jean
boutrais

DEUX ETUDES SUR

L'ELEVAGE EN ZONE TROPICALE HUMIDE

CAMEROUN

TRAVAUX
ET DOCUMENTS
DE L'O.R.S.T.O.M.

Deux études

SUR L'ÉLEVAGE EN ZONE TROPICALE HUMIDE

Cameroun

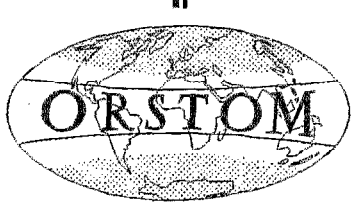

Jean BOUTRAIS

ÉDITIONS DE L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

RENSEIGNEMENTS, CONDITIONS DE VENTE

Pour tout renseignement, abonnement aux revues périodiques, achat d'ouvrages et de cartes, ou demande de catalogue, s'adresser au :

SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'ORSTOM
70-74, route d'Aulnay, 93140 BONDY (France)

- Tout paiement sera effectué par chèque bancaire barré au nom de RÉGIE ORSTOM BONDY, ou par chèque postal (compte n° 9.152-54, Paris, RÉGIE ORSTOM BONDY).
- Achat au comptant possible à la bibliothèque de l'ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

I - CAHIERS ORSTOM

BIOLOGIE
ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET PARASITOLOGIE
HYDROBIOLOGIE
HYDROLOGIE
OCÉANOGRAPHIE
PÉDOLOGIE
SCIENCES HUMAINES

séries trimestrielles	Abonnement :	*France*	120 F.	
		Etranger	156 F.	36,30 US dollars
GÉOLOGIE - *série semestrielle*	Abonnement :	*France*	96 F.	
		Etranger	120 F.	28,00 US dollars

II - BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRINAIRE

12 numéros par an *(15 fascicules)*	Abonnement :	*France*	115 F.	
		Etranger	130 F.	30,25 US dollars

Dans la collection des Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 77 :

Henri BARRAL

Les populations nomades de l'Oudalan *et leur espace pastoral*

120 p., 13 pl. photogr., 8 cartes h.t., Paris, ORSTOM, 1977

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'ORSTOM

N° 88

DEUX ÉTUDES SUR L'ÉLEVAGE EN ZONE TROPICALE HUMIDE

(CAMEROUN)

Jean BOUTRAIS

Géographe ORSTOM

ORSTOM — PARIS — 1978

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40).
« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. »

© O.R.S.T.O.M. 1978

ISBN 2-7099-0474-8

SOMMAIRE

Introduction 4

PREMIÈRE PARTIE. — **L'élevage sur le plateau de l'Adamaoua** 7

1. Les conditions de l'élevage 11
2. Les éleveurs 33
3. Le bétail 50
4. La commercialisation 68

Conclusion 83

Bibliographie 85

DEUXIÈME PARTIE. — **Etude d'une zone de transhumance: la plaine de Ndop** 87

Résumé et recommandations 88

Summary and recommendations 92

1. Une haute plaine de barrage volcanique 97
2. Une zone de transhumance privilégiée 116
3. La transhumance de saison sèche 138
4. Les conséquences du barrage de retenue 170

Conclusion 184

Bibliographie 186

Table des figures, table des planches, liste des cartes hors-texte 188

Table des matières 190

INTRODUCTION [1]

Si les géographes se sont beaucoup intéressés à l'élevage tropical en zone sahélienne, les problèmes spécifiques de cette activité en milieu plus humide n'ont pas bénéficié de la même attention. La prédilection des chercheurs pour le Sahel était déjà manifeste avant la sécheresse des années 1969-1973. La brutalité de cet accident climatique, l'ampleur donnée à l'événement par les moyens d'information modernes, semblent avoir multiplié les vocations pour le Sahel. Les articles, dossiers, études ne se comptent plus sur le Sahel et, en particulier, la condition pastorale en zone sahélienne. Peut-être faut-il faire intervenir aussi un certain intérêt nostalgique pour les éleveurs grands nomades ou un penchant affectif pour le pittoresque des Touareg et Peul de ces régions.

Pourtant, les grandes aires d'élevage en Afrique occidentale et centrale tendent, depuis longtemps, à se décaler du Sahel vers les Tropiques humides. La dernière sécheresse a encore renforcé ce phénomène. Une partie du cheptel de Haute-Volta a pénétré en Côte-d'Ivoire, celui du Nord Nigeria s'est déplacé partiellement vers la « Middle Belt » Niger-Bénoué tandis que celui du Tchad glissait vers la Centrafrique. Cette évolution d'ensemble des aires pastorales s'accentuera sans doute dans les années à venir. Il est improbable que des éleveurs ayant connu de meilleurs pâturages retournent à leurs points de départ. La protection sanitaire par des produits efficaces aidant, il est vraisemblable que les Tropiques humides deviendront, dans quelques années, les centres de gravité des activités pastorales en Afrique. L'effort des chercheurs devrait tenir compte de cette évolution capitale et ne plus se concentrer de préférence sur la zone sahélienne. Les grands problèmes de l'élevage tropical aujourd'hui ne se situent plus seulement là mais aussi dans les savanes humides, aux potentialités pastorales tellement supérieures.

Au Cameroun, la seule étude géographique de l'élevage, au demeurant très valable, concerne la région la plus septentrionale du pays (FRECHOU, 1966). Pourtant, l'essentiel du cheptel du Cameroun se concentre sur ses hautes terres humides. De plus, les éleveurs n'ont pas attendu ici les dernières décennies pour s'y installer. Les Foulbé avaient depuis longtemps achevé la conquête de l'Adamaoua et y étaient solidement implantés lorsque les Allemands entreprennent la leur au début de ce siècle. Un peu plus tard, profitant de la sécurité coloniale, les Mbororo arrivent avec leurs troupeaux sur les hauts plateaux de Bamenda. Les plateaux camerounais peuvent donc illustrer les conditions de l'élevage traditionnel en zone tropicale humide. Cependant, par leur altitude, ils offrent des situations un peu particulières aux éleveurs. D'autre part, ceux-ci n'hésitent plus maintenant à s'aventurer à des latitudes encore plus méridionales. Aussi bien au Nigeria qu'au Cameroun et qu'en Centrafrique, les groupes les plus avancés atteignent actuellement les lisières de la grande forêt équatoriale. A ce niveau, les conditions de l'élevage ne sont déjà plus les mêmes que sur les plateaux de l'Adamaoua ou de Bamenda. On se propose de les analyser dans une étude ultérieure.

* * *

(1) Cette étude a été achevée sur le terrain en 1973. Le programme « l'élevage au Cameroun » se poursuit dans le cadre de l'Institut des Sciences Humaines de l'ONAREST (République Unie du Cameroun).

Les deux textes présentés dans ce volume marquent deux étapes d'une recherche en cours sur les problèmes pastoraux en zones tropicales humides au Cameroun. L'étude de *l'Elevage sur le Plateau de l'Adamaoua* ne couvre en fait qu'une partie de ce plateau. Elle résulte de deux missions sur le terrain en 1972 et 1973. Au départ, le travail ne se limitait pas à l'élevage. Il englobait toutes les données régionales pour aboutir à un Atlas Régional. A partir de ces tournées rapides, on a exposé un tableau aussi complet que possible de l'élevage sur cette partie de l'Adamaoua, des pâturages à la commercialisation du bétail. Il devrait servir de point de départ pour des recherches ultérieures plus précises concernant des thèmes ou secteurs géographiques privilégiés.

Dès qu'on aborde les conditions de l'élevage sur le plateau de l'Adamaoua, on se rend compte qu'elles diffèrent beaucoup de celles que connaissent les éleveurs en zone sahélienne. L'altitude et l'allongement de la saison des pluies favorisent de façon indéniable les activités pastorales à cette latitude. L'altitude joue aussi pour améliorer le contexte pathogène mais en ce domaine, les données ne sont jamais acquises une fois pour toutes et l'évolution actuelle paraît plutôt inquiétante. Contrairement à la zone sahélienne où l'extension des superficies cultivées grignote régulièrement les pâturages, on n'assiste à rien de tel sur l'Adamaoua. Le fait pastoral s'y impose partout. Il imprime sa marque à l'ensemble des paysages du plateau. Il commande les activités de la majeure partie des populations. Même les cultivateurs dépendent indirectement de l'économie pastorale par leurs achats de bétail et leurs multiples relations avec les éleveurs.

Les deux principaux groupes d'éleveurs qui coexistent sur l'Adamaoua, Foulbé villageois et Mbororo seminomades, se différencient non seulement du point de vue ethnique, mais aussi par leurs techniques d'élevage. On peut distinguer chaque type d'éleveur à tous les niveaux des activités pastorales. Leurs races bovines ne sont pas les mêmes, ni la répartition de leur cheptel, ni leur degré de sédentarisation, ni l'amplitude de leurs déplacements de transhumance. Si l'on pousse l'analyse plus loin, on constate que ces différences se répercutent jusqu'au sein des troupeaux dans leur composition et la manière dont les éleveurs tirent profit de leur cheptel. Dès lors, on comprend qu'il n'est pas si facile de sédentariser des éleveurs nomades. Cela suppose qu'on change en même temps toutes les autres données du fait pastoral : races bovines, composition des troupeaux, type de transhumances, conduite des animaux. Cette constatation est primordiale. Elle explique les échecs de la politique de sédentarisation des nomades menée par l'administration uniquement par persuasion ou contrainte des éleveurs. Toute sédentarisation ne sera qu'illusoire tant qu'elle ne s'accompagnera pas d'un changement du stock animal. Contraindre les Mbororo à se sédentariser avec leur type de bétail relève d'une sorte d'illogisme en matière zootechnique. Les Mbororo de l'Adamaoua en fournissent eux-mêmes la preuve, par les croisements qu'ils opèrent ou non avec les races des villageois, selon leur évolution plus ou moins avancée du nomadisme à l'état sédentaire.

* * *

L'optique de l'*Etude d'une zone de transhumance : la plaine de Ndop*, se situe à l'opposé de la précédente. Il s'agissait ici de répondre à la question : que deviendront les troupeaux qui transhument vers cette plaine une fois qu'elle sera partiellement recouverte par les eaux d'un barrage de retenue ? Un résumé substantiel de l'étude et des principales recommandations, rédigé en français et anglais, fut envoyé dans un premier temps aux principaux services administratifs supposés intéressés. En même temps, les destinataires pouvaient prendre une option pour l'envoi de l'étude complète qui ne parut que plus tard sous forme multigraphiée, par les soins du centre ORSTOM de Yaoundé. La plupart des premiers destinataires demandèrent effectivement à recevoir le texte complet, preuve de leur sensibilisation au problème. Grâce à cette procédure de diffusion en deux étapes, les responsables eurent la possibilité de prendre connaissance à temps de la situation.

Bien que conçue dans une optique de géographie appliquée, l'étude de la plaine de Ndop aborde des thèmes généraux à toute géographie de l'élevage tropical. Le cadre de la plaine de Ndop était assez restreint pour permettre une étude détaillée de la transhumance. On a pu y visiter la plupart des campements de saison sèche. Le niveau précis de l'enquête sur le terrain se reflète ici par une description plus approfondie du phénomène de transhumance que dans le texte précédent. On l'analyse d'après les déplacements effectués, l'utilisation faite des pâturages, l'organisation des troupeaux transhumants. Bien qu'il s'agisse d'une très petite transhumance par rapport aux parcours des éleveurs en zone sahélienne, il se dégage toute une gamme de situations liées en partie à l'originalité de cette plaine.

Alors qu'on se trouve à Ndop en zone tropicale humide d'affinité guinéenne, on est surpris de constater l'intérêt que continue de présenter, pour les éleveurs, une « bourgoutière » semblable à celles de la zone sahélienne. Même des éleveurs Mbororo en cours de sédentarisation comme ceux des hauts plateaux de Bamenda, continuent à

pratiquer régulièrement des déplacements de transhumance. Avec eux, on se rend compte que la sédentarisation ne signifie nullement la fin de la transhumance. Pourtant, ils se montrent très attachés à leurs pâturages d'hivernage. Le départ saisonnier des troupeaux permet une mise en repos de ces pâturages et par là, une assurance pour le retour et le maintien des animaux les mois suivants. La stabilisation des éleveurs nomades ne se confond pas nécessairement avec la fixation intangible de leurs animaux. Elle suppose au contraire une adaptation très poussée aux diverses possibilités des milieux locaux. Comme les éleveurs savent tirer profit au mieux de ces possibilités, ils peuvent assurer le maintien et la prospérité de leurs troupeaux sans recourir aux migrations. Ils renoncent dès lors au nomadisme pastoral qu'eux-mêmes ressentent toujours comme une aventure. De tout cela, la transhumance dans la plaine de Ndop offre une illustration qui peut être instructive.

* * *

Ces deux études sur l'élevage en zone tropicale humide au Cameroun indiquent des lignes d'évolution actuelle de l'élevage en Afrique. Le nomadisme pastoral n'a pas encore disparu de ces régions mais des éleveurs plus stables s'y sont établis depuis longtemps déjà. On explique selon quelles modalités et à quelles conditions ce type d'éleveurs, longtemps appelé de ses vœux par l'administration, peut se mettre en place.

Ces deux textes, de conceptions opposées, s'éclairent aussi l'un l'autre. D'une certaine manière, on ne conçoit pas comment un responsable, chargé de moderniser à un titre quelconque l'élevage traditionnel dans ces régions, pourrait réussir dans sa tâche en ignorant des données élémentaires comme celles qu'expose le premier texte. Inversement, une étude engagée de « factibilité » de projet de développement, conduite en liaison étroite avec le milieu et les populations concernées, peut apporter des éléments nouveaux au lecteur, même si l'opération donnée ne l'intéresse pas au premier chef.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLEVAGE SUR LE PLATEAU DE L'ADAMAOUA

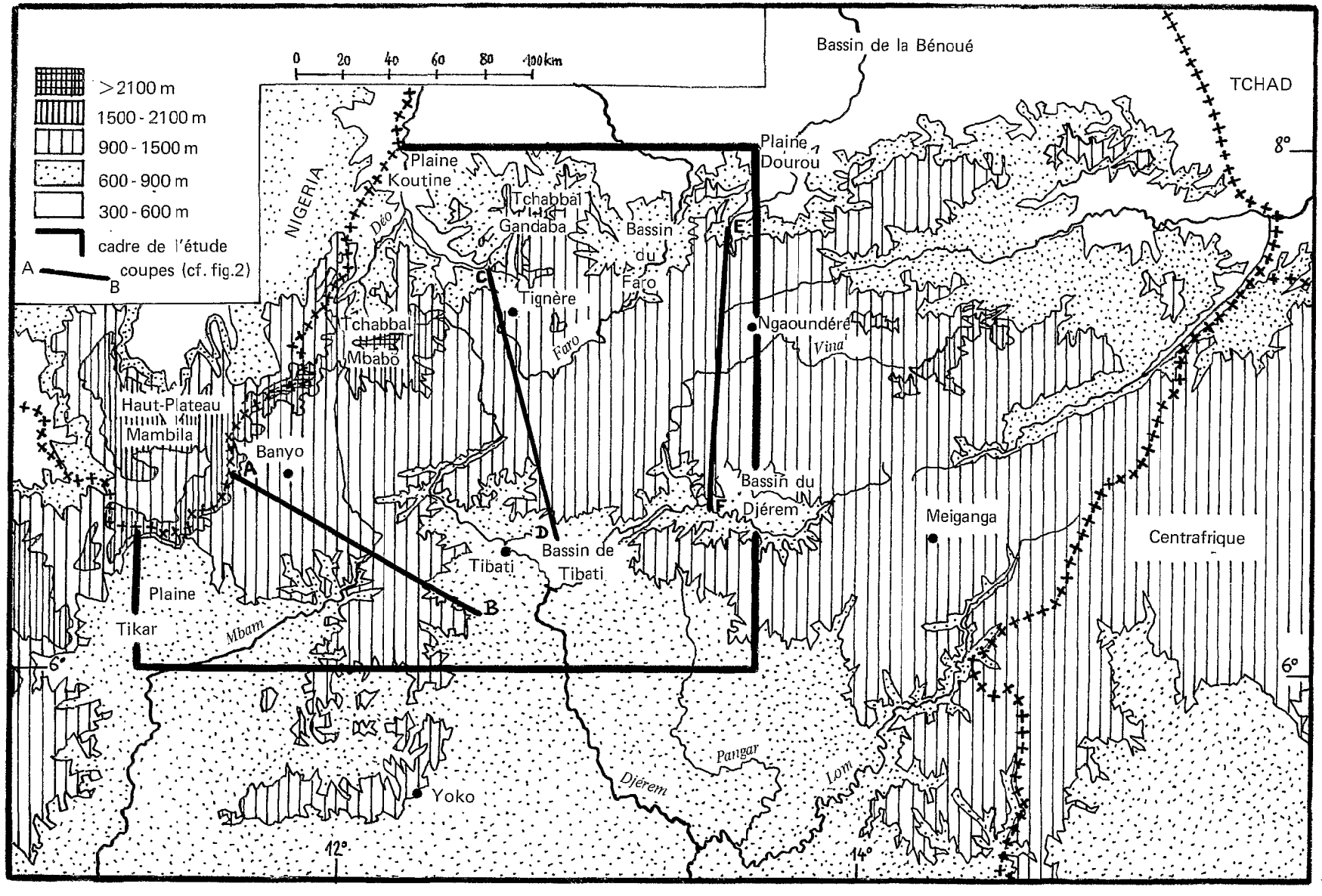

FIG. 1. — Le plateau de l'Adamaoua.

Cette étude ne concerne que la partie ouest du plateau de l'Adamaoua, comprise entre le méridien de Ngaoundéré et la frontière du Nigeria. Limitée au nord et au sud par les 8e et 6e parallèles, elle couvre donc un peu plus de la moitié du plateau (fig. 1). Ces limites artificielles correspondent à celles d'un Atlas régional qui a servi de cadre à l'enquête. Dès le début du travail sur le terrain, l'intérêt s'est porté en priorité sur l'élevage puisqu'il représente la richesse économique principale d'une région par ailleurs marquée par l'effacement des hommes et de leurs activités dans le paysage. D'une enquête plus fouillée que celles consacrées aux autres thèmes régionaux, résulte une documentation plus abondante qui a servi de base à cette présentation de l'élevage. D'autres recherches devraient compléter ces données préliminaires et permettre d'établir un tableau plus complet des activités pastorales sur l'ensemble de l'Adamaoua.

Pour cette étude, les sources administratives ne sont pas négligeables. Ne parlons pas de l'impôt sur le bétail, fiction maintenue par le poids des habitudes administratives. En théorie, chaque éleveur devrait payer 200 F par tête de bétail chaque année. Mais il n'existe aucun recensement effectif du bétail. Les éleveurs, par le biais de leurs chefs locaux, déclarent ce qu'ils veulent au fisc. On ne peut accorder aucune confiance à ces chiffres, collationnés chaque année par les agents de la perception. Ils ne couvrent, selon les éleveurs, que le quart ou même moins, de leur cheptel. Les éleveurs répugnent à payer ce supplément d'impôt à la taxe personnelle. De leur côté, les agents administratifs montrent peu de zèle dans l'établissement des rôles. Il existe entre les deux parties un accord tacite pour ne déclarer qu'un chiffre symbolique. Malgré tout, le bétail reste assujetti à l'impôt. Dès lors, toute enquête sur l'élevage doit surmonter *a priori* une méfiance profonde de la part des éleveurs. Elle empêchera encore longtemps les services administratifs de connaître avec précision la situation du cheptel de leur ressort.

Indépendamment des documents fiscaux, le Service de l'Elevage établit ses propres statistiques à partir des campagnes de traitement des animaux. Ces campagnes se renouvellent deux fois chaque année, avant et après la transhumance de saison sèche. A cette occasion, les infirmiers vétérinaires relèvent le nombre d'animaux traités, le nom du propriétaire, son lieu de résidence et de transhumance. Les renseignements, recueillis à chaque parc de traitement, sont mis en forme au niveau des postes d'élevage et envoyés au chef du sous-secteur qui les centralise. Renouvelés chaque année, ils constituent le document de base concernant l'élevage dans la région.

Ce sont, en effet, les seules données quantitatives dont on dispose. Conservées d'une année sur l'autre, elles permettraient de connaître l'évolution de l'élevage sur tel secteur, de suivre les aires de concentration du bétail dans le temps. Malheureusement, les services intéressés détruisent ces documents au fur et à mesure qu'ils deviennent caducs. On ne peut donc établir, à partir de ces statistiques, qu'un tableau de la répartition actuelle du cheptel. Pourtant, les secteurs d'élevage ne se stabilisent pas une fois pour toutes, même sur le plateau de l'Adamaoua. Les éleveurs semi-nomades impriment à la géographie de l'élevage une image mouvante. Même les éleveurs sédentaires peuvent modifier les parcours de leurs troupeaux sous la pression de multiples facteurs. On ne peut appréhender ces changements passés ou en cours que par l'enquête directe sur le terrain.

En 1972 et 1973, l'enquête sur le terrain consistait à rencontrer la plupart des chefs de villages ou de quartiers. Les questions portaient chaque fois sur la répartition de leurs gens, leur ancienneté d'installation dans la région, leurs migrations et leurs zones de transhumance habituelles. Tous ces renseignements restent d'ordre qualificatif. Ils donnent pourtant une profondeur dans le temps qui n'était pas accessible autrement. La situation actuelle de l'élevage peut alors être interprétée comme l'aboutissement d'une évolution dont les ressorts apparaissent mieux.

L'enquête auprès de chaque chef local peut suffire pour appréhender une évolution qui affecte de la même manière un grand ensemble humain. Elle apparaît insuffisante lorsque l'évolution résulte de multiples événements

qui se produisent à un niveau plus restreint, individuel ou familial. C'est le cas, par exemple, des éleveurs semi-nomades. Un « *ardo* », chef d'un groupe d'éleveurs, est incapable de retracer les déplacements de tous les gens qui dépendent de lui à un moment donné. Chaque famille ou groupe de familles détient son histoire propre. Son allégeance à tel « *ardo* » peut n'être que provisoire, provenant du séjour sur les mêmes pâturages pendant quelques années. Dans ce cas, l'angle d'attaque de l'étude devrait passer des chefs aux familles. Il serait ensuite possible, à partir de toutes ces histoires individuelles, de dégager une tendance générale.

On n'a pu ramener le niveau de l'enquête à la famille au cours de ce travail pour des raisons de temps. L'espace à étudier était trop vaste pour l'entreprendre. En s'attardant trop sur tel secteur ou telle catégorie d'éleveurs, l'enquête risquait de les privilégier de façon abusive. Au contraire, en maintenant un niveau d'approche moins étroit, la trame de l'enquête restait homogène du début jusqu'à la fin. Cette exigence d'homogénéité dans la collecte des renseignements paraît impérative pour toute étude de ce genre.

Naturellement, dans une seconde phase, les renseignements collectés demanderaient à être précisés par des études ponctuelles. Néanmoins, ils permettent déjà de présenter un tableau de l'élevage sur cette partie du plateau.

1.

LES CONDITIONS DE L'ÉLEVAGE

L'Adamaoua figure comme une réplique du Fouta-Djalon en Afrique centrale : mêmes hautes terres en zone soudanienne, mêmes populations de Foulbé sédentarisés, même civilisation pastorale et musulmane. Dans les deux cas, les conditions naturelles et humaines semblent se combiner pour donner à ces plateaux une vocation d'élevage.

De hautes terres d'élevage

Il est habituel d'insister sur les avantages qu'offre l'Adamaoua aux éleveurs. Grâce à sa situation et à son relief, le climat s'y révèle moins éprouvant pour le bétail que sur les basses terres au nord de la Falaise. Les pâturages se maintiennent plus longtemps verdoyants et, surtout, l'état sanitaire du bétail s'améliore avec l'altitude. Mais il convient de nuancer ces avantages.

Le plateau

Dominant de toutes parts, de façon plus ou moins brutale, les terres qui l'entourent, le plateau de l'Adamaoua ne présente pas un relief uniforme. Le climat, la végétation et les sols reflètent avec plus ou moins de vigueur ces différences morphologiques.

Des unités de relief étagées

Dans l'ensemble, le plateau de l'Adamaoua ressemble à une table gauchie et dissymétrique (fig. 2). Le rebord orienté vers le nord surplombe le bassin de la Bénoué par un escarpement vigoureux, alors que la limite vers les pénéplaines méridionales suit un profil plus régulier, sauf au niveau de la plaine Tikar. Là, des massifs de granites intrusifs se conjuguent à des cassures du socle pour renforcer la retombée du plateau en un grand abrupt rectiligne appelé habituellement « falaise » dans la région. A partir du bassin de Tibati, la même déclivité régulière caractérise tout le revers sud du plateau. Ce schéma d'ensemble est perturbé quand des mouvements tectoniques ou des manifestations volcaniques ont affecté le vieux bouclier africain arasé qui constitue l'ossature du plateau.

Une tectonique cassante de grande ampleur est responsable, à l'ouest, de l'effondrement de la plaine Tikar à 700 m et du soulèvement du haut-plateau Mambila à 1 800 m alors que le plateau de Banyo se situe vers 1 100-1 200 m. Se raccordant aux cassures du socle au niveau de la plaine Tikar, la faille de Tibati prend en écharpe le plateau dans toute sa longueur, individualisant des blocs soulevés et des compartiments déprimés (bassins de Tibati et du Djérem).

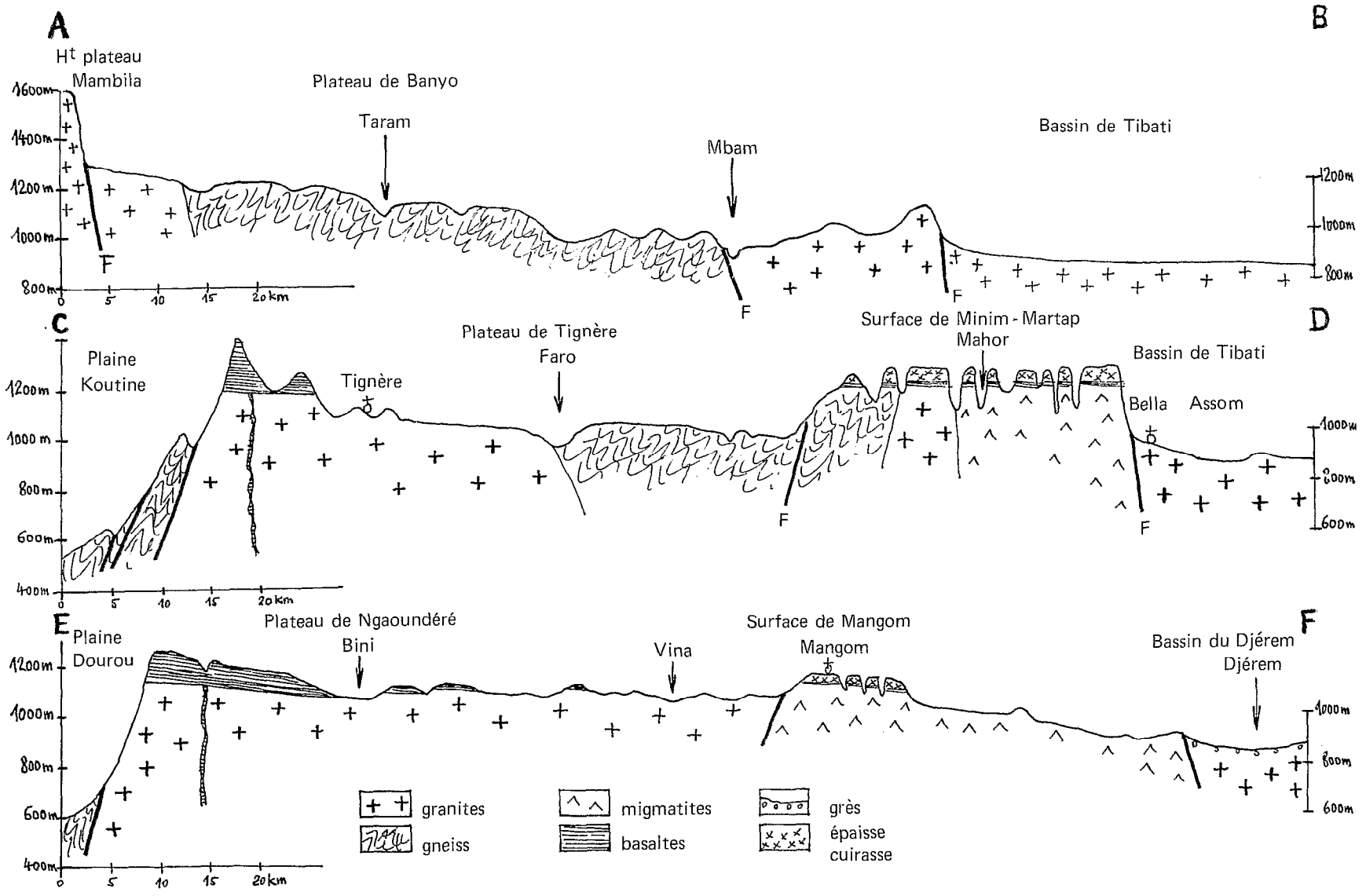

FIG. 2. — Le relief du plateau.

Les cassures du socle en profondeur s'accompagnèrent à diverses reprises d'émissions volcaniques qui recouvrirent la majeure partie du plateau. De vastes coulées basaltiques horizontales s'empilèrent, se traduisant par des reliefs tabulaires (coupes C-D, E-F). Selon l'ampleur des émissions de basaltes, on a affaire à de haut plateaux (Tchabbal Mbabo) ou à des surfaces développées sur une couverture moins épaisse (plateau de Ngaoundéré). Des venues volcaniques postérieures, moins fluides, percèrent les épanchements basaltiques, érigeant des dômes et pitons (Tchabbal Mbabo, Gandaba). Ailleurs, des trachytes constituent des massifs importants au-dessus du socle (Hosseré Djinga). Enfin, des édifices volcaniques plus récents, cônes et cratères bien conservés, se surimposent à la surface basaltique du plateau de Ngaoundéré.

Il est vraisemblable que les étalements basaltiques recouvraient autrefois des surfaces beaucoup plus importantes qu'aujourd'hui. L'érosion les a démantelés et les a fait disparaître d'une grande partie du plateau. On les retrouve bien conservés sous les épaisses cuirasses de la surface de Minim-Martap (coupe C-D). Responsable du décapage du manteau basaltique, l'érosion entaille aussi l'ancienne surface du socle par des vallées au large plancher alluvial (plateau de Banyo).

Les éléments de cette morphologie en gradins se juxtaposent par des escarpements à forte pente, aux facettes cisaillées par l'érosion. Les abrupts présentent souvent des dénivellées de plusieurs centaines de mètres : 300 m entre la surface de Minim-Martap et le bassin de Tibati, 500 m entre le haut plateau Mambila et le plateau de Banyo. Mais les différences de relief atteignent les plus fortes ampleurs quand de haut-plateaux surélevés par des mouvements tectoniques (haut plateau Mambila) ou par des émissions basaltiques (Tchabbal Mbabo), dominent directement les plaines du pourtour : 1 000 m entre le haut plateau Mambila et la plaine Tikar, 1 500 m entre le Tchabbal Mbabo et le petit bassin de Dodéo, alvéole de la plaine Koutine.

Entre ces grandes lignes de discontinuités topographiques, les niveaux étagés du plateau s'étalent en un relief peu accidenté aux molles ondulations. Les surfaces des plateaux de Tignère et Banyo (1 000-1 200 m), développées sur les granites ou les gneiss, sont parcourues par des vallées parallèles peu encaissées. Aux cuirasses des surfaces de Minim-Martap et Mangom, à 1 200-1 300 m, correspondent des tables horizontales défoncées à l'emporte-pièce par des vallées à profil concave. Au nord et au sud de ces hautes surfaces, les bassins du Faro et de Tibati, à 900 m, individualisent des secteurs légèrement déprimés dans la surface générale du plateau. Aussi l'érosion n'y est-elle pas violente. Les horizons de ces gradins inférieurs s'étendent avec monotonie jusqu'aux ruptures des unités voisines.

Si le plateau de l'Adamaoua est constitué, pour l'essentiel, d'une surface à 1 200-1 000 m, en pente régulière vers le sud, son relief comprend, en fait, une juxtaposition de damiers disposés en gradins. D'un élément à l'autre, les différences d'altitude ne manquent pas d'avoir des influences sur l'élevage.

Un milieu soudanien d'altitude.

Le plateau de l'Adamaoua appartient au domaine soudanien par la succession régulière d'une saison sèche et d'une saison des pluies deux fois plus longue (fig. 3). Mais l'altitude intervient pour modérer les températures et renforcer l'abondance des pluies par rapport à un régime soudanien classique. Avec une pluviométrie moyenne annuelle égale ou supérieure à 2 m, l'Adamaoua apparaît comme une région humide, déjà comparable, sur ce plan, aux régions littorales. La surface du plateau est balayée de façon régulière par les flux humides de la mousson une bonne partie de l'année. Cette affinité océanique s'affirme aussi par une plus grande régularité des pluies, aussi bien inter-annuelle que saisonnière, par rapport aux régions situées plus au nord (SUCHEL, 1972, p. 172 et 175).

Un diagramme ombrothermique des stations de Ngaoundéré et Banyo fait cependant apparaître des nuances. D'une saison des pluies plus précoce de 3 semaines, on peut déduire que les influences océaniques se font surtout sentir à l'ouest du plateau et sans doute plus encore, sur les niveaux de relief les plus élevés. Mais, en ce qui concerne l'Adamaoua dans son ensemble, une meilleure régularité des pluies, l'absence d'arrêt prolongé en saison pluvieuse, se traduisent par une activité végétale plus intense qu'en zone sahélienne. Ce facteur, avec l'allongement de la saison des pluies, favorise la régénération des pâturages pendant une bonne partie de l'année.

Toutefois, l'altitude du plateau n'efface pas la saison sèche. Au contraire, elle lui donne plus d'intensité que dans le bassin de la Bénoué. L'air est souvent plus sec à Ngaoundéré qu'à Garoua. Le plateau, par son altitude, se trouve plus longtemps en contact avec les couches supérieures sèches de l'atmosphère. « Sur les hautes surfaces tabulaires (de l'Adamaoua), l'harmattan souffle avec plus de constance et plus de force que dans les bas-fonds de

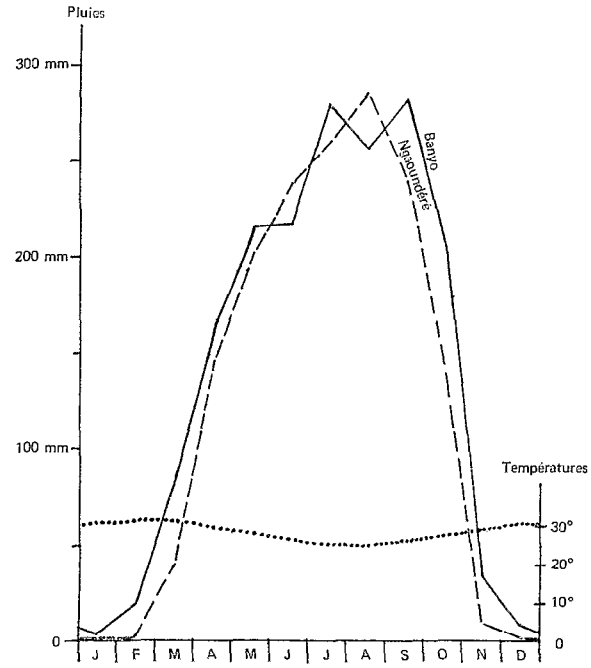

FIG. 3. — Diagramme ombrothermique du plateau.

la Bénoué » (SUCHEL, 1972). D'autre part, si la saison des pluies est plus précoce qu'au nord, l'établissement de la saison sèche se fait de façon brutale, le FIT (1) ayant tendance à sauter d'un seul coup l'obstacle de relief.

L'altitude du plateau n'efface donc pas « les rigueurs d'une saison sèche typiquement soudanienne » (SUCHEL, 1972). Le déficit d'eau du sol affecte d'abord la végétation herbacée puisque les horizons supérieurs souffrent les premiers de la dessiccation. Les herbes jaunissent puis s'assèchent. L'activité végétale se ralentit, puis entre en état de dormance. La valeur fourragère des graminées baisse très vite, contraignant les éleveurs à partir à la recherche de pâturages de complément pour leurs troupeaux.

Les nuances altitudinales du plateau se reflètent avec vigueur dans le couvert végétal. Les forêts sèches du bassin de la Bénoué à *Isoberlinia doka*, *Monotes kerstingii* et *Uapaca togoensis*, s'arrêtent à la Falaise de l'Adamaoua, mis à part quelques îlots forestiers, sortes de curiosités botaniques. Elles font place sur le plateau à des savanes arborées à *Daniellia oliveri* ou arbustives à *Terminalia macroptera*, beaucoup plus claires. Or, la masse végétale du tapis herbacé renouvelée chaque année, dépend de la densité du couvert arboré. Toutes conditions égales par ailleurs, à mesure que le couvert arboré se fait plus dense et continu, le tapis herbacé devient moins abondant et les espèces moins intéressantes pour le bétail. L'éclaircissement du couvert végétal soudanien, entraîné par l'altitude du plateau, peut donc être interprété comme un élément favorable à l'élevage.

En fait, la couverture végétale de l'Adamaoua résulte autant, sinon plus, des activités humaines (défrichements, feux) que de l'altitude. Même si certains arbustes apportent un complément alimentaire au bétail en saison sèche, ils concurrencent peut-être plus le niveau herbacé que de grands arbres disséminés dans un paysage de parc naturel. Pour trouver sur l'Adamaoua un paysage de prairies ouvertes, il faut atteindre les hauts plateaux au-dessus de 1 500 m. Là, l'influence de l'altitude dans les composantes du milieu l'emporte sur les traits soudaniens. Mais les pâturages de ces hauts plateaux ne couvrent que de faibles étendues en Adamaoua camerounais, limités au Tchabbal Mbabo et aux hauteurs le long de la frontière avec le Nigeria.

Ailleurs, le paysage du plateau se répète partout avec monotonie : des savanes couvertes d'arbres ou d'arbustes aux espèces identiques sur des centaines de kilomètres carrés. L'uniformité de ce couvert végétal ne subit de perturbations que par endroits, en liaison avec des variations dans le substratum et surtout au niveau des sols.

(1) FIT : Front Intertropical, ligne de contact des masses d'air humide et sec, dont le déplacement commande le cycle des saisons.

Des sols peu favorables à l'agriculture

Des sols ferrallitiques épais recouvrent certains secteurs de l'Adamaoua vers Ngaoundéré. Ils s'étalent aussi sur l'ensemble des hauts plateaux à l'ouest. De couleur jaune en surface mais rouge en profondeur, ils se développent normalement dans les parties humides de la zone intertropicale. Des pluies chaudes abondantes y provoquent une altération en profondeur des roches. Ces conditions ne correspondent plus au climat actuel du plateau. Il faut donc supposer qu'ils se sont élaborés à la faveur d'un paléo-climat plus chaud et humide que l'actuel (HUMBEL, 1967, p. 116). Ils ne subsistent que dans les endroits peu érodés en surface, à cause d'une position topographique propice ou de la protection d'une couche de basaltes durs sous-jacente.

Sur la plus grande partie du plateau, les témoins ferrallitiques ont disparu par suite de l'érosion et du développement, dans les secteurs déblayés, de sols ferrugineux tropicaux. Correspondant à des conditions climatiques plus arides et plus contrastées que les précédents, ces sols se caractérisent par une migration du fer à un niveau inférieur d'accumulation. Selon l'intensité de la percolation de l'eau, le niveau d'accumulation est une rouille argileuse, une grenaille de concrétions, une arène consolidée ou une carapace rigide. Au-dessus de ce niveau d'accumulation du fer, les horizons supérieurs sont peu épais, peu humifères, friables et poreux.

Ces sols ont sans doute recouvert autrefois de grandes superficies sur le plateau. L'érosion le long des grandes vallées les a disséqués alors qu'ailleurs, les entailles des petits cours d'eau ont dégagé les cuirasses ferrugineuses de leurs horizons de couverture. La mise en culture des interfluves aboutit au même résultat. La destruction de la couverture arborée, l'attaque directe du sol par les averses orageuses, mobilisent en quelques décennies les minces horizons sablo-argileux supérieurs. L'arène ferrugineuse ou la carapace finissent par affleurer, d'abord sur les pentes où elles forment un ressaut de blocailles, puis sur l'ensemble de l'interfluve. Plus la surface du plateau est vallonnée, plus le dégagement du niveau induré suit rapidement la mise en culture. Aussi, les terroirs permanents se limitent-ils aux secteurs déprimés et aux larges vallées tapissées d'alluvions. Ailleurs, c'est-à-dire sur la majeure partie du plateau, les sols ferrugineux sur socle ne sont pas utilisés par les cultivateurs de façon permanente. Avec leur tapis herbacé, ils constituent donc des pâturages disponibles. Mais la plus ou moins grande proximité et compacité du niveau induré dans le profil, ne manque pas d'influer, là aussi, sur la valeur de ces pâturages.

LES PÂTURAGES

Deux types de pâturages s'opposent nettement dans le paysage : les prairies ouvertes des hauts plateaux et les savanes couvertes d'un niveau arboré sur l'ensemble du plateau de l'Adamaoua. Leur composition botanique varie elle aussi et, par suite, leur valeur fourragère.

Les prairies d'altitude

Dès 1 500 m, le couvert arbustif du plateau se réduit en taille et densité mais le domaine des prairies d'altitude ne débute vraiment qu'à 1 800 m. Couvrant de hauts plateaux basaltiques ou granitiques vallonnés, ces prairies rappellent parfois les alpages d'Europe. Le tapis herbacé s'étend à nu sur toutes les pentes mais, entre les prairies, subsistent des galeries forestières denses, indicatrices de l'ambiance humide du milieu. C'est le paysage de *tchabbal* auquel certains éleveurs demeurent si attachés. Il annonce déjà, à l'ouest du plateau, les paysages pastoraux des hauts plateaux de Bamenda. Il figure ici comme un milieu montagnard étranger à celui du plateau de l'Adamaoua proprement dit.

La composition floristique de ces prairies est homogène, dominée par une espèce de graminée : *Sporobolus africanus*. Les touffes de *Sporobolus* recouvrent de façon uniforme les pentes, leur donnant un aspect moutonné caractéristique en fin de saison des pluies. C'est une herbe dure, d'un vert sombre, aux tiges fines et droites, poussant en touffes à l'enracinement profond. Les touffes laissent de nombreuses solutions de continuité occupées par des graminées fines (*Eragrostis spp.*) et de petits trèfles qui ne se répandent qu'en altitude.

Entre 1 500 et 1 800 m, *Setaria sphacelata* occupe une grande place dans les pâturages, avant d'être supplantée par *Sporobolus africanus* à plus forte altitude. En bas de versant, à la lisière des forêts galeries, des tapis de fougères tendent à étouffer *Sporobolus* mais sans que le phénomène atteigne la même gravité que sur les hauts plateaux de Bamenda. Le couvert herbacé à *Sporobolus* se comporte lui-même comme un faciès de remplacement d'une formation antérieure à *Hyparrhenia*, le bétail jouant le premier rôle dans l'envahissement des prairies d'altitude par cette graminée.

On peut se demander si les prairies d'altitude sont naturelles ou si elles correspondent à la destruction d'une ancienne forêt de montagne. De fait, la présence de lambeaux de forêt dense dans tous les vallons encaissés vers 2 000 m (les « bois de ravins »), donne à penser que la forêt montagnarde pouvait recouvrir autrefois toutes ces hauteurs. Les nombreux indices d'une ancienne occupation humaine indiqueraient qu'elle fut détruite par des agriculteurs. Plus tard, les éleveurs ne firent que s'installer sur les pâturages ainsi ouverts, qu'ils maintiennent depuis lors par des feux annuels. En fait, il ne leur est pas difficile de maintenir ces prairies d'altitude. La forêt montagnarde, une fois détruite à cette latitude, semble manifester du mal à se reconstituer et à reconquérir le terrain perdu, contrairement à la forêt dense en zone tropicale humide.

Malgré leur bel aspect comparable aux prairies d'Europe, les pelouses d'altitude à *Sporobolus* n'offrent pas les mêmes ressources fourragères. Pour le bétail, le *Sporobolus* est une herbe dure à brouter, dont il ne fait qu'étêter l'extrémité des feuilles. Les refus importants s'assèchent vite avec la fin des pluies. Les touffes, devenant ligneuses après la floraison, rebutent le bétail et l'empêcheraient d'accéder aux pousses tendres de nouvelle saison sans les feux de brousse allumés avant l'arrivée des pluies. En fait, les éleveurs apprécient ces prairies d'altitude, moins pour leur valeur fourragère que pour leur salubrité exceptionnelle.

Les savanes du plateau

Sur l'ensemble du plateau, les graminées du genre *Hyparrhenia* dominent le tapis herbacé des savanes sous couvert arbustif ou arboré. Mais la vigueur et la nature même des graminées varient avec la densité du couvert végétal. Ces corrélations s'affirment d'autant plus que les savanes sous couvert dense correspondent le plus souvent à des sols pauvres sur concrétions ferrugineuses. On est donc conduit à décrire à part les savanes sur sols profonds et celles sur sols à concrétions.

Sur sols profonds, le couvert arboré se limite à des arbustes de quelques mètres de hauteur aux feuillages rarement jointifs. Il laisse se développer un tapis herbacé abondant qui, à son tour, fournit une grande masse végétale chaque année. Plus celle-ci est importante, plus les feux de saison sèche se montrent agressifs contre les ligneux. Parmi les graminées, *Hyparrhenia rufa* et *diplandra* ainsi qu'*Andropogon gayanus* sur les meilleurs sols, figurent comme les espèces les plus caractéristiques. Ce sont de bonnes graminées fourragères. En fin de saison des pluies, si la charge de bétail reste faible, elles montent et une grande partie des feuilles devient inaccessible. Mais si la charge des pâturages se maintient trop forte pendant plusieurs années, ces graminées prennent un état prostré, puis elles finissent par disparaître au profit d'autres graminées moins riches et moins recherchées par le bétail.

Un couvert arbustif ou arboré plus dense colonise les sols à concrétions du plateau. Ainsi les boisements à *Daniellia oliveri* se localisent-ils de préférence en sommet d'interfluve avec un entablement cuirassé à faible profondeur. Ces deux facteurs se conjuguent pour limiter le développement du tapis herbacé. Les graminées comprennent surtout de fines *Hyparrhenia* (*filipendula, welwitschii*) et des *Loudetia* qui deviennent dominantes sur les sols les plus rocailleux. Leur valeur fourragère n'atteint pas celle des précédentes. Les possibilités de rétention en eau du sol étant plus limitées, la période végétative des graminées s'en trouve raccourcie. Ces pâturages sous couvert arboré fourni sont les premiers à s'assécher avec l'arrivée de la saison sèche, malgré la fraîcheur relative qui règne en sous-bois.

Dans les deux types de savanes se rencontrent quelques *Sporobolus pyramidalis*. Dédaignés par le bétail, ils tendent à devenir envahissants quand les grandes graminées ne se renouvellent plus normalement, par suite d'un pâturage intensif et prolongé. C'est souvent le cas autour des campements des grands éleveurs sédentarisés.

En saison sèche, le bétail complète ces graminées par l'utilisation du pâturage aérien des arbustes accessibles. Les arbustes aux feuilles les plus recherchées sont *Piliostigma thonningii* et *Hymenocardia acida*. Broutés de façon régulière par le bétail, ils présentent un aspect caractéristique avec leurs branches entièrement dénudées jusqu'à une certaine hauteur. D'autres espèces (*Daniellia oliveri, Lophira lanceolata*) ne répugnent pas au bétail mais leurs feuillages, trop hauts, se trouvent vite hors de sa portée. Il se contente alors de parcourir le sous-bois à la recherche des feuilles et des gousses qui viennent de tomber. Les animaux apprécient surtout les feuillages d'arbustes après le passage des feux de saison sèche qui provoquent aussitôt la sortie de jeunes feuilles tendres. Dès qu'elles vieillissent et durcissent, les animaux s'en détournent.

Un trait commun à toutes ces savanes tient à leur perte de valeur alimentaire en saison sèche alors qu'en saison pluvieuse elles se comportent, dans l'ensemble, comme de bons pâturages. Même avec l'appoint du pâturage aérien, le bétail ne subsiste alors qu'avec difficulté sur ses parcours d'hivernage. Une bonne partie du cheptel doit rechercher un complément vers d'autres pâturages non utilisés en saison des pluies.

Les pâturages de saison sèche

Les prairies alluviales le long des grands cours d'eau représentent l'essentiel des pâturages d'appoint sur lesquels le bétail de l'Adamaoua peut se reporter en saison sèche. Les berges les plus humides comportent des peuplements presque purs de *Pennisetum purpureum* (sissongo) qui, restant verts durant toute la saison sèche, attirent beaucoup les animaux. Sur les terrasses supérieures, se développent surtout de grandes *Hyparrhenia* qui restent vertes en début de saison sèche mais n'ont pas la même valeur alimentaire que le *sissongo*. Les prairies à *sissongo* ne couvrent malheureusement que des parties étroites des plaines alluviales, limitées à peu près au lit majeur des cours d'eau. Toutes les grandes vallées du plateau ne sont pas bordées de prairies à *sissongo* qui exige des sols riches et bien pourvus en eau. A une latitude plus méridionale, le *sissongo* occupe une grande place dans les savanes périforestières mais sur l'Adamaoua, il se réfugie en quelques sites favorables. D'autres zones marécageuses, comme les marais de la Vina, couvertes de grandes *Loudetia phragmitoïdes*, se révèlent bien moins intéressantes pour le bétail. Si elles concentrent de nombreux troupeaux en saison sèche, les prairies à *sissongo* ne peuvent satisfaire tout le cheptel du plateau. Les grands pâturages de décrue de la zone sahélienne n'ont donc pas leur équivalent aux environs du plateau de l'Adamaoua.

Le bétail exploite alors les savanes sous couvert arboré interdites en saison pluvieuse à cause de leur insalubrité, au nord du plateau mais surtout sur le revers méridional. Le principe consiste, non pas à pâturer les chaumes et vieilles feuilles issues de la dernière période végétative, mais à tirer parti des repousses suivant le passage des feux de brousse. Dans ces savanes péri-forestières à grand développement herbacé, les repousses de saison sèche, avec de meilleures conditions hydriques des sols, sont plus abondantes que sur le plateau et leur valeur nutritive est excellente. Pour une même graminée, comme *Hyparrhenia rufa*, la valeur alimentaire des repousses de saison sèche dépasse de moitié celle des tiges âgées. Les troupeaux se hâtent de brouter ces pousses tendres car, si les pluies ne viennent pas relayer les feux de brousse, elles durcissent et vieillissent très vite.

Dans l'ensemble, les pâturages de saison sèche de l'Adamaoua laissent à désirer, les meilleurs étant d'étendue restreinte. Même si la saison sèche ne dure que quatre mois, on a vu qu'elle s'avère rigoureuse. Il risque donc de se poser un problème d'alimentation pendant cette période difficile de l'année. On peut se demander s'il n'en est pas de même pour l'abreuvement du bétail.

L'ABREUVEMENT DU BÉTAIL

Si l'abreuvement du bétail demeure en zone sahélienne, malgré les progrès techniques du forage des puits, l'un des problèmes de l'élevage, ce n'est pas le cas sur l'Adamaoua. Même en saison sèche, la plupart des cours d'eau ne tarissent pas. Sur le socle, la densité de drainage est telle que la majorité des campements dispose d'un point d'eau dans un rayon de quelques kilomètres. C'est un point de passage du bétail à travers une galerie forestière : *regorde*. On l'appelle parfois aussi *regorde kombowal* parce que, tout près, se tient l'abreuvoir, un tronc d'arbre évidé en forme de pirogue, où l'on donne parfois le sel aux animaux.

Autrefois, alors que le commerce du sel ne s'était pas encore établi, les éleveurs utilisaient des sources natronées, *lahore*. Le bétail venait se remettre des épreuves endurées en saison sèche à ces sources natronées qui, liées aux phénomènes volcaniques, parsèment tout le plateau. Après quelques jours d'abreuvement, il repartait sur ses pâturages. L'utilisation des *lahore* était soumise à une réglementation. Les agents des chefs Foulbé y percevaient les impôts et taxes sur le bétail. Les *lahore* les plus célèbres étaient ceux de la Vina, de Falkoumré près de Tignère, de Galim, ceux de Tankouri près de Banyo. La composition chimique des eaux natronées diffère selon les sources. Les éleveurs ont vite repéré celles dont les eaux étaient les plus efficaces pour le bétail. Les chefs et les notables Foulbé tendaient à s'en réserver l'usage de façon exclusive ou prioritaire. D'autres petites sources, *mbaore*, étaient surtout utilisées par les autres éleveurs.

La mise en place du commerce du sel n'explique pas seul le déclin de la fréquentation des *lahore*. Croyant bien faire, l'administration française a voulu améliorer leur utilisation en les équipant d'abreuvoirs et de puits cimentés, de pompes à moteur ou à bras. Les pompes n'ont pas résisté longtemps au manque d'entretien. Presque tous les *lahore* aménagés tombent bientôt à l'abandon sauf celui de la Vina près de Ngaoundéré. Par contre, les sources laissées dans leur état d'autrefois, avec un coffrage de bois rudimentaire, continuent d'être utilisées par les éleveurs, par exemple au nord de Banyo. Le rôle des *lahore* de l'Adamaoua n'est plus que secondaire alors qu'il était essentiel pour les éleveurs au siècle dernier.

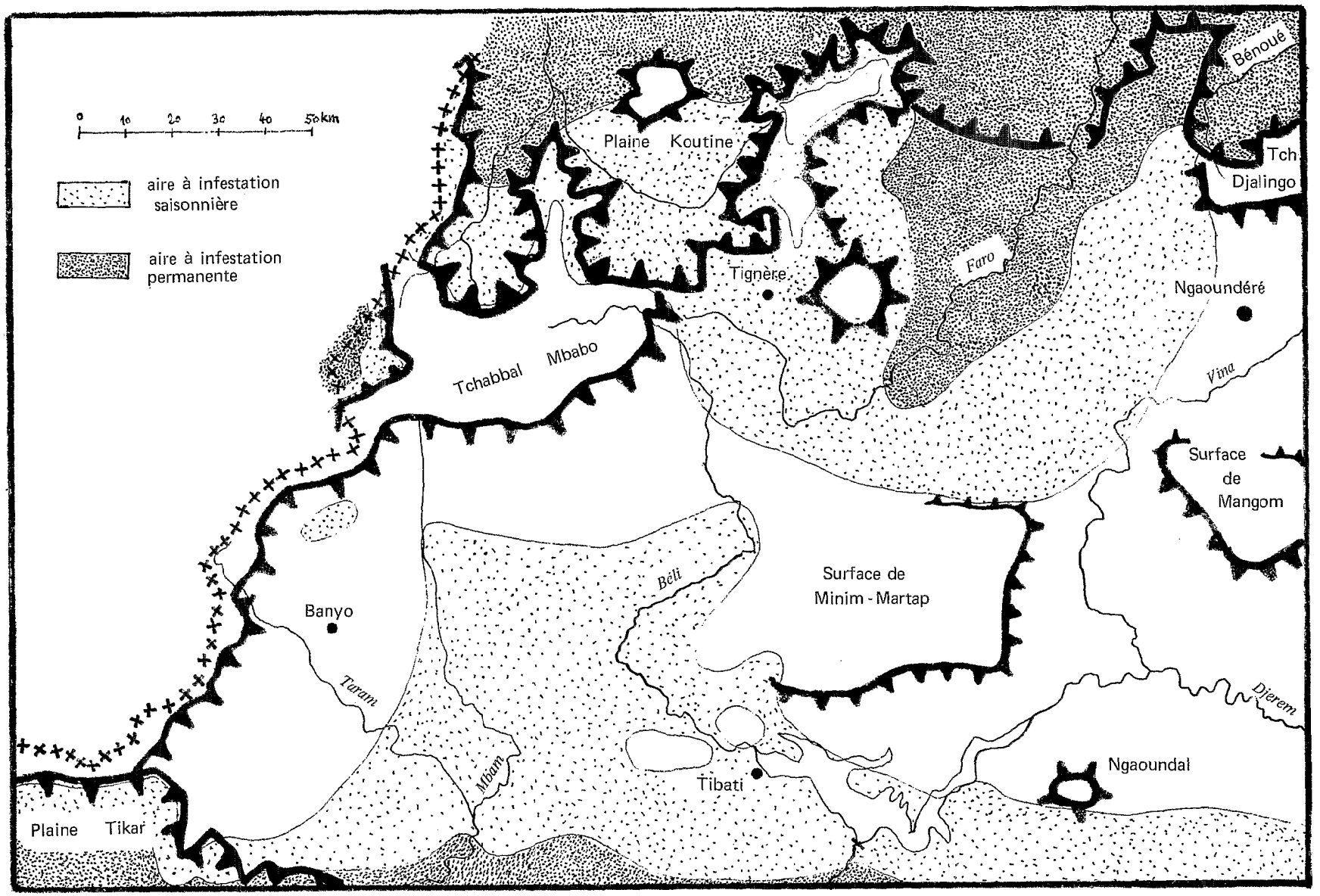

FIG. 4. — Les limites de l'aire à glossines autour de l'Adamaoua.

Le contexte pathogène

Autant qu'à la richesse des pâturages disponibles, les éleveurs d'autrefois étaient sensibles à la salubrité d'une zone d'élevage. De ce point de vue, l'Adamaoua faisait figure de bon pays pastoral par rapport aux basses terres voisines. Ce n'est plus aussi vrai depuis que des invasions de glossines affectent une grande partie du plateau.

Une région longtemps salubre

L'Adamaoua représente une zone d'élevage relativement récente en zone soudanienne. Les éleveurs ne l'ont occupé qu'après la conquête des Foulbé au début du XIX^e^ siècle. Très longtemps, la densité du bétail est restée faible. L'isolement des troupeaux, très éloignés les uns des autres, freinait la propagation des maladies contagieuses. Zone d'élevage récente, l'Adamaoua se trouve de plus isolé des plaines soudaniennes et sahéliennes par la Falaise qui a longtemps entravé les relations, donc la propagation des épizooties.

Ces deux facteurs expliquent que le plateau soit resté indemne des grandes épizooties bovines qui ravageaient le bassin de la Bénoué comme la zone sahélienne à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle : peste bovine, péripneumonie. Pour tous les éleveurs ruinés par les hécatombes de bétail au nord, il apparaissait comme le « bon pays » où les troupeaux prospèrent en bonne santé. Aussi, les courants migratoires, souvent individuels, ne se sont-ils guère interrompus en direction de l'Adamaoua. Chaque vague migratoire correspondait à une nouvelle flambée d'épizooties dans les plaines de la Bénoué et du Diamaré. Tous les éleveurs touchés venaient se réfugier sur le plateau.

A mesure que le plateau se « remplit », il ne se trouve plus tout à fait à l'écart des épizooties qui sévissent dans les zones d'élevage traditionnelles. Des foyers de peste bovine se déclarent, heureusement vite circonscrits. La péripneumonie tend à devenir enzootique sur la partie centrafricaine du plateau avec des foyers secondaires à l'est du plateau camerounais. Malgré tout, l'Adamaoua serait quand même plus salubre que les plaines soudaniennes en contrebas s'il n'était pas envahi par les glossines.

L'invasion du plateau par les glossines

On considère habituellement l'Adamaoua comme indemne de glossines, grâce à son altitude. Les glossines ne supportent que certaines conditions atmosphériques d'humidité et de température qui se trouvent réalisées dans le bassin de la Bénoué aussi bien que dans les savanes péri-forestières du revers du plateau. Mais l'altitude entraîne un abaissement des températures qui, à partir d'un seuil, deviennent incompatibles avec la survie et la reproduction des mouches tsé-tsé. C'est ainsi qu'on a longtemps pensé qu'elles ne pouvaient dépasser en altitude la limite des 1 000 m.

En fait, les glossines se montrent surtout sensibles aux climats locaux et à la nature du couvert arboré. Une densité minimum de couvert arboré leur est en effet nécessaire pour se reposer entre les vols, à l'ombre et à la fraîcheur du feuillage. De ce point de vue, on distingue les glossines de rivières qui, très sensibles à la sécheresse, s'écartent peu des galeries forestières, et les glossines de savanes qui peuvent se maintenir dans les savanes à couvert arboré discontinu. Les premières vivent surtout dans les galeries du revers sud du plateau tandis que les secondes se localisent dans le bassin de la Bénoué, au nord. Celles-ci sont beaucoup plus nuisibles car, se dispersant un peu partout, elles peuvent atteindre à tout moment le bétail au pâturage. Celles de rivières ne le piquent qu'à proximité des galeries, le plus souvent lorsqu'il vient s'abreuver. La piqûre des mouches n'est pas néfaste en elle-même, sauf lorsqu'elle transmet à l'hôte des trypanosomes responsables de la trypanosomiase bovine. Les glossines représentent donc un danger pour le bétail en tant que vecteurs de la maladie.

Plusieurs études en Afrique, notamment au Nigeria, ont montré comment les limites des aires à glossines ne restent pas stables mais varient sans cesse pour des raisons encore mal élucidées. Cette situation s'observe nettement dans le cas de l'Adamaoua. Au cours de ce siècle, dans un premier temps, une remontée des glossines à partir des savanes péri-forestières atteint le plateau au nord de Tibati, entre le Béli et le Mbam. A la progression des glossines, jusque vers 1955, succède une phase actuelle de recul, des éleveurs réoccupant maintenant des pâturages autrefois abandonnés. Depuis 1950, une autre extension de l'aire à glossines sur le plateau se produit cette fois, non pas sur le revers méridional, mais à partir de l'abrupt au nord. Elle s'étale toujours plus chaque année pour couvrir tout le bassin du Faro sur le plateau, buter contre les surfaces de Minim-Martap et Mangom, de même que vers les contreforts du Tchabbal Mbabo à l'ouest. Au centre du plateau, les glossines atteignent déjà la Vina et l'on se demande ce qui pourrait les empêcher d'envahir le bassin du Djérem (fig. 4).

La configuration des secteurs du plateau infestés est intéressante à noter. Chaque fois, il s'agit de niveaux relativement déprimés dans le relief en gradins de l'Adamaoua : bassins de Tibati et du Faro. Dans le cas du bassin de Tibati, la présence de larges galeries forestières a servi de voie de pénétration à la remontée des glossines de rivières. L'invasion des glossines au nord du plateau est plus difficile à comprendre. La Falaise, avec un abrupt de 500 m, entraîne une discontinuité entre le milieu du bassin de la Bénoué et celui du plateau. Pourtant, la vallée du Faro ouvre une échancrure dans cet abrupt. Les surfaces du plateau, de part et d'autre du Faro, portent des savanes arborées ou des forêts claires avec les mêmes espèces qu'en contrebas : *Isoberlinia doka, Monotes kerstingii, Afzelia africana,* alors qu'elles sont habituellement absentes du plateau. La rupture écologique entre le bassin de la Bénoué et le plateau se trouve donc amortie dans ce secteur. Or, c'est précisément là que s'est amorcée l'invasion du plateau par les glossines.

Encore reste-t-il à comprendre les raisons de cette extension brutale de l'aire à glossines sur des régions qui en étaient autrefois indemnes. Il faut probablement faire intervenir les facteurs qui conditionnent l'écologie de ces régions. Leur milieu, en effet, n'est pas stable. Il tend à évoluer à long terme par suite de l'empreinte prolongée de l'élevage. Les modifications du milieu, en particulier de la couverture végétale, pourraient ainsi, à partir d'un certain stade, s'accorder avec les exigences de vie des glossines. Mais, comme cette évolution écologique est un phénomène qui se déroule sur une longue période, il est difficile d'en avoir des preuves. Tout au plus, doit-on se contenter d'indices concordants (BOUTRAIS, 1974).

Les secteurs infestés couvrent de grandes superficies sur le plateau : 5 000 km^2 pour la première invasion aux environs de Tibati, 7 250 km^2 pour le moment au nord du plateau où la phase de progression n'est sans doute pas achevée. Le maintien des troupeaux en zone infestée n'est possible qu'avec des traitements répétés. En fait, la plupart des éleveurs préfèrent quitter les secteurs à forte infestation. Seuls apparaissent comme vraiment salubres, sur le plateau, les niveaux à 1 200-1 300 m et les hauts plateaux. Au cœur de la zone récemment infestée, les Tchabbal Mbana et Gandaba servent de refuge pour les troupeaux en saison des pluies avec leurs hautes surfaces ventées et dénudées de couvert arboré.

On est donc en présence d'une évolution qui remet en cause le postulat de la salubrité de l'Adamaoua pour l'élevage. Si l'on tient compte, en plus, de la rigueur de la saison sèche et de l'absence de pâturages de valeur à cette époque de l'année, on doit conclure que les conditions naturelles n'y sont pas aussi favorables à l'élevage qu'on l'affirme souvent. Naturellement, cette affirmation n'a pas de valeur absolue. Par rapport aux plaines du nord du Cameroun, les avantages de l'Adamaoua restent appréciables. Mais les qualités pastorales des hauts plateaux de Bamenda, à l'ouest, surpassent nettement celles de l'Adamaoua. On peut se demander si les conditions humaines ne contribuent pas plus que les données naturelles à faire de l'Adamaoua une région à « vocation » pastorale.

Les conditions humaines

L'élevage traditionnel en Afrique exige beaucoup d'espace. Il ne supporte qu'une faible densité de peuplement. Il entre directement en concurrence avec certaines formes d'occupation de l'espace qui engendrent de fortes concentrations humaines ou qui en résultent. Selon que le rapport de forces entre ces données antagonistes penche d'un côté ou de l'autre, les conditions humaines se montrent plus ou moins favorables à l'élevage. Sur l'Adamaoua, elles lui sont le plus souvent favorables.

UN PLATEAU FAIBLEMENT PEUPLÉ

Sur une carte de densités du Cameroun, l'Adamaoua s'intègre, avec le sud du bassin de la Bénoué et les savanes péri-forestières, dans un espace de faible peuplement compris entre les aires de fortes densités de la forêt au sud et de la zone sahélienne au nord.

Selon les unités administratives, la densité de population varie entre moins de 1 et près de 5 habitants/km^2 (ORSTOM, 1971, p. 42). En fait, cette échelle de variations ne correspond pas tout à fait à la réalité. L'étalement des chiffres de population, pour le calcul des densités, sur l'étendue d'une unité administrative, même au niveau du canton ou d'un secteur conventionnel, tend à uniformiser le peuplement, à en estomper les contrastes dans le cadre de grandes plages. D'une plage à l'autre se répètent les mêmes médiocres densités.

Des vallées du plateau présentent pourtant un peuplement soutenu qui dépasse 10 habitants/km^2. Des noyaux relativement peuplés en plaines Tikar et Koutine atteignent les mêmes densités. Inversement, si le peuple-

ment tend à se concentrer en quelques secteurs privilégiés sur le plateau, cela suppose que des espaces intermédiaires se trouvent encore moins peuplés que ne l'indiquent les chiffres de densité globale. De fait, de grandes superficies entre les vallées du plateau de Banyo ou les routes du bassin de Tibati restent vides d'habitants. Le cas est surtout frappant sur le revers méridional du plateau, en zone de savanes péri-forestières.

Ces densités de population tirées des recensements administratifs, incluent les populations d'éleveurs. Il faudrait les déduire pour avoir une idée du peuplement par les cultivateurs dont la pression sur la terre suscite souvent des conflits avec l'élevage en Afrique tropicale. Si l'on fait ce calcul, on se rend déjà compte que ces deux types d'occupation n'entrent guère en compétition sur l'Adamaoua. Les vallées peuplées des contreforts du Tchabbal Mbabo comme celles du plateau de Banyo comprennent autant de Foulbé villageois que de groupes autochtones se comportant comme des agriculteurs purs. Les Foulbé s'adonnent à la fois à l'élevage et aux cultures. La plupart ne tiennent pas à sacrifier leurs troupeaux pour quelques champs vivriers.

Seuls quelques cas d'une occupation relativement plus dense des cultivateurs peuvent occasionner des antagonismes avec les éleveurs. Citons les gros villages Baya dans le bassin du Djérem. Les autres noyaux de peuplement notable d'agriculteurs se localisent de part et d'autre du plateau, en plaines Tikar et Koutine. Le bétail ne les parcourt qu'en transhumance de saison sèche. La concurrence spatiale n'y est, tout au plus, que saisonnière.

La faiblesse du peuplement du plateau joue donc, de façon incontestable, en faveur de l'élevage. Toutefois, cet avantage se retourne contre les éleveurs en dessous d'un seuil de peuplement. Les éleveurs ne peuvent subsister en pays complètement vide d'habitants. Ils dépendent de façon plus ou moins étroite des cultivateurs pour leur alimentation. C'est un peu le cas des Foulbé villageois qui ne peuvent vivre des seuls produits de leurs troupeaux et de leurs petites cultures. Quant aux Mbororo les plus nomades, ils tiennent le plus souvent à s'installer près de quelque village de cultivateurs où les femmes vont vendre le lait contre des denrées.

Si les éleveurs acceptent de vivre quelques mois en saison sèche dans les savanes désertes de la zone péri-forestière, ils ne voudraient pas, toutes choses égales par ailleurs, y séjourner la plus grande partie de l'année. La plupart des Foulbé villageois y délèguent des jeunes ou des bergers et restent au village. Les Mbororo se sont installés les premiers sur le Tchabbal Mbabo parce qu'il n'y avait pas de cultivateurs sur ces hauteurs. Malgré leurs grandes qualités pastorales, les Foulbé n'ont accepté de s'y fixer qu'une fois contraints de cultiver par eux-mêmes. Autrefois, ils ne s'éloignaient pas des *rumnde*, villages de leurs serviteurs agricoles.

Les formes de dépendance économique des éleveurs par rapport aux cultivateurs, imposent l'insertion de l'élevage dans une « fourchette » de densités de peuplement, ni trop fortes, ni trop faibles. D'après les situations les plus harmonieuses observées entre éleveurs et cultivateurs sur le plateau, l'écart de cette fourchette va de 2 à 5 habitants/km^2. Mais les relations entre ces deux catégories de populations ne dépendent pas uniquement des pressions démographiques. Elles s'intègrent dans tout un réseau d'interactions qu'il convient d'analyser de plus près.

Les rapports éleveurs-agriculteurs (planches I et II)

Des études ont souligné l'antagonisme entre l'agriculture et l'élevage sur le plateau de l'Adamaoua (Hurault, 1964). Peut-être convient-il de nuancer cette opposition systématique. On insiste souvent sur les servitudes qu'impose aux cultivateurs la coexistence avec les éleveurs sans mentionner les contraintes jouant en sens inverse. Enfin, l'association entre ces deux types d'activités prend souvent des formes multiples.

Les conséquences de l'élevage sur les activités agricoles

On ne peut nier que la présence de troupeaux de plus en plus nombreux sur le plateau, depuis le siècle dernier, ait entraîné ou accéléré des changements dans les systèmes agricoles ou les plantes cultivées par les paysans. Des systèmes culturaux, difficilement conciliables avec l'élevage traditionnel, ont fait place à d'autres, mettant en œuvre des techniques moins élaborées mais adaptées au voisinage des troupeaux. De même, des plantes dont le calendrier agricole ne s'accorde pas aux activités pastorales, tendent à disparaître au profit d'autres qui s'harmonisent mieux aux deux formes d'activités.

L'exemple le plus saisissant de destruction d'un système agricole par l'élevage concerne la technique d'assolement des champs par une légumineuse, le *yom* (*Tephrosia vogelii*). Cette technique était utilisée par les cultivateurs à l'ouest du plateau (Wawa, Niam-Niam, Mambila). Elle est encore pratiquée sur le haut plateau Mambila et vers les hauts plateaux de Bamenda. Semé parmi les cultures puis laissé seul sur le champ après leur récolte, *Tephrosia* atteint la seconde année la taille d'un arbuste. Les cultivateurs la coupent alors et remettent la parcelle en culture

pour une ou deux années. La chute des feuilles enrichit le sol en matière organique. De plus, comme toute légumineuse, elle augmente le taux d'azote dans le sol, ce qui se répercute l'année suivante par de meilleurs rendements en céréales. C'est donc une technique remarquable de maintien de fertilité du sol et, par le raccourcissement des jachères, de stabilisation des terroirs.

La permanence des champs cultivés grâce à cette technique n'allait pourtant pas de pair sur Banyo avec un cloisonnement du terroir par des haies ou clôtures comme sur le plateau Bamiléké. Avec l'arrivée des Foulbé et l'accroissement considérable de leur cheptel au XIX^{e} siècle, le système de la jachère plantée tombe progressivement en décadence. Le bétail apprécie beaucoup les feuilles de *yom*, surtout en saison sèche, car elles restent vertes. Rien ne l'empêche de pénétrer sur les jachères. Il parcourt les parcelles après les récoltes et broute ce pâturage aérien, jusqu'à provoquer la mort de l'arbuste. Au mieux, le *yom* ne reste plus qu'une année à peine sur le champ au lieu des deux années d'autrefois. L'effet d'enrichissement du sol en azote est enrayé sans être compensé par les déjections laissées par le bétail. La culture permanente ne devient plus possible. Après plusieurs années de culture, même les sols alluviaux fertiles finissent par s'épuiser et nécessiter un abandon à de longues jachères de reconstitution (1).

L'élevage porte donc la responsabilité évidente de la dégradation d'une technique de fertilisation des champs mise au point par de vieilles civilisations agraires. Pourtant, la riposte était facile à trouver : l'établissement de haies de protection autour des champs, puisque chaque cultivateur restait attaché toute sa vie aux mêmes parcelles. Le système du *yom* subsiste sur le haut plateau Mambila alors que la densité du bétail y dépasse celle du plateau. Là, toutes les terres cultivées en fond de vallons sont entourées de haies protectrices. Les pâturages se limitent aux dos d'interfluve.

L'absence de parade des cultivateurs sur le plateau de Banyo pour assurer le maintien de leur système de culture traditionnel, tient sans doute à leur état d'asservissement ou de dépendance à l'égard des Foulbé. Ceux-ci ne supportent pas facilement que des cultivateurs interdisent aux troupeaux de pénétrer sur des jachères. Les chefs Foulbé savaient autrefois le faire comprendre aux cultivateurs qui ne pouvaient que s'incliner. Pourtant, les rapports de domination des éleveurs sur les cultivateurs, l'effritement de la cohésion sociale qui en découle chez de vieilles sociétés autochtones, n'expliquent pas seuls l'abandon d'une technique si vitale.

En fait, l'abandon du système du *yom* sur le plateau de Banyo, peut-être amorcé depuis longtemps, se précipite ces dernières décennies, alors que les troupeaux le parcourent depuis plus d'un siècle. Ceci vient surtout de l'acquisition de bétail par les cultivateurs eux-mêmes. En effet, en saison sèche, la plupart des troupeaux des Foulbé transhument vers la vallée du Mbam alors que ceux des cultivateurs restent aux environs de leurs villages. Comme ils souffrent alors du manque de pâturage, les cultivateurs sont les premiers à laisser leurs animaux pénétrer sur les jachères plantées de *yom*. L'altération ou l'abandon du système du *yom* découle moins d'une situation imposée par les éleveurs que de l'adoption de l'élevage par les cultivateurs depuis une ou deux décennies. Le bétail devenant le meilleur gage de richesse dans la région, les cultivateurs se constituent des troupeaux de plus en plus nombreux mais aux dépens de leur système de culture traditionnel.

Parmi les plantes cultivées sur le plateau, le mil est, avec le manioc, celle qui souffre le plus de la présence du bétail. Depuis les débuts de ce siècle, les étendues couvertes en mil se restreignent de façon inexorable sur l'Adamaoua. Les champs de mil ne se maintiennent plus que sur le plateau de Ngaoundéré et aux environs de Tignère. Ailleurs, on n'en parle plus qu'à l'état de souvenir. Sur le plateau de Banyo, on n'en trouve plus qu'en un seul village alors qu'autrefois, il constituait la base de l'alimentation des Bouté, Wawa, Kondja. Partout, le maïs tend à le remplacer.

Quand on demande aux cultivateurs les raisons de leur détachement à l'égard d'une plante qui occupait une place si importante dans l'alimentation, les cérémonies religieuses et les relations sociales (bière de mil), ils invoquent toujours les dégâts causés par le bétail. Le mil se comporte sur le plateau comme une plante à cycle végétal long. Semé en juin, il n'est récolté qu'en janvier-février. Il reste donc sur le champ 7-8 mois, alors que le maïs est moissonné après 4 mois en moyenne. Le mil se trouve encore sur pied au milieu de la saison sèche, quand le bétail commence à souffrir du manque de fourrage. Il devient alors difficile de l'écarter des champs de mil. Les cultivateurs se trouvent placés devant une alternative. Ils pratiquent des semis tardifs de mil en milieu de saison des pluies,

---

(1) Ces longues jachères entraînent à leur tour le déplacement des cultivateurs alors que le système antérieur permettait une complète stabilité des villages de cultivateurs. « La raison profonde du semi-nomadisme des populations (de cultivateurs) est l'opposition fondamentale entre agriculture et élevage, empêchant la constitution de terroirs stables » ; HURAULT (J.), 1964.

mais, une fois la saison sèche établie, le bétail a de grandes chances d'entrer dans les champs. S'ils avançaient les semis en début de saison des pluies, le mil ne mûrirait pas à cause des pluies et d'une humidité encore trop forte sur le plateau lorsque les panicules arriveraient à maturité (1).

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs surviennent plus souvent en plaine Koutine qu'en plaine Tikar à l'occasion de la transhumance des troupeaux en saison sèche. Les Koutine restent attachés à la culture du mil tandis que les Tikar l'ont abandonnée depuis longtemps pour celle du maïs. A cette latitude, le mil figure comme l'exemple d'une culture au calendrier agricole difficile à concilier avec la présence du bétail. Ajoutons que les champs de maïs se concentrent dans les fonds alluviaux de vallées alors que ceux de mil se répartissent dans l'Adamaoua sur les dos d'interfluves, d'où il est plus difficile d'écarter le bétail.

Pourtant, les Foulbé du plateau de Ngaoundéré continuent à cultiver de grandes parcelles de mil, sans négliger pour autant l'élevage. Tant que le mil couvre les champs près des habitations, le bétail est tenu à l'écart des villages. Après la récolte, on amène une partie du bétail sur les chaumes pour enrichir le sol. Dans ce cas, les deux activités n'entrent pas en compétition grâce à un éloignement limité des animaux en saison des pluies. De plus, beaucoup de villages du plateau de Ngaoundéré sont entourés de clôtures fermées au bétail à cette époque de l'année.

La présence du bétail ne peut rendre compte, à elle seule, de la disparition du mil sur l'Adamaoua. Le mil est une culture qui exige beaucoup de travaux : au moins deux sarclages et une longue surveillance quotidienne contre les singes et les oiseaux en fin de saison. Or, plus les champs de mil se dispersent et s'isolent, plus les dégâts se multiplient. C'est une culture qui, par ses contraintes, trouve mieux sa place en zone rurale densément peuplée où la main-d'œuvre ne fait pas défaut que sur le plateau de l'Adamaoua au faible peuplement. La disparition du mil n'est pas sans rapport avec le dépeuplement du plateau depuis le début de ce siècle. On a écrit que la culture du mil représentait un test du degré de cohésion sociale conservé par les autochtones de la région (HURAULT, 1964). On peut dire, tout aussi bien, qu'elle joue un rôle d'indicateur de l'évolution du peuplement sur le plateau.

Beaucoup plus encore que la culture du mil, celle du manioc est difficilement compatible avec l'élevage. Comme le manioc reste deux ou trois ans sur pied dans le même champ avec ses feuilles vertes en saison sèche, il multiplie les occasions de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Or il représente depuis longtemps la culture de base des Baya. Tant que les éleveurs se maintiennent à l'écart de leurs villages et que les troupeaux demeurent peu nombreux, les relations ne s'enveniment pas trop. C'était autrefois le cas avec les éleveurs Mbororo dans le bassin du Djérem. Avec l'invasion d'une grande partie du plateau par les glossines, de nombreux Foulbé villageois se déplacent et viennent s'installer à proximité des villages Baya. Une partie de leur bétail ne transhume pas et déambule sans aucune garde aux environs des villages où elle ne manque pas d'être attirée par les plants de manioc. Dès lors, tous les éléments d'une situation conflictuelle se trouvent réunis.

Contrairement au mil, le manioc progresse pourtant sur l'Adamaoua, à partir du revers sud du plateau vers le nord. La présence du bétail freine sans doute cette progression qui, autrement, serait encore plus évidente. Des Foulbé villageois situés en zone atteinte par les glossines se reconvertissent du mil au manioc. L'une des raisons tient à la disparition du bétail qui, autrefois, maintenait de bons rendements en mil par ses déjections sur les aires de stationnement. Le manioc, par contre, se contente de sols maigres et ne souffre plus des dégâts occasionnés par les animaux.

Face à ces plantes qui entraînent des conflits avec les éleveurs, le maïs figure comme la seule culture s'accommodant à peu près de la présence du bétail. Son principal avantage réside dans une courte période végétative. La récolte en est achevée longtemps avant l'arrivée de la saison sèche, période habituelle de dispersion des troupeaux et de conflits avec les cultivateurs. Les sols fertiles, humides sans être gorgés d'eau, comme les sols alluviaux, conviennent parfaitement à cette culture. Les champs de maïs se rassemblent donc dans les fonds de vallées qui accidentent le plateau. Cette disposition facilite la surveillance contre les incursions du bétail.

---

(1) Sur tout l'Adamaoua, les mils à cycle court sont inconnus. Plus on passe du nord au sud, du Diamaré au bassin de la Bénoué et au plateau de l'Adamaoua, plus le cycle des mils s'allonge avec la saison des pluies. On pourrait supposer que des mils à cycle court s'adapteraient mieux à la présence du bétail. Pourtant, ce n'est pas certain. A cette latitude, les mils exigent l'ensoleillement de la saison sèche en fin de maturité pour que les panicules ne pourrissent pas. Les mils à cycle court ne pourraient donc y être semés qu'en fin de saison des pluies. Ils seraient sur pied dans les champs en début de saison sèche, au moment où les troupeaux commencent à subir les effets de l'appauvrissement de leurs pâturages d'hivernage. Contrairement à la zone sahélienne, les mils à cycle court n'atténueraient pas, sur l'Adamaoua, les risques de conflits entre cultivateurs de mil et éleveurs.

Pl. I. — Plateau de l'Adamaoua
Agriculture et élevage.

— Coupe de la légumineuse « yom » avant la mise en culture d'une jachère près de Banyo.

— Dégradation de la même légumineuse par un troupeau (Mayo Vodéo).

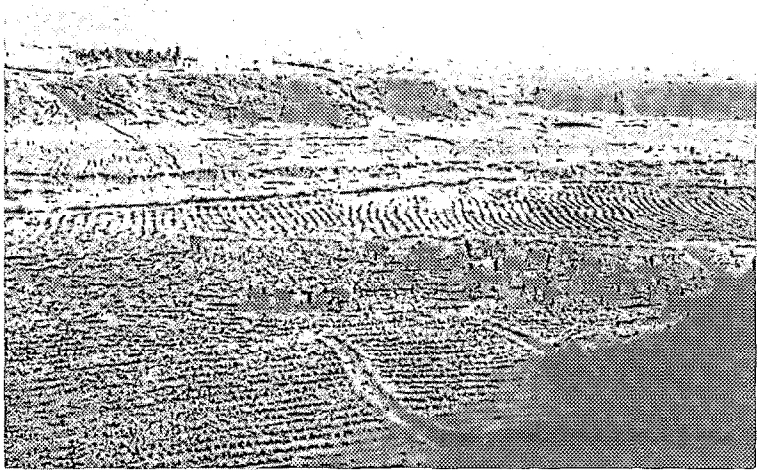

— Un petit troupeau appartenant à des cultivateurs Wawa stationne sur des chaumes de maïs pour les fumer.

PL. II. — Plateau de l'Adamaoua
Agriculture et élevage (*suite*).

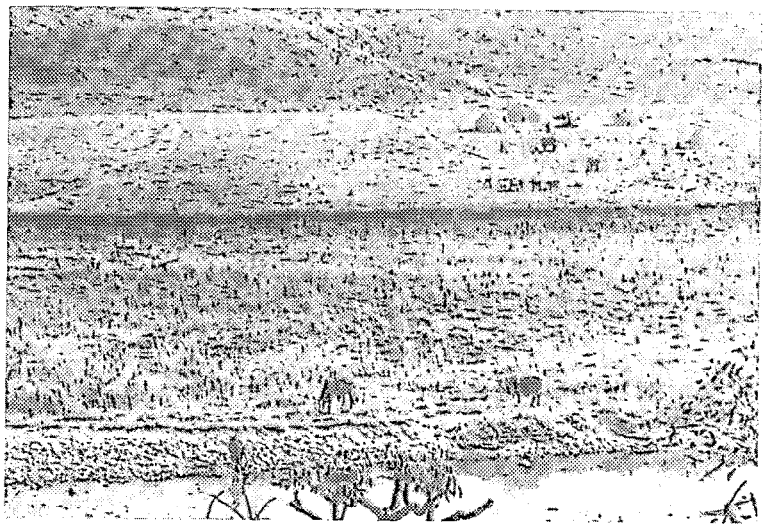

— Des éleveurs Mbororo campent sur les chaumes d'un champ de maïs à la demande du cultivateur (haute vallée du Mayo Gandoua).

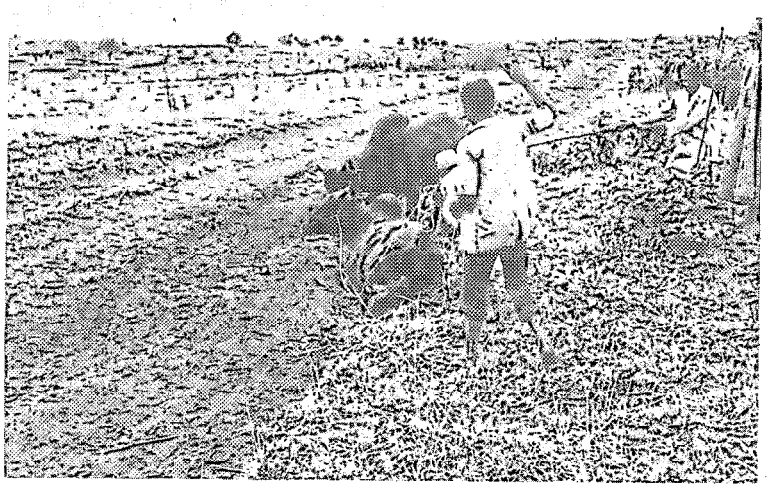

— Le dressage mouvementé des bœufs avant les travaux agricoles chez les Foulbé près de Ngaoundéré.

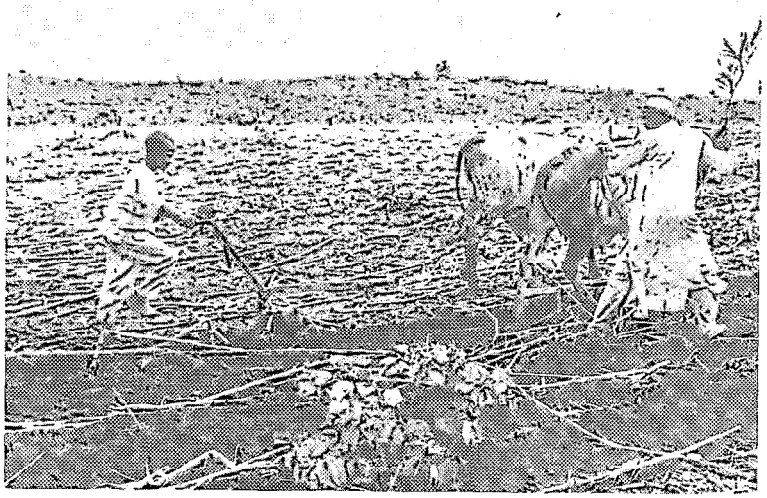

— Labour attelé de chaumes de mil chez les mêmes Foulbé à la fois éleveurs et cultivateurs.

En zone de transhumance, l'arrivée des troupeaux soulève moins de chicanes avec les cultivateurs de maïs qu'avec ceux de mil. Toutefois, elle n'est pas trop souhaitée pour autant. Le parcours des chaumes de maïs par le bétail empêche les cultivateurs de lui associer haricots, manioc, voire macabo, selon leurs techniques de culture habituelles. Les troupeaux recherchent surtout en saison sèche les prairies à *sissongo* le long des rivières, les mêmes qu'utilisent les cultivateurs pour le maïs. Si les bovins ont brouté, cassé et écrasé les grandes tiges de *sissongo*, les cultivateurs ne disposent plus de la masse végétale qui fertilisait le sol et leur assurait de bons rendements en maïs. D'autre part, avec le passage incessant des troupeaux sur les rives, les sols alluviaux se tassent par suite du piétinement et deviennent moins faciles à cultiver.

La transhumance de saison sèche sur le pourtour du plateau se prolonge souvent après l'arrivée des premières pluies. Les éleveurs cherchent à rester le plus longtemps possible sur ces pâturages, de façon à laisser le temps à ceux du plateau de se reconstituer avant leur retour. Mais les cultivateurs de maïs ont l'habitude d'effectuer des semailles précoces, dès les premières pluies. En plaine Tikar, les pousses de maïs atteignent déjà plusieurs centimètres et pourtant, les troupeaux ne sont pas encore remontés. Les cultivateurs ne veulent pas retarder les semis, arguant que les rendements s'en ressentent beaucoup. Peut-être sont-ils aussi poussés à ces semis précoces pour raccourcir la période difficile de soudure alimentaire. En tout cas, cette époque de l'année voit surgir des tensions entre cultivateurs de maïs et éleveurs en transhumance. La complémentarité maïs-élevage n'est donc pas parfaite. Mais il est certain que sur le plateau, la présence de bétail encourage aussi bien les cultivateurs purs que les Foulbé villageois, à préférer cette culture à toute autre.

Les dangers des cultures pour l'élevage

Les conflits agriculteurs-éleveurs ne se terminent pas toujours à l'avantage des derniers, même sur l'Adamaoua. Sans doute disposent-ils de nombreux moyens pour éluder les accusations des cultivateurs : la fuite, la dénégation, le rejet de responsabilité sur un tiers, le recours au tribunal coutumier avec ses longueurs, les pots-de-vin. Malgré cela, ils n'échappent pas toujours aux amendes, surtout lorsqu'elles sont infligées par l'autorité traditionnelle, le *laamiido* ou ses représentants. Il semble qu'autrefois, les plaintes des agriculteurs auprès du *laamiido* ne restaient pas lettre-morte, surtout quand elles concernaient les nomades Mbororo.

Même aujourd'hui, les Mbororo redoutent les conflits avec les cultivateurs. Ils ne pourraient payer une amende éventuelle que par la vente d'une bête, perspective toujours pénible pour ces éleveurs si attachés à leurs animaux. Quant aux Foulbé, bénéficiant de bonnes relations dans l'entourage des chefs, ils se soucient moins des dégâts que leurs troupeaux pourraient provoquer aux cultures.

Dans l'ensemble, les éleveurs évitent de fréquenter les secteurs les plus cultivés avant les récoltes. C'est le cas, par exemple, du centre de la plaine Koutine (Gadjiwan-Mayo Baléo) couvert de champs de mil. Les troupeaux en transhumance dans la plaine à partir des hauteurs voisines (Tchabbal Gandaba, Mbana, Mbabo) parcourent en novembre et décembre les prairies à *sissongo* des vallées au pied de la Falaise avant de s'engager plus loin. En janvier, après la récolte du mil, ils se dispersent sur les chaumes de tous les terroirs au centre de la plaine. En décembre, on a rencontré des éleveurs qui s'étaient repliés au pied de la Falaise après une première tentative plus en aval. A ce moment-là, les champs n'étant pas encore récoltés, ils avaient dû refaire en sens inverse une partie de leur trajet.

En dehors des risques de conflits avec les agriculteurs suscités par les dégâts des animaux, les éleveurs évitent de fréquenter les secteurs cultivés sur le revers méridional du plateau à cause du danger d'empoisonnement de leur bétail. Les galeries en zone péri-forestière comprennent une espèce d'arbre toxique, *Spondianthus preussii*. Si les feuilles se trouvent hors de portée du bétail en formation forestière, elles deviennent accessibles sur les recrûs des jachères qui succèdent à un déboisement et une brève mise en culture.

Le danger pour le bétail varie donc avec l'importance du défrichement des galeries forestières par les cultivateurs. Or, les techniques de culture du maïs par les Baya recourent de façon systématique à ces abattages. Les « boyaux » de galeries forestières sont tronçonnés par les coupes successives, les cultures se déplaçant d'un secteur de forêt à l'autre. Aussi bien au sud de Tibati que vers Bagodo, les éleveurs redoutent beaucoup que leur bétail pénètre dans les jachères de maïs situées dans les fonds de vallons ainsi déboisés. Ils estiment qu'il faut attendre au moins dix ans de jachère avant que les animaux puissent y entrer sans danger. La transhumance vers ces savanes sillonnées de galeries forestières impose à l'éleveur de ne pas quitter son troupeau du matin au soir.

Naturellement, voilà une conséquence de leurs systèmes de culture dont les Baya se soucient fort peu. Mais elle contraint les éleveurs à une double vigilance : contre la divagation des troupeaux dans les champs et vers les coupes de galeries forestières.

Les formes d'association éleveurs-cultivateurs

Le pacage du bétail sur les chaumes et les jachères représente une première forme d'association entre éleveurs et cultivateurs. Il peut être libre et spontané comme en plaine Koutine ou donner lieu à des contrats de fumure comme sur le plateau de Banyo.

En plaine Koutine, les troupeaux parcourent librement les chaumes de mil après les récoltes. Ils cherchent les jeunes pousses vertes qui démarrent en saison sèche au pied de chaque tige de mil et aux nœuds, à l'aisselle des feuilles. Le maïs ne présente pas ces repousses vertes de saison sèche. Aussi le bétail est-il moins attiré par les anciens champs de maïs. Pour qu'il engraisse quand même les parcelles cultivées en maïs sur les plaines alluviales de Banyo, il existe des contrats de fumure entre éleveurs et cultivateurs.

Voici quelques exemples. Un cultivateur Wawa près de Mbassewa demande à un berger Peul de venir camper sur son champ pendant dix jours. Il le nourrit et lui donne 400 F au terme de cette période. Pour fumer un grand champ en faisant déplacer l'aire de stationnement du bétail, un cultivateur peut aller jusqu'à payer 2 à 3 000 F. Même s'il a placé quelques-unes de ses vaches chez un Peul, le cultivateur doit le nourrir pour qu'il vienne s'installer sur son champ. Le troupeau y passe seulement la nuit. De jour, il parcourt la brousse des environs.

Des cultivateurs Wawa qui possèdent chacun quelques têtes de bétail, les rassemblent sous la garde d'un jeune de la même ethnie. Le petit troupeau séjourne sur les parcelles de chaque cultivateur associé, l'un après l'autre. Quand un non-associé désire bénéficier des services du troupeau collectif de ses voisins, il doit payer 25 F par jour si le troupeau est assez important. Il s'arrange pour cela avec le berger, dont il doit assurer la nourriture. C'est l'exemple original d'un élevage paysan, « caisse d'épargne » des cultivateurs, utilisé surtout pour la fumure des champs de maïs. On a déjà vu la contrepartie de cet élevage : la ruine du système de fertilisation par la légumineuse traditionnelle.

La plupart des villages des Foulbé du plateau sont d'anciens *rumnde* où ceux-ci vivaient près de leurs serviteurs agricoles. L'association éleveurs-agriculteurs représentait autrefois l'aspect économique de la communauté Foulbé-serviteurs, base de l'ancienne organisation de la société de l'Adamaoua. Les serviteurs contribuaient à garder et soigner le troupeau de leur maître. Inversement, ils en profitaient par la fumure des champs et les distributions de viande lors des abattages pour les fêtes.

Même avec les descendants libres des serviteurs, existent des liens marqués par des services réciproques, en particulier la fumure des champs. Que le bétail et les éleveurs viennent à se déplacer et les descendants des serviteurs tendent à abandonner, eux aussi, le village. Le plus bel exemple est fourni par le village de Laoukobong à l'ouest de Ngaoundéré. Ce village comptait plus de 400 habitants en 1963 et à peine une centaine en 1969. Les Foulbé éleveurs ont fui l'invasion de leurs pâturages par les glossines. Les cultivateurs, descendants d'anciens serviteurs, sont partis à leur tour, sur un nouveau site, en plaine alluviale. L'ancien village se trouvait en dos d'interfluve mais l'appoint de fumier y entretenait la fertilité des champs. L'arrêt brutal de la « symbiose » entre éleveurs et cultivateurs a contraint ces derniers à se déplacer. Pourtant, l'ancien village disposait d'un puits cimenté et de belles plantations de conifères offertes par l'administration. Tout cela n'a pas suffi à retenir les cultivateurs.

La plupart des Foulbé villageois se comportent à la fois comme des éleveurs et des cultivateurs. En saison sèche, une partie du troupeau séjourne près du village, produisant du fumier. En saison des pluies, il se tient éloigné des cultures, protégées par une clôture. Certains Foulbé, ruinés par la trypanosomiase bovine sur le plateau, se convertissent en purs agriculteurs, subissant ainsi une évolution inverse de celle des Wawa.

Les Foulbé du plateau de Ngaoundéré réussissent depuis quelques années à intégrer élevage et agriculture par le biais de la culture attelée. Dans beaucoup de villages au nord de Ngaoundéré, il n'est pas rare de voir un Peul derrière sa charrue en début de saison des pluies. Chez ces éleveurs sédentarisés, l'introduction de la culture attelée remporte beaucoup de succès. Comme ils prélèvent les bœufs de labour sur leurs troupeaux, la culture attelée paraît s'y heurter à moins d'obstacles techniques que chez des agriculteurs purs qui ne savent pas entretenir les animaux de trait. Les bœufs subissent chaque année un apprentissage, parfois mouvementé, puis rejoignent le troupeau après les labours. La raréfaction de la main-d'œuvre agricole, d'abord servile, puis même salariée, contribue beaucoup pour inciter les Foulbé à faire travailler leurs animaux.

Les multiples échanges commerciaux entre éleveurs et cultivateurs illustrent une autre forme d'association plus habituelle sur le plateau. Elle s'exprime de façon évidente lors des marchés locaux hebdomadaires. Les marchés les plus animés correspondent aux zones d'élevage, en particulier à celles des Mbororo. Comme ceux-ci partent tous en transhumance de saison sèche, les marchés passent par des périodes successives d'animation et de

morte saison. On peut citer comme exemples ceux de Béka-Baya en zone d'hivernage, d'Alarba et Medjamba en zone de transhumance, aux environs de Tibati. Des marchés, autrefois très actifs, tombent en décadence parce qu'ils se trouvent en zone contaminée de glossines, donc abandonnée par les éleveurs, par exemple ; Gassanguel au sud de Tignère.

Des cultivateurs en viennent à quitter la zone contaminée du plateau, à la suite des éleveurs, non pas à cause de l'absence de fumure aux champs, mais par suite du manque de débouchés pour leurs produits agricoles. Autrefois, voisins des Foulbé, ils leur vendaient manioc, maïs et miel dont la collecte assure une bonne partie des revenus monétaires sur le plateau. Une fois les éleveurs partis pour échapper au danger de trypanosomiase, les cultivateurs se retrouvent seuls, isolés en brousse. Avec le départ des troupeaux, les herbes grandissent, parcourues par des bandes de cynocéphales qui abîment les champs. Après quelques années, les cultivateurs décident, à leur tour, de se déplacer vers des zones d'élevage ou le long d'une route où ils peuvent écouler leurs produits. On a même vu le cas d'un groupe de cultivateurs Baya migrer du sud de Tibati, où ils souffraient de l'absence de marché, vers Minim, près d'éleveurs, pour pouvoir vendre leurs produits agricoles. Ils y restèrent quinze années, puis le secteur devenant malsain pour les éleveurs, les cultivateurs les suivirent par un nouveau déplacement vers Danfili, à l'est de Tibati.

Ces déplacements parallèles d'éleveurs et de cultivateurs vérifient *a posteriori* l'efficacité de la complémentarité de leurs économies domestiques qui les pousse à coexister. Des liens réciproques se sont progressivement substitués aux rapports de dépendance qui unissaient autrefois les Foulbé à leurs serviteurs. Ils expliquent souvent que, malgré leur émancipation, les anciens serviteurs ou leurs descendants tiennent à vivre côte à côte avec leurs « patrons ». La nécessité de se procurer du numéraire, ne serait-ce que pour payer l'impôt, engage les cultivateurs à vivre en « symbiose » avec quelques éleveurs qu'ils ravitaillent.

Les rapports entre éleveurs

Foulbé villageois et Mbororo nomades ou semi-nomades représentent les deux principaux groupes d'éleveurs sur l'Adamaoua. Ils font partie de la même souche ethnique peule. Les deux groupes se sont progressivement dissociés selon leurs modes de vie au nord du Nigeria actuel, dans les pays Haoussa à partir du XVIII^e^ siècle. Les uns se sédentarisaient de plus en plus alors que les autres continuaient à nomadiser en brousse avec leur bétail. La révolte peule au début du XIX^e^ siècle et la guerre sainte qui l'a suivie, affirmèrent ces oppositions. Les Foulbé sédentarisés prirent une part active dans les conquêtes alors que, sauf exceptions, les nomades se tenaient à l'écart des combats. Depuis cette époque décisive, les Foulbé considèrent les Mbororo avec un mépris affiché tandis qu'eux-mêmes adoptent progressivement le mode de vie citadin de leurs vaincus Haoussa. *Be konay* : ils n'ont pas fait la guerre, disent-ils en parlant des Mbororo, allusion aux expéditions glorieuses menées par les Foulbé, propagateurs de la Foi, contre les païens, jusqu'au sud de l'Adamaoua.

Les relations entre les deux groupes d'éleveurs empruntent souvent des termes de railleries et de mépris réciproques. Les Mbororo appellent les Foulbé : *Huya'en*. D'après TAYLOR (1932), cette appellation dériverait du terme utilisé en dialecte Mbororo pour désigner la maison : *huyaaru*. D'après d'autres informateurs, elle proviendrait d'un terme dialectal appliqué aux chiens, parce que les sédentarisés, comme les chiens, restent attachés à une maison. Les Foulbé appellent, de leur côté, « Mbororo » les nomades depuis l'époque de leur coexistence aux environs de Kano, d'après le nom d'un oiseau migrateur saisonnier dans la région (sous-entendu : ils vont et ils viennent comme ces oiseaux ; ils ne restent pas en place).

En ce qui concerne l'élevage, les deux groupes entretiennent des rapports souvent tendus. Ils ne séjournent jamais sur les mêmes pâturages. Les Foulbé accusent le bétail des Mbororo de propager des maladies contagieuses et de dégrader leurs pâturages. Ils ont toujours demandé à l'administration d'interdire aux Mbororo de s'installer près d'eux. Ils ont fini par obtenir satisfaction sur ce point. L'administration française assigna d'abord aux Mbororo certaines limites puis, cela s'avérant un échec, leur interdit l'arrondissement de Ngaoundéré (1). Depuis quelques années, la presque totalité de l'Adamaoua est interdite d'accès aux nouveaux venus Mbororo, aussi bien à partir du Nigeria que du pays Bamoun. Seul, l'arrondissement de Tibati demeure encore libre d'accès, mais cette région n'a jamais concentré de nombreux éleveurs Foulbé.

---

(1) En 1959, à la suite d'une épidémie de péripneumonie sur Meiganga et à l'est de Ngaoundéré, l'accès de l'arrondissement de Ngaoundéré fut rigoureusement interdit aux troupeaux Mbororo. Depuis lors, cette décision n'a jamais été levée.

Une partie des éleveurs se voit donc soumise à des restrictions de pâturages. Autrefois, les relations s'envenimaient surtout à propos de l'utilisation des sources natronées, les *lahore*. Propriété de la communauté peule du lamidat sur lequel elles se trouvaient, leur utilisation était réglementée par le *laamiido* qui veillait par ses représentants à leur maintien en bon état. Les Mbororo ne pouvaient y accéder que moyennant certaines conditions, lorsque les troupeaux des Foulbé villageois s'étaient d'abord abreuvés, ou de nuit, à la sauvette. « Les Foulbé se plaignent de ces nomades qui abîment le matériel d'abreuvage, dévastent les pâturages et qui ne sont astreints qu'aux impôts inévitables. Nous ne pouvons courir constamment le risque que ces Mbororo propagent de nouvelles épizooties (1). »

Se surajoutant aux conflits d'intérêts entre éleveurs, de vives tensions opposaient les Mbororo aux chefs Foulbé des différents lamidats de l'Adamaoua.

Les rapports entre les éleveurs et les autorités

L'élevage sur le plateau de l'Adamaoua, peu favorisé par la situation pré-coloniale troublée, profite ensuite de la sécurité et de l'assistance vétérinaire.

Les lamidats foulbé

La conquête de l'Adamaoua par les Foulbé, dans la première moitié du XIX^e^ siècle, a permis aux éleveurs de s'y installer. Une fois que les Foulbé étaient maîtres du terrain, les troupeaux suivaient et pouvaient parcourir librement les savanes du plateau. Les Mbororo, sans participer directement à la *jihad*, la Guerre Sainte, tiraient profit des conquêtes. Jamais ils ne se seraient installés dans un pays où un peuplement autochtone qu'ils ressentaient comme hostile, aurait pu leur imposer sa domination. En arrivant sur le plateau, les Mbororo se mettaient spontanément sous la protection du *laamiido* de la région. Les chefs, *ardo*, des divers groupes nomades, versaient chaque année un impôt au *laamiido* pour cette protection. La possibilité de pratiquer l'élevage dépendait moins alors des conditions géographiques que du contexte politique.

Pourtant, même sur l'Adamaoua peul du XIX^e^ siècle, la situation n'était guère favorable aux éleveurs. A la conquête du plateau sur les autochtones succéda la période de rivalités entre lamidats et de guerres civiles dont les effets furent bien plus destructeurs. Les guerres entre Tibati et ses voisins, Banyo et Ngaoundéré, ou son suzerain, Yola, se poursuivirent pendant toute la seconde moitié du siècle. Pour les bandes armées, les troupeaux étaient toujours de bonne prise, quand il s'agissait de se nourrir et de ruiner l'adversaire (2). Quelques troupeaux de vaches laitières autour des villes fortifiées y rentraient en cas d'alerte. Mais le gros du cheptel en brousse, même sous la garde de bergers armés, faisait les frais de l'insécurité générale.

La pacification des autochtones du plateau n'était pas entièrement acquise. Quand les éleveurs menaient leurs troupeaux s'abreuver au *lahore* de Galim, les Niam-Niam des collines voisines fondaient sur eux pour voler le bétail. Les Foulbé de Tibati ripostèrent en lançant plusieurs expéditions contre les Niam-Niam, mais sans succès définitif jusqu'à l'arrivée des Allemands. Ensuite, les éleveurs du Tchabbal Mbabo furent placés sous l'autorité du chef Niam-Niam de Galim qui les pressurait. Il se faisait payer une redevance annuelle comme droit de pâturage. Chaque fois que les éleveurs descendaient abreuver leurs animaux aux sources natronées, il prélevait de force une taxe. Les vols de bétail et les bagarres ne cessaient pas entre Mbororo et Niam-Niam.

Les extorsions du chef de Galim figuraient comme le pendant de celles qu'imposaient les *laamiibe*. Les éleveurs devaient verser au *laamiido* l'impôt sur le bétail, *chofol*, et l'aumône, *zakkat*, impôt religieux théoriquement redistribué aux indigents par le chef. Les Mbororo tentaient d'esquiver le plus possible ces prélèvements en bétail. Les chefs Foulbé, devant ce refus, opéraient de véritables pillages de troupeaux lors de soudaines chevauchées semant la panique parmi les éleveurs. Les Mbororo prenaient alors la fuite vers un lamidat réputé plus accueillant. Même à l'époque coloniale, les *ardo* se plaignent des saisies abusives de bétail opérées par les chefs Foulbé. « Ce n'est un secret pour personne que tous les *laamiibe* sans exception, se conduisent envers les Mbororo comme de

---

(1) Lettre du Chef de Circonscription de Ngaoundéré au Chef de Subdivision de Banyo, 1924.

(2) Dans sa lutte contre Tibati, le chef des Foulbé de Ngaoundéré arrive un jour à l'emplacement où son adversaire a campé la nuit précédente. « *Il y trouva les crânes des bœufs égorgés la veille et dont les gens (de Tibati) s'étaient servis comme pierres de foyer pour poser leurs marmites. Il en vit plus d'une centaine jonchant cet endroit.* » *In* MOHAMADOU (E.), 1964, p. 69.

véritables pillards. Ce n'est que la perpétuation d'une coutume ancestrale qui autorisait les *laamiibe* à rançonner les Mbororo considérés comme des vagabonds et de pâles musulmans (1). »

Parmi tous les *laamiibe*, celui de Tibati se distinguait par la lourdeur de ses prélèvements. Le lamidat de Tibati convenait moins que les autres à l'élevage. Le cheptel des Foulbé s'y réduisait à quelques troupeaux aux environs de la ville. L'histoire agitée du lamidat, plusieurs fois envahi par des bandes armées, n'a pas contribué à y développer l'élevage au siècle dernier. Même les multiples expéditions militaires lancées vers le sud de l'Adamaoua, se traduisaient par des ponctions sur le cheptel. Les cavaliers Foulbé n'acceptaient pas la nourriture des autochtones conquis. Des troupeaux destinés à leur approvisionnement suivaient les armées. Ces abattages répétés ne favorisaient guère l'accroissement du cheptel local. Le *laamiido* de Tibati se reportait alors sur les Mbororo récemment arrivés sur son lamidat, prélevant de force leurs contributions en bétail (2).

D'une façon générale, le système politique et social des Foulbé conduisait à de gros besoins en viande, pour la nourriture des serviteurs personnels, pour les fêtes. Les abattages les plus importants et les distributions généreuses maintenaient le prestige du *laamiido* et lui assuraient une clientèle fidèle. L'entretien par les notables d'une abondante domesticité aboutissait au même résultat : le gaspillage du cheptel. A chaque société de travaux agricoles, *surga*, le maître sacrifiait un animal pour régaler ses serviteurs qui, sans cela, répugnaient au travail. Le système de la main-d'œuvre servile coûtait cher aux Foulbés. Il contenait en germe la liquidation progressive de leur cheptel. *Be nyaami na'i mabbe be laamu* : ils ont « mangé » leur bétail avec le pouvoir, constatation fréquente des Mbororo à l'égard des Foulbé sans bétail. Dès lors qu'ils se trouvaient ruinés, il ne restait plus aux Foulbé qu'à grossir les rangs des courtisans du *laamiido*. Au contraire, les Mbororo s'écartaient le plus possible de la cour et de ses agents. Isolés en brousse, tous leurs efforts visaient un seul but : accroître le troupeau familial. Les Foulbé pouvaient sacrifier toute leur richesse pour les titres honorifiques et la gloire. Les Mbororo, de leur côté, récusaient toute mesure édictée par les *laamiibe* qui risquât d'atteindre l'intégrité de leur cheptel.

L'administration coloniale

Les exactions des chefs Foulbé sur les éleveurs, surtout Mbororo, se poursuivirent au moins au début de la période coloniale. La doctrine de l'administration vis-à-vis des taxes coutumières (reconnaissance ou suppression) varia de façon sensible au fil des années selon les responsables. En fait, les prélèvements intempestifs, surtout sur les éleveurs nouveaux venus, ne cessèrent pas dans les lamidats foulbé. Ils rendent compte, pour une part, des départs réguliers de Mbororo vers des régions non contrôlées par les Foulbé, une fois la sécurité des troupeaux établie partout par l'administration.

L'administration coloniale, en voulant bien faire, a peut-être accéléré ces départs par ses initiatives visant au regroupement des Mbororo et à leur sédentarisation. Dès 1910, les Allemands créent un canton mbororo autour de Lompta, qui s'étend du Mbam au Béli. Mais ils négligent l'accord des populations en place : les Foulbé, maîtres théoriques de la région et les Niam-Niam, les plus nombreux et les autochtones du plateau les plus hostiles aux éleveurs. Tous s'opposent à l'installation des Mbororo, les Foulbé, de manière sourde ; les Niam-Niam, de façon ouverte, par des actes d'agression. Les Mbororo se maintiennent derrière la protection des expéditions punitives lancées par les Allemands contre les Niam-Niam, puis finissent par se disperser.

En 1923-1924, les Français reprennent à leur compte la création d'une chefferie mbororo à Lompta sous le commandement de l'un d'entre eux. Peu après, les *ardo* qui avaient eux-mêmes choisi leur chef, refusent de le reconnaître et se dispersent à travers l'Adamaoua. Plusieurs raisons rendent compte de ce second échec. On a voulu regrouper à Lompta les Djafoun et les Wodaabe, deux groupes différents qui ne s'entendent pas. Dès qu'il est nommé chef, le Mbororo tend à se comporter comme un *laamiido* peul. « La tentative de regroupement des Mbororo à Lompta a eu surtout pour résultat l'accroissement immodéré de la cavalerie et de la cour de griots du chef (3). »

---

(1) Rapport administratif, Subdivision de Banyo, 1930.

(2) Pour les Foulbé, *chofol* ou *sofal*, taxe sur les pâturages perçue en têtes de bétail, faisait partie des redevances coutumières levées sur les étrangers. Les Mbororo appelaient souvent cette taxe : *takay*, c'est-à-dire « la sauce », celle obtenue avec les morceaux de viande. Les Foulbé n'apprécient pas la boule de mil ou de maïs sans *takay*. Quant aux Mbororo, bien que possesseurs de bétail, ils s'en dispensent d'ordinaire.

(3) Lettre du Commissaire Marchand au Chef de Subdivision de Ngaoundéré, 1924.

Quant à l'administration, elle escompte de l'opération une rentrée plus rapide des impôts, ce qui ne doit pas non plus tellement convenir aux intéressés.

Avec les éleveurs, qu'il s'agisse d'une autorité ou d'une autre, la pierre d'achoppement reste toujours la perception des taxes et impôts sur le bétail. Dès qu'un *ardo* était soupçonné par les siens d'arrangements avec les chefs Foulbé, il était abandonné. Il en va de même avec l'administration coloniale et l'impôt de capitation qui s'ajoute aux taxes coutumières. Comme l'écrit un administrateur de l'époque : « il faut que ces nomades paient leurs impôts et se soumettent à notre administration (1) ». Quant aux Mbororo, ils refusent de reconnaître d'autre autorité que celle de leur *ardo* familial, craignant d'être pressurés par un chef trop puissant.

Si, sur ce point, l'incompréhension reste totale entre les deux parties, l'administration coloniale instaure une situation favorable à l'élevage. Elle maintient sur l'Adamaoua la sécurité après les troubles du siècle précédent, ce qui favorise l'accroissement du cheptel. Même insaisissables comme savent l'être les pasteurs Mbororo, ils finissent toujours par faire les frais d'une situation troublée. En période de sécurité, les troupeaux prospèrent. Ils peuvent se disperser vers les pâturages les plus propices, sans tenir compte de contraintes militaires.

L'administration coloniale prend aussi des initiatives en faveur de l'élevage. En cas d'épizootie, elle restreint les déplacements des troupeaux ce qui, malgré le caractère vexatoire ressenti sur le moment par les éleveurs, demeure le seul moyen pour limiter les pertes. Ensuite, la mise en place d'un service vétérinaire permet d'enrayer les foyers de maladies les plus dangereuses, comme la peste bovine, bien que les éleveurs aient toujours préféré les mesures d'isolement des troupeaux aux vaccinations.

L'administration s'efforce de rendre libre l'accès aux *lahore* en les aménageant pour faciliter l'abreuvement des troupeaux. Même si l'équipement avec des pompes paraît prématuré, il témoigne de l'intérêt des services publics pour l'élevage. Les administrateurs réussissent à modérer les prélèvements des *laamiibe* sur les troupeaux, surtout ceux qui se trouvent depuis longtemps de leur ressort. Quant aux impôts perçus par l'administration, ils sont loin d'atteindre tous les imposables, surtout parmi les éleveurs.

Après une épizootie, comme celle de trypanosomiase qui atteint le sud du plateau (Mbam et Béli), les administrateurs s'efforcent de restaurer l'élevage dans les régions affectées en y dirigeant des éleveurs en provenance du Nigeria. En dehors des périodes d'épizooties qui entraînent des restrictions (officielles) de migrations, l'administration cherche à attirer et retenir le plus possible d'éleveurs sur le plateau de l'Adamaoua.

Cette politique a connu des succès si l'on en juge par les entrées massives d'éleveurs sur l'Adamaoua à cette époque. Il est vrai qu'une grande partie d'entre eux poursuit sa migration vers l'Adamaoua centrafricain. Mais rien n'est plus difficile à contrôler et à stabiliser que les déplacements d'éleveurs pour qui nomadiser relève d'une habitude tandis que s'installer figure comme une anomalie dans leur existence quotidienne.

A l'époque coloniale, l'Adamaoua devient une grande région d'élevage grâce à des effectifs de bétail en croissance régulière. Des statistiques dignes de foi font certes défaut pour l'illustrer. Bien qu'ils se tiennent sans doute très loin de la vérité, on peut citer les chiffres officiels du cheptel sur l'arrondissement de Banyo :

1923 (2)	21 500 bovins
1951 (3)	49 400 bovins.

Des courants d'exportation du bétail se mettent en place de l'Adamaoua vers les villes du Cameroun méridional. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, la Compagnie Pastorale Africaine commence à acheter du bétail sur pied aux éleveurs de Ngaoundéré. Elle expédie les troupeaux à pied sur Nkongsamba en passant par le Cameroun Britannique. En 1958, elle possède environ 1 000 têtes à Tignère, Galim et Gassanguel. Elle n'y fait pas d'élevage proprement dit mais achète aux éleveurs locaux des animaux, les soigne et les dirige vers le marché de Banyo ou l'abattoir de Ngaoundéré (4). Des Haoussa entreprennent eux aussi d'acheter du bétail et de le mener à pied vers le sud du Cameroun ou du Nigeria. Ces achats donnent de la valeur au bétail et profitent aux éleveurs, même s'ils ne répondent d'abord que de façon timide à la demande. Des pistes à bétail conduisent les troupeaux jusqu'à Yaoundé ou Nkongsamba. L'administration les aménage en équipant des points d'eau à intervalles réguliers.

---

(1) Rapport administratif, circonscription de Banyo, 1922.
(2) Rapport administratif, subdivision de Banyo, 1923.
(3) Rapport annuel, Poste d'élevage de Banyo, 1951.
(4) Rapport administratif, subdivision de Tignère, 1958.

Depuis l'Indépendance

En 1960, le Service de l'Elevage ne contrôle pas encore tout le plateau. Des postes vétérinaires manquent en plusieurs endroits, par où peuvent pénétrer et se propager les épizooties.

La mise en place d'un service vétérinaire couvrant toutes les zones d'élevage du plateau représente la nouveauté la plus marquante pour les éleveurs depuis l'Indépendance. Les postes d'élevage dotés d'un personnel permanent se multiplient. Pour enrayer l'aggravation du contexte pathogène ces dernières années, les campagnes de vaccinations gratuites deviennent régulières. Les équipes de vaccination atteignent des endroits très isolés, par exemple, le Tchabbal Gandaba. Deux fois par an, à peu près la moitié du cheptel de l'Adamaoua est visitée et traitée contre la trypanosomiase. Pour ne donner qu'un repère chiffré, le Service de l'Elevage traite à peine 50 000 têtes de bétail dans l'arrondissement de Banyo en 1951. Vingt ans plus tard, il touche, deux fois par année, environ 100 000 animaux. Sans doute le cheptel a-t-il augmenté entre-temps, mais certainement pas dans ces proportions.

Etant donné le prix des médicaments employés, les plus efficaces disponibles sur le marché international, l'assistance vétérinaire correspond à un effort remarquable en faveur des éleveurs. Sur ce point, l'Adamaoua bénéficie d'une part importante des dépenses imparties à ce chapitre sur le budget national, supérieure à ce que reçoivent d'autres régions d'élevage au Cameroun. Enfin, notons que les Foulbé constituent la majorité du personnel vétérinaire sur l'Adamaoua. Cela facilite l'établissement de rapports de confiance alors qu'ailleurs, la présence d'un personnel vétérinaire d'ethnie différente est souvent interprétée par les éleveurs comme un signe de discrimination.

Depuis l'Indépendance, les mesures prises pour enrayer les déplacements des troupeaux, avec refoulement des éleveurs qui tentent de pénétrer de façon subreptice sur l'Adamaoua, deviennent plus sévères. Autrefois, les *laamiibe* tournaient toujours ces règlements, intéressés qu'ils étaient par les prélèvements effectués sur les arrivants.

L'impôt sur le bétail devient de plus en plus symbolique. Les éleveurs déclarent ce qu'ils veulent à une administration dont la majorité des cadres locaux sont, eux aussi, des Foulbé. L'administration ne contraint jamais les éleveurs à se soumettre à des recensements de bétail exhaustifs comme c'est le cas sur les hauts plateaux de Bamenda.

Enfin, aucune restriction d'ordre foncier ne porte sur l'utilisation des pâturages. Dans les lamidats foulbé, la propriété éminente du sol revient à la communauté peule, par droit de conquête. Par exemple, il est interdit aux cultivateurs de s'installer aux environs des *lahore* et, dans le cas de celui de la Vina, d'y cultiver dans un rayon de plusieurs kilomètres. Toute la terre non cultivée est considérée comme terrain de parcours pour les troupeaux. Les cultivateurs ne peuvent s'y établir de leur propre volonté, en arguant d'une occupation plus ancienne que les éleveurs, comme cela se produit dans la région de Bamenda. Voilà tout un contexte local qui joue, de façon indéniable, en faveur des éleveurs sur l'Adamaoua.

Avec l'augmentation de la consommation de viande dans les villes au sud du Cameroun depuis l'Indépendance, le prix du bétail sur pied monte très vite sur les marchés des zones d'élevage. Sur l'Adamaoua, la richesse de chacun se mesure au nombre de têtes des troupeaux. Il est certain que, ces dernières années, les revenus des éleveurs ont augmenté plus vite que ceux des cultivateurs. Dans une société qui s'uniformise en s'islamisant, le prestige s'acquiert par la possession du bétail et non par le travail de la terre. Aussi, sur l'Adamaoua, toutes les catégories de populations, même les autochtones, se découvrent-elles des vocations d'éleveurs.

2.

LES ÉLEVEURS

(planche III)

L'élevage n'est pas une activité comme les autres en milieu tropical. Il requiert de ceux qui s'y adonnent une spécialisation que seules certaines populations se transmettent de génération en génération. Il suscite une forme de vie et un comportement à part... Cette image traditionnelle de l'éleveur pur ne correspond plus tout à fait à la réalité sur l'Adamaoua. Surmontant l'ancienne division fondamentale entre éleveurs et cultivateurs, beaucoup d'habitants participent maintenant aux deux types d'activités.

Avant la période coloniale, les troupeaux les plus nombreux ne se rencontraient pas dans les secteurs les plus favorables à l'élevage. Leurs potentialités restaient ignorées tant qu'un groupe d'éleveurs ne se trouvait pas sur place pour les mettre en valeur. Mais l'arrivée d'éleveurs en pays neuf dépendait avant tout d'un contexte politique favorable : les premiers éleveurs sur l'Adamaoua furent des envahisseurs. Dans leur sillage suivirent des éleveurs plus pacifiques qui profitèrent des conquêtes. Ne recourant pas aux armes pour se faire admettre, ils ne pouvaient cependant pas s'aventurer n'importe où. C'est seulement grâce à la sécurité coloniale qu'ils utilisèrent les bonnes terres pour l'élevage. Puis, l'économie monétaire commençant à imposer ses lois, les populations autochtones se mettent, à leur tour, à se constituer des troupeaux.

Ainsi, se différencient plusieurs types d'éleveurs sur l'Adamaoua : Foulbé villageois, Mbororo de brousse, paysans autochtones devenus éleveurs de fraîche date.

Les éleveurs villageois

De Ngaoundéré à la frontière du Nigeria, les divers recensements administratifs décomptent 30 000 Foulbé. La plupart, même résidant dans de gros villages, sont des propriétaires de bétail. La mise en place de leur peuplement peut se scinder en deux étapes.

Les premiers éleveurs

L'idéal religieux n'a pas joué seul dans la conquête de l'Adamaoua par les Foulbé de la vallée du Faro. Lancés dans des conquêtes militaires par l'appel d'Ousmann dan Fodio, au début du siècle dernier, les Foulbé n'en continuaient pas moins à se comporter comme des éleveurs. Il est certain que, de ce point de vue, les hautes terres du *Lesdi Hooseere*, le pays montagneux, tel que les Foulbé désignent l'Adamaoua, pouvaient exciter leurs convoitises.

A leur arrivée sur le plateau, la plupart possédaient de minces troupeaux. Les pâturages disponibles dans la vallée du Faro, sauf à l'aval, n'étaient pas excellents. Le bétail ne disposait pas de compléments en sel ou natron. Le

PL. III. — Plateau de l'Adamaoua
Les éleveurs.

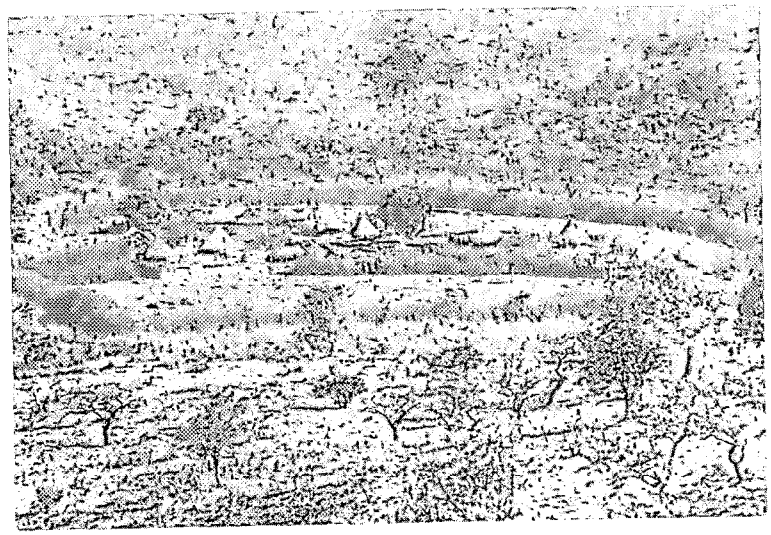

— Campement de Foulbé villageois près de Martap (gros campement de plusieurs familles, entouré de champs de mil protégés du bétail par une haie de titonias).

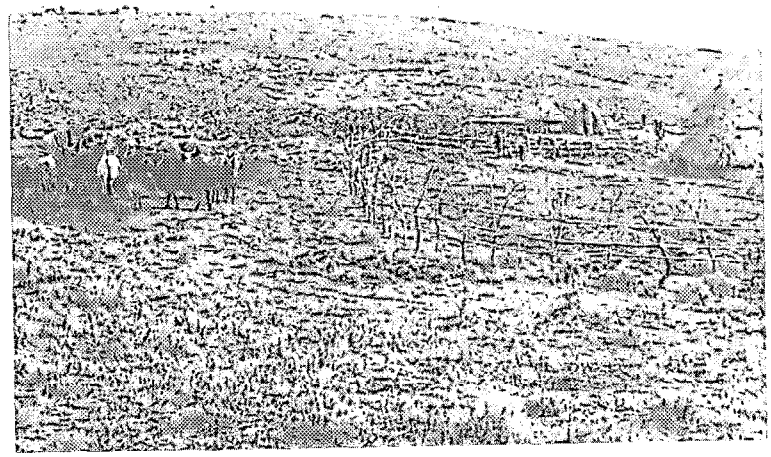

— Campement d'éleveur Djafoun sur le Tchabbal Mbabo (début de sédentarisation marquée par la mise en culture d'une petite parcelle et l'adoption de l'habitat des Foulbé).

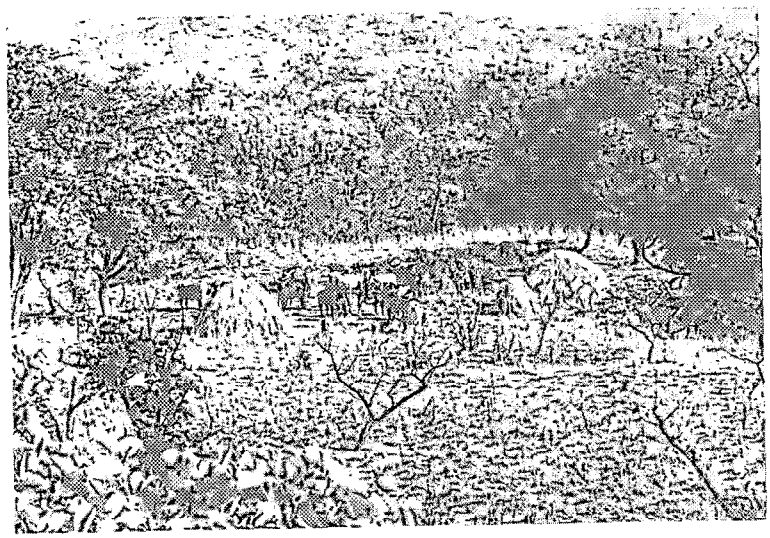

— Nouveau campement d'un éleveur Mbororo près d'une galerie forestière du plateau de Banyo (huttes de nomades, absence de cultures mais bétail croisé).

natron provenait du Bornou ou des pays Haoussa. L'hostilité prolongée entre Yola et le Bornou en entravait le commerce régulier si bien que, denrée précieuse, on le réservait aux chevaux. Le sel, en provenance de l'aval de la Bénoué, entrait seulement dans l'alimentation humaine.

La situation pour le bétail fut bien changée lorsque les Foulbé découvrirent sur le plateau l'existence des sources natronées. Les troupeaux commencèrent à prospérer avec les cures régulières aux *lahore*. Les principales sources natronées, celles de la Vina, de Falkoumré, du Tankouri, devinrent les centres des nouvelles zones d'élevage dans chaque lamidat.

Aux lignages fondateurs des lamidats sur le plateau, les Kiri à Tibati, les Vollarbe à Ngaoundéré et Banyo, se joignent bientôt de nouveaux arrivants, parfois de lignages différents. Quand les Vollarbe de Tignère arrivent sur le plateau, la conquête en est presqu'achevée. Ils s'installent aux environs de Tignère avec leurs troupeaux et réussissent à se faire reconnaître par Yola. Aux Vollarbe de Ngaoundéré se joignent de nombreux Illaga venus du bassin de la Bénoué. Les arrivées les plus nombreuses concernent les Mbewe'en en provenance du Bornou. Ils ont beaucoup de bétail, réussissent à se faire admettre dans les rangs des autres Foulbé. Ils participent aux expéditions militaires où ils se signalent par leur bravoure. Les Wuiti'en seraient d'anciens Haoussa acquis à la réforme religieuse peule et devenus éleveurs. Ils participent peu aux guerres sur l'Adamaoua, s'occupant surtout de leurs troupeaux et de leurs cultures, ce qui suscite les railleries des autres Foulbé.

En effet, la guerre tend à devenir la principale affaire des éleveurs conquérants de l'Adamaoua, aux dépens de l'élevage. Ceux qui s'engagent le plus dans cette voie sont les Kiri de Tibati. Les butins rapportés des expéditions vers le sud et les contingents de captifs deviennent les ressources régulières des Foulbé qui, par contre, délaissent leurs troupeaux. Les chefs adoptent une politique défavorable aux éleveurs par les prélèvements inconsidérés opérés sur les troupeaux. Les Mbewe'en, pour cette raison, désertent ce lamidat pour celui de Banyo. Si les autres *laamiibe* n'exigent qu'une vache en moyenne par troupeau, celui de Tibati confisque tous les animaux qu'il peut saisir. En plus, les nombreuses expéditions punitives contre Tibati y provoquent des pertes sérieuses de bétail.

Dans le climat d'insécurité des guerres civiles, la population de chaque lamidat s'agglomère aux environs de la capitale défendue par des lignes de tranchées et de talus. En cas d'alerte, les troupeaux et les réserves agricoles sont rassemblés à l'intérieur des fortifications. Ils permettent de soutenir le siège alors que la pratique de la terre-brûlée à l'extérieur empêche l'assaillant de se ravitailler et le contraint, sous la menace de la famine, à lever le siège (1). Les sièges répétés contre Tibati ont porté un rude coup au cheptel de cette région, exterminé par les armées ou affaibli par suite de son confinement derrière les murailles. Même en dehors des périodes de lutte ouverte, les parcours du bétail se restreignent aux alentours des villes fortifiées, pas forcément les meilleurs pâturages du plateau.

Avec l'établissement de la sécurité coloniale, l'occupation humaine tend à se diluer à partir des centres fortifiés qui devaient être surpeuplés. Les terres aux environs des villes fortifiées finissaient par s'épuiser, à la suite des cultures continues des serviteurs des Foulbé. De plus en plus, ces cultivateurs obtiennent la permission de s'établir à proximité des meilleures terres cultivables. Les Foulbé rejoignent en période de travaux agricoles les *rumnde* de leurs serviteurs et retournent à la ville, *wuro*, en saison sèche. Ils possèdent donc deux habitations, se déplaçant de l'une à l'autre selon le rythme des saisons. En saison des pluies, le bétail, sous la garde de bergers, n'est jamais très loin, permettant à la famille du propriétaire de se nourrir de produits laitiers. Ce système pastoral, encore habituel il y a quelques décennies, se maintient au nord de Banyo (Mayo Banyo) et aux environs de Ngaoundéré. « La vie des Foulbé oscille entre deux préoccupations principales devant lesquelles tout s'efface : les bœufs et les captifs, ces derniers indispensables pour le service des premiers, les maîtres se contentant de surveiller les uns et les autres » (2). De nos jours, cette organisation traditionnelle ne concerne plus que les riches familles des grands notables.

La plupart des Foulbé villageois ne possédaient, à la fin du siècle dernier, que quelques dizaines de têtes de bétail sous la garde de jeunes serviteurs. L'établissement de la sécurité signifie aussi le tarissement du recrutement des serviteurs, donc une situation économique plus difficile pour les Foulbé. Cette raison conduit beaucoup d'entre eux à sortir de la ville fortifiée. Ils s'installent près de leurs vieux serviteurs et prennent une part plus active aux travaux des champs ou à la conduite des troupeaux. Ainsi se créent des villages permanents, *labbaare* où coexistent Foulbé

---

(1) A la frontière occidentale de l'empire peul soumise à une insécurité permanente pendant le XIX[e] siècle, HOPEN a décrit un type semblable d'organisation centrée sur des villages fortifiés. Les esclaves cultivaient les abords des lignes de défense de chaque village. Le bétail des Foulbé pâturait la zone au-delà des cultures. En cas d'attaques, tous se repliaient à l'intérieur du village. *In* HOPEN (C. E.), 1958.

(2) RIPERT, 1918, Situation politique de la région de Ngaoundéré.

et serviteurs. Les plus nombreux se localisent au nord de Banyo et aux environs de Ngaoundéré, quelques-uns aussi au nord de Tibati. A partir de ces villages, les troupeaux se déplacent librement à la recherche des pâturages. Certains propriétaires de bétail le voient prospérer assez vite, une fois placé sous leur surveillance directe.

On a donné aussi une autre interprétation de cette évolution. Autrefois, l'importance sociale des Foulbé dépendait du nombre de serviteurs qu'ils faisaient travailler. Avec la fin de leur recrutement, ceux-ci deviennent de moins en moins nombreux. Pour pouvoir maintenir leur train de vie, les Foulbé se trouvent alors contraints d'augmenter leur cheptel. Le bétail tend à supplanter les captifs dans les critères de prestige social (FROELICH, 1954).

Toutefois, même gros propriétaires de bétail, les Foulbé villageois ne se comportent plus comme de purs éleveurs. Leur alimentation ne repose plus sur le lait mais sur les céréales (maïs vers Banyo, mil vers Ngaoundéré). Cela ressort nettement d'une étude sur l'alimentation des populations de l'Adamaoua. Si les Foulbé disposent de troupeaux, c'est la culture du maïs, à l'ouest du plateau, qui donne son caractère très favorable à leur régime alimentaire. Ils ne se comportent plus comme de grands buveurs de lait à l'exception des bergers (WINTER, 1967). Ils considèrent le bétail comme source de richesse et de prestige, non comme la base de leur vie quotidienne.

Les deux épidémies récentes de trypanosomiase sur le plateau achèvent de convertir les Foulbé les plus pauvres à l'agriculture. C'est surtout le cas de ceux de Tibati qui s'étaient installés en brousse avec leurs petits troupeaux. En fait, ils vivaient déjà beaucoup plus des produits de leurs cultures que de leur bétail. Lorsque la région devient infestée de glossines, ils laissent leurs animaux succomber sans tenter de se déplacer pour les sauver. Depuis, ils n'ont pu en racheter d'autres et sont devenus de simples cultivateurs.

Pour d'autres, les impératifs du « commandement » vont à l'encontre du maintien d'un gros cheptel. On a déjà vu comment les cadeaux des Foulbé à leurs serviteurs et clients se traduisent toujours par des abattages d'animaux. Autrefois, les plus gros propriétaires de bétail à Banyo étaient des notables Vollarbe de l'entourage du *laamiido*. A présent, ils sont supplantés par les Mbewe'en moins attachés aux dignités du système politique peul.

La plupart des Foulbé propriétaires de bétail pratiquent, en fait, un élevage absentéiste marqué par l'emploi de bergers salariés et l'éloignement presque permanent du troupeau du village. Le gardiennage des troupeaux cause depuis longtemps des difficultés aux Foulbé par suite du refus de ce travail ingrat par les jeunes. Le plus souvent, le bétail qui stationne près des villages déambule librement, sans aucune garde. Sur l'Adamaoua, la plupart des conflits agriculteurs-éleveurs mettent en cause des Foulbé villageois.

Ils emploient depuis près d'un siècle des bergers salariés, dont l'origine a varié selon les époques. Au début, nombreux étaient les Foulbé du nord qui venaient s'engager comme bergers sur l'Adamaoua (1). Puis les jeunes Mbororo les ont remplacés alors que, de nos jours, les jeunes *Haabe*, surtout Tchamba et Mumuyé originaires de Nigeria, deviennent de plus en plus nombreux. Cette évolution récente de l'origine des bergers traduit une dégradation du recrutement. Les propriétaires de bétail embauchent les tout-venants qui se présentent pour avoir du travail. Mais ceux-ci connaissent mal les tâches difficiles de berger et s'en vont dès qu'ils ont gagné un peu d'argent.

Si leurs troupeaux ne dépassent pas 50 têtes de bétail, les Foulbé ne les éloignent guère du village. Ils ne les conduisent pas en transhumance, sauf si la saison sèche s'avère particulièrement rigoureuse. Dès que le troupeau atteint une centaine de têtes, le propriétaire le scinde en vaches *diilaaji* qui restent près du village, et *horeeji* qui rassemblent les plus grands effectifs en brousse. Ceux-ci ne reviennent aux alentours des villages qu'en hivernage. Ils peuvent aussi s'en trouver éloignés toute l'année. Ainsi, les troupeaux des Foulbé de Banyo hivernaient, avant la délimitation de la frontière actuelle, sur le haut plateau Mambila avec les bergers et descendaient transhumer le long du Mbam. Ils ne se trouvaient presque jamais à proximité des propriétaires, sauf lors de la cure aux *lahore* du plateau.

De nos jours, la plupart des troupeaux des Foulbé de Tignère sont placés sous la garde de bergers ou de parents sur le Tchabbal Mbana ou Gandada. En saison sèche, ils descendent en transhumance vers la plaine Koutine ou le bassin du Faro. Les propriétaires ne viennent les visiter que pour y prélever les animaux destinés à la vente.

Plusieurs Foulbé du plateau de Ngaoundéré en zone contaminée de glossines, ont éloigné leurs troupeaux en zone saine, tout en répugnant à les suivre eux-mêmes. Le bétail séjourne à plusieurs dizaines de kilomètres de leurs villages, sous la garde de bergers ou de fils. Les jeunes enfants du propriétaire ne boivent du lait qu'à de rares occasions. Ils ne grandissent plus près des animaux et n'acquièrent plus les liens sentimentaux qui attachent les vrais éleveurs à leurs troupeaux.

---

(1) Vers 1950, on signale encore qu'un nombre considérable de jeunes Foulbé des lamidats de la Bénoué (Rey) viennent s'employer comme bergers dans la région de Ngaoundéré. LACROIX (P. Fr.), 1952.

Des Foulbé réfugiés

Les premiers Foulbé arrivés sur l'Adamaoua, en se désignant *Fulbe wuro* : Foulbé de la ville, se distinguent des *Fulbe wayla Maayo*, ceux du nord de la Rivière (Bénoué).

Depuis la fin du siècle dernier, de nombreux Foulbé arrivent en effet sur l'Adamaoua, en provenance du bassin de la Bénoué (Yola) et du Diamaré (Maroua, Kalfou). La plupart sont des éleveurs ruinés par la grande épidémie de peste bovine qui ravagea ces régions vers 1890. Si beaucoup de départs précèdent la période allemande, d'autres se produisent à nouveau vers 1910. Ils proviendraient de la répression par les Allemands d'un mouvement mahdiste chez les Foulbé de la région de Yola et Garoua (Lacroix, 1965). En fait, une récurrence de peste bovine se conjugue alors à ces événements pour relancer l'émigration des Foulbé. A partir de 1920, une extension de la zone infestée par les glossines, aux environs de Yola, renouvelle les déplacements vers l'Adamaoua, jusque vers 1940. Le courant de migrations ne s'interrompt donc pratiquement pas pendant un demi-siècle. A partir des plaines du Diamaré, les Foulbé de Guider, Maroua et Kalfou ont fourni le plus de contingents à l'Adamaoua.

Il est difficile de reconstituer l'identité lignagère de ces nouveaux venus. Ils adoptent souvent le nom géographique de l'endroit où ils ont séjourné avant de migrer vers l'Adamaoua. Sans doute, les Mbewe'en en provenance des environs de Yola sont-ils très nombreux. Mais ils sont accompagnés par des Foulbé dits « Kilba », nom de populations Habe du sud de Mubi près desquelles ils séjournèrent sans doute longtemps (1). Les Foulbé « Holma » tirent leur appellation d'un village au nord de Yola, près de l'actuelle frontière du Cameroun, sans doute pour la même raison. Les Foulbé « Soukour », nombreux au sud de Banyo et près de Ngaoundéré, arrivent aussi du pays de Yola mais détiennent probablement leur appellation d'un lieu-dit Soukour, près de Madagali, à l'ouest des monts Mandara. Les Foulbé « Bamlé » quittent, eux aussi, Madagali et Guider pour migrer sur l'Adamaoua. Il faut leur ajouter les Foulbé « Bagarmi » venus de Kalfou, appelés ainsi d'après leur séjour au Baguirmi, de l'autre côté du Logone, et les Ngara'en, les Foulbé de Maroua.

Tous se dirigent vers l'Adamaoua. Epargné par les épizooties, il apparaît comme le « bon pays » pour des éleveurs ruinés qui fuient les plaines insalubres du nord. La plupart s'engagent comme bergers au service des notables Foulbé de l'Adamaoua. Au bout de plusieurs années de privations, ils se constituent des troupeaux et peuvent appeler les leurs à venir les rejoindre. Ils s'établissent à leur compte sur les pâturages qu'ils ont appris à connaître en tant que bergers. Ils y fondent de nombreux villages, par exemple au sud de Banyo et sur le *tchabbal* au-dessus de Sambolabbo. Ils contribuent ainsi à étendre et à donner au peuplement peul un regain de densité. Les Foulbé *Wayla Maayo* se mêlent rarement aux premiers Foulbé de l'Adamaoua.

Pour illustrer l'importance de cette seconde vague de peuplement peul sur le plateau, on a décompté à part les villages où ils forment l'essentiel de la population. Sur le lamidat de Banyo, leurs descendants comptent 4 500 habitants pour une population peule totale de 14 000 habitants. A l'ouest du lamidat de Ngaoundéré, ils constituent l'essentiel du peuplement peul : 3 500 habitants pour un peu plus de 4 000. Quant au lamidat de Tignère, il n'y subsiste plus que quelques familles issues des fondateurs Vollarbe. La plupart des Foulbé y sont arrivés de Nigeria, à une date tardive, après 1930 (Lacroix, 1965).

L'intégration des Foulbé réfugiés sur l'Adamaoua à la fin du XIX^{e} siècle et au début de ce siècle est facilitée par l'identité de civilisation avec les premiers Foulbé. De nos jours, ils ne participent pas aux fonctions et dignités les plus hautes du lamidat, mais jouissent dans la société peule d'un prestige lié à leur richesse en bétail.

Ils ont migré vers le plateau avec l'intention d'y reconstituer leurs troupeaux. N'ayant pas connu les troubles du siècle précédent sur l'Adamaoua, ils sont restés beaucoup plus attachés que les premiers Foulbé aux activités pastorales. Aujourd'hui, la plupart possèdent leurs troupeaux familiaux et quelques-uns de très importants. On nous a cité le cas d'un Peul Bagarmi parti du Diamaré pour s'installer au sud de Banyo. Arrivé au siècle dernier avec 300 têtes de bétail, il les perd presque toutes à la suite d'une épidémie de pneumonie dont tous les éleveurs gardent le souvenir. Il ne lui reste alors plus que trois vaches. A force de persévérance, il réussit à reconstituer son troupeau jusqu'à atteindre environ 1 000 têtes de bétail. Bel exemple de réussite pastorale liée aux qualités d'éleveurs de ces gens trop éprouvés par les épizooties pour ne pas connaître la vraie valeur du bétail.

---

(1) Foulbé Kilba, le chef de Martap et ses notables disent appartenir en fait au lignage des Vollarbe. Ils stationnaient au nord de la Bénoué pendant que d'autres Vollarbe partaient à la conquête du plateau. Mais cela ne veut pas dire que tous les Foulbé Kilba soient Vollarbe d'origine. Des Foulbé d'autres lignages ont pu séjourner en même temps qu'eux vers Kilba et acquérir la même appellation par la suite.

Maintenant, ils se comportent comme des éleveurs villageois. Ils habitent les mêmes villages depuis leur installation sur des pâturages qui n'étaient pas occupés de façon permanente par les premiers Foulbé. Ainsi, ils ont étendu les secteurs de pâturages permanents sur le plateau. Le cas est très net au sud de Banyo, sur les contreforts et les surfaces sommitales du Tchabbal Mbabo, au nord de Ngaoundéré. Dans ces secteurs isolés, les nouveaux éleveurs devaient s'entr'aider en sociétés de travail pour cultiver quelques parcelles de céréales. Ils ne disposaient pas de main-d'œuvre servile comme les premiers Foulbé. Inversement, ils ne se trouvaient pas liés par leurs serviteurs et pouvaient s'installer sur les meilleurs pâturages.

Aujourd'hui, devenus riches, ils emploient souvent une main-d'œuvre salariée pour leurs cultures. Les ouvriers agricoles ont appris à connaître leurs villages et à s'y rendre pour proposer leurs services. Disposant facilement de numéraire par les ventes de bétail, ces éleveurs accordent aux ouvriers les gages les plus élevés de la région. Aussi, des ouvriers n'hésitent-ils pas à franchir la frontière du Nigeria et à marcher plusieurs journées pour venir s'engager chez eux.

Sédentarisés sur les plateaux de Tignère et Ngaoundéré depuis plusieurs décennies, ces Foulbé villageois subissent directement les effets de l'extension de l'aire à glossines qui s'y produit à partir des années cinquante. Devant la menace d'être ruinés à nouveau, ils réagissent de façon différente des Foulbé de Tibati placés devant le même dilemme. Seuls quelques Foulbé de Tibati, plus attachés à leur bétail, s'étaient réfugiés sur les hauteurs de Minim-Martap restées indemnes. Quant aux Foulbé *Wayla Maayo*, ils désertent tous la zone devenue dangereuse pour se déplacer vers l'est ou le sud du plateau de Ngaoundéré : réaction d'éleveurs villageois très liés à leur bétail.

De 1963 à 1972, les recensements administratifs indiquent le départ de 5 000 Foulbé des secteurs atteints de trypanosomiase dans les arrondissements de Tignère et Ngaoundéré. En fait, l'amorce des départs d'éleveurs y date de 1955. Les déplacements concernent des effectifs plus importants que ceux déduits d'une comparaison de recensements successifs. Beaucoup de migrants continuent à payer leur impôt, à être recensés dans leur ancien village mais n'y résident plus.

La sédentarisation des éleveurs villageois sur le plateau n'exclut donc pas une sensibilité aux modifications du contexte pathogène. Les exhortations du Service de l'Elevage pour les maintenir sur place n'ont, alors, guère plus d'effets qu'avec des éleveurs semi-nomades. Toutefois, ces Foulbé souhaitent rester sur leur nouveau site d'installation, si les conditions d'élevage ne s'y dégradent pas. Sinon, contraints, ils continueront à reculer devant le front d'extension de la zone insalubre.

Des commerçants éleveurs

D'autres villageois, Haoussa et Bornouan, tout en étant propriétaires de bétail, ne présentent pas un véritable comportement d'éleveurs. Avant tout commerçants de bétail, l'élevage n'est, à leurs yeux, qu'un moyen pour augmenter leur fortune et un bon placement.

Dans tous les centres des lamidats de l'Adamaoua, les Haoussa forment des quartiers très peuplés avec leur organisation propre, parfois leur mosquée particulière. Sur le plan politique, un responsable, le *Sarki Haoussawa*, les représente auprès du *laamiido* et sert de lien entre les deux communautés. A Banyo comme à Tignère, ils constituent presque la moitié de la population urbaine, tandis qu'à Tibati, ils sont plus de 2 000 pour seulement 750 habitants dits Foulbé. On les retrouve nombreux en d'autres gros villages du plateau, situés près de zones d'élevage : Galim, Mayo Darlé, Doualayel.

Lors de la conquête peule, l'Adamaoua se trouvait à l'écart des grands circuits commerciaux de la zone soudanienne mais les Foulbé, par leurs besoins, suscitèrent la naissance de courants d'échanges. Les Haoussa en étaient les intermédiaires désignés. A chaque nouvelle conquête, ils suivaient les arrière-gardes des Foulbé et savaient se rendre indispensables. Tous les échanges commerciaux entre l'Adamaoua et les pays au nord du Nigeria, étaient entre leurs mains. Ces courants commerciaux se maintenaient encore actifs à l'époque allemande. Après la ruine de ce commerce vers le nord, dans les années vingt, les Haoussa se reconvertissent progressivement dans le commerce du bétail qui tend à devenir la « grosse affaire » sur l'Adamaoua. En même temps, ils commencent à se constituer leurs propres troupeaux.

Installés dans les plus gros villages de l'Adamaoua, les Haoussa investissent dans l'élevage quand la région s'y montre propice. Ainsi les Haoussa de Tibati possèdent peu de bétail tandis que ceux de Banyo comptent maintenant parmi les plus gros propriétaires de bovins. Deux Haoussa y possèdent chacun plus de 1 000 têtes. Le Sarki Haoussawa en a de 6 à 700. Tous ces troupeaux sont confiés à la garde de bergers salariés qui viennent leur rendre

compte en ville. Les Haoussa, citadins, répugnent à s'adonner aux activités pastorales. Le propriétaire de bétail Haoussa est surtout un gros commerçant qui fréquente les marchés à bétail et expédie des bêtes vers le sud. La distinction entre troupeaux personnels et animaux commercialisés n'est pas toujours très nette. Le marchand puise dans les uns et les autres pour former les contingents envoyés à pied vers le sud. Aussi ses activités relèvent-elles plus de la commercialisation du cheptel que de l'élevage proprement dit.

Les éleveurs de brousse

Qu'ils s'appellent eux-mêmes *Fulbe na'i* ou *Fulbe ladde*, les Foulbé villageois les désignent tous comme des *Mbororo*. Pourtant, *Fulbe na'i* et *Fulbe ladde* rendent mieux compte du centre d'intérêt de leur existence : les vaches, comme de leur cadre de vie : la brousse. Les Foulbé villageois répugnent tous à vivre en brousse, même pour y garder le bétail (1). Au contraire, pour cette autre catégorie d'éleveurs, seule la vie en brousse convient à leurs activités. En fait, cette communauté d'existence et d'occupations uniquement pastorales, englobe des groupes très distincts, chacun étant d'abord soucieux de ne pas se confondre avec les autres.

L'ARRIVÉE ET LA DISPERSION DES DJAFOUN

D'après les recensements administratifs, les Mbororo Djafoun ne comptent plus que 1 800 habitants dispersés sur les hauts plateaux du Tchabbal Mbabo et à la frontière du Nigeria. Ajoutons quelques centaines d'entre eux à l'ancienne chefferie de Lompta, la plupart descendants d'unions de Mbororo avec leurs servantes. Ces faibles effectifs ne doivent pas conduire à sous-estimer le rôle historique joué par les Djafoun dans l'élevage sur cette partie de l'Adamaoua (DOGNIN, 1973).

Dans les premières décennies du XIX^e^ siècle, un groupe d'éleveurs originaires des environs de Kano d'où ils tirent leur nom, les Djafoun, migrent vers le Hadedjia et le Bornou. De là, ils nomadisent vers le Diamaré (Kalfou) puis le bassin de la Bénoué (Bibémi, Rey, Yola). Ce sont donc de grands nomades. Vers 1850, l'un d'entre eux, après un voyage de plusieurs années vers le sud, vante les qualités des pâturages du plateau. C'est sans doute vers 1860 que quelques Djafoun quittent Yola et, par Kontcha, arrivent à Tignère où ils s'installent.

A cette époque, les Foulbé de Tibati ont dispersé ceux de Tignère. Des pâturages et un *lahore* à Falkoumré se trouvent donc disponibles. Les arrivées de Djafoun se succèdent, cette fois directement des environs de Kano, en passant par le plateau Baoutchi et le lamidat de Yola. Les derniers migrants arrivent l'année de l'épizootie de péripneumonie, *bunka*, qui touche durement tous les troupeaux du plateau, en 1891. Les pertes très lourdes subies arrêtent le courant migratoire et provoquent même des retours.

Du plateau de Tignère, les Djafoun ont découvert les pâturages de *tchabbal* où ils montent de plus en plus hiverner. Mais ils doivent se limiter aux hauteurs voisines de Tignère (Tchabbal Gongowal) car plus loin, ils se heurtent à l'hostilité des Niam-Niam. Vers 1895, les Foulbé, installés à nouveau à Tignère, exigent des Mbororo le versement d'impôts sur le bétail. Après un affrontement armé, tous les Djafoun se dispersent, les uns vers Tibati, vers les *tchabbal* de Banyo, d'autres vers Ngaoundéré, les derniers retournant vers Yola.

Quelques années après cette dispersion, les Rahadji arrivent du Baoutchi, passent la Bénoué dans le lamidat de Muri puis atteignent les hauts plateaux de Banyo par Gashika où ils rencontrent des Djafoun. Une partie des Ngochi, le lignage des *ardo* chez les Djafoun, revient avec eux pour s'installer sur les hauteurs du Tchabbal Mbabo, en accord avec le lamido de Tibati dont ils dépendent. A nouveau, ils ne peuvent utiliser le *lahoré* de Galim sans subir les attaques des Niam-Niam. A l'occasion d'un changement d'*ardo*, les Allemands tentent de fixer les Djafoun à Lompta en 1910. Cet essai de chefferie ne dure que deux ou trois ans. Des contingents très nombreux d'éleveurs partent alors sur le haut plateau Mambila. N'y disposant pas de *lahore*, ils s'en vont vers le pays Bamoun puis les hauts plateaux de Bamenda (fig. 5). D'autres Djafoun se dispersent vers le plateau de Ngaoundéré et vers Tibati.

On a vu comment, en 1922, l'administration française a tenté à nouveau d'organiser une chefferie à Lompta, regroupant sous son autorité tous les Mbororo dispersés sur l'Adamaoua, de Banyo à Ngaoundéré. A ce moment-

(1) « La sombre brousse, la brousse qui perd l'homme ; sauf pour le gibier, seul le fou y entrera » déclare un Peul villageois dans un « chant ». *In* LACROIX, 1965.

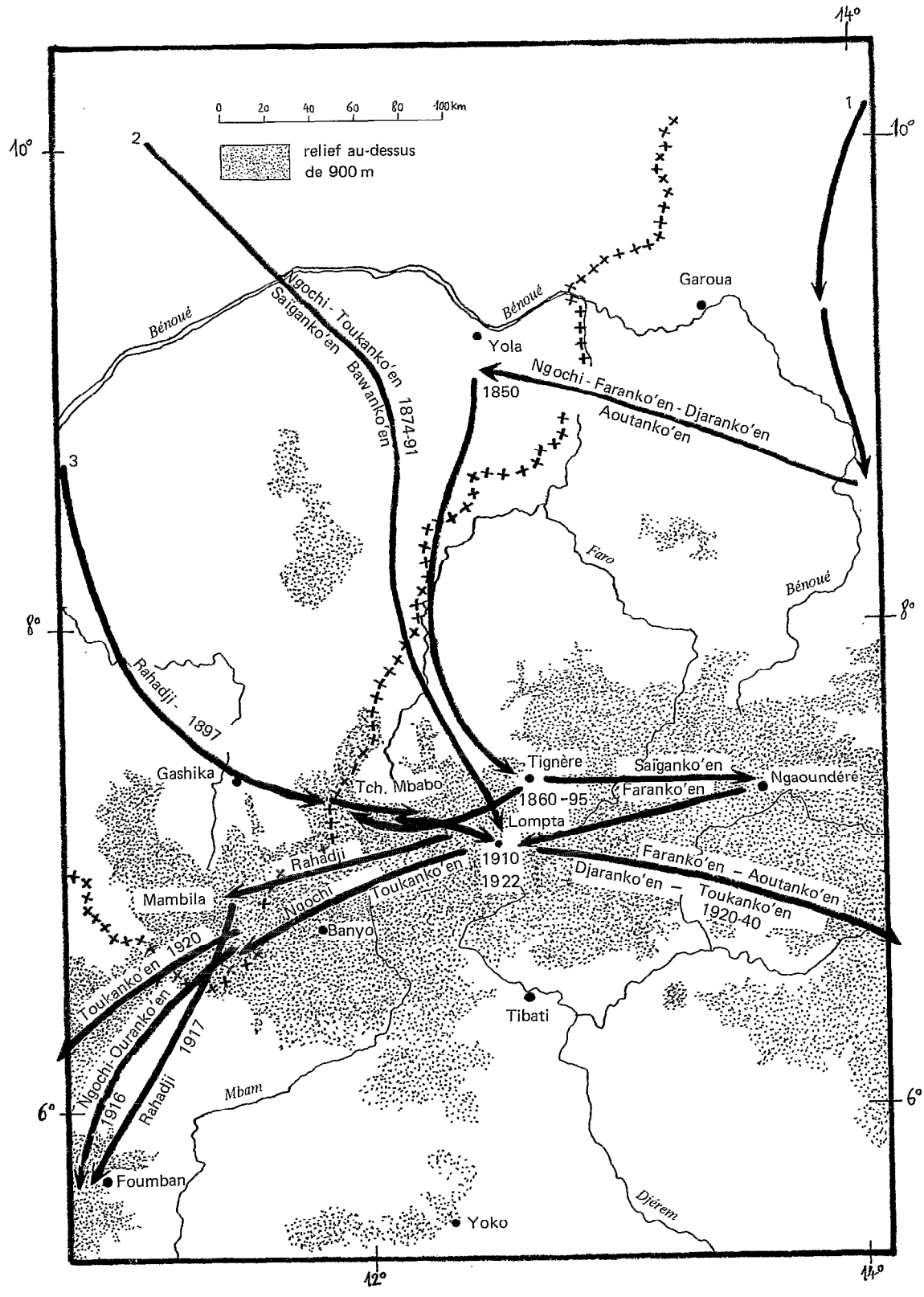

FIG. 5. — L'arrivée et la dispersion des Mbororo Djafoun.

là, la pacification des Niam-Niam étant acquise, le rassemblement des Djafoun autour du *lahore* de Galim devait avoir plus de chances de succès qu'à l'époque allemande.

Un recensement du cheptel sur cette partie du plateau en 1923, malgré toute l'imprécision qu'on peut lui imputer, donne une idée de la répartition du bétail à cette époque (1). Alors que les Foulbé de Banyo possèdent 21 000 têtes de bétail, ceux de Tignère 3 500 et ceux de Dodéo : 700, les 1 300 Mbororo qui dépendent de la chefferie de Lompta se trouvent à la tête d'un cheptel de 44 500 animaux. Si les anciens résident à Lompta, la plupart des troupeaux hivernent sur le *tchabbal* et descendent en transhumance vers Tibati. En 1924, 12 *ardo* résident à Lompta autour de leur chef supérieur, ce qui donne une idée du rassemblement des Mbororo dans ce secteur.

Cependant, plusieurs *ardo* demandent bientôt à retourner résider d'où ils sont venus. Il est probable que les pâturages du secteur ne pouvaient, de toute façon, supporter longtemps une telle concentration de bétail. A partir de 1925, une seconde dispersion des Djafoun se dessine à partir de Lompta, en direction, cette fois-ci, de l'est du plateau. En 1926, une centaine d'éleveurs avec 14 000 têtes de bétail, partent sur Tibati, une vingtaine avec 2 000 animaux vers Ngaoundéré. A partir de 1930, la plupart des Djafoun restés près de Lompta migrent à leur tour vers le pays Baya, aux environs de Meiganga. L'invasion du revers sud du plateau par les glossines les chasse de la région de Tibati tandis que la création d'une unité administrative à Meiganga les met là-bas à l'abri des exactions des Foulbé. Les migrations vers Meiganga puis le pays « Congo », amorcées dès 1920, se poursuivent à partir de Lompta jusqu'aux années quarante.

Du centre du plateau, les Djafoun ont donc suivi deux directions de migration opposées, l'une vers le sud-ouest aboutissant aux hauts plateaux de Bamenda, l'autre vers le sud-est en direction des plateaux de Meiganga et Bouar. Les déplacements vers l'ouest succèdent à la première dispersion à partir de Lompta. Ils concernent surtout des lignages Ngochi, Toukanko'en, Rijimanko'en et Ringimadji. Les déplacements plus tardifs vers l'est du plateau intéressent aussi des Toukanko'en, Rijimanko'en et Ringimadji mais surtout des Faranko'en, Aoutanko'en, Amaranko'en, Djaranko'en et Dabanko'en. Dans les deux cas, les trajets suivent les lignes de hauteurs de l'arc de l'Adamaoua, soit dans un sens, soit dans l'autre. Les deux branches, avec souvent des familles de même parenté, se trouvent maintenant bloquées à chaque extrémité de ces hautes terres, à plus de 500 km l'une de l'autre.

Le bilan peut paraître négatif pour cette partie du plateau qui, après avoir attiré nombre d'éleveurs, n'a pu les retenir sur place malgré les efforts répétés de l'administration. Eleveurs nomades à leur arrivée sur le plateau, les Djafoun ne pouvaient répondre à bref délai aux sollicitations de l'administration pour se sédentariser. De nos jours, cette sédentarisation est à peu près acquise sur les hauts plateaux de Bamenda, c'est-à-dire qu'elle a demandé presqu'un siècle pour être acceptée.

Les Djafoun racontent comment leurs pères ou grand-pères, à leur arrivée sur l'Adamaoua, ne possédaient que quelques têtes de bétail ; l'un 3 vaches, l'autre 2, le troisième 6. Mais ces troupeaux ont vite prospéré sur les pâturages de l'Adamaoua jusqu'à atteindre plusieurs centaines de têtes (2). A mesure que leurs troupeaux devenaient plus importants, les éleveurs se sentaient à l'étroit les uns près des autres et ressentaient le besoin de nouveaux pâturages. La prospérité du cheptel entraînait l'éclatement et l'instabilité continuelle des éleveurs. Chaque scission de groupe apparaissait comme une nouvelle adaptation à des augmentations de cheptel et à des menaces de surpâturage. La sédentarisation des éleveurs suppose une stabilisation du cheptel, le jeu des ventes et de la mortalité équilibrant le croît naturel. Elle suppose aussi une limitation des pâturages disponibles. Si l'éleveur sait que les pâturages libres ne font pas défaut plus loin, rien ne le retient de partir lorsque ceux qu'il parcourt menacent de s'épuiser.

La plus ou moins grande mobilité des éleveurs de brousse dépend aussi de l'importance de la main-d'œuvre servile employée. Au siècle dernier, les Djafoun achetaient aux Foulbé du plateau de jeunes serviteurs pour assurer la garde du bétail. Dès qu'ils atteignaient l'âge du mariage, leurs patrons les installaient et levaient une partie des récoltes à leur profit. Mais, en contrepartie, les éleveurs se trouvaient liés à leurs serviteurs et ne pouvaient nomadiser que dans un certain rayon à partir de leurs villages. Avec la fin du recrutement des serviteurs et leur affranchissement, les éleveurs deviennent plus libres de leurs mouvements. Même si les anciens tendent à se fixer, les bergers et les jeunes nomadisent au loin avec les troupeaux. De nos jours, il est très rare d'observer les descendants d'anciens serviteurs dans les campements de brousse des Mbororo.

---

(1) Rapport administratif, subdivision de Banyo, 1923.

(2) Vers 1935, la taille moyenne des troupeaux des Djafoun de Lompta varie entre 300 et 600 têtes. PFEFFER, 1936.

On dispose d'un tableau de Lompta une dizaine d'années après la tentative de regroupement des Mbororo, alors qu'elle s'est déjà soldée par un échec (PFEFFER, 1936). Autour de l'*ardo* ne subsistent plus que quelques vieillards dont l'essentiel des troupeaux est depuis longtemps attribué aux fils aînés partis vers Bouar. Les femmes et les jeunes enfants se chargent des soins et de la garde des vaches laitières qui restent aux alentours du village. Des champs de maïs entourent les habitations. D'anciens serviteurs et des servantes concubines (*chulaado*) s'occupent des travaux agricoles sur les champs des éleveurs sédentarisés. A part les vieux Djafoun, la population du village est très composite, avec une prédominance de Haoussa qui détiennent le commerce du bétail et la boucherie. Quelques années plus tard, le village dépérit. Les descendants des serviteurs et des concubines, *riimaybe*, se dispersent aux environs et s'adonnent aux cultures. Quant aux éleveurs Mbororo, ils sont partis vers Bouar sans espoir de retour, abandonnant sur place leurs anciens serviteurs. Sur le plateau de Ngaoundéré subsistent d'autres villages de serviteurs des Mbororo. Jeunes bergers autrefois, ils se comportent maintenant comme des cultivateurs, ont perdu tout souvenir de leur origine et ne savent plus où se trouvent leurs anciens maîtres.

De nos jours, la plupart des Djafoun qui vivent sur les hauts plateaux, à la frontière du Nigeria et sur le Tchabbal Mbabo, ont reflué de Bamenda, effectuant en sens inverse la migration qui les avait amenés jusqu'à la lisière de la grande forêt guinéenne. Ils transhument vers les basses terres en saison sèche mais paraissent en bonne voie de sédentarisation sur ces hauteurs. Ils commencent à cultiver une parcelle de maïs autour de l'habitation avec l'aide d'une main-d'œuvre salariée. Mais ils portent moins d'attention aux travaux agricoles que leurs voisins Foulbé. Ils demeurent avant tout des éleveurs, même si les effectifs de chaque troupeau familial n'excèdent guère ceux des Foulbé villageois.

Les Wodaabe

Entièrement à part, les Wodaabe sont souvent considérés par les autres éleveurs de brousse comme les seuls vrais Mbororo. Ils n'ont jamais été nombreux sur cette partie de l'Adamaoua. On n'en rencontre que 300 environ à l'ouest de Tibati, dans une région presque vide d'habitants et très isolée. Quelques autres familles hivernent aux alentours de Béka-Baya ou de Djombi au nord de Tibati.

L'aire principale de rattachement de ces Wodaabe correspond au Bornou où ils migrèrent dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, en provenance des pays de Kano, Katsina et Hadedjia (STENNING, 1959). De là, vers la fin du siècle dernier, un groupe se déplace vers le sud, atteint le bassin de la Bénoué vers Yola, puis l'Adamaoua en passant par Kontcha. Il s'installe au sud et à l'ouest du lamidat de Ngaoundéré. Vers 1923, les éleveurs Wodaabe se trouvent toujours dans ces secteurs, regroupés autour de trois *ardo*. Ils hivernent sur la surface de Minim-Martap (Ngabiskedjé) et celle de Mangom, transhumant le long de la Vina et du Djérem. Quand les Foulbé villageois de Tignère et Ngaoundéré viennent se réfugier sur les mêmes pâturages dans les années soixante, la plupart des Wodaabe migrent vers le plateau de Meiganga. Seul, un petit groupe va s'installer à l'ouest de Tibati, dans un secteur longtemps considéré comme insalubre. Pourtant il s'y maintient depuis quelques années avec un peu plus d'un millier de têtes de bétail.

En fait, le courant migratoire des Wodaabe a toujours évité cette partie du plateau, peut-être à cause de la présence des Djafoun. Atteignant le bassin de la Bénoué à partir du Bornou, ils l'ont remonté par le lamidat de Rey pour déboucher sur la partie orientale du plateau. Ils se trouvent assez nombreux vers Meiganga mais beaucoup ont pénétré en Centrafrique.

Les courants migratoires des Akou

Très différents des Djafoun, les Mbororo dits Akou n'arrivent que bien plus tard sur l'Adamaoua. Eux aussi proviennent des pays Haoussa au nord du Nigeria actuel. Un premier courant migratoire suit le même trajet d'ensemble que celui des Djafoun. Les Akou semblent les suivre pas à pas avec quelques décennies de retard. En fait, ils tendent à se disperser un peu partout sur le plateau où ils représentent maintenant la majorité des éleveurs de brousse : 5 000 habitants pour un peu plus de 7 000 Mbororo sur cette partie de l'Adamaoua.

Si le clivage paraît très net entre Mbororo Djafoun et Akou, cette dernière appellation recouvre elle-même une multitude de groupes ayant en commun un même style d'existence. Quand ils arrivent sur l'Adamaoua, ils ne portent que de mauvais habits, des guenilles, même s'ils se trouvent à la tête de gros troupeaux. Les Djafoun, déjà islamisés en profondeur, sensibles à l'importance du vêtement au contact des Foulbé villageois, n'acceptent

pas de considérer ces nouveaux venus comme des leurs. Ils se moquent de leur foulfouldé émaillé de termes haoussa et emploient l'onomatopée prononcée lors des salutations : *aku, aku...* : merci, merci..., pour les désigner, en manière de dérision.

Chaque *lenyol* (lignage) Akou se compose de *suudu* (maisons) mais il n'est pas rare de trouver le même nom de *suudu* dans plusieurs *lenyol* différents. Tout cela ne facilite pas la classification de ces éleveurs à partir des liens de parenté. Les groupes les plus représentés sur cette partie du plateau sont les Wewe'be (avec surtout la maison des Djoranko'en), les Daneeji, les Ba'en, les Siwalbe plus quelques Mbodi'en, Naatirbe et Sissilbe. Tous ne sont pas d'ascendance peule pure. Par exemple, les Naatirbe seraient d'anciens Haoussa devenus éleveurs de brousse. Les Danagou'en étaient autrefois serviteurs des Mbodi'en. Il subsiste de ce statut des interdictions de mariage. De même, plusieurs Boutanko'en et Gamanko'en sont les descendants d'anciens serviteurs qui ont « adopté » la famille de leurs patrons.

Lorsqu'ils abordent l'Adamaoua, les Akou ont déjà parcouru plusieurs centaines de kilomètres depuis les pâturages qu'ils occupaient au début de ce siècle (fig. 6). Le groupe Daneeji qui arrive le premier aux environs de Tignère en 1931, est originaire du pays Sokoto. De là, ils sont partis au Katsina où ils ont séjourné longtemps. Vers 1920, ils atteignent le plateau de Jos (Pankshin) où ils marquent un arrêt de quelques années avant de traverser le bassin de la Bénoué pour se diriger vers l'Adamaoua. Les Siwalbe et Ba'en originaires du pays de Katsina et de Zaria, les Wewe'be rencontrés en cours de chemin sur le plateau Baoutchi, suivent le même trajet de migration. Tous ces éleveurs, en provenance de la zone sahélienne, stationnent plus ou moins longtemps sur les plateaux de Baoutchi et de Jos, dernières hauteurs avant le bassin de la Bénoué insalubre. Puis ils se décident à quitter ces plateaux peut-être par suite du surpâturage mais surtout d'aggravations des maladies du bétail (peste et trypanosomiase bovines).

Après la traversée de la Bénoué vers Djalingo, plusieurs éleveurs hivernent quelques années sur les monts Shebshi (Tchabbal Tongo). De là, les courants migratoires se scindent vers le sud. Les plus nombreux se dirigent vers le plateau de l'Adamaoua au niveau de Tignère en traversant la plaine Koutine. Quelques-uns obliquent vers le haut plateau Mambila où ils s'installent aux environs de Mayo Ndaga. En 1931, à leur arrivée à Tignère, les Daneeji comprennent une centaine d'adultes accompagnés d'environ 10 000 têtes de bétail. L'administration veut d'abord les refouler mais cède aux instances du *laamiido* de Tignère dont l'intervention n'est sans doute pas désintéressée. Malgré l'opposition des Djafoun de Lompta, l'administration crée alors une chefferie indépendante à Doualayel qui regroupe tous les Akou du plateau. Quelques années plus tard, les Wewe'be arrivent avec 30 000 têtes de bétail. Ils sont dirigés sur le lamidat de Tibati dont le *laamiido* se plaignait, et pour cause, de l'absence de bétail sur son territoire.

Les arrivées d'éleveurs Akou sur le plateau se déroulent en deux phases. Un premier contingent, de 1931 à 1936, précède de plusieurs années les derniers arrivants qui se succèdent de 1952 à 62, la frontière nigériane étant fermée à partir de 1965. Il est probable que ces époques de déplacements généralisés d'éleveurs correspondent à des aggravations d'épizooties dans le bassin de la Bénoué, notamment à l'extension des glossines depuis les années cinquante.

Sur le plateau, les Akou se dispersent à peu près de la même façon que les Djafoun. Ne pouvant descendre vers Tibati à cause de l'infestation de ce bassin par les glossines, ils occupent le Tchabbal Mbabo et le plateau de Tignère. De là, certains migrent vers les hauts plateaux Mambila et de Bamenda. Mais dès les années quarante, des Ba'en partent vers le plateau de Meiganga (fig. 7). Ce courant migratoire s'intensifie dans les années cinquante et soixante, les Akou s'aventurant alors au sud du plateau, jusqu'à Batouri, au contact de la forêt. Bien que beaucoup soient partis avant, l'extension de l'aire à glossines sur le plateau de Tignère a joué un rôle pour précipiter les départs. Tous les Akou ont maintenant déserté ces pâturages où ils étaient si nombreux, au profit des environs de Meiganga.

Le courant migratoire vers Bamenda se trouve bloqué par les Djafoun qui occupent les pâturages d'altitude, sauf sur le plateau Bamoun. Depuis quelques années, les Akou rebroussent chemin, du plateau Bamoun vers le plateau de Banyo d'abord puis le bassin de Tibati, devenu plus salubre. Par exemple, en 1971, 14 éleveurs Akou hivernent près de Tibati, en provenance du plateau Bamoun. Dix autres arrivent en même temps du plateau de Banyo. Les pâturages du bassin de Tibati ne représentent qu'une étape dans une migration générale orientée vers les plateaux centrafricains. Depuis quelques années, des Akou qui s'étaient séparés des migrants vers l'Adamaoua au niveau du plateau de Baoutchi, alimentent cette « dérive migratoire » après avoir effectué un long périple par les hauts plateaux de Bamenda.

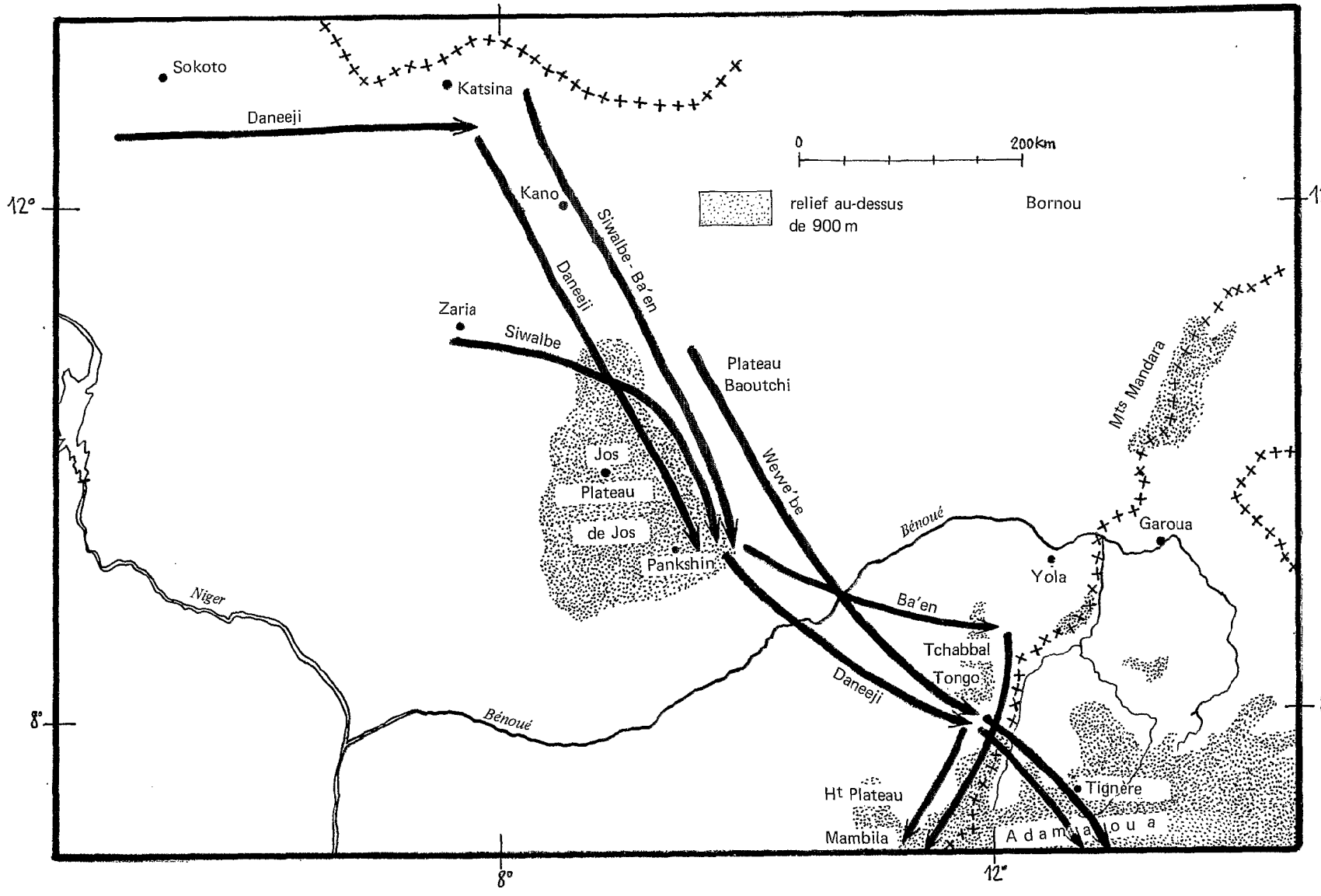

FIG. 6. — La migration des Akou vers l'Adamaoua.

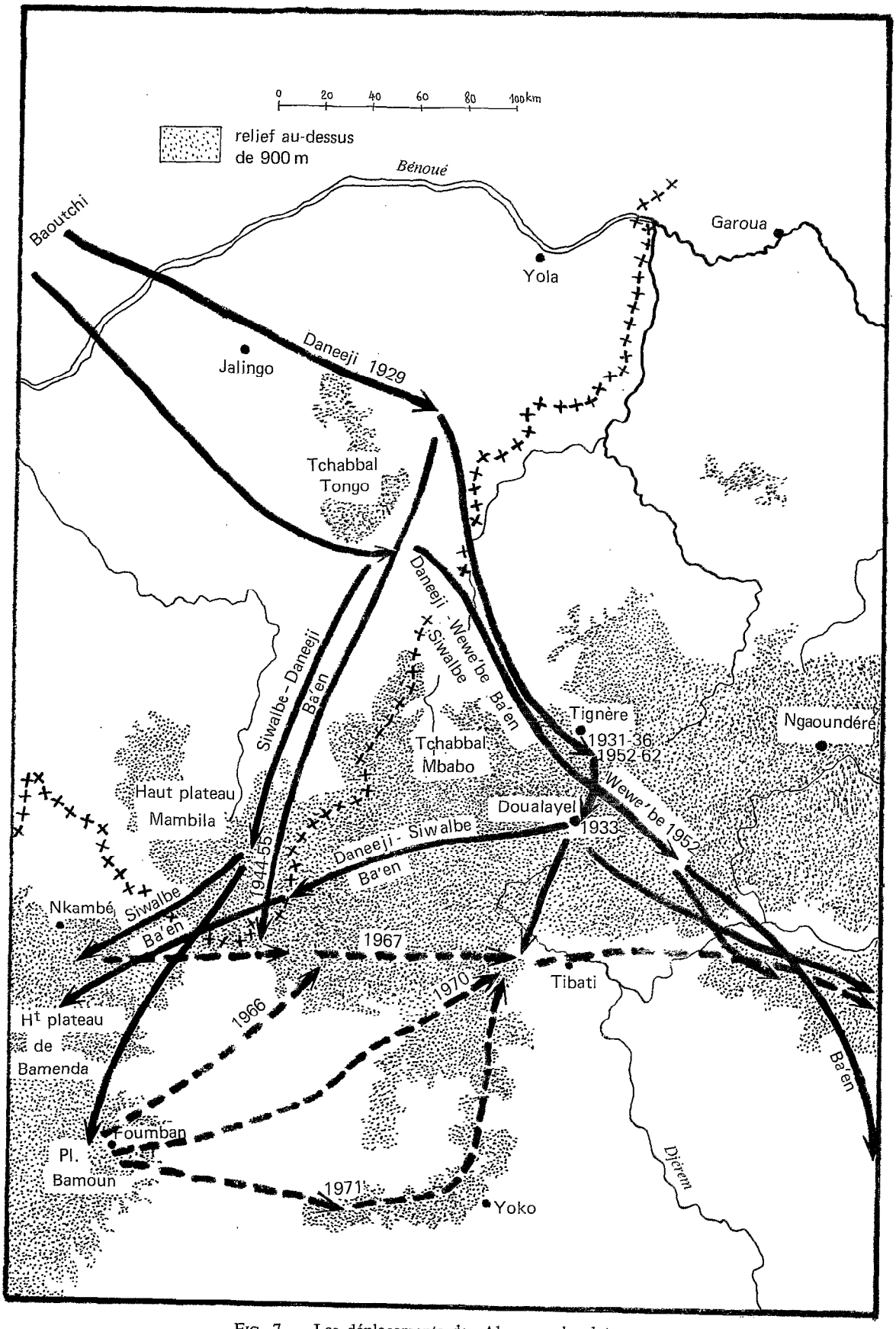

FIG. 7. — Les déplacements des Akou sur le plateau.

Les éleveurs Akou apparaissent donc encore très instables. Sur tout le tracé de leur dérive migratoire vers l'est, en suivant le revers méridional du plateau, on rencontre des éleveurs lâchés en cours de route. Eux-mêmes ne sont pas sédentarisés pour autant, mais adoptent un rythme de déplacement plus lent. Leur nomadisme tend à « s'alourdir ». Par contre, certains événements peuvent accélérer les déplacements : brusques foyers de maladies du bétail, ouverture de nouveaux pâturages comme à l'ouest de Yoko en 1971. De même, l'installation d'un grand chantier à Ngaoundal, pendant la construction du chemin de fer Transcamerounais, avec les possibilités de vente du bétail à bon prix, a incité beaucoup d'éleveurs Akou à passer le Djérem.

Toutefois, beaucoup restent encore du côté de Tibati où ils séjournent depuis leur arrivée sur l'Adamaoua. Ils reviennent plusieurs années de suite au même campement d'hivernage puis changent de site, mais sans s'éloigner beaucoup. Il y a quelques années, ils hivernaient très nombreux aux environs de Béka-Baya. L'arrivée des Foulbé, chassés des plateaux de Ngaoundéré et Tignère, les a repoussés vers le sud, aux alentours de Danfili. Les deux types d'éleveurs ne coexistent pas sur les mêmes pâturages. De même, l'arrivée des Akou dans ces parages est-elle pour beaucoup dans le départ des Wodaabe et Djafoun qui y séjournaient autrefois. Chaque déplacement d'un groupe d'éleveurs, en mordant sur les pâturages d'autres groupes, entraîne leur départ, et ainsi de suite. La répartition des types d'éleveurs sur le plateau résulte donc d'une série d'ajustements et d'ébranlements causés par des voisinages plus ou moins bien supportés.

Les Akou présentent l'image la plus proche des éleveurs nomades traditionnels, méfiants, timides, fugaces, mais toujours derrière leurs troupeaux. *Imbe geene* disent d'eux les Foulbé villageois : les gens de l'herbe. Il faut dire qu'ils sont toujours à la recherche de meilleurs pâturages pour leur bétail. Ils affectionnent les plus isolés, les moins fréquentés par les autres éleveurs, où leurs animaux peuvent se rassasier. Pourtant, ils aiment camper à faible distance des villages de cultivateurs. Les femmes peuvent ainsi aller vendre le lait tous les deux ou trois jours et acheter la nourriture sans qu'il soit nécessaire de se défaire d'animaux.

Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre sexe, la vie au campement se réduit au minimum. Les hommes surveillent le bétail à longueur de journée pendant que les femmes, calebasses sur la tête, se rendent aux villages souvent très éloignés. Pendant ce temps, seuls les jeunes enfants restent au campement. On comprend que les habitations des Akou ne soient pas soignées comme celles des Djafoun ou des Foulbé. Naturellement, les Akou ne cultivent pas. Tous les membres de la famille se déplacent en transhumance pendant la saison sèche. Parfois, les vieux s'installent en un campement saisonnier à faible distance tandis que les jeunes partent au loin avec le plus gros du cheptel.

Pourtant, les choses commencent à changer avec les jeunes générations, plus soucieuses de leur présentation que les anciens. Une vie plus facile, l'exemple des Djafoun et l'influence plus sensible de l'Islam se conjuguent pour favoriser cette évolution. Avec des besoins qui s'imposent plus qu'autrefois, les jeunes Akou montrent moins de scrupules à vendre du bétail. Dans le cas de quelques riches éleveurs Akou du plateau de Banyo, l'évolution semble plus avancée vers une sédentarisation. Ils habitent depuis plusieurs années le même campement où les huttes et cases cylindriques font place aux habitations rectangulaires à toits de tôles. Ils ne transhument plus en saison sèche et emploient des bergers salariés, ce à quoi répugne vivement la majorité des Akou. Mais quant à ouvrir un champ, même avec des ouvriers agricoles, c'est encore l'exception.

Des Foulbé de brousse

Quelques Foulbé présentent en fait plus d'affinités avec les éleveurs de brousse qu'avec les villageois. On les appelle communément sur le plateau : Foulbé *Maayo Ine*, d'après leur provenance au sud de Yola, près de la rivière du même nom. D'après les lignages, on y distingue des Isso'en, des Mbewe'en, des Bornanko'en, des Kilba, des Wuiti'en.

La plupart sont entrés au Cameroun vers les années cinquante quand l'administration a ouvert la frontière nigériane, dans l'espoir de repeupler en bétail l'arrondissement de Tibati. En fait, les Foulbé *Maayo Ine* n'y ont guère séjourné, se reportant sur Tignère et Ngaoundéré. Originaires d'une région elle-même contaminée par la trypanosomiase bovine, certains les accusent d'avoir introduit l'épizootie sur le plateau avec des animaux malades qui auraient infecté les glossines de la vallée du Faro.

Toujours est-il qu'ils ont reflué depuis lors devant l'extension de la zone insalubre sur le plateau. Peu nombreux, on les rencontre maintenant aux environs de Béka-Baya, mais la plupart ont déjà émigré vers les plateaux de Meiganga.

Contrairement aux autres Foulbé, ils vivent en pleine brousse, méfiants et réticents à toute forme de contrôle administratif ou sanitaire. Leur bétail, de race *Gudaali* comme celui des Foulbé villageois mais légèrement différent, est parfois dénommé *Gudaali Yola.*

Les paysans éleveurs

Les Foulbé villageois, autrefois uniquement éleveurs, tendent à devenir aussi des cultivateurs, soit par l'emploi d'une main-d'œuvre salariée, soit en se mettant eux-mêmes à la tâche dans le cas des plus pauvres. Observe-t-on le processus inverse, des paysans qui, par acquisition de bétail, se mettent à faire de l'élevage ?

L'ancien élevage des Mboum

Avant la conquête peule, les populations du plateau s'adonnaient uniquement aux cultures, travaillant à la houe. En plus, ils élevaient des animaux de basse-cour et du petit bétail : chèvres et moutons. Mais nulle part, ni chez les Niam-Niam, ni chez les Wawa ou Bouté, on n'a entendu parler d'un ancien élevage bovin, sauf chez les Mboum.

Plusieurs témoignages concordent pour affirmer que les Mboum du plateau de Ngaoundéré élevaient des taurins (« mbudji » en foulfouldé) avant l'arrivée des Foulbé. Ils ressemblaient probablement aux petits taurins dits *Namchi* dont il subsiste environ 2 000 têtes près de Poli, dans le bassin de la Bénoué. La présence ancienne de bovins chez les Mboum n'est pas étonnante, puisqu'on la retrouve chez la plupart des vieilles paysanneries voisines, des Daoyo aux Laka, Toupouri et Massa au nord de l'Adamaoua.

D'après les renseignements obtenus, les Mboum n'accordaient guère de soins à leur bétail. S'ils connaissaient les sources natronées, ils ne les utilisaient pas comme le firent plus tard les Foulbé. Les troupeaux se promenaient librement de jour, sans garde, comme on le voit aussi à Poli. Certains Mboum disent cependant qu'ils les enfermaient la nuit dans un enclos spécial.

Les Mboum sacrifiaient leur bétail au moment des fêtes religieuses, surtout des décès. Il ne semble pas qu'ils lui assignaient d'autre fonction économique. Ce cheptel n'a jamais été important par ses effectifs. Chaque propriétaire n'en possédait que quelques têtes, sauf les chefs qui disposaient de troupeaux plus nombreux. Plusieurs lignages Mboum : les Djiu du bassin du Faro, les Anam, les Bella Assom vers Tibati, n'ont jamais eu d'élevage bovin, celui-ci restant limité aux Mboum des environs de Ngaoundéré, surtout les Nganha.

De nos jours, il ne reste plus de témoins de cet ancien cheptel sur le plateau. Quelles furent les causes de sa disparition ? D'après les uns, une épizootie de péripneumonie l'anéantit avant l'arrivée des Foulbé. D'après les autres, il fut exterminé par des abattages intempestifs lors de fêtes. On dit que les Mboum chassaient leurs animaux un peu à la façon de buffles. Ils n'étaient pas liés à leur bétail comme les Foulbé, avouent-ils maintenant. Mais certains affirment qu'après la conquête, les Foulbé confisquèrent le bétail des Mboum et l'abattirent pour laisser les pâturages libres à leurs troupeaux de zébus ou pour éviter les croisements avec cette race qu'ils méprisaient. Cette explication n'est pas invraisemblable. Les Foulbé razziaient de la même façon le bétail après chaque victoire remportée sur les « païens » du bassin de la Bénoué et des plaines du Logone.

L'élevage, activité d'hommes libres

A l'époque de la domination peule absolue sur le plateau, au XIX^e^ siècle, les autochtones plus ou moins asservis n'avaient pas le droit de posséder des bovins. Le bétail était considéré comme le privilège des hommes libres. Dès qu'un cultivateur achetait un animal pour l'élever à son compte, les envoyés du *laamiido* le lui enlevaient de force. Même les groupes autochtones, comme les Mboum, plutôt vassaux que serviteurs des Foulbé, ne pouvaient prétendre à posséder des troupeaux. Quant à leur petit bétail, comme les chèvres, une bonne partie alimentait les redevances dues au *laamiido,* avec les céréales et le miel. Le maintien d'une séparation nette des genres de vie entre cultivateurs serfs et éleveurs libres, complétait les différences de statut des personnes dans l'organisation sociale peule.

La possession ou non de bétail instituait un clivage de fait entre populations, plus profond à combler que les oppositions sociales ou culturelles. Toutes les populations autochtones du plateau ont subi à un tel point l'emprise peule qu'elles ont abandonné progressivement leurs coutumes pour adopter sans restriction celles des Foulbé.

L'évolution tend donc vers une unification sociale et religieuse, favorisée sur l'Adamaoua par les nombreuses unions entre Foulbé et femmes autochtones. On ne peut dire qu'il en soit de même sur le plan économique, malgré la naissance d'un élevage paysan dans certains groupes.

La naissance d'un élevage paysan

Avec la période coloniale, les cultivateurs peuvent acquérir, d'abord de façon timide, du bétail. Ceux qui habitent près d'éleveurs se trouvent les plus avantagés. Comme les éleveurs, surtout les Mbororo, achètent toute leur nourriture, des cultivateurs parviennent à acquérir des veaux qu'ils élèvent. A force d'économies, leur petit troupeau, d'abord limité à quelques têtes, prend assez d'importance pour devenir autonome.

Les Koutine chez qui les éleveurs descendaient en transhumance à partir des hauteurs voisines, avaient ainsi réussi à se constituer un cheptel. Les enfants gardaient les troupeaux qui restaient toujours en plaine. Ils les éloignaient des champs de mil pendant la saison des pluies, jusqu'à la récolte en décembre-janvier. En saison sèche, le bétail parcourait librement les chaumes et les prairies en bordure de rivière. Le bétail servait aux cultivateurs pour acheter des vêtements, acquérir à nouveau d'autres veaux auprès des éleveurs. Mais les Koutine ne savaient pas traire leurs vaches.

Comme leur bétail ne s'éloignait pas de la plaine, il a subi les conséquences de l'extension des glossines depuis 1955. Les cultivateurs ont perdu tout leur cheptel en quelques années tandis que les troupeaux des éleveurs en transhumance reculaient de plus en plus vers le pied de l'abrupt du plateau (Boutrais, 1972).

Les tentatives d'élevage faites par des cultivateurs du plateau ont mieux réussi qu'en plaine Koutine, grâce à un contexte plus salubre. Ainsi, plusieurs Niam-Niam sur les contreforts du Tchabbal Mbabo, possèdent maintenant leurs troupeaux. Eux aussi l'ont constitué en vendant du maïs aux éleveurs et aux Haoussa de Galim.

La formation d'un troupeau suit toujours le même schéma chez les cultivateurs du plateau. Tant qu'ils ne possèdent que quelques têtes, ils le laissent à la garde d'un éleveur Peul. Dès qu'ils disposent d'un nombre de têtes suffisant pour former un troupeau en se regroupant, ils sortent leurs animaux du troupeau de l'éleveur. Ils les confient à un berger, soit l'un des leurs, soit un jeune Mbororo sans bétail. Ils paient le berger 1 000 francs par mois ou un veau au bout de quelques mois. En plus, le lait lui revient. Quant aux Niam-Niam, leur bétail leur sert pour acheter des habits, payer les impôts. De plus, ils demandent aux bergers d'assurer la fumure de leurs champs.

Parmi tous les cultivateurs de l'Adamaoua, les Wawa du plateau de Banyo se sont constitués les troupeaux les plus nombreux ces dernières années : 1 600 têtes de bétail traitées en 1971 par le Service de l'Elevage, mais la plupart des cultivateurs ne font pas traiter leurs animaux. Presque tous les Wawa de la vallée du mayo Vodéo possèdent quelques têtes de bétail. Ils répugnent à les donner à la garde des Foulbé, préférant s'associer pour former de petits troupeaux sous la garde d'un des leurs. Les Foulbé partent en transhumance plusieurs mois. Au retour, ils annoncent au cultivateur que son bœuf a succombé. Comment le vérifier ? Impossible la plupart du temps. Aussi les cultivateurs n'apprécient pas que leurs animaux s'éloignent trop longtemps. Quelques-uns de leurs troupeaux transhument en saison sèche vers la vallée du Mbam. La plupart restent sur les chaumes des cultures pour la fumure. Dans ce cas, l'élevage paysan ne figure plus seulement comme une forme d'épargne improductive. Il s'intègre dans les activités agricoles et pourrait servir de point de départ pour une agriculture plus intensive.

On sait que l'agriculture européenne a dépassé les faibles rendements du Moyen Age par l'association plus étroite du bétail avec les cultures, permettant la fabrication régulière de fumier. On n'en est pas encore à ce stade sur l'Adamaoua. La fumure des champs se limite aux déjections laissées par le bétail aux environs des aires de stationnement : rien de comparable avec le fumier fabriqué avec la paille dans les étables d'Europe. De plus, dans le cas des Wawa, le bétail ne réussit pas à remplacer l'ancien système de fertilisation par les légumineuses. De ce point de vue, l'acquisition de bétail par les cultivateurs ne représente pas toujours un progrès technique. Du moins, a-t-elle l'avantage d'enrichir les paysans et de réduire l'écart économique qui les sépare des éleveurs.

L'élevage paysan n'en est encore qu'à ses débuts sur le plateau. Beaucoup de cultivateurs n'osent pas encore acquérir de bétail. Les anciennes interdictions sont enracinées dans les mentalités comme des postulats. La plupart des cultivateurs avouent que l'élevage n'est pas leur affaire. Les Mboum, les Bouté, les Baya se comportent comme des cultivateurs purs. En plus de l'apathie, du manque d'initiative de ces populations, peut-être faut-il faire intervenir la faible taille des groupements familiaux et l'absence d'entr'aide qui s'ensuit, en cas de pertes par maladies, pour

parvenir à reconstituer les troupeaux (HURAULT, 1964). Très peu d'autochtones s'engagent comme bergers, ce qui leur permettrait pourtant d'acquérir les techniques d'élevage indispensables.

Même les cultivateurs qui se lancent dans l'élevage n'en tirent pas profit comme ils le devraient. Malgré la fumure des champs, ils se comportent comme des paysans d'un côté et des éleveurs de l'autre. Ils ne deviendront de véritables paysans-éleveurs que par l'adoption de la culture attelée. Pour le moment, il est significatif que seuls certains Foulbé villageois du plateau aient accompli ce progrès décisif.

3.

LE BÉTAIL

Les divers types d'éleveurs du plateau ne se différencient pas seulement par les modalités de leur mise en place et leur degré de stabilité dans la région. Leurs techniques d'élevage ne sont pas semblables, ce qui se reflète dans leurs troupeaux. Le bétail de chaque catégorie d'éleveurs ne se répartit pas de façon uniforme sur le plateau. Pourtant, qu'il s'agisse du bétail des Foulbé ou des Mbororo, sa répartition obéit à des contraintes identiques. De même, les aires de transhumance subissent une évolution spatiale parallèle, résultat de l'adaptation des déplacements saisonniers du bétail aux modifications de l'environnement sur le plateau.

Les troupeaux

A la simple vue d'un troupeau sur un pâturage, il est possible, d'après la race des animaux, de savoir à quel type d'éleveur on a affaire. En poussant l'analyse plus loin, on s'aperçoit que la taille et la composition des troupeaux offrent de nouveaux critères de distinction. Ces données n'ont pas seulement une valeur pour elles-mêmes. Elles éclairent sur les façons dont les éleveurs conduisent leur élevage.

Les races bovines (1)

Chaque type d'éleveur, parfois même chaque région du plateau, présente la particularité de posséder une souche animale caractéristique. L'évolution actuelle tend à multiplier les croisements, sans pour autant qu'ils s'effectuent en tous sens.

Les races des Foulbé villageois

Les Foulbés du plateau possèdent une race bovine spécifique de l'Adamaoua, appelée localement *Gudaali*. C'est un zébu trapu, aux cornes plus courtes que le zébu des Mbororo, bien fourni en viande. Le poids moyen des

(1) Le cheptel de l'Adamaoua comprend en majorité des troupeaux de zébus. Les éleveurs possèdent en plus quelques moutons laissés à la garde des jeunes enfants qui les attachent ou les enferment chaque soir. Les chèvres appartiennent uniquement aux autochtones. Autrefois, les Foulbé disposaient de nombreux chevaux pour les besoins de la guerre. Tous les chefs et les notables entretenaient dans leur *saare* plusieurs chevaux. Des serviteurs étaient chargés de leur apporter la nourriture chaque jour. La fin de l'état de belligérance permanent à l'époque pré-coloniale et le tarissement de la main-d'œuvre servile entraînèrent le déclin du cheptel chevalin. On ne rencontre plus des troupeaux de chevaux que sur les prairies du haut plateau Mambila, pâturant en semi-liberté et appartenant à des Mbororo Djafoun.

animaux adultes varie de 300 à 400 kg (LHOSTE, 1969). Les vaches sont bonnes laitières. On distingue deux variétés : le *Gudaali* de Ngaoundéré et celui de Banyo.

Le *Ngaoundéré* se remarque par une corpulence plus tassée, une taille inférieure, des cornes courtes. La robe est rouge et blanche, rouge continu sur le dos, devenant tacheté sur les flancs tandis que le bas-ventre est blanc. Certains auteurs estiment que la bonne conformation bouchère du *Gudaali Ngaoundéré* résulterait d'un héritage de sang taurin dont il serait issu par croisement avec des zébus Mbororo.

Le *Banyo* est plus grand que le *Ngaoundéré* avec une silhouette plus fine et des cornes plus longues. La couleur de la robe est rouge mais avec de grandes taches blanches sur la face, le ventre et les flancs. Une ossature plus développée et une corpulence plus élancée que le *Ngaoundéré* peut amener à penser qu'il y a dans cette variété du sang de zébu rouge Mbororo. Ce pourrait être un produit du croisement de ce zébu avec le *Ngaoundéré* (GATES, 1952). Les *Gudaali Banyo* sont moins nombreux sur le plateau que les *Ngaoundéré* et le type paraît moins fixé.

Les races des Mbororo

Chacune des deux vagues d'éleveurs Mbororo qui ont migré vers l'Adamaoua, est arrivée avec son type de bétail. Même un œil non averti distingue facilement les deux races Mbororo du plateau, les *Mbodeeji* et les *Daneeji*.

Les *Mbodeeji* des Djafoun sont de couleur acajou uniforme, de grande taille avec un cornage en lyre très développé. Leur grande conformation en fait plutôt des animaux à viande mais le rendement n'atteint pas celui des *Gudaali*. Ce sont des animaux farouches mais rustiques et grands marcheurs. Les jeunes taurillons de deux ans peuvent déjà être utilisés comme animaux porteurs.

Les *Daneeji* des Akou présentent un format très différent. Leur taille n'atteint pas celle des *Gudaali* de Ngaoundéré. Ils sont beaucoup plus fins. Ce sont des zébus blancs avec des oreilles noires, de même que le mufle, les pieds et l'extrémité de la queue. Les flancs sont souvent tachés de noir sans éliminer d'autres combinaisons de robe en noir et blanc. Leur stature souvent malingre n'en fait pas un animal à viande. Le poids des animaux adultes varie de 200 à 300 kg. De plus, la vache n'est pas très bonne laitière. Mais c'est un animal très résistant et bon marcheur, la race des éleveurs nomades du plateau.

Les croisements

Tous les éleveurs ne gardent pas leurs troupeaux de race pure, préférant effectuer des croisements pour diversifier les performances des animaux. La coexistence sur le plateau de plusieurs souches très différentes facilite les croisements. En fait, il est très rare que les Foulbé introduisent du bétail Mbororo dans leurs troupeaux. Par exemple, le cheptel de l'arrondissement de Ngaoundéré, où les Mbororo ne sont plus admis, reste le plus homogène. C'est le foyer de la race *Gudaali*. Par contre, les Mbororo du plateau croisent volontiers leur bétail avec la race *Gudaali*. Les produits issus du croisement entre les *Mbodeeji* et les *Gudaali* sont appelés *Mbakaleeji* et ressemblent aux *Gudaali* de Banyo. Quant aux *Suwakeeji*, ils résultent du croisement entre les *Daneeji* et les *Gudaali* mais on les rencontre rarement.

Les Akou restent plus attachés que les Djafoun à la pureté de leurs troupeaux en couleur et conformation. Les Djafoun, au contraire, apprécient beaucoup les *Gudaali* et les introduisent souvent dans leurs troupeaux. Ces comportements divergents ne relèvent pas du domaine gratuit ou sentimental mais correspondent à des exigences différentes. Le *Gudaali*, réputé pour bien résister à la saison sèche, se contente alors de maigres fourrages paillés et de feuilles d'arbustes. Placées en conditions d'alimentation difficile, les vaches *Gudaali* tarissent moins vite que celles des Mbororo. Par contre, ce sont des animaux piètres marcheurs, ce qui leur vaut cette appellation. Toutes ces caractéristiques concourent donc à en faire le bétail d'éleveurs sédentaires (1).

---

(1) Cette différence de comportement au pâturage est confirmée par des observations faites en station d'élevage, à Bouar, en Centrafrique. Le zébu Mbororo rouge maigrit sur des parcelles closes où celui des Foulbé prend du poids, dans des conditions strictement identiques. L'un ne sait pas utiliser un espace restreint tandis que l'autre s'en accommode. On comprend que dans un projet de sédentarisation des Mbororo, les services d'élevage accordent une grande importance à ces données d'ordre zootechnique. CAPITAINE (P.), 1969.

Le bétail des Mbororo se montre beaucoup plus exigeant au point de vue alimentaire. Les *Mbodeeji*, à la grande conformation, souffrent plus de la faim que les autres en saison sèche. Quant aux *Daneeji*, ils broutent les pâturages à ras, de façon systématique et non sélective comme les autres animaux. Tout le couvert herbacé aux environs des campements finit par s'épuiser au bout de quelques années. Les veaux n'ont plus rien à grapiller, ce qui entraîne le départ de l'éleveur. Il doit partir à la recherche de nouveaux pâturages, ceux qu'il parcourt depuis quelques années étant arasés par son bétail. Les Mbororo se trouvent donc contraints de se déplacer, non par attachement à la vie nomade, mais pour satisfaire aux exigences de leur cheptel, surtout en saison sèche.

Dans ces conditions, la tendance de certains Mbororo à se sédentariser soulève des difficultés. Dès que les éleveurs commencent à s'attacher à un campement, ils doivent modifier progressivement leur cheptel par achats et croisements. Ils acquièrent d'abord des vaches *Gudaali* ou métis qu'ils gardent près du campement en saison sèche comme vaches laitières, tandis que le bétail Mbororo transhume au loin, à la recherche de l'herbe. Dans une seconde phase, si la sédentarisation se confirme, tout le troupeau tend à se modifier par apport renouvelé de sang *Gudaali*. On a alors affaire à des animaux assez différents les uns des autres, selon le dosage de sang en provenance de l'une ou l'autre souche, formant un troupeau composite en pleine mutation.

Comme les éleveurs Akou se trouvent moins engagés que les Djafouns dans la sédentarisation, ils restent plus fidèles à leur race bovine. Par contre, on ne rencontre plus d'animaux purs *Mbodeeji* que sur les hauteurs du Tchabbal Mbabo. Il est donc possible d'avoir une idée de la stabilité des éleveurs Mbororo d'après la plus ou moins grande pureté de race de leurs troupeaux. On comprend dès lors comment les tentatives de sédentarisation des Mbororo par l'administration ne peuvent aboutir en quelques années. Elles n'exigent pas seulement un changement de mentalité de la part d'éleveurs nomades ou semi-nomades. Elles conduisent à un remplacement de tout le cheptel, ce qui demande plusieurs années, si l'éleveur y consent.

Tel genre de vie des éleveurs s'allie à des techniques d'élevage spécifiques et repose sur un type de bétail bien adapté. Tout changement dans les méthodes d'élevage porte atteinte, à terme, au type de bétail élevé.

La taille des troupeaux

Dès qu'on aborde des indications chiffrées sur les troupeaux, on se heurte à d'extrêmes difficultés de collecte des renseignements, à cause de l'attitude des éleveurs. Ils manifestent une répugnance marquée à laisser dénombrer leur bétail, ou même à ce qu'on l'observe. Des craintes fiscales se mêlent dans l'esprit des éleveurs, surtout chez les Mbororo, à des superstitions très vives interdisant le dénombrement du bétail, sous peine de conséquences néfastes pour le troupeau. De même, les éleveurs n'acceptent jamais d'indiquer l'effectif de leur troupeau, bien qu'ils sachent le nom de chaque bête. On ne peut observer le troupeau qu'en soirée après son retour au campement, ou le matin, de bonne heure, avant son départ vers les pâturages de savane. Cela suppose, naturellement, que l'éleveur ou les bergers hébergent l'enquêteur.

D'une enquête rapide sur le terrain, on retire l'impression qu'à part quelques gros propriétaires de plusieurs centaines de têtes, la majorité des éleveurs possède moins de cent bovins. Pour la plupart, le troupeau familial assure les besoins essentiels de l'existence, mais sans plus. D'après les éleveurs, il faut au moins un troupeau de 30 têtes pour permettre à une famille restreinte (un ménage plus deux enfants) de vivre uniquement des produits de son élevage. Dans le cas des Foulbé villageois, le minimum de cheptel est réduit grâce à l'appoint des ressources agricoles. On peut compléter ces indications par les résultats des enquêtes à caractère économique effectuées sur le cheptel de l'Adamaoua.

D'après Lacrouts et Sarniguet (1965), seuls 5 % des éleveurs de l'Adamaoua se classent parmi les gros propriétaires de bétail avec plus de 200 têtes, tandis que 70 % sont de petits propriétaires avec un troupeau moyen de 34 têtes, le reste comprenant des paysans éleveurs et des commerçants emboucheurs. Mais ces données rassemblent pêle-mêle éleveurs Foulbé et Mbororo. Il est vraisemblable que la taille des troupeaux varie de façon sensible selon les catégories d'éleveurs.

Une enquête plus récente (Deen et Johnson, 1972) présente l'intérêt d'esquisser ces différences. En prenant comme cadre de référence les « secteurs » du Service de l'Elevage, la moyenne d'un troupeau dans le secteur Centre atteint 57 têtes et 66 têtes à l'Ouest. De façon plus précise, les troupeaux se répartissent ainsi :

Taille du troupeau	Centre (Arrondissement de Ngaoundéré)	Ouest (Arrondissements de Tignère, Tibati, Banyo)
< 30 têtes	8 %	10 %
30-75 têtes	72 %	61 %
> 75 têtes	20 %	29 %

Bien que ces chiffres soient calculés par arrondissements, on peut en déduire des caractéristiques par catégorie d'éleveurs, le secteur Centre ne comprenant que des Foulbé villageois tandis que s'y ajoutent des Mbororo à l'Ouest. Les troupeaux de 30 à 75 têtes sont moins nombreux à l'Ouest qu'au Centre. Le classement s'inverse pour ceux de plus de 75 têtes. Les Mbororo, plus spécialisés dans l'élevage que les Foulbé, possèdent dans l'ensemble des troupeaux plus importants.

En fait, il faut garder présent à l'esprit le caractère aléatoire de ces statistiques. L'enquête ci-dessus fut menée dans le cadre des campagnes de traitement contre la trypanosomiase. Il est certain que les éleveurs ne présentent jamais leur troupeau en entier à ces séances. Ils le divisent en plusieurs parties, font traiter tel jour une partie et un autre jour le reste, ou bien à tour de rôle d'une année sur l'autre à chaque campagne des agents vétérinaires. On peut donc supposer *a priori* une sous-estimation de ces chiffres par rapport à la réalité. Il manque encore une véritable enquête sur la taille des troupeaux en prenant comme critère de référence les catégories d'éleveurs, bien plus significatives que les secteurs administratifs du Service de l'Elevage. Parmi les Mbororo, il faudrait aussi distinguer les Akou des Djafoun, dont les troupeaux diffèrent sans doute. Enfin, comme pour les structures agraires, il serait nécessaire de distinguer propriété et exploitation. Il est vraisemblable que toutes les têtes d'un troupeau n'appartiennent pas au même propriétaire. Certaines sont mises « en pension » par un autre éleveur, d'autres appartiennent à des femmes qui les ont reçues par héritage ou par dot au mariage, d'autres sont déjà affectées légalement aux fils de l'éleveur.

La composition des troupeaux

La composition des troupeaux, qu'elle soit tirée de l'enquête du Service de l'Elevage en 1958 ou de celle des Peace Corps en 1971, indique la prédominance des vaches sur les mâles (taureaux et bœufs castrés). La fécondité joue déjà en faveur des velles. En plus, les éleveurs commencent à commercialiser les mâles dès l'état de taurillon. Par contre, l'effectif des génisses et des vaches reste constant jusqu'à 8 ans, âge à partir duquel la fécondité baisse ou s'arrête. On comprend facilement ce déséquilibre puisque les vaches assurent la reconstitution du troupeau (fig. 8).

A nouveau, il est intéressant d'observer la composition du troupeau par catégories d'éleveurs. Pour cela, on a repris les chiffres de l'enquête de 1958 sur les arrondissements de Ngaoundéré (représentatifs des Foulbé) et de Meiganga (pour les Mbororo). Le graphique indique des différences nettes entre éleveurs.

Les veaux et velles sont plus nombreux dans les troupeaux de Mbororo, résultat d'une fécondité plus élevée et, peut-être, d'une mortalité plus faible. Mais le fait le plus intéressant concerne le nombre plus élevé de mâles dans les troupeaux des Mbororo que dans ceux des Foulbé et, inversement, le pourcentage plus faible de vaches. On peut déjà en déduire que les Foulbé commercialisent plus leurs mâles que les Mbororo.

Ce pourcentage plus important de mâles dans les troupeaux des Mbororo est aussi à mettre en relation avec la taille des troupeaux. On ne dispose pas de chiffres de composition des troupeaux selon leur taille. Ils montreraient probablement que le pourcentage de mâles augmente à mesure que le troupeau devient plus important, surtout chez les Mbororo. Si les vaches représentent l'assurance du maintien du troupeau, les bœufs castrés, *tappaandi*, font la fierté de l'éleveur. Seuls, les éleveurs les plus riches peuvent se permettre de ne pas vendre leurs bœufs. On a vu un gros propriétaire Mbororo posséder un troupeau de 70 à 80 têtes comprenant uniquement des bœufs.

On estime que les mâles deviennent commercialisables à partir de 3 ans. Le décrochement très net des tranches d'âge 1-4 ans par rapport à la tranche 0-1 an proviendrait donc d'une forte mortalité chez les jeunes. Deux facteurs expliquent cette mortalité : un parasitisme très élevé (ascaris) et des difficultés alimentaires au moment du sevrage.

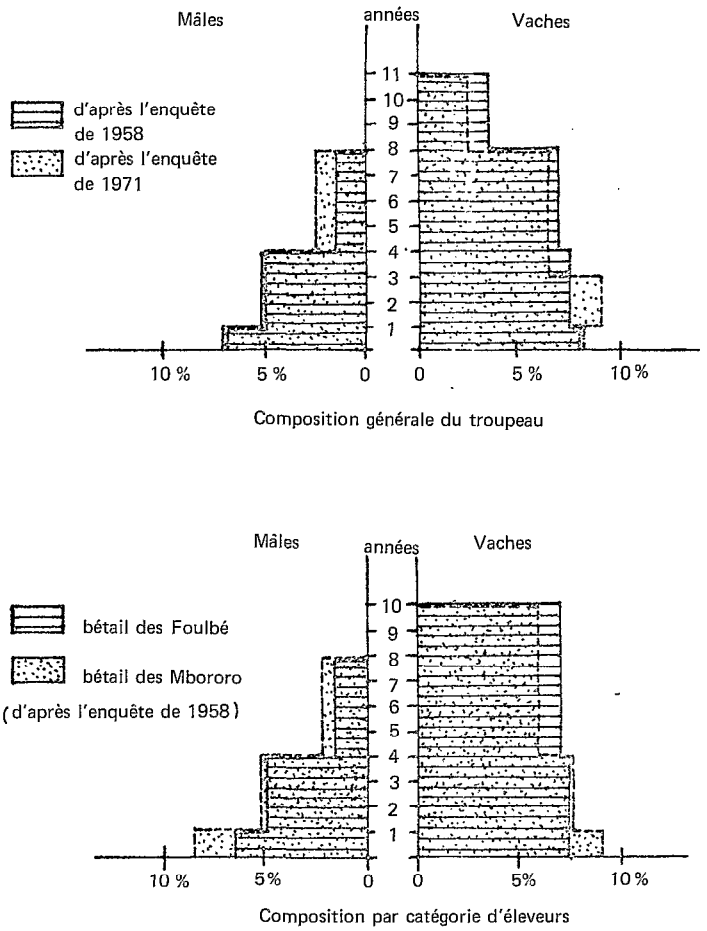

FIG. 8. — La composition des troupeaux.

Les éleveurs castrent leurs mâles à partir de 3 ans, estimant que castrer avant cet âge ralentit la croissance des animaux. Tous les éleveurs ne castrent pas. Les Mbororo castrent le plus parce qu'ils ont besoin de bœufs porteurs soit pour leurs migrations, soit pour leurs longs déplacements en transhumance.

Le décrochement des tranches d'âge 4-8 ans par rapport aux tranches d'âge précédentes correspond, lui, à une commercialisation. La vente la plus forte des mâles se situe, en effet, vers 4-5 ans.

Du côté des vaches, les tranches d'âge se maintiennent beaucoup plus égales. Les éleveurs conservent la majorité de leurs vaches pour la reproduction. Toutefois, un décrochement à partir de 4 ans, dans les troupeaux des Mbororo, indique une exploitation de vaches en état de gestation, ou la vente avancée de vaches stériles. A partir de 8 ans, la plupart des vaches deviennent stériles. Toutefois, par attachement, les éleveurs peuvent en maintenir quelques têtes dans le troupeau jusqu'à l'âge de 10 ans ou plus.

La composition des troupeaux dépend donc de façon étroite de l'exploitation qui en est faite par les éleveurs. Plus le troupeau est de taille réduite, plus l'exploitation risque d'entamer sa capacité de reproduction. LACROUTS et SARNIGUET (1965) établissent ainsi la composition moyenne des troupeaux des petits éleveurs : 13 vaches, 7 génisses, 5 taurillons, un jeune bœuf de 3-4 ans, 8 veaux, soit 34 têtes de bétail. Ils ne peuvent vendre au maximum chaque année qu'un jeune bœuf de 4 ans, un taurillon et deux vaches de réforme, de façon à maintenir leurs vaches reproductrices le plus longtemps possible. Pour cela, ils sont conduits à vendre leurs mâles très jeunes, dès 1-2 ans, ce qui représente un manque à gagner appréciable. En fait, il est difficile à ces petits éleveurs d'accroître leur troupeau. La plupart des petits troupeaux familiaux se maintiennent stables, tandis que les gros propriétaires parviennent plus

aisément à grossir leurs effectifs. Les oppositions entre petits et gros propriétaires de bétail risquent donc de s'accentuer à mesure que les besoins des membres de la famille de l'éleveur vont augmenter.

La répartition du bétail

On a reporté les statistiques du Service de l'élevage sur trois fonds de carte à 1/200 000 puis sur une carte à 1/500 000 (1). Les statistiques de l'Elevage indiquent le village et même le lieu-dit de résidence des éleveurs. Même si tout le troupeau n'hiverne pas à proximité de cet endroit, en y reportant les effectifs de bétail de chaque éleveur, on obtient une carte vraisemblable de la répartition du bétail sur le plateau. Bien entendu, cette vraisemblance ne concerne que la répartition, et non l'effectif réel du cheptel, dont les équipes vétérinaires ne touchent qu'une partie chaque année.

Les effectifs

Il est très difficile d'évaluer l'importance du cheptel bovin sur le plateau. En 1971, le Service de l'Elevage traite 456 000 animaux sur l'ensemble de l'Adamaoua mais estime le cheptel à 1,1 million d'animaux. Bien que cette estimation soit reprise de façon officielle, elle paraît nettement supérieure à la réalité.

Depuis 1960, les chiffres de vaccination n'augmentent pas de façon régulière. Ces dernières années, ils régressent. Cette régression ne correspond pas à une désaffection des éleveurs pour les traitements, alors que le contexte sanitaire ne s'améliore pas. Il est vraisemblable que le cheptel du plateau se réduit depuis quelques années. Lacrouts et Sarniguet avaient déjà signalé, à partir des chiffres de 1960, que le troupeau de l'Adamaoua se trouvait dans une situation de régression numérique par excès de la commercialisation sur le renouvellement des animaux. En 1964, ils évaluaient le cheptel sur l'ensemble de l'Adamaoua à 940 000 têtes. Actuellement, et sous toutes réserves, il ne doit pas dépasser 900 000 têtes.

En fait, l'évolution des effectifs diverge d'un secteur à l'autre du plateau. A Banyo, le cheptel augmente de façon considérable depuis cinquante ans, aboutissant parfois à une densité de bétail excessive par rapport aux possibilités des pâturages. Cela tient à un contexte sanitaire favorable dans ce secteur, les éleveurs s'installant sur des parties du plateau, vers Mayo Darlé, où les troupeaux n'hivernaient pas autrefois. Sur Tibati, après une phase de régression très profonde, le cheptel tend à devenir de plus en plus nombreux par afflux d'éleveurs vers Béka et Danfili. Par contre, de Tignère à Ngaoundéré ne subsiste presque plus de bétail.

La régression du cheptel affecte de façon particulière l'arrondissement de Tignère, presque entièrement envahi par les glossines. En 1958, la campagne de vaccination touchait 120 000 têtes de bétail et l'on estimait le cheptel à 150 000 têtes (2). En 1971, le Service de l'Elevage n'y effectue plus que 31 000 traitements.

On estime le troupeau sur la partie étudiée à 400 000 têtes, réparties ainsi :

Arrondissements	Statistiques du Service de l'élevage (1971)	Estimations
Banyo	103 200	150 000
Tibati	52 500 (62 500 en 1972)	100 000
Tignère	31 300	80 000
Ngaoundéré (Ouest)	57 200	70 000
	244 300	400 000

(1) Se reporter à la carte 6.
(2) Rapport administratif, subdivision de Tignère, 1958.

Au lieu du coefficient de correction de 2,4 adopté par le Service de l'Elevage pour ses estimations, on s'est limité à un coefficient global de 1,6. Quant à LACROUTS et SARNIGUET, ils estiment que seulement 20 % des animaux échappent aux vaccinations sur l'Adamaoua.

En fait, ce coefficient n'est pas le même selon les secteurs du plateau. Il varie avec la menace plus ou moins grave de la trypanosomiase. Dans les secteurs du plateau les plus directement exposés au danger, on peut estimer, en effet, que seuls 20 % des animaux échappent à la visite des agents vétérinaires. Ailleurs, dans les secteurs salubres comme le Tchabbal Mbabo, le pourcentage doit être bien supérieur.

Ce pourcentage dépend aussi de la catégorie d'éleveurs considérée. Les Mbororo répugnent plus à faire traiter leurs animaux que les Foulbé. Les Mbororo ne restent jamais dans les secteurs susceptibles de devenir insalubres. Ils préfèrent fuir plutôt que d'amener leurs animaux aux agents vétérinaires.

Ces deux facteurs expliquent que l'on adopte un coefficient de correction différent selon les arrondissements, plus élevé à Tignère et Tibati qu'à Banyo et, *a fortiori*, qu'à Ngaoundéré. Là, tous les facteurs se conjuguent en effet pour que le troupeau traité voisine d'assez près le cheptel effectif.

Pour avoir une idée de la densité du bétail, il ne faut pas prendre en considération toute la surface du plateau mais seulement les secteurs disponibles aux troupeaux. Naturellement, ces superficies varient selon les saisons avec le déplacement des troupeaux en transhumance de saison sèche. On s'en tiendra donc aux secteurs disponibles en saison des pluies. Ce sont les plus restreints en superficie alors que les troupeaux s'y concentrent 8 mois sur 12. On a cartographié sur les fonds de carte à 1/200 000 les limites des pâturages d'hivernage. Pour chaque arrondissement, il suffit de comparer leur superficie au cheptel pour obtenir la charge des pâturages en hivernage :

Arrondissements	Cheptel estimé	Superficie des pâturages d'hivernage	Charge des pâturages
Banyo	150 000	394 km²	1 tête/2,6 ha
Tibati	100 000	336 km²	1 tête/3,3 ha
Tignère	80 000	223 km²	1 tête/2,7 ha
Ngaoundéré (Ouest)....	70 000	320 km²	1 tête/4,5 ha

En 1965, LACROUTS et SARNIGUET estiment, pour l'ensemble de l'Adamaoua, que chaque tête de bétail dispose de 3 ha de parcours. Les chiffres ci-dessus approchent de la même moyenne mais avec des écarts qu'il est utile de commenter.

D'abord, le chiffre de Ngaoundéré constitue un peu une anomalie parce qu'on a pris en compte les basses terres du bassin du Djérem. Des troupeaux commencent à y hiverner mais la plupart n'y séjournent encore qu'en saison sèche, pour remonter sur la surface de Mangom en hivernage. Certains y situent même une poche de glossines mais il semble que l'infestation n'y soit pas grave ou qu'elle soit en cours de résorption.

Les arrondissements de Banyo et Tignère se situent au-dessous de la moyenne des 3 ha et cela correspond selon toute vraisemblance à la réalité. Sur le plateau de Banyo, le bétail se concentre en hivernage dans un secteur relativement étroit (une frange de hauts plateaux et les parties les plus élevées du plateau en contrebas) où des signes de surcharge pastorale se manifestent dans le paysage. Quant à l'arrondissement de Tignère, la plupart du cheptel du plateau a reflué sur les hauts plateaux parfois exigus (Tchabbal Mbana, Gandaba). Sur le Tchabbal Mbabo se rassemblent une multitude de troupeaux qui n'appartiennent plus seulement aux Mbororo comme autrefois, mais aussi aux Foulbé.

A Tibati, la charge correspond à la moyenne de l'Adamaoua. La plupart des éleveurs y sont des Mbororo encore semi-nomades qui ne se maintiennent pas longtemps au même endroit s'il se manifeste une surcharge des pâturages.

Le nombre de têtes de bétail par habitant-éleveur donne des indications sur la répartition du cheptel selon les types d'éleveurs :

Arrondissements	Cheptel estimé	Population d'éleveurs	Bétail par personne
Banyo	150 000	16 900	8,8 têtes/pers.
Tibati.....	100 000	6 600	15,1 —
Tignère	80 000	6 300	12,6 —
Ngaoundéré (Ouest).....	70 000	7 600	9,2 —

LACROUTS et SARNIGUET calculaient en 1965 que chaque habitant-éleveur de l'Adamaoua disposait de 10,4 têtes de bétail. En contrepoint à cette moyenne globale, les chiffres ci-dessus présentent des variations notables. On peut les rapprocher du pourcentage de la population Mbororo par rapport aux Foulbé de chaque arrondissement :

	Banyo	Tibati	Tignère	Ngaoundéré
% Mbororo-Foulbé....	19 %	77 %	30 %	0

Dans l'ensemble, plus les Mbororo sont nombreux parmi les éleveurs, plus le bétail possédé par chaque habitant-éleveur est important. On peut estimer que, dans la réalité, l'écart est encore plus marqué. Les éleveurs Mbororo cherchent toujours plus à dissimuler leur bétail que les Foulbé. On a compté tous les Foulbé comme éleveurs potentiels alors que certains ne possèdent plus d'animaux, en particulier sur Tibati. On peut donc considérer la corrélation comme significative. Elle va dans le même sens que les remarques à propos de la taille des troupeaux selon les deux catégories d'éleveurs.

Jusqu'ici, les effectifs de bétail apparaissent à travers la grille administrative à laquelle sont soumises les statistiques disponibles. Mais, au point de vue géographique, il est plus intéressant de se reporter à la répartition du bétail sur le terrain, en faisant abstraction des limites administratives pour en faire apparaître d'autres plus significatives.

LES SECTEURS D'ÉLEVAGE SUR LE PLATEAU

Même si les statistiques du service de l'Elevage ne mentionnent qu'une partie du cheptel, elles permettent d'en donner une représentation cartographique. Toutefois, la valeur de cette représentation n'est pas homogène sur toute la carte. Les secteurs salubres présentent sans doute une concentration de bétail encore plus accentuée que celle qu'indique la carte.

Les noyaux de concentration du bétail

Il ne manque plus que quelques kilomètres pour que l'aire d'élevage sur l'Adamaoua soit coupée en deux tronçons au niveau de Doualayel, par suite de l'extension régulière des glossines. De part et d'autre de cet étranglement, se détachent sur la carte des noyaux de forte concentration du bétail.

Sur les hauts plateaux qui dominent à l'ouest le plateau de Banyo, se rassemblent de nombreux troupeaux aux environs de Haïnaré, Horé Taram, Tchabbal Mbabo (Mayo Kélélé). A ces hautes surfaces tabulaires, on peut ajouter le bourrelet montagneux qui frange le rebord du plateau au niveau de Mayo Darlé. Quant aux hauts plateaux suivis par la frontière à l'ouest, ils marquent la bordure du haut plateau Mambila où la densité du bétail est très forte du côté du Nigeria. Sur ces hautes surfaces couvertes de prairies se concentrent les troupeaux des Mbororo Djafoun qui subsistent sur cette partie de l'Adamaoua.

A la bordure nord du plateau, on retrouve les mêmes hauts pâturages mais d'étendue restreinte, isolés comme des promontoires au-dessus des plaines de la Bénoué. Sur ces isolats se rassemblent aussi en hivernage de nombreux troupeaux, au milieu de basses terres vides de bétail : Tchabbal Mbana et Gandaba, Tchabbal Djalingo au nord de Ngaoundéré.

Parmi tous ces hauts pâturages, ceux du Tchabbal Mbabo s'étalent le plus largement au Cameroun. Si l'on additionne les chiffres des arrondissements de Tignère et de Banyo, 44 500 animaux y furent traités en 1971 mais on peut estimer que ce massif porte un cheptel d'environ 100 000 têtes. C'est un bel exemple de montagne pastorale en zone tropicale, dont on ne retrouve les répliques que dans la région de Bamenda. On a vu comment la plupart des éleveurs en provenance du nord s'y sont installés de façon temporaire (Mbororo Djafoun puis Akou) ou plus durable (Foulbé réfugiés). On y rencontre de beaux villages d'un peuplement exclusivement peul, à tel point que les phacochères intouchables pullulent aux côtés des troupeaux.

Quant au plateau proprement dit, les secteurs de concentration du bétail y correspondent aux niveaux les plus élevés : plateau de Banyo, surfaces de Minim-Martap et de Mangom. Le plateau de Banyo ressemble à un plan incliné du pied de l'abrupt du haut plateau Mambila à la vallée du Mbam à l'est. Les troupeaux n'en occupent que la moitié de la largeur, sur la partie la plus élevée : 44 000 animaux traités, soit un cheptel effectif de 70 000 têtes environ. Au centre de l'Adamaoua, les troupeaux se regroupent moins sur les hauteurs cuirassées de la surface de Minim-Martap que dans les entailles des vallées et sur le pourtour. De chaque côté de la Vina se dessinent deux secteurs de concentration du bétail : 30 000 têtes à Mangom, 50 000 à Tékel et Béka-Baya. La plupart de ces troupeaux appartiennent à des Foulbé.

Jusqu'ici, tous les noyaux de concentration du bétail se localisent sur les unités de relief les plus élevées de l'Adamaoua. La concentration des animaux paraît donc en rapport direct avec la salubrité entraînée par l'altitude. A cette règle, il faut pourtant apporter une nuance.

Sur le rebord sud du plateau (bassins du Djérem et de Tibati) s'identifient d'autres foyers de concentration : à l'ouest de Tibati, aux environs de Danfili et de Ngaoundal. Ils se situent sur des parties relativement déprimées du plateau. On remarque qu'ils comprennent surtout le bétail des Mbororo Akou. On peut faire la même observation sur les parties les plus basses du plateau de Banyo occupées par les troupeaux.

Il en découle une répartition schématique cloisonnée de chaque type de bétail sur les différentes unités naturelles du plateau : le bétail des Djafoun uniquement sur les hauts plateaux, celui des Foulbé sur les niveaux les plus élevés de la surface du plateau, celui enfin des Akou sur le revers méridional de l'Adamaoua.

Les secteurs d'élevage diffus

En dehors des espaces limités de concentration du bétail, l'élevage se diffuse ailleurs dans le paysage mais sans lui donner d'empreinte particulière. Parmi les secteurs d'élevage diffus sur le plateau, on peut distinguer deux types : l'élevage maintenu en milieu récemment infesté, l'élevage pionnier sur les marges de l'aire salubre.

Quelques troupeaux continuent à parcourir des pâturages envahis de glossines sur le plateau. Ils ne s'y maintiennent que grâce à des traitements répétés. Ils stationnent près des plus gros villages de Foulbé dont ils assurent le ravitaillement en produits laitiers. Ainsi trouve-t-on quelques troupeaux le long de la piste de Ngaoundéré à Martap, sur le plateau de Tignère et près d'un village d'éleveurs isolé comme Séboré Djangol. Si le degré d'infestation ambiante tend à s'affaiblir, quelques propriétaires rapatrient leurs troupeaux éloignés auparavant par mesure de précaution. C'est le cas, par exemple, mais de façon encore timide, au nord du plateau de Ngaoundéré, vers Mbéwé.

Dans d'autres cas, un élevage diffus correspond, au contraire, à une conquête sur des espaces autrefois interdits au bétail. Les éleveurs Akou sont les premiers à venir s'installer sur des pâturages évités par les autres, par exemple, au nord de Tibati et le long de la piste de Ngaoundal à Meiganga, vers Bagodo. Les Akou se dirigent avec empressement vers ces pâturages neufs où ils ne craignent pas la concurrence d'autres éleveurs. Cette recherche continuelle de nouveaux pâturages les mobilise et imprime un caractère désordonné à leurs déplacements.

Comme ils se trouvent à la limite de la salubrité en hivernage, les éleveurs ne sont tout de même pas nombreux à s'y aventurer. Certains doivent se replier après avoir subi des pertes d'animaux. Le bétail reste donc très clairsemé dans ces secteurs d'élevage pionnier, ce qu'apprécient justement ceux qui viennent s'y installer.

En arrière de ce front pionnier, on observe une diffusion du bétail à partir des secteurs de fortes concentrations. Par exemple, des Foulbé quittent les pâturages de Mangom pour descendre s'installer dans le bassin du Djérem. Des Mbororo abandonnent les hauts pâturages surchargés du Tchabbal Mbabo pour hiverner sur les collines en contrebas.

On entrevoit déjà combien la répartition du bétail sur le plateau n'est pas établie une fois pour toutes mais soumise à de multiples fluctuations.

L'ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU BÉTAIL

L'aspect le plus spectaculaire des changements dans la répartition du bétail sur le plateau concerne le déplacement des limites de l'aire d'élevage depuis quelques années. Ce déplacement entraîne à son tour des modifications dans la densité du bétail sur certains secteurs.

L'évolution des marges de l'aire d'élevage

Le recul de l'aire d'élevage au nord du plateau, par suite de l'extension des glossines, atteint déjà 50 km d'amplitude dans le haut bassin du Faro. On a décrit les modalités de l'avance des glossines sur le plateau. Cette évolution ne se limite pas à la partie ouest de l'Adamaoua. A l'est, la zone infestée s'étend également dans le bassin de la haute Vina orientale et la vallée de la Mbéré.

Sur le plateau, les mouvements de bétail provoqués par l'avance des glossines sont considérables et se poursuivent. La plupart des éleveurs se dirigent vers l'est et le sud du plateau de Ngaoundéré. Il est impossible de donner un chiffre du cheptel touché par le recul de l'aire d'élevage dans ce secteur car on n'a pas retrouvé d'anciennes statistiques au Service de l'Elevage.

Il n'y a aucune raison de penser que ce phénomène s'arrêtera. Il s'agit d'une situation grave pour l'élevage sur le plateau, mais qui peut encore empirer sensiblement.

Par contre, la limite sud de l'aire d'élevage sur le plateau tend à progresser, après une phase de recul très net dans le bassin de Tibati. Depuis quelques années, de nombreux troupeaux viennent hiverner aux environs de Tibati, en zone longtemps considérée comme insalubre. D'après les statistiques de l'Elevage, ces îlots rassemblent 5 000 têtes de bétail, arrivées là depuis les années soixante.

L'avance vers le sud de l'aire d'élevage ne se restreint pas au bassin de Tibati. Elle est sensible tout au long du revers méridional de l'Adamaoua, du plateau de Banyo au bassin du Djérem.

Une décision de l'administration amorça l'extension de l'aire d'élevage au sud du Djérem. En 1960, un petit foyer de peste bovine se déclara près de Tibati. Aussitôt, l'administration mit en quarantaine tous les troupeaux de la région. Des éleveurs Akou qui transhumaient au sud du Djérem, n'eurent pas le droit de le repasser. Ils hivernèrent donc sur leurs pâturages de transhumance sans subir de pertes de bétail. Dès lors, ils ne revinrent plus sur leurs anciens pâturages les années suivantes. D'autres Akou les rejoignirent. En 1971-1972, ils sont de plus en plus nombreux à passer au sud du Djérem à cause des débouchés pour les ventes d'animaux sur le chantier de la voie ferrée à Ngaoundal.

Le front pionnier de l'aire pastorale, représenté par les Mbororo Akou, est talonné sur ses arrières par les déplacements des Foulbé vers le sud du plateau. Ce mouvement était déjà amorcé avant l'invasion de la bordure nord du plateau par les glossines.

Autrefois, les Foulbé du plateau de Ngaoundéré venaient transhumer vers la Vina et le bassin du Djérem. Dans les années quarante, certains décidèrent de rester hiverner près de leurs pâturages de transhumance, sur la surface de Mangom. Avec la menace grandissante des glossines au nord du plateau, ces déplacements isolés font bientôt place à un mouvement d'ensemble. Les Foulbé atteignent presque le Djérem au niveau de Danfili où un nouveau poste d'élevage vient d'être créé pour assurer le contrôle sanitaire d'un cheptel en constante augmentation. Naturellement, ces arrivées massives de Foulbé tendent à précipiter les départs des Akou de l'autre côté du Djérem, vers Ngaoundal et Bagodo.

Au niveau du plateau de Banyo, la progression de l'aire d'élevage se prolonge depuis plusieurs décennies. D'après tous les informateurs, les troupeaux des Foulbé n'hivernaient pas au sud du Taram au début de ce siècle. Vers 1920, l'aire d'élevage atteint Mbenguedjé ; vers 1930 : Nyawa ; vers 1940 : Mayo Darlé. Là, comme vers Ngaoundéré, les éleveurs convertissent d'anciens pâturages de transhumance en sites d'hivernage. Les Foulbé réfugiés du Nord vers l'Adamaoua, furent les principaux responsables de cette avance de l'espace pastoral, relayés depuis plus d'une décennie par les Akou, surtout au niveau de Mayo Darlé.

Les fluctuations de densité du bétail

Les points de fixation des éleveurs après un déplacement ne se répartissent pas de façon homogène à l'intérieur de l'aire d'élevage ainsi délimitée sur le plateau. La recherche des meilleurs pâturages disponibles, la préférence pour le voisinage de parents ou d'alliés, font que la plupart des éleveurs tendent à se concentrer en certains secteurs aux dépens d'autres.

A présent, la majorité des Foulbé partis de la bordure nord du plateau se rassemblent vers Mangom et Tékel-Béka Baya, de part et d'autre de la Vina. La densité du bétail autour de ces villages atteint des chiffres surprenants depuis quelques années. On y aperçoit déjà les signes d'une surcharge des pâturages : dégradation du niveau herbacé, épaississement du couvert arbustif avec l'apparition d'espèces caractéristiques comme *Harungana madagascariensis*.

Il est prévisible que tous les éleveurs ne pourront se maintenir longtemps dans ces secteurs, par suite de difficultés de subsistance de leurs troupeaux à plus ou moins long terme. Des concentrations excessives de bétail sur des secteurs restreints sécrètent de façon inévitable de nouvelles migrations et un remodelage de la répartition du bétail. On en arrive ainsi parfois à une chronologie cyclique de phases de concentration puis de dispersion du cheptel, dont le Tchabbal Mbabo fournit l'illustration.

La première vague de concentration du bétail y correspond à l'installation des Mbororo Djafoun au début de ce siècle, après la pacification des Niam-Niam. La plupart délaissent alors le plateau de Tignère pour s'y installer. Dès 1910, leur dispersion débute en direction du haut plateau Mambila puis vers Bamenda. Aux environs des années 1930, beaucoup d'éleveurs sont descendus des hauteurs. Quand les Mbororo Akou abordent à leur tour le Tchabbal, ils y trouvent des pâturages reconstitués par le départ de la première vague d'éleveurs. Mais, à mesure qu'ils deviennent plus nombreux, la vigueur du tapis herbacé diminue à nouveau. Plusieurs éleveurs abandonnent alors ces hauts pâturages pour se diriger vers le plateau de Meiganga où les pâturages neufs sont réputés abondants. Depuis quelques années, les autres tendent à hiverner dans les savanes arbustives des contreforts du massif.

La « rotation » rapide des éleveurs sur le Tchabbal Mbabo tient à la dégradation du tapis herbacé, sans doute plus rapide sur les prairies d'altitude que sur le plateau proprement dit. Les pâturages reconstitués attirent beaucoup d'éleveurs mais, plus ils sont nombreux à s'y rassembler, moins ils peuvent s'y maintenir longtemps.

Même sur le plateau, les surcharges de secteurs limités de pâturages engendrent une instabilité chronique des éleveurs. Elles entraînent aussi la nécessité d'un déplacement saisonnier général des troupeaux vers des pâturages de complément.

La transhumance (planche IV)

On a affaire, à cette latitude, à une transhumance de saison sèche, alors qu'en zone sahélienne, les éleveurs effectuent une transhumance d'hivernage (1). Cette opposition correspond à des rapports saison des pluies/saison sèche inverses d'un milieu à l'autre. Dans les deux cas, la transhumance figure comme une adaptation des éleveurs aux conditions particulières qu'offre la courte saison, saison sèche ou saison des pluies. Les cycles de transhumance suivent, dans les deux cas, un même rythme général. La saison sèche pousse les éleveurs vers le sud tandis que les pluies les amènent vers le nord. A ce balancement d'ensemble, les particularités géographiques peuvent cependant introduire de nombreuses variantes. Chaque fois, l'hivernage correspond à une période de facilités pour les éleveurs. Mais dans un cas, ils sont alors revenus à leur résidence d'attache tandis que dans l'autre, ils se déplacent en transhumance. De la zone sahélienne à l'Adamaoua, la signification de la transhumance change donc du tout au tout. En zone sahélienne, elle voit le rassemblement des éleveurs et l'établissement d'une vie sociale intense. Au niveau de l'Adamaoua, l'époque de transhumance est celle de la recherche de pâturages, de la dispersion des éleveurs et des séparations.

Les déplacements saisonniers concernent la majeure partie du cheptel de l'Adamaoua. Seuls, de petits troupeaux de paysans éleveurs et de Foulbé villageois n'y participent pas. Pour tous les autres éleveurs, la transhumance est considérée comme une nécessité.

La nécessité de la transhumance

On a déjà vu comment l'altitude du plateau n'efface pas mais, au contraire, tend à renforcer la rigueur de la saison sèche par rapport à d'autres régions situées à même latitude. L'arrêt des pluies manifeste très vite ses effets sur la végétation, surtout sur le tapis herbacé qui s'assèche et se paille. Le bétail doit alors se reporter vers d'autres pâturages. Mais comme ils se trouvent souvent éloignés de ceux d'hivernage, le déplacement d'une partie du groupe familial avec le troupeau devient inévitable.

---

(1) Se reporter à la description détaillée qu'en fait Dupire (1962, p. 63), pour les Wodaabe du Niger.

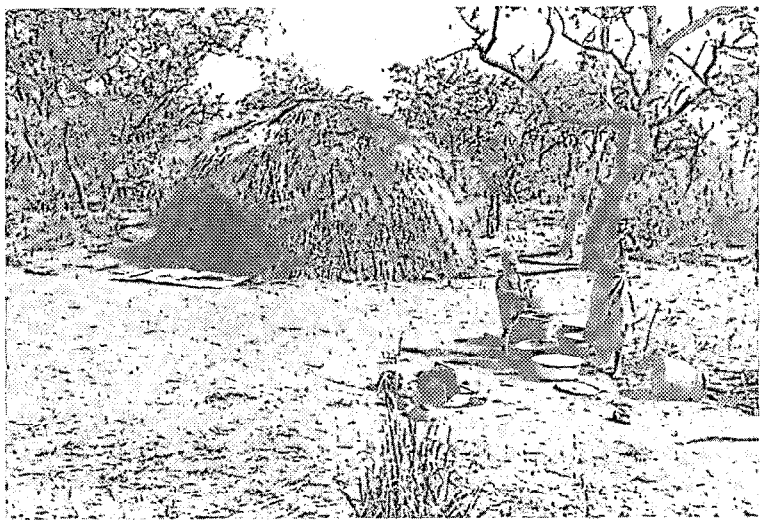

PL. IV. — Plateau de l'Adamaoua
La transhumance de saison sèche.

— Campement familial d'éleveurs Akou en transhumance dans les savanes boisées près de Tibati

— Hutte de berger salarié en transhumance dans la vallée du Mayo Mbakana près de Tignère

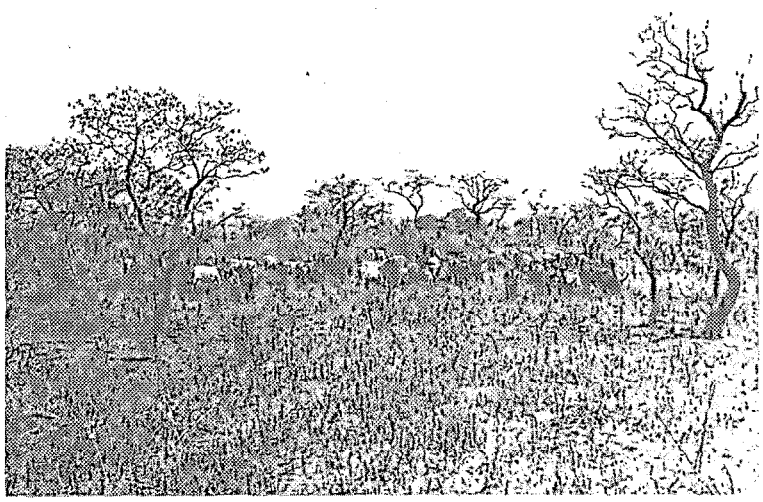

— Troupeau en transhumance dans les savanes à *Terminalia glaucescens* de la plaine Tikar.

Dans certains secteurs de concentration du bétail, l'augmentation régulière du cheptel aboutit au même résultat. Les éleveurs des hauts plateaux, à la frontière du Nigeria, affirment qu'autrefois, ils ne descendaient pas en transhumance, étant peu nombreux sur des pâturages neufs. Puis, après une dizaine d'années, ils ont commencé à fréquenter le plateau de Banyo en saison sèche, à cause de l'appauvrissement des pâturages d'altitude. Sur le Tchabbal Mbabo, on a recueilli des informations analogues.

La transhumance se généralise lorsque la charge de bétail devient trop forte pour les pâturages en dehors de la saison des pluies. La transhumance équivaut alors à une sorte de mise en repos des pâturages d'hivernage.

Selon que le type de bétail se montre plus ou moins sensible aux restrictions alimentaires, la nécessité de la transhumance s'impose plus ou moins aux éleveurs. Par exemple, une même densité de bétail contraint des Mbororo à transhumer alors que les troupeaux des Foulbé peuvent encore se nourrir sur place. Comme la transhumance se révèle toujours une épreuve pour des éleveurs sédentarisés, on comprend qu'ils préfèrent le bétail *Gudaali*.

Si la saison sèche s'avère particulièrement sévère, le déplacement du bétail ne peut être évité. Ainsi, lors de la saison sèche 1972-1973, on a vu un troupeau de Foulbé villageois partir en transhumance le 10 mars seulement, contraint de le faire par suite de l'épuisement des pâturages autour du village. Les années précédentes, il parvenait à y subsister. Cette année-là, l'éleveur à dû se décider à partir en fin de saison sèche, l'époque la plus pénible pour les déplacements à pied du bétail.

Les éleveurs du plateau ont l'habitude de dire qu'autrefois les saisons sèches étaient moins longues que ces dernières années et toujours interrompues par quelques averses. Une accentuation, sans doute limitée à quelques années, du climat vers la sécheresse, se répercute sur l'élevage par une nécessité encore plus impérieuse de transhumer.

Les types de transhumance

Si le mécanisme de la transhumance est à peu près identique pour tous les éleveurs du plateau, on peut relever plusieurs variantes de déplacements selon les situations locales ou les types d'éleveurs.

Le mécanisme de la transhumance

La transhumance consiste à exploiter de façon temporaire des pâturages qui ne peuvent être utilisés pendant la plus grande partie de l'année. Les troupeaux, avec les bergers ou quelques membres de la famille, s'éloignent alors de leur campement habituel. Pour la majorité des troupeaux de l'Adamaoua, ces déplacements saisonniers correspondent avec la saison sèche. Les départs se situent en novembre ou début décembre et les retours s'échelonnent en avril-mai, une fois les pluies déjà bien établies.

En début de saison sèche, les troupeaux se rassemblent sur les prairies à *sissongo* qui bordent quelques grandes rivières sur les niveaux les plus déprimés du plateau et en bordure. A mesure que la saison sèche s'avance, ils descendent ces vallées jusqu'à la limite de la zone salubre. En effet, le bétail n'est plus circonscrit en saison sèche sur la même aire d'élevage qu'en hivernage. Avec la sécheresse et les fortes chaleurs, les glossines ne se dispersent plus comme en saison pluvieuse, surtout sur le revers méridional du plateau. Ces variations saisonnières de la zone infestée, libérant à une époque de l'année d'immenses pâturages, commandent tout le mécanisme de la transhumance.

Une fois que les troupeaux ont exploité les prairies alluviales à *sissongo*, ils se dispersent sur les chaumes de mil, comme dans le cas de la plaine Koutine, ou à travers les savanes d'interfluve vides d'habitants, comme sur le revers sud du plateau. Entre-temps, les éleveurs ont incendié les grandes herbes de ces savanes. Une repousse d'herbes tendres s'ensuit, favorisée parfois par une averse orageuse de contre-saison. A mesure que la saison des pluies se rapproche, ces averses se multiplient. Les repousses prennent de la vigueur et les animaux se dispersent un peu partout. Après quelques semaines de pluies, la végétation herbacée les prend de vitesse. L'atmosphère devient plus humide. Les troupeaux remontent alors sur le plateau.

Le mécanisme de la transhumance se décompose donc en deux phases : une première de concentration des troupeaux sur les pâturages qui restent verts, une seconde de dispersion sur les repousses après feux de brousse et averses accidentelles.

Transhumance longue et courte (1)

Selon les situations ou les éleveurs, les déplacements saisonniers du bétail se déploient sur des distances très inégales.

L'amplitude des déplacements dépend étroitement des variations de la zone salubre de la saison des pluies à la saison sèche. On a déjà vu comment le comportement des glossines diffère selon qu'il s'agit de glossines de savanes ou de rivières. Les secondes se montrent bien plus sensibles que les premières à la sécheresse de l'atmosphère et aux fortes températures de la saison sèche. Elles se réfugient dans les galeries forestières à couvert dense qui maintiennent un micro-climat favorable en toutes saisons. Le bétail peut alors parcourir les savanes arbustives d'interfluve sans danger. La salubrité dépend en somme du rapport entre les surfaces occupées par les forêts denses de galeries et les savanes arbustives claires. Quand les galeries forestières deviennent plus nombreuses, le bétail a plus de chances de les côtoyer et de subir des piqûres.

Les glossines de savane du bassin de la Bénoué montrent une meilleure adaptation à des conditions climatiques plus sévères. La saison sèche restreint beaucoup moins leur aire de parcours, à condition que les savanes ne soient pas entièrement déboisées mais piquetées d'un semis régulier d'arbustes.

On comprend dès lors que les déplacements saisonniers des troupeaux vers le revers sud du plateau s'allongent plus que ceux dirigés vers le piémont nord, ainsi que l'indique la carte jointe au texte. Seule une partie de la plaine Koutine devient accessible au bétail en saison sèche. La plaine Dourou, au nord du plateau de Ngaoundéré, n'est jamais parcourue par les troupeaux. Ils se déplacent de quelques kilomètres pour exploiter les pâturages des hautes pentes de la Falaise mais ne descendent jamais plus bas.

Entre les troupeaux des Foulbé et ceux des Mbororo, surtout Akou, apparaissent des différences de comportement en saison sèche. Les troupeaux des Foulbé s'éloignent peu de leur site d'hivernage. Ils longent de préférence les cours d'eau du plateau garnis de *sissongo* : mayo Mbakana, Rô et Ngorom. Les Foulbé du Tchabbal descendent les vallées du massif jusqu'à 25 km tandis que les Mbororo partent vers la basse vallée du mayo Béli à 75 km à vol d'oiseau. Les Mbororo du plateau de Banyo sont encore les seuls à parcourir la plaine Tikar, les Foulbé conduisant leur bétail seulement vers les grandes vallées affluentes du Mbam. Dans le bassin de Tibati, les Foulbés descendent des pâturages des surfaces élevées vers la rive droite du Djérem. Quant aux Mbororo, ils contournent la retenue de Mbakaou par Tibati, descendent la Mekay et arrivent jusqu'à Mbakaou, soit un parcours d'une centaine de kilomètres à vol d'oiseau.

Tous ces exemples pris à divers endroits du plateau montrent la plus grande amplitude des déplacements saisonniers des Mbororo. Ceci n'est pas étonnant si l'on tient compte des exigences de leurs races bovines. De plus, le bétail des Akou est réputé plus résistant que les autres à la trypanosomiase bovine. Originaire de contrées peu salubres au Nigeria, peut-être s'est-il accoutumé à un certain degré d'infestation du milieu. Les Akous n'hésitent pas à conduire leurs animaux en transhumance vers des secteurs peu sûrs s'ils ont la certitude d'y rassasier leurs animaux.

Enfin, semi-nomades ou à peine stabilisés, les Mbororo savent s'organiser pour de longs trajets. Des bœufs dressés pour le portage assurent le transport des ustensiles de cuisine, des nattes et cordages. Arrivés à l'un des sites de campement saisonnier, les femmes se chargent aussitôt de la construction des huttes.

Les bergers des Foulbé se montrent moins organisés pour de longs déplacements. Ils se rendent vers le site indiqué par leur patron et ne songent pas à s'en éloigner sans son avis. De leur côté, les propriétaires Foulbé ne tiennent pas tellement à ce que leurs troupeaux soient trop éloignés de leur surveillance. A l'abri de visites inopinées, les bergers seraient trop tentés de négliger la garde des animaux qu'on leur a confiés, de substituer quelques têtes déclarées disparues. D'autres n'hésiteraient pas à abandonner le troupeau sans garde ou à s'enfuir au loin avec une partie des animaux. La plupart des malversations des bergers se produisent au cours des transhumances. Les propriétaires de bétail le savent bien et s'efforcent de maintenir leurs bergers au même site de transhumance pendant toute la saison sèche.

---

(1) Naturellement, ces qualifications n'ont qu'une valeur toute relative. Par rapport aux trajets de transhumance qui s'allongent sur plusieurs centaines de kilomètres en zones sahélienne, les déplacements saisonniers des éleveurs de l'Adamaoua se classent tous en transhumance courte.

Transhumance de saison sèche et de saison des pluies

En saison sèche, la plupart des troupeaux quittent donc les pâturages les plus élevés du plateau pour descendre le long des vallées ou vers les dépressions de bordure. A ce mouvement saisonnier général succèdent des déplacements plus localisés en saison des pluies, sorte de transhumance inverse.

Les cas les plus fréquents correspondent à la zone devenue insalubre sur le plateau. Des éleveurs ne veulent pas changer de village mais déplacent leur bétail avec quelques jeunes de la famille vers les secteurs salubres en saison des pluies. Ainsi les Foulbé des environs de Martap envoient leurs animaux hiverner à quelques kilomètres de là sur le Tchabbal Haléo puis vers Béka Baya, à cause de l'extension de la zone infestée. En saison sèche, quelques troupeaux reviennent vers leur village. De la même façon, les Foulbé des villages au nord de Ngaoundéré, se trouvant à la limite de la zone infestée, éloignent leurs troupeaux en saison des pluies à l'est de la route de Garoua. Tous ces cas de transhumance inverse concernent uniquement des troupeaux de Foulbé villageois, les seuls éleveurs qui répugnent parfois à quitter leur village quand l'existence du bétail se trouve en danger.

Au nord du plateau de Banyo se maintient un gîte à glossines sur des lambeaux de forêts sèches denses, près de Nyamsounré. Les Foulbé de ce village font beaucoup de cultures de maïs sur des terres récemment déboisées donc fertiles. En saison des pluies, leurs troupeaux montent sur le *tchabbal* voisin avec des bergers. Dans ce cas, la transhumance inverse répond à l'insalubrité saisonnière de l'habitat principal mais aussi à la pression des cultures. C'est un cas original sur le plateau.

Le plus souvent, l'étendue des surfaces cultivées n'est pas suffisante sur l'Adamaoua pour entraîner un déplacement saisonnier des troupeaux vers des secteurs moins cultivés. Comme la plupart des cultures se limitent aux fonds alluviaux de vallée, il suffit d'en écarter le bétail en saison des pluies. Les pâturages disponibles sur les savanes d'interfluve non cultivées suffisent pour son alimentation en saison des pluies.

Il n'y a donc rien de comparable avec la situation sur le Diamaré où la progression générale des cultures contraint les troupeaux à une transhumance de saison des pluies par manque de pâturages près des villages d'éleveurs (FRÉCHOU, 1966). Malgré quelques cas isolés, les rapports entre éleveurs et agriculteurs n'atteignent jamais sur l'Adamaoua le degré de tension qu'on leur connaît au Diamaré.

Le gardiennage du bétail en transhumance

Le départ du troupeau en transhumance nécessite une garde régulière alors qu'en hivernage, il se promène presque libre sur les pâturages aux environs du campement.

La conduite du bétail en transhumance diffère selon que l'on a affaire à des Foulbé ou à des Mbororo. Si l'on parcourt une zone de transhumance fréquentée par des troupeaux de Foulbé, comme le mayo Ngorom, ou le Mbakana, on ne trouve, en fait d'éleveurs, que des bergers salariés, embauchés pour le temps d'une transhumance. Au contraire, sur les plaines des environs de Tibati où se dispersent les Akou, on rencontre partout des campements saisonniers de familles entières. C'est en transhumance que se manifeste avec le plus d'évidence l'opposition entre l'élevage absentéiste des uns et l'élevage familial des autres.

On a déjà vu comment le recrutement des bergers a varié avec les époques. Autrefois, la garde du bétail des Foulbé revenait à leurs jeunes serviteurs personnels. Puis, ils recrutèrent des bergers salariés en faisant appel aux Foulbé ruinés du nord ou à des Mbororo. De nos jours, beaucoup de jeunes « païens » s'engagent comme bergers au service des Foulbé. Ils sont originaires de Nigeria ou du nord de la Bénoué, les autochtones du plateau répugnant à ce genre de travail. Quant aux jeunes Foulbé sans bétail de l'Adamaoua, ils préfèrent s'embaucher comme convoyeurs de troupeaux vers le sud du Cameroun. S'ils se résignent à devenir bergers, ils partent s'engager très loin, vers Bamenda ou la Centrafrique, pour éviter de subir auprès des leurs la « honte » attachée à ce statut. Autrefois, les bergers parvenaient à se constituer des troupeaux personnels à partir de leurs gains. Maintenant, il semble que cela soit plus rare. Dès qu'il est nanti, le berger célibataire va se distraire aux veillées, *hiirde*, réjouissances particulières aux Foulbé de l'Adamaoua.

C'est pendant la transhumance que les bergers doivent surtout exercer leur savoir-faire. La conduite des troupeaux, la recherche des pâturages, les risques d'accidents (chutes de bétail dans les cours d'eau à partir de rives mal consolidées), requièrent toute leur attention. Ajoutons le transport du sel distribué au bétail pour le maintenir en état, les difficultés d'approvisionnement dans les zones de transhumance souvent peu habitées. En retour de transhumance, le propriétaire vient s'enquérir de l'état de son troupeau et prélever les animaux destinés à la vente. Les bergers reçoivent alors leur salaire : un taurillon plus des vêtements ou l'argent équivalent.

Des palabres surgissent souvent entre propriétaires et bergers à propos des pertes de bétail subies en transhumance. Les propriétaires soupçonnent leurs bergers de profiter de leur isolement pour vendre des animaux. Pour cette raison, des Foulbé adjoignent parfois un de leurs fils au berger pour la durée de la transhumance.

Les Foulbé villageois détenaient autrefois l'exclusivité de l'emploi de bergers salariés. Seuls, les Mbororo à la tête de plusieurs troupeaux, en embauchaient aussi pour aider les membres de la famille. Maintenant, à mesure qu'ils se sédentarisent, ils recourent à cette main-d'œuvre. Tant qu'il reste semi-nomade, tous les membres de la famille de l'éleveur participent aux tâches pastorales, de la garde des veaux à la vente du lait sur les marchés. Avec son installation dans un campement fixe, ils tendent à déléguer ces tâches, en particulier le gardiennage, à des bergers.

L'ÉVOLUTION DES ZONES DE TRANSHUMANCE

La disposition des zones de transhumance, de part et d'autre du plateau, évolue sous l'effet de plusieurs facteurs. Comme l'aire d'hivernage, elle est soumise aux variations de l'infestation par les glossines.

L'extension de la zone infestée ne se limite pas à la partie nord du plateau. Elle affecte aussi toutes les plaines au sud du bassin de la Bénoué. Certaines d'entre elles en contrebas du plateau n'ont jamais admis la présence du bétail (plaine Dourou) tandis que des villages de Foulbé éleveurs s'étaient établis ailleurs (plaine Koutine). Mais la situation sanitaire des troupeaux n'y était jamais excellente, marquée par des poussées et des récurrences successives de trypanosomiase. Puis, à mesure que le plateau subit l'invasion des glossines, l'infestation des plaines en contrebas devient plus dense. On peut en suivre l'extension sur une carte par une série d'isolignes (fig. 9). Sur une partie de la plaine, cette infestation n'est encore que saisonnière, admettant le séjour des troupeaux en saison sèche. Mais la zone de transhumance tend elle aussi à se contracter. En retrait de la limite d'infestation saisonnière, celle d'infestation permanente indique les secteurs soustraits aux troupeaux transhumants. D'années en années, l'infestation permanente des plaines progresse, repoussant progressivement les troupeaux vers le pied de l'abrupt du plateau. Du côté nigerian, les plaines de la Taraba et le bassin de Gashika au pied du haut plateau Mambila, deviennent ainsi interdites à la transhumance du bétail. Du côté camerounais, on a noté une extension de la zone insalubre en permanence au pied du plateau à partir des années cinquante.

Il est probable qu'il s'agit de l'extension de deux foyers anciens, mais distincts, de glossines, l'un situé au nord de Kontcha, l'autre au pied du plateau, en plaine Dourou. Les savanes au nord de Kontcha ont toujours été réputées comme insalubres. Depuis le début des années cinquante, la zone infestée déborde l'immense réserve du Faro pour couvrir tout le sud du bassin de la Bénoué jusqu'aux monts Poli. Un rapport administratif signale, en 1923, 400 têtes de bétail à Kontcha et presque un millier à Dodéo, appartenant aux Foulbé de ces deux gros villages. Ces troupeaux firent plus tard les frais de l'extension des glossines, de même que ceux des Koutine. Aux environs de la réserve du Faro, la densité d'infestation est telle que les gens effectuent les longs déplacements de nuit, pour échapper aux piqûres des tsé-tsé. Avec ce degré d'infestation croissant, la zone de transhumance vers la plaine Koutine tend à se restreindre alors qu'au contraire, elle s'étend vers le revers méridional.

Il paraît établi que le degré d'infestation des savanes péri-forestières, du moins sur le revers sud du plateau, n'est pas comparable à celui des savanes soudaniennes du bassin de la Bénoué. Il suffit de traitements préventifs et curatifs sur la majorité des animaux transhumants pour qu'ils débordent sans trop de pertes en zone considérée longtemps comme insalubre. Depuis quelques années, ils transhument dans la plaine Tikar jusqu'au-delà de Bankim. Pourtant, la végétation forestière dense des galeries s'impose déjà dans le paysage de cette région déprimée. Au niveau du Pangar, l'avance vers le sud de la zone de transhumance peut être évaluée à 30 km en quelques années.

La dynamique de la progression de la transhumance sur le revers méridional tient aussi aux modifications de la répartition du bétail sur le plateau en hivernage. On a vu comment des pâturages de transhumance furent convertis de façon progressive en sites d'hivernage sur toute la lisière sud du plateau. Du même coup, les itinéraires de transhumance se trouvaient reportés plus loin. Une infestation ambiante plus forte à mesure que les troupeaux progressent vers le sud, la présence d'une grande faune (buffles, lions, éléphants) dans ces savanes vides d'habitants, imposent une nouvelle limite. Mais celle-ci n'est peut-être que provisoire, la présence de troupeaux de plus en plus nombreux ayant comme un effet d'assainissement du milieu : feux de brousse plus réguliers, fuite des grands animaux sauvages. On y assiste à un front de conquête de l'espace pastoral.

Au nord du plateau, dans un contexte de recul de l'élevage, une nouvelle organisation de la transhumance s'esquisse. D'anciens pâturages permanents comme le haut bassin du Faro deviennent des parcours de saison sèche.

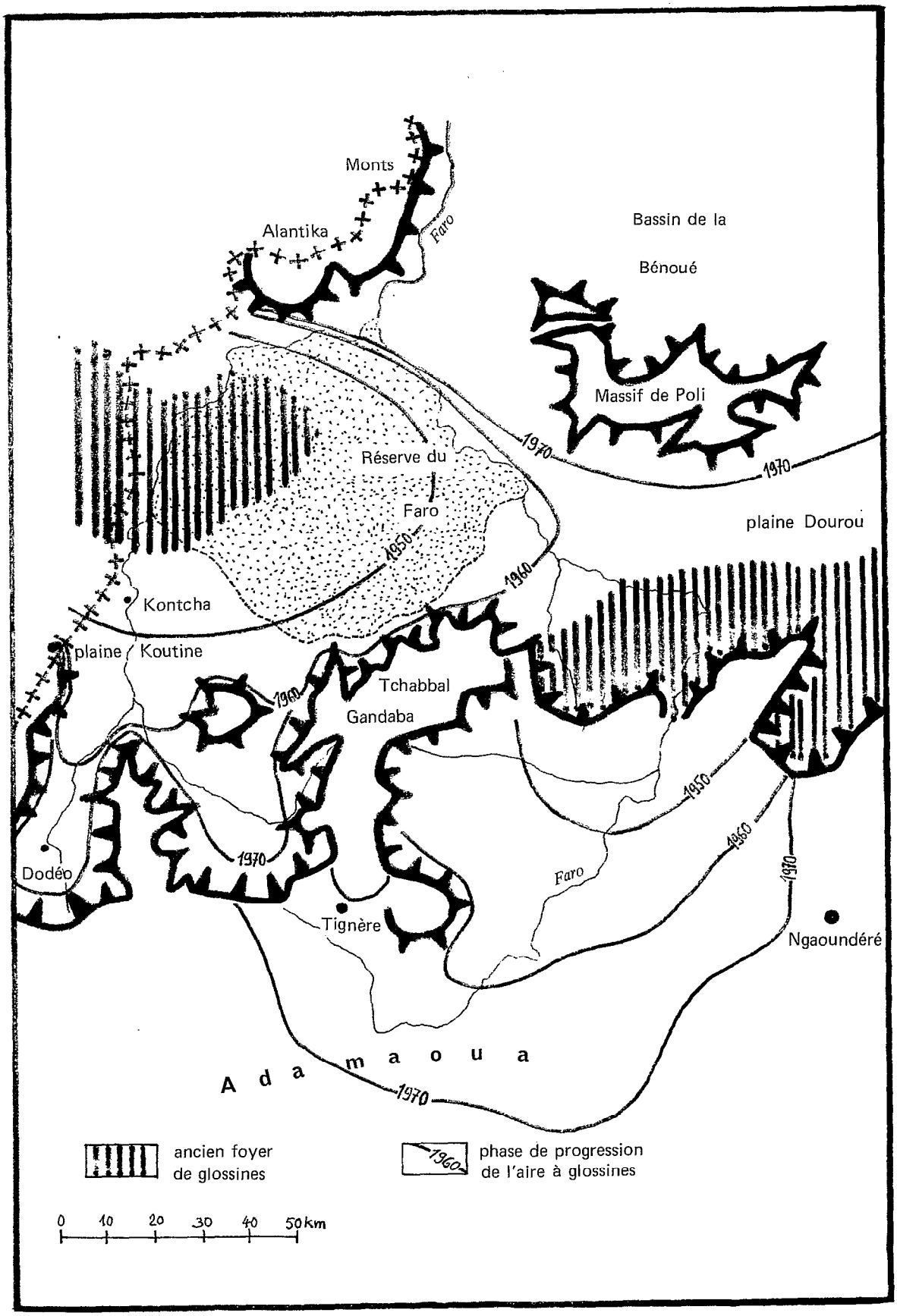

FIG. 9. — L'évolution de l'aire à glossines au nord du plateau.

Les éleveurs, attirés par les riches prairies à *sissongo* le long de la plupart des affluents du Faro (Mbakana, Manang, Rô), tentent d'y conduire leurs troupeaux en transhumance. Ils mettent à profit une certaine récurrence de l'infestation, après le paroxysme des premières années.

Depuis quelque temps, des troupeaux descendent le long des mayo Mbakana et Rô après les avoir désertés plusieurs années. Mais ils paient parfois fort cher ces incursions. Ainsi, les troupeaux au nord du plateau de Ngaoundéré commençaient à fréquenter à nouveau des pâturages longtemps interdits. Après deux années sans problème, ils perdent quantité d'animaux au retour de la transhumance 1972-1973. La saison sèche s'étant prolongée, les troupeaux ont dû descendre trop bas à la recherche du *sissongo*. Très souvent, les animaux atteints par les piqûres des mouches tsé-tsé ne s'en ressentent pas sur le moment mais quelques mois plus tard, après l'incubation, une fois revenus sur leurs pâturages d'hivernage.

On voit combien la disposition des zones de transhumance, de chaque côté du plateau, reflète une situation mouvante. Le degré d'infestation des zones insalubres se modifie pour des raisons qui échappent encore. D'un autre côté, les traitements vétérinaires protègent mieux le bétail contre l'insalubrité du milieu, mais sans lui permettre encore de l'ignorer.

4.

LA COMMERCIALISATION

L'élevage se concevait autrefois pour la plupart des éleveurs comme une activité en soi, couvrant les besoins matériels et permettant à leur civilisation pastorale de s'affirmer. De nos jours, il doit se convertir en activité économique capable d'assurer des revenus et de répondre à une demande extérieure de consommation.

L'exploitation du cheptel

« Incorrigibles nomades » (1), « nomades impénitents » (2), les jugements des administrateurs français ne révélaient guère de sympathie à l'égard des éleveurs, surtout Mbororo. A cela s'ajoutait l'idée d'un élevage inutile à la prospérité du pays. « Ces Mbororo qui échappent à notre contrôle, n'acquittent aucune taxe ni prestation, ne participent nullement à l'activité économique du pays. Ils nous gênent sans nous rendre aucun service (3) ». En fait, l'élevage traditionnel n'est pas aussi gratuit qu'il le semblait à ces administrateurs. De tout temps, il a assuré un mode de vie original à ceux qui s'y consacrent. En plus, dès que la colonisation a favorisé la croissance de centres urbains et garanti la sécurité des échanges, un commerce actif du bétail s'est mis en place.

LES FORMES TRADITIONNELLES D'EXPLOITATION (planche V)

Tous les éleveurs traient leur bétail, sauf les paysans éleveurs. La traite s'effectue le matin, avant le départ du troupeau vers les pâturages.

La lactation moyenne de chaque vache ne dépasse pas deux litres par jour, sauf en saison des pluies. Elle se limite aux mois qui suivent le vêlage. La traite vient donc en concurrence avec l'alimentation du veau qu'il faut écarter de force du pis de sa mère. Les vaches tarissent vite, surtout si la période de lactation correspond à la saison sèche. Les éleveurs savent que leurs races bovines ne se comportent pas de la même façon. Les vaches *Gudaali* des Foulbé sont réputées meilleures laitières que les vaches des Mbororo.

Selon les groupes d'éleveurs, les hommes ou les femmes se chargent de la traite, de façon exclusive à l'égard de l'autre sexe. Pour les uns, le lait sert uniquement à la consommation familiale. D'autres, surtout les Akou, en font la base d'un petit commerce qui satisfait la plupart des besoins quotidiens du ménage : céréales, allumettes,

---

(1) Lettre du Chef de Circonscription de Ngaoundéré au Chef de Subdivision de Banyo, 1922.
(2) Lettre du Commissaire p. i. de la République au Chef de Circonscription de Ngaoundéré, 1926.
(3) Rapport du Chef de Circonscription de Ngaoundéré au Commissaire de la République Française à Yaoundé, 1927.

PL. V. — Plateau de l'Adamaoua
Une ressource du troupeau, le lait.

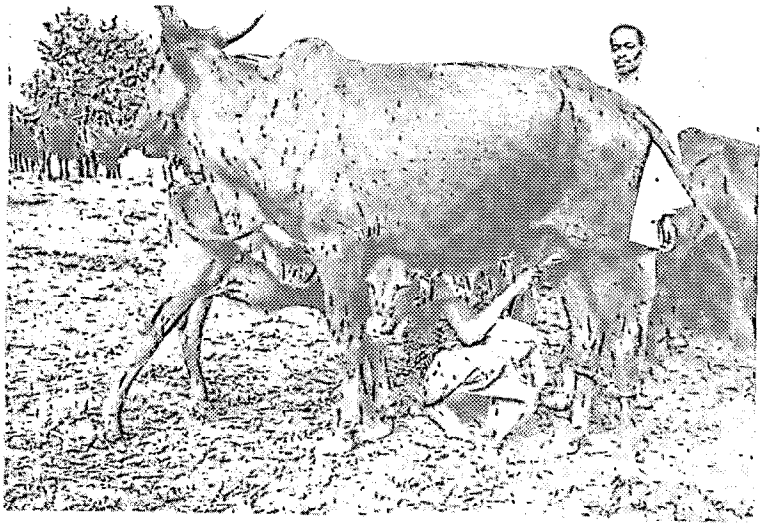

— La traite matinale chez les Djafoun du « tchabbal »

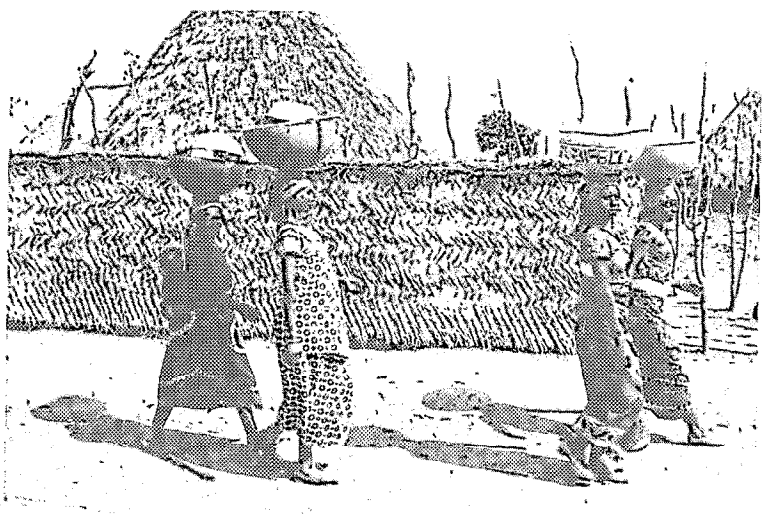

— Femmes Akou arrivant dans un village pour y vendre du lait.

— Le coin de la vente du lait sur un petit marché du plateau.

En se référant à des statistiques de 1960, LACROUTS et SARNIGUET (1965) dénoncent en 1965 une surexploitation du troupeau de l'Adamaoua, très dangereuse parce qu'elle peut conduire à terme à une régression du cheptel bovin. Ces économistes estiment que le niveau de l'exploitation compatible avec la productivité moyenne du troupeau se situe à 11,5 % du cheptel total. Or, ils constatent que de 1957 à 1959, l'exploitation égalait ou dépassait chaque année le rendement normal du troupeau. Cette surexploitation va jusqu'à la mise en vente de vaches en état de gestation, ce qui entame la capacité de reproduction du bétail les années suivantes. Quelle est la situation dix ans après cet avertissement ?

On dispose des chiffres d'exportation du bétail en 1970 à partir des trois arrondissements à l'ouest de l'Adamaoua. En comparant avec le cheptel estimé, on obtient le taux d'exploitation pour cette année (1) :

Arrondissements	Banyo	Tibati	Tignère
Exportation de bétail en 1970	24 100	5 040	16 670
Estimation du cheptel	150 000	100 000	80 000
Taux d'exploitation	16 %	5 %	18 %

D'abord, il faut reconnaître le caractère aléatoire de ces taux, en rapport avec des estimations peut-être au-dessus de la réalité dans un cas et en dessous dans l'autre. Pour deux arrondissements, les taux dépassent nettement ce qu'ils pouvaient être dix ans auparavant. Comment, dans ces conditions, le cheptel ne s'est-il pas réduit de façon sensible ?

La régression du cheptel depuis les années soixante s'observe effectivement sur Tignère mais rien ne permet de l'affirmer sur Banyo. L'infestation récente du milieu intervient beaucoup plus que la surexploitation pour rendre compte du recul du cheptel dans l'arrondissement de Tignère.

Les taux d'exploitation du cheptel n'augmentent pas de façon régulière d'une année sur l'autre. Il suffit de prendre l'exemple de Banyo. En 1958, cet arrondissement exporte 13 680 têtes de bétail vers le sud, chiffre record pour les années cinquante. En 1960, l'exportation se réduit à 7 840 têtes. Deux événements sont venus freiner le courant d'exportation : la rébellion du pays Bamiléké, traversé par la piste à bétail de Banyo vers Nkongsamba (en novembre 1959, des convoyeurs de troupeaux sont tués) ; la déclaration d'un foyer de peste bovine sur Tibati en 1960 qui conduit l'administration à interdire l'exportation pendant quelques mois de cette année. Par la suite, les départs reprennent pour atteindre à nouveau 13 000 têtes par an. Mais le ralentissement de l'exportation a permis une reconstitution du troupeau pour quelque temps.

Les exportations à partir de Banyo en 1970 paraissent exceptionnelles. En 1972, elles se réduisent à 14 500 têtes. Le même phénomène a dû se produire sur Tignère. Pour juger de l'exploitation du troupeau, il faudrait disposer d'une liste longue des chiffres d'exportation, sur une dizaine d'années. Une exportation annuelle qui paraît excessive peut résulter de ventes anormalement faibles l'année précédente et inversement. A cause d'épizooties entraînant des mesures restrictives de déplacement des troupeaux, il arrive que le retard à la vente s'accumule sur plus d'une année.

L'écart sensible entre le taux d'exploitation du bétail sur Banyo-Tignère et Tibati nécessite un commentaire. Le faible taux de Tibati n'est pas causé par une sous-exportation momentanée du bétail à partir de cet arrondissement qui exporte 5 960 têtes en 1971, soit un peu plus seulement que l'année précédente. Il tient à la différence de gestion de leurs troupeaux par les Foulbé et les Mbororo, surtout Akou. D'un type d'éleveur à l'autre, le taux d'exploitation double en moyenne. LACROUTS et SARNIGUET écrivaient déjà que le cheptel des Mbororo est mieux exploité que celui des Foulbé.

Autrefois, les Mbororo étaient réputés pour leur réticence à vendre du bétail sur les marchés. Tous leurs efforts visaient à se constituer un troupeau aussi important que possible. La fréquence des coupes sombres provoquées par les épizooties, ne les engageait pas à se dessaisir d'animaux. Sur le plateau de l'Adamaoua, un contexte plus salubre offre au cheptel une meilleure assurance de se maintenir et de croître normalement. Dès lors, les Mbo-

(1) Il faudrait y ajouter les abattages sur place mais, sauf à Banyo où ils atteignent 1 800 têtes par an, ils interviennent peu dans le calcul.

roro commencent à vendre quelques animaux sans la crainte d'hypothéquer l'avenir de leur troupeau. Mais ces ventes restent encore limitées et inférieures au croît du bétail.

Quant aux Foulbé de l'Adamaoua, ils vendaient autrefois peu de bétail par suite de la faiblesse de la demande. Les marchands de bestiaux, surtout Haoussa, pratiquaient des prix très bas qui ne les incitaient pas à vendre. Puis, à mesure que les prix montèrent, ils prirent l'habitude de tirer des ressources régulières de leurs troupeaux. On a daté leur changement d'attitude et les débuts de l'exploitation commerciale de leur cheptel vers les années 1945-1950 (LACROIX, 1952).

Depuis lors, ils vendent sans la réserve d'éleveurs marqués par une longue incertitude de l'élevage. L'augmentation régulière du prix du bétail, le désir d'acquérir des biens de consommation, les amènent à se lancer dans l'exploitation commerciale de leurs animaux. Lorsque les conditions du marché se montrent favorables, certains Foulbé n'hésitent pas à entamer leurs troupeaux dans leur force vive. Ils fréquentent de façon régulière les marchés de bétail. Imitant les activités des Haoussa, ils se comportent à la fois comme éleveurs et, à l'occasion, comme marchands ou intermédiaires. S'ils réussissent à se constituer un pécule, certains se convertissent d'éleveurs en marchands de bestiaux et paient la patente à l'administration.

Le commerce du bétail

Le plateau de l'Adamaoua fournit l'essentiel de la consommation en viande des centres urbains au sud du Cameroun. Le circuit de commercialisation comprend plusieurs étapes entre les éleveurs et les consommateurs. Toutes les transactions se font en privé mais l'administration a mis en place une organisation du commerce : marchés à bétail officiels, bouchers et marchands de bestiaux patentés.

LES MARCHÉS A BÉTAIL

Près de certains gros villages du plateau, les pistes à bétail convergent de loin vers une aire de terre battue : un marché à bétail, *luumona'i* ou *tike*. L'équipement se réduit à peu de chose : un terre-plein le plus souvent non clôturé, quelques enclos où les marchands parquent les bêtes qu'ils viennent d'acheter, quelquefois un couloir de traitement des animaux par les agents vétérinaires. Situés à l'extérieur des villages ou des cultures, les marchés à bétail se tiennent chaque semaine, souvent le même jour que les marchés de village.

La répartition des marchés à bétail correspond à celle de l'aire d'élevage en saison des pluies. Seul, le marché de Tibati peut être considéré comme un marché de saison sèche. Les trois plus gros marchés sur cette partie de l'Adamaoua sont ceux de Banyo (plus de 5 000 têtes vendues par an), de Wogomdou au pied du Tchabbal Mbabo (de 4 à 5 000 têtes) et Mayo Darlé au sud du plateau de Banyo (3 à 4 000 têtes). Les autres marchés ne dépassent pas, ou de peu, 1 000 têtes par an : Sambolabbo (1 100 têtes) et Djem (700 têtes) encore au pied du Tchabbal Mbabo, Martap, Béka-Baya, Danfili autour du noyau de concentration de bétail au centre du plateau.

L'activité des marchés à bétail reflète les fluctuations de l'élevage sur le plateau. Situés à la limite de l'aire infestée de glossines, les marchés de Gassanguel et Doualayel tombent en décadence. Danfili, au centre d'un secteur de repli des troupeaux, voit au contraire ses transactions de bétail augmenter d'année en année. Quant aux marchands de Tignère, ils vont souvent faire leurs achats à Wogomdou en saison sèche et Garbaya en saison des pluies.

L'activité des marchés à bétail suit un rythme saisonnier de pointes et de creux réguliers. Les pointes se situent en septembre, avant le départ en transhumance, et en mai, après le retour. L'offre se raréfie en saison sèche quand les troupeaux se dispersent sur les marges de l'aire d'élevage. En mai, les éleveurs ressentent le besoin d'argent. D'autres donnent en tant que salaire un taurillon à leur berger qui le vend aussitôt sur le marché. En fin de saison des pluies, les éleveurs écoulent des animaux qui se trouvent alors dans leur plus belle forme. De leur côté, les marchands achètent beaucoup à cette époque en prévision de la forte demande prochaine sur les lieux de consommation, après la récolte du cacao et du café. Mais ce rythme d'activités ne concerne que les marchés de bétail de la zone d'hivernage. Deux marchés peu éloignés et comparables par le volume des transactions comme Tibati et Danfili, connaissent des rythmes d'activités opposés. L'un est situé en zone d'hivernage (Danfili) alors que les éleveurs fréquentent surtout l'autre au cours de la transhumance de saison sèche (fig. 10).

Tous les marchés à bétail sont officiels, autorisés par décret préfectoral. Un agent de la commune dont ils dépendent, le *mallam tike*, y contrôle les transactions. Les éleveurs lui paient un droit de marché, 100 F par bête,

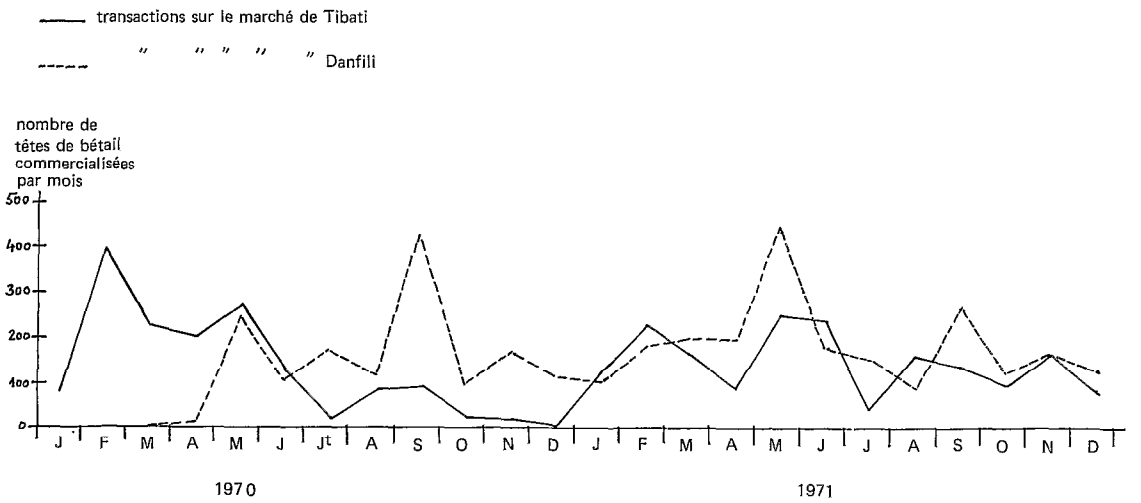

FIG. 10. — Deux types de marchés à bétail.

pour pouvoir y présenter leurs animaux. Deux catégories très différentes d'acheteurs se présentent sur le marché : les bouchers et les marchands de bestiaux.

LES BOUCHERS

Les bouchers, *wangaarbe*, forment dans toutes les villes du plateau une corporation dirigée par un responsable traditionnel, le *Sarki'n Pawa*. La plupart des bouchers sont des gens pauvres qui n'abattent que de façon irrégulière. Le plus souvent, ils ne disposent pas du capital suffisant pour acheter au comptant une bête. Ils achètent alors à crédit, quitte à rembourser après la vente. Aussi les éleveurs répugnent-ils à leur vendre leurs animaux.

Très peu de bouchers abattent à chaque marché hebdomadaire. Sur les marchés de Tignère et Tibati, la viande fait souvent défaut. L'administration reproche aux bouchers de limiter l'abattage pour faire augmenter les prix de la viande. Le prix de vente, taxé, se maintient officiellement au même niveau depuis 10 ans (150 F le kg en 1972).

A côté des bouchers indépendants qui paient la patente; d'autres sont employés soit par des marchands de bestiaux, soit par des éleveurs eux-mêmes. Ils remettent l'argent de la vente à leur patron après chaque marché. La part de bénéfice reçue sert à nourrir la famille. Beaucoup de bouchers sont en même temps cultivateurs.

Chaque boucher est secondé par une multitude d'aides qui se paient en nature en coupant un ou plusieurs morceaux au moment de l'habillage. Une partie de ces morceaux est revendue au détail. Tous ces aides-bouchers représentent une sorte de sous-main-d'œuvre qui coûte cher au boucher.

Même dans l'arrondissement de Banyo où les bouchers sont les plus nombreux, les abattages restent faibles. Sur 19 bouchers, deux seulement abattent plus de 200 têtes par an (dont l'un : 270), 6 de 100 à 200 têtes et le reste moins de 100 têtes (1). A Tibati, pour une petite ville de 5 000 habitants, le taux moyen d'abattage atteint seulement une bête par jour. Et encore, à Tibati comme à Banyo, points de passage des pistes à bétail, les bouchers peuvent-ils acheter au rabais des bêtes fatiguées qui ne pourraient continuer le trajet à pied jusqu'au sud du Cameroun.

LES MARCHANDS DE BESTIAUX

Beaucoup de bouchers évitent les marchés de bétail et traitent directement avec les éleveurs à domicile car ils subissent la concurrence des marchands de bestiaux, *palke'en*. Près de chaque marché, on a déjà remarqué les enclos à fortes palissades où les marchands enferment les animaux qu'ils viennent d'acquérir, en attendant de constituer un nouveau troupeau.

---

(1) Rapport annuel, Poste d'Elevage de Banyo, 1972.

Les marchands de bestiaux représentent un groupe original mais diversifié, dont l'activité prolonge de façon étroite celle des éleveurs dans l'économie actuelle de l'élevage. La plupart sont des Haoussa et Bornouan, originaires du nord du Nigeria mais fixés depuis longtemps sur l'Adamaoua. On a vu comment, après le commerce du sel, des vêtements, sans parler de l'ivoire et des esclaves à l'époque pré-coloniale, ils se convertirent au commerce du bétail. Ils recueillent alors l'essentiel des bénéfices d'une expansion considérable de l'exportation du bétail vers les villes côtières. Quelques Foulbé s'adonnent maintenant à ce commerce lucratif mais en derniers venus.

Les quartiers de Haoussa et Bornouan se retrouvent dans tous les villages du plateau qui disposent d'un marché à bétail. L'importance de la population Haoussa est même en rapport étroit avec l'activité du marché à bétail, ces commerçants-nés n'hésitant pas à quitter un marché languissant au profit d'un autre plus dynamique. La croissance de Mayo Darlé depuis 20 ans illustre ce cas, avec son marché de plus en plus actif dans une région récente d'élevage.

Certains marchands de bestiaux figurent parmi les hommes les plus riches du plateau. Leur fortune repose maintenant sur plusieurs activités. Propriétaires de camions, ils font le transport en vrac ; par exemple ceux de Banyo vont s'approvisionner à Foumban, Bafoussam ou même Douala. Ils monopolisent les moulins à farine dans la plupart des petites villes du plateau, activité de plus en plus lucrative en raison de la répugnance des citadines à piler. Certains sont devenus de gros propriétaires de bétail. Mais toutes ces activités s'effacent devant le commerce du bétail, véritable spécialité à l'origine de leur fortune.

L'ampleur des transactions varie beaucoup d'un marchand à l'autre. Voici la façon dont se partagent l'expédition de 14 130 têtes de bétail, les 76 marchands qui paient patente dans l'arrondissement de Banyo (1) :

Effectif expédié dans l'année	Pourcentage de marchands	Pourcentage de l'effectif total expédié
> 400 têtes	9 %	31 %
100-400 têtes	54 %	53 %
< 100 têtes	23 %	16 %
—	14 %	—

Au-dessus de la majorité des marchands se détache un petit groupe d'entre eux qui gèrent de grosses affaires. Le plus gros marchand de bestiaux de Banyo expédie à lui seul 10 % des exportations de l'arrondissement. Il est aussi le premier pour le transport du bétail par camion jusqu'à Douala. Ces gros marchands résident à Banyo sauf deux d'entre eux, à la limite du groupe (405 et 421 têtes expédiées). On ne retrouve de gros marchands de ce type qu'à Galim, où ils disposent de camions Mercédès pour l'expédition et de Land-Rover pour la prospection des marchés.

Les marchands moyens, qui expédient chaque année de 100 à 400 têtes de bétail, forment le groupe le plus nombreux. Ils résident soit à Banyo, soit à Mayo Darlé qui profite de sa situation sur la piste à bétail vers le sud. Ils expédient le plus souvent le bétail à pied, louant de temps à autre un camion. Ils représentent le type le plus habituel de marchand pour l'ensemble de la région.

Les petits marchands figurent comme un groupe important, sinon par les transactions, du moins par le nombre. Ils résident surtout dans les petits marchés à bétail de l'arrondissement (Djem, Mbah) et aussi à Banyo. On les rencontre dans tous les petits marchés semblables de l'Adamaoua. Ils expédient de façon irrégulière et uniquement à pied.

Enfin apparaît un groupe insolite de marchands qui paient patente mais n'exportent pas, situation apparemment absurde. Pourtant, il s'agit d'un groupe bien défini et qui a sa raison d'être, celui des intermédiaires. L'administration les contraint maintenant à payer patente, comme tout autre marchand de bestiaux, pour pouvoir exercer leur activité. Ces intermédiaires, *chakayna*, existent aussi au nord du Cameroun où FRECHOU les décrit au service des acheteurs de bétail, surtout des montagnards (FRECHOU, 1966). Sur l'Adamaoua, ils travaillent au service des marchands qui les emploient pour chercher les vendeurs sur le marché mais aussi en brousse.

(1) D'après le registre des marchands de bestiaux, Poste d'Elevage de Banyo, 1972.

Les marchés à bétail ne monopolisent pas en effet toutes les transactions. Par exemple, en 1972, l'arrondissement de Banyo exporte plus de 14 000 têtes de bétail alors que les ventes sur les marchés la même année s'élèvent à 10 500 têtes. Il faut décompter, en plus de ces ventes, une partie des achats des bouchers (1 800 têtes). Les transactions en dehors des marchés officiels ne sont donc pas négligeables, même si les marchands disposent aussi de leurs troupeaux où ils puisent pour compléter les contingents expédiés vers le sud.

Malgré les interdictions administratives, une bonne partie du commerce du bétail s'effectue chez les éleveurs entre ceux-ci et les intermédiaires. L'administration lutte contre ce commerce semi-clandestin dont les éleveurs font souvent les frais. Dès lors, certains intermédiaires se transforment officiellement en marchands de bestiaux, se présentent à ce titre sur les marchés mais, en fait, continuent à travailler au service d'un patron. De là vient qu'ils achèvent une année sans la moindre exportation, tout en fréquentant les marchés.

Si le commerce du bétail représente une activité lucrative sur le plateau, il est quand même difficile d'y faire fortune. La nécessité de disposer d'un capital de départ contraint beaucoup de candidats à travailler d'abord pour les intérêts d'un gros marchand. Ils espèrent, par la suite, être capables de se mettre à leur compte. Mais peu y parviennent.

Les marchands de bestiaux achètent comptant aux éleveurs mais vendent souvent à crédit aux bouchers sur les lieux de consommation. Les bouchers, dont la gestion est souvent mauvaise, ne montrent pas toujours une bonne volonté pour honorer leurs dettes. Les faillites des bouchers ne sont pas rares. Les marchands de bestiaux, leurs créanciers, en supportent les conséquences.

L'offre de bétail sur le plateau subit des pointes et des creux saisonniers, de même que la demande sur les lieux de consommation. Ces variations ne s'harmonisent pas entre elles. Le marchand doit donc disposer de fonds suffisants pour acheter le plus possible aux périodes d'afflux des animaux sur les marchés à bétail. Ensuite, il doit attendre la période favorable sur les lieux de consommation pour écouler ses achats. Les gros marchands réussissent le mieux à étaler leurs exportations. Les autres répercutent directement l'afflux de bétail des marchés de l'Adamaoua sur le rythme de leurs expéditions.

Ces diverses méthodes de gestion ressortent des exportations à la sortie de deux marchés : Banyo et Mayo Darlé (fig. 11). De Banyo, les départs se maintiennent à peu près constants tout au cours de l'année. Les exportations

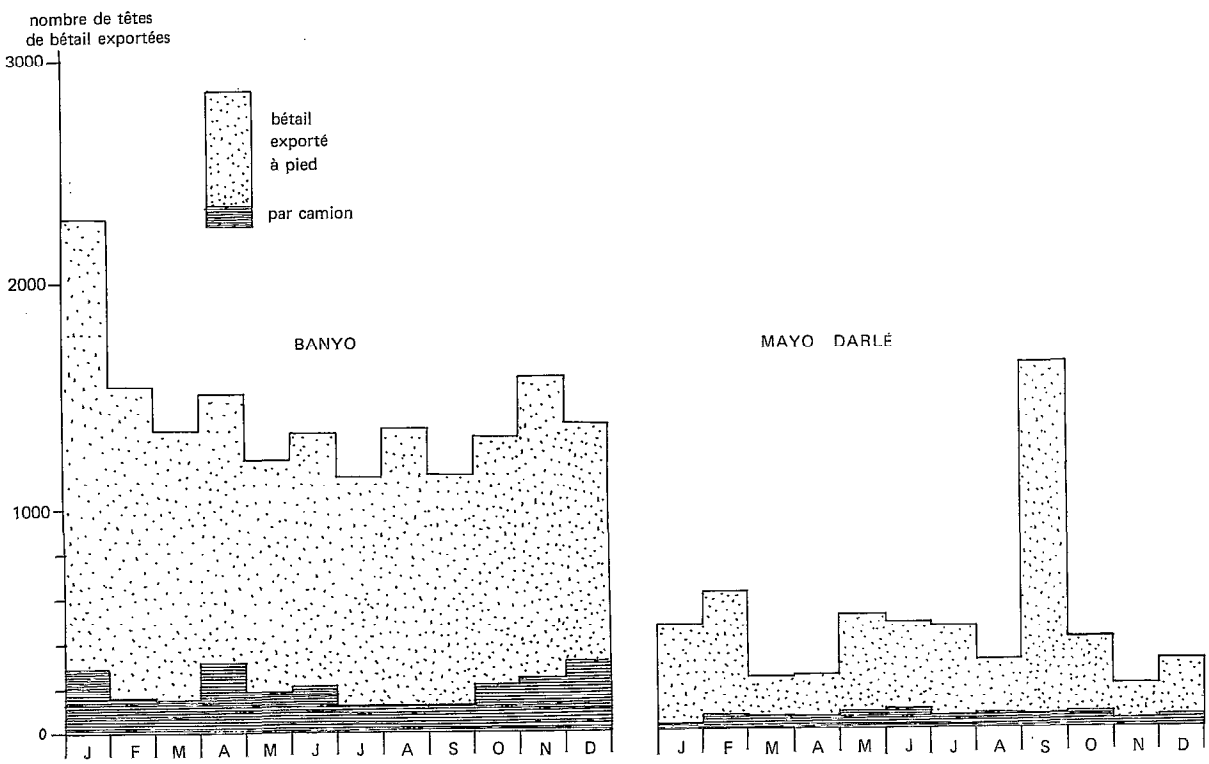

FIG. 11. — Les exportations de bétail à partir de deux marchés.

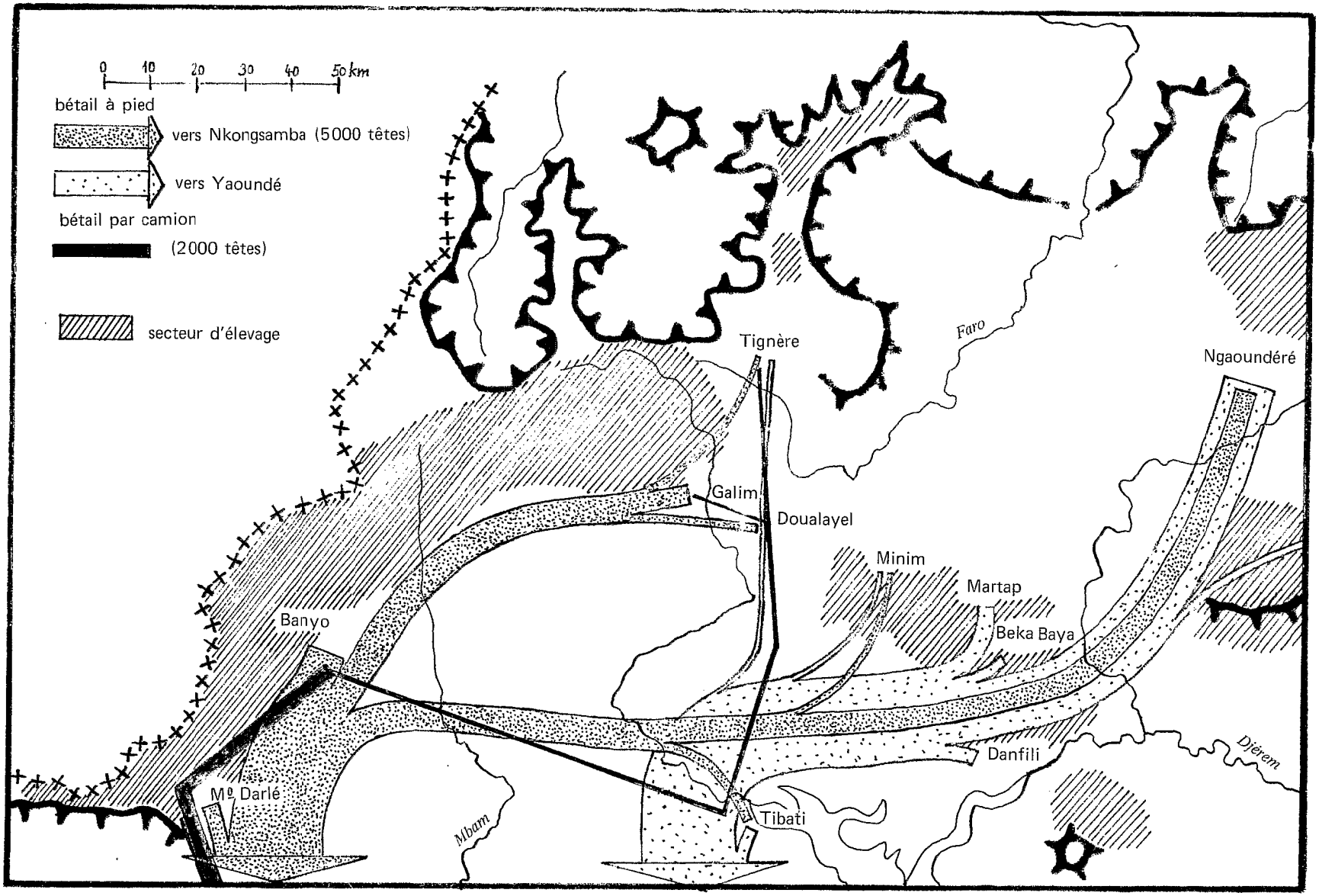

FIG. 12. — Le drainage du bétail pour l'exportation.

de Mayo Darlé enregistrent par contre avec force les offres de bétail par les éleveurs en septembre, avant le départ en transhumance. Comme les effectifs expédiés par camion restent les mêmes, on peut en déduire que les multiples contingents qui partent à pied en septembre sont expédiés par de petits et moyens marchands de bestiaux. Certains n'expédient même qu'à cette époque de l'année. Mais le profit qu'ils peuvent en retirer par tête de bétail n'atteint sans doute pas celui des gros marchands de bestiaux le reste de l'année.

L'exportation

L'organisation d'un commerce du bétail s'est mise en place sur l'Adamaoua en vue de l'exportation vers les marchés du sud.Le draînage du bétail pour l'exportation varie selon les secteurs du plateau. L'acheminement des troupeaux vers les lieux de consommation emprunte des trajets et des modes divers.

Le drainage du bétail

Les troupeaux qui gagnent les marchés du sud à pied à partir du plateau traversent des zones infestées de tsé-tsé. Ils subissent un traitement contre le risque de trypanosomiase avant leur sortie de cette partie du plateau à deux postes vétérinaires : Banyo et Tibati. Ces postes dits « de filtrage » régularisent aussi le rythme des départs des troupeaux.

Les convoyeurs ne peuvent partir vers le sud sans être munis d'un laissez-passer. En période de forte commercialisation, l'attente se prolonge parfois longtemps, surtout au poste de Banyo. Elle soulève des difficultés pour les convoyeurs en saison sèche, à cause de l'absence de pâturages valables aux environs de Banyo à cette époque. En y maintenant tout le temps des troupeaux en instance de départ, on a provoqué une dégradation du tapis herbacé très accentuée. Les marchands de bestiaux de Galim et Tignère se plaignent d'être soumis au poste de filtrage à de plus longues attentes que ceux de Banyo. L'organisation n'est donc pas parfaite. Du moins permet-elle de savoir où se constituent les contingents exportés. Les postes de filtrage relèvent, en effet, l'origine des troupeaux en cours de transit (fig. 12).

Le poste de filtrage de Tibati commande une partie des exportations en direction de Yaoundé. Les effectifs en transit ont beaucoup augmenté depuis quelques années (15 000 têtes à pied en 1963, 22 500 en 1971) à cause des menaces de péripneumonie aux environs de Garoua Boulaï, traversés par l'autre route du bétail vers Yaoundé. Aussi l'essentiel des troupeaux de passage à Tibati provient-il de Ngaoundéré (11 000 têtes en 1971). Des marchands de bestiaux à l'est de Ngaoundéré (Belel, Tourningal) ont même détourné cette année-là vers Tibati quelques-uns de leurs contingents destinés à Yaoundé. Outre ces courants, peut-être provisoires, la route de Tibati draine normalement les exportations de trois marchés : Martap (3 200 têtes), Danfili (2 300 têtes) et Tibati même (2 000 têtes). Les effectifs en transit par Tibati vont sans doute subir le contre-coup de la mise en service du Transcamerounais qui les détournera de ce passage.

Le poste de filtrage de Banyo règle les exportations en direction de l'ouest du Cameroun : Nkongsâmba et Douala. Les expéditions à partir de Banyo représentent la part la plus importante du trafic (8 800 têtes sur 23 400 en 1972). Malgré son éloignement, Ngaoundéré alimente aussi ce courant (4 400 têtes). Si l'ouest du plateau approvisionne surtout le marché de Nkongsamba et l'est celui de Yaoundé, il se produit donc des interférences. Beaucoup de marchands préfèrent expédier vers Nkongsamba où les paiements s'effectuent plus aisément qu'à Yaoundé (1). Galim (3 500 têtes) et Mayo Darlé (3 000 têtes) expédient aussi par la route de l'ouest tandis que d'autres troupeaux proviennent de Tibati (1 000 têtes). D'autres petits marchés du plateau (Tignère, Minim) exportent soit par la route du centre, soit par celle de l'ouest. Celui de Doualayel alimente seulement le courant de l'ouest.

Pour gagner les deux postes de filtrage, les troupeaux empruntent des pistes à bétail habituelles qui évitent le plus possible les zones insalubres. Les animaux en provenance de Ngaoundéré, au lieu de suivre la grande route par Martap, coupent vers le sud, traversent la Vina et passent près de Danfili pour gagner Tibati. Ceux qui s'en vont vers la route de l'ouest continuent par la même route ou se dirigent directement de Ngaoundéré à Tignère et Galim.

---

(1) D'après Lacrouts et Sarniguet, les achats de bétail se feraient au comptant à Nkongsamba. Selon nos informateurs, cela serait quand même assez rare. La plupart des bouchers de Douala y achètent leurs bêtes à crédit, tout comme à Yaoundé. Mais il est possible que les prix soient plus élevés à Nkongsamba.

Les troupeaux de Galim longent les contreforts du Tchabbal Mbabo, traversent le Mbam puis les mayo Banyo et Fowrou avant de déboucher sur Banyo. En saison des pluies, ils doivent détourner leur trajet par Sambolabbo pour éviter de traverser les cultures dans les vallées.

D'après le rythme de présentation des troupeaux aux postes de filtrage, on peut analyser dans quelle mesure les pointes de commercialisation du bétail sur le plateau s'harmonisent avec les variations de la demande sur les lieux de consommation (fig. 13). Sur le graphique mensuel des transits à Tibati en 1971, la pointe de mai au retour de transhumance se détache nettement. Mais la pointe de septembre fait place à des exportations soutenues pendant six mois. Dans les derniers mois de l'année, on peut supposer qu'ils correspondent à une forte consommation de viande au sud. Les récoltes du cacao et du café conjuguent alors leurs effets avec les fêtes de Noël et du nouvel an pour favoriser l'activité des boucheries.

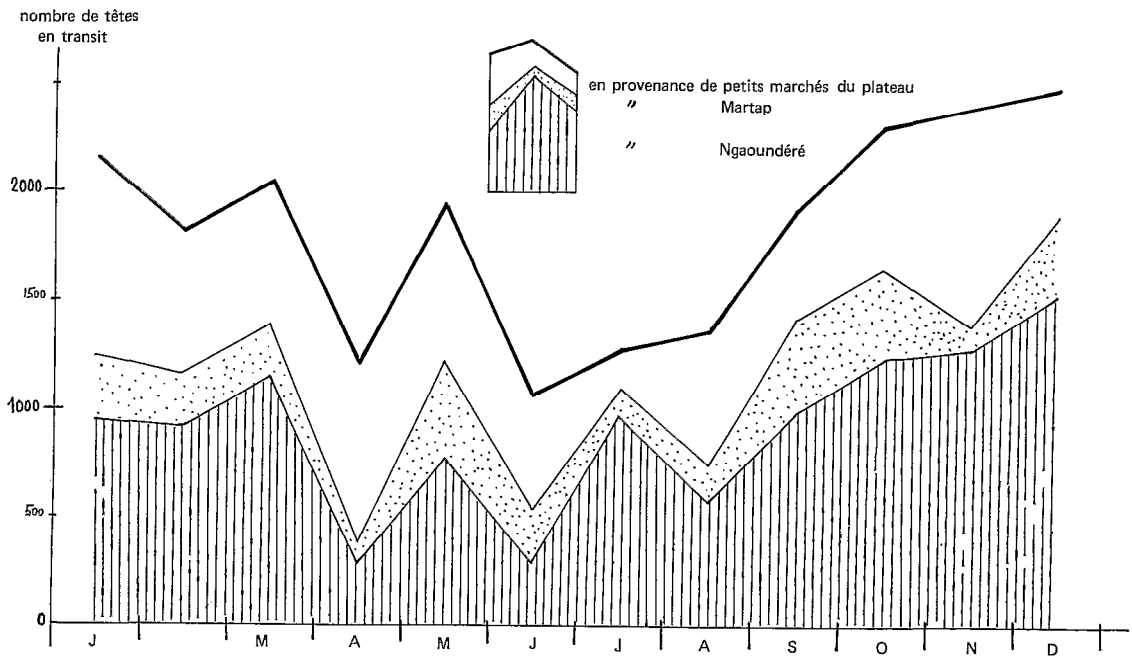

FIG. 13. — Le transit des troupeaux au poste de filtrage de Tibati.

Mais on ne saurait expliquer ainsi les fortes expéditions des mois de janvier-février-mars. Dans l'ensemble, le graphique indique une saison de nombreux départs s'opposant à une autre d'expéditions plus espacées. Elles correspondent assez bien à l'alternance saison sèche-saison des pluies sur le plateau. La plupart des marchands de bestiaux préfèrent expédier en saison sèche. Les savanes plus salubres, les rivières en étiage, les pistes séchées en bon état, facilitent le déplacement du bétail à cette saison. Cela joue peut-être moins pour les autres routes que pour celle du centre, à cause de son insalubrité particulière en saison pluvieuse (1).

L'ACHEMINEMENT DU BÉTAIL

L'acheminement du bétail de cette partie de l'Adamaoua vers le sud suit les deux pistes carrossables qui relient ces régions. Malgré la circulation automobile, elles présentent pour le bétail l'avantage d'utiliser deux avancées de hautes terres (plateau de Yoko et plateaux Bamoun-Bamiléké) en direction des forêts denses insalubres des lieux de consommation (fig. 14).

(1) Ces variations saisonnières se retrouvent sur le graphique des exportations à partir de Banyo (fig. 11), mais de façon beaucoup plus atténuée.

La piste du centre gagne le plateau de Yoko puis descend dans les savanes du bassin de la Sanaga, coupées de lambeaux de forêt dense. Les troupeaux traversent la Sanaga sur le bac de Nachtigal. Ensuite, ils empruntent en forêt dense la route bitumée de Yaoundé avec sa circulation intense. Tout le long du trajet, les animaux ne fréquentent que des zones insalubres. Toutefois, comme le peuplement y est faible, les pâturages ne font pas défaut le long de la route.

La route de l'ouest se présente de façon très différente. Après la descente brutale du plateau de Banyo, les troupeaux traversent la plaine Tikar, à la chaleur déprimante, puis montent sur le plateau Bamoun. De là, ils montent encore sur le plateau Bamiléké avant de descendre dans la plaine des Mbos. Plus de la moitié du trajet emprunte des zones salubres. Mais la densité de la population (plateau Bamiléké) et le développement des plantations (plateau Bamoun) limitent beaucoup les pâturages où les animaux pourraient se refaire en cours de route.

Vers 1930, les troupeaux évitaient la plaine Tikar en passant à l'ouest en territoire nigerian et au Cameroun britannique, par les hauts plateaux Mambila puis ceux de Bamenda, moyennant le paiement de taxes d'entrée. De Bamenda, ils parvenaient vers Dschang en longeant les monts Bamboutos. C'était, en particulier, la route d'exportation du bétail de la Compagnie Pastorale. Mais, empruntant une région longtemps déclarée interdite par les autorités anglaises, cet itinéraire était fermé de façon périodique pour des durées indéterminées, sans raison évidente. Si les troupeaux avaient déjà franchi la frontière, ils restaient bloqués de l'autre côté.

C'est pourquoi un second itinéraire descendait en plaine Tikar mais en longeant le plus près possible la frontière, de façon à éviter les grandes galeries forestières au centre de la plaine. De là, il gagnait le plateau Bamoun. Mais cet itinéraire, non aménagé, traversait de grandes rivières comme la Mapé dont le passage s'avérait précaire en saison des pluies.

Après 1952, les troupeaux suivent la piste Mandeville de Banyo à Foumban. Ils passent alors au centre de la plaine Tikar insalubre. L'injection de médicaments préventifs le permet à partir de ces années. Pourtant, l'utilisation des pistes carrossables par les troupeaux en déplacement n'est pas une panacée. Les animaux et les voitures se gênent mutuellement. Les accidents ne sont pas rares. Le piétinement des animaux abîme les pistes de terre en saison des pluies.

Les marchands de bestiaux considèrent la route de l'ouest meilleure que celle du centre à cause de sa salubrité. Les mouches tsé-tsé n'assaillent les troupeaux qu'en plaine Tikar, surtout en soirée. Malgré la distance, des marchands de Ngaoundéré expédient aussi pour cette raison leur bétail vers Nkongsamba.

Autrefois, les troupeaux acheminés vers le sud devaient acquitter de nombreuses taxes sur la route, dites taxes de transit et proportionnelles au nombre de têtes. Elles étaient levées aux limites d'arrondissements, voire à la traversée d'un village. Ainsi, sur la route de l'ouest, les convoyeurs payaient successivement une taxe au passage du pont sur la Mapé, diverses taxes de transit exigées par les villages en pays Bamoun, une taxe de passage au pont du Noun, suivie de droits d'octroi en pays Bamiléké. Sur la route du centre, la commune de Yoko prélevait une taxe de passage qui atteignait 100 à 150 F par tête de bétail en 1964. A cela s'ajoutaient les multiples amendes infligées par suite des dégâts occasionnés aux champs le long de la route. Après les plaintes des marchands de bestiaux, il semble que l'administration ait supprimé les taxes de transit sur les routes du bétail.

L'acheminement à pied du bétail exige 17 à 18 jours par la route de l'ouest et 1 mois par la route du centre. De Ngaoundéré à Nkongsamba, il dure 1 mois et dix jours. Le bétail parcourt 15 km par jour en moyenne. Des animaux, épuisés, doivent être vendus en cours de route.

Les troupeaux sont conduits par des convoyeurs, en moyenne trois pour une cinquantaine de têtes. Les troupeaux d'un même marchand, ou de plusieurs du même lieu, rassemblés en convois, se suivent les uns-les-autres à une centaine de mètres et campent aux mêmes endroits.

Les convoyeurs, en particulier le responsable du convoi, connaissent parfaitement le trajet à suivre. Chaque fois, ils font les mêmes étapes, se reposent aux mêmes sites, si bien qu'ils peuvent dire où ils se trouveront à tel jour de marche. Quand la circulation automobile se fait intense sur le trajet suivi, les troupeaux se déplacent souvent de nuit. De jour, ils pâturent s'il existe un endroit disponible ; de nuit, ils marchent sans arrêt.

Le métier de convoyeur n'est pas de tout repos, surtout en saison des pluies quand il faut faire attention aux cultures et subir les averses. En plus, il faut parfois surveiller le bétail la nuit, à cause des voleurs, en particulier au passage du pays Bamoun.

Chaque soir, les convoyeurs s'improvisent de petits abris faits de branches recourbées couvertes d'une toile de plastique sous laquelle ils s'enfilent pour la nuit. Seuls des jeunes gens acceptent de s'engager comme convoyeurs, soit que leurs parents, trop pauvres, ne puissent leur constituer un troupeau, soient qu'ils aient rompu les relations

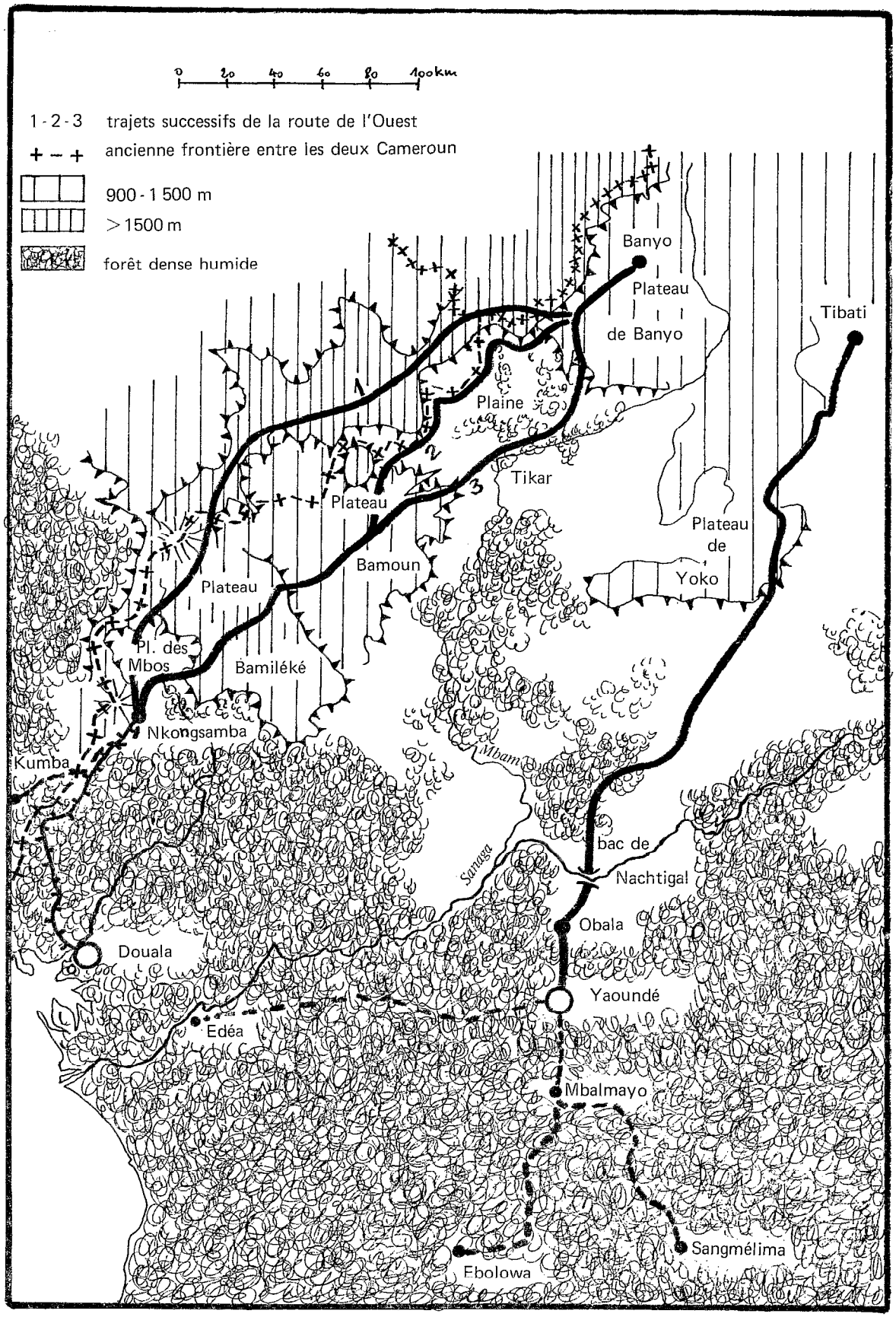

FIG. 14. — Les routes à bétail vers le sud du Cameroun.

avec leur famille. Au terme du voyage de Banyo à Nkongsamba, chaque convoyeur reçoit de 6 à 8 000 F, un peu plus pour le responsable du convoi.

Le chef de convoi, homme de confiance du marchand, porte l'entière responsabilité du bon acheminement des troupeaux à destination. Très souvent, il doit veiller seul la nuit sur les animaux. Les autres accompagnateurs se contentent de dormir, fatigués par une journée de marche. Il s'occupe d'obtenir les laissez-passer délivrés aux postes vétérinaires sur le trajet. Il vend les vaches malades ou accidentées aux bouchers locaux, rembourse les dégâts occasionnés aux champs. Le marchand lui remet l'argent qui servira à acheter la nourriture pour les convoyeurs tout au cours du déplacement.

Voici l'exemple d'un gros marchand de bestiaux à Ngaoundéré qui expédie de façon régulière vers Nkongsamba. Chacun de ses convois comprend deux troupeaux, avec trois convoyeurs par troupeau, plus un chef de convoi. Au terme du trajet, chaque convoyeur reçoit 10 000 F, parfois 12 000 si le marchand s'estime satisfait. Mais il faut déduire de cette somme les frais du retour : 2 000 F de taxi de Nkongsamba à Banyo, autant de Banyo à Ngaoundéré. Après plus d'un mois de marche en brousse, il faut aussi acheter des vêtements neufs, si bien que le bénéfice paraît maigre pour un travail si rude. Quant au marchand, il prend l'avion pour Douala puis le train jusqu'à Nkongsamba le jour prévu d'arrivée de ses animaux.

Le transport du bétail par camion représente l'autre moyen d'acheminement vers les lieux de consommation. Il ne concerne que la route de l'ouest, celle du centre ne voyant passer que des troupeaux à pied, à cause de son mauvais état. Bien que moins éprouvant pour le bétail, le transport par camion exige des animaux une certaine endurance. Serrés les uns contre les autres, ils restent debout tout au long du voyage. Un surveillant, à califourchon sur les montants de bois du camion, veille à ce que les animaux ne s'écrasent pas les uns les autres à cause des cahots de la piste.

Même en direction de Douala, le chargement du bétail en camion se pratique surtout en saison sèche. La piste se dégrade en saison des pluies et un incident mécanique est gênant pour le transport d'animaux. Si la panne se prolonge, il faut faire descendre le bétail et terminer son acheminement à pied.

L'acheminement du bétail par camion jouit depuis toujours des préférences de l'administration. Les pertes sont moins élevées en cours de route. La viande est de meilleure qualité sur les lieux de consommation. Mais LACROUTS a démontré que le transport par camion revenait plus cher que l'acheminement à pied (LACROUTS, 1969). L'augmentation du prix du carburant ces dernières années ne contredira pas cette conclusion. Des marchands restent quand même attachés à ce moyen de transport.

Le développement du transport du bétail par camion sur la route de l'ouest date de la rébellion des Bamiléké, comme l'indiquent les statistiques de l'arrondissement de Banyo.

Expédition de bétail par camion à partir de l'arrondissement de Banyo :

1958	1960	1961	...	1970	1972
71 têtes	2 182	1 459		3 275	2 545

Au moment des troubles, le bétail à pied se trouvait à la merci des rebelles tandis qu'en camion, il bénéficiait de la sécurité des convois protégés par les militaires. Depuis lors, le transport par camion demeure stationnaire. Il augmenterait si la vente en boucherie s'effectuait selon le critère de la qualité et non seulement sur celui du poids de chaque tas de viande.

Pour favoriser ce moyen de transport, l'administration de la région de départ ne levait pas, pendant les années soixante, de taxe d'exportation sur les bêtes chargées en camion. Depuis, on a généralisé cette taxe, ce qui n'est peut-être pas le meilleur moyen d'encourager l'amélioration de l'acheminement du bétail.

Les principaux chargements se font à partir de Banyo, Mayo Darlé, Galim et Tignère. Toutefois, ils ne dépassent jamais 13 % du nombre total de têtes expédiées par chacun de ces marchés. Seuls, les gros marchands de bestiaux recourent à ce moyen. On a déjà vu que le plus gros marchand de Banyo est aussi celui qui charge le plus par camion. Ce mode d'acheminement du bétail ne devient rentable que grâce au fret de retour : sacs de sel le plus souvent, parfois sacs de ciment ou caisses de savon.

Il est probable que l'arrivée de la voie ferrée à Ngaoundéré en 1974 va modifier de manière profonde les conditions d'acheminement du bétail, du moins en direction de Yaoundé.

Les destinations

Les camions chargés d'animaux descendent jusqu'à Douala tandis que les troupeaux à pied s'arrêtent à Nkongsamba. Les bouchers de Douala viennent effectuer leurs achats à Nkongsamba et se chargent du transport des animaux par voie ferrée jusqu'à Douala. Quelques-uns, invendus, sont dirigés sur Kumba, mais les marchands de l'Adamaoua se heurtent là à la forte concurrence de ceux de Bamenda. De même, tous les animaux destinés à Yaoundé ne s'y arrêtent pas. Des convoyeurs poussent jusqu'à Mbalmayo et Ebolowa.

Les marchés à bétail des lieux de destination se situent sur des terrains vagues, tout près du centre à Yaoundé, sans aucun aménagement. A Nkongsamba, les transactions se passent à Nyabang, sur un terrain libre le long de la grande route du nord. Depuis quelques années, le marché tend à se déplacer vers Melong, au centre même de la nouvelle ville.

Les transactions se déroulent librement entre marchands de bétail et bouchers. Les services vétérinaires ne les contrôlent pas. Ils donnent seulement les permis de transiter au bétail qui se dirige vers le sud. A Nkongsamba par exemple, le poste vétérinaire ne tient aucune statistique sur l'origine des troupeaux commercialisés dans la ville.

La plupart des marchands « descendent » assurer la vente de leur bétail soit avec leur voiture, soit par taxi, à la date prévue d'arrivée des troupeaux. D'autres disposent de fondés de pouvoir à Nkongsamba ou Yaoundé. De nombreux Haoussa à Obala, au nord de Yaoundé, prennent en charge les animaux avant leur arrivée dans la capitale et assurent les transferts d'argent vers l'Adamaoua. Ils recouvrent en particulier les crédits consentis aux bouchers lors de la vente, opération toujours délicate qui exige une présence continue sur le marché.

A l'ouest, quelques marchands de bestiaux vont de Nkongsamba jusqu'à Douala recevoir l'argent de la main des bouchers. Mais la plupart utilisent aussi les services d'intermédiaires qui se chargent de cautionner les bouchers Bamiléké. Ils avancent l'argent aux marchands, le récupèrent ensuite auprès des bouchers, jouant ainsi le rôle d'une banque adaptée au commerce traditionnel du bétail. Ce rôle doit conduire à de substantiels profits si l'on en juge par le train de vie du plus connu d'entre eux à Nkongsamba.

Avec ces gens, on quitte le domaine de l'élevage proprement dit pour aborder les problèmes de ravitaillement des grandes villes.

CONCLUSION

Comme le Fouta-Djalon en Guinée, le plateau de l'Adamaoua au Cameroun est l'exemple d'une grande région d'élevage en zone tropicale semi-humide. Grâce à leur altitude équivalente, ces deux ensembles de hautes terres bénéficient de pluies plus abondantes et de températures plus modérées que les basses terres voisines. Les sols de ces deux plateaux ont hérité d'une évolution pédologique ferrugineuse des horizons à concrétions qui ont parfois durci en d'épaisses formations cuirassées : les superficies cultivées ne peuvent s'y étendre aux dépens des pâturages avec la même ampleur qu'en zone sahélienne.

Pourtant, on peut se demander si les conditions naturelles s'y montrent toutes si favorables à l'élevage. DOUTRESSOULLE (1947) indique que le Fouta-Djalon est, malgré son altitude, une des régions les moins favorisées de la zone tropicale humide. Les pluies y tombent en abondance mais la saison sèche s'avère plus rude qu'ailleurs. La flore fourragère est pauvre sur les plateaux, souffrant de la concurrence d'un couvert arboré fourni. Pourtant, écrit DOUTRESSOULLE, le Fouta-Djalon figure comme le foyer d'élevage le plus important de cette zone, grâce à la présence peule. On a tenu un raisonnement analogue à propos de l'Adamaoua.

Les mêmes Foulbé conquièrent le Fouta-Djalon au XVIII^e siècle, l'Adamaoua au XIX^e. La conquête militaire et religieuse n'empêche pas leur sens pratique d'éleveurs de mettre en valeur les aptitudes naturelles de ces hautes terres au profit des troupeaux. Pour ces Foulbé, tous originaires du Macina, habitués aux étendues sèches et éprouvantes de la zone sahélienne, les plateaux du Fouta-Djalon et de l'Adamaoua représentent des terres promises.

Ils s'imposent aux populations en place, les asservissent et les installent le long des vallées où se rencontrent les seules bonnes terres agricoles. Pour le reste, « de nombreux cours d'eau, un climat sec et frais, une situation élevée..., autant de conditions qui pouvaient faire rêver des pasteurs » (DUPIRE, 1970). La situation se répète donc identique d'un plateau à l'autre, même si quelques données les différencient : l'accumulation du peuplement sur l'un des plateaux et les faibles densités sur l'autre, la présence ancienne de Foulbé sur le Fouta-Djalon tandis que le peuplement peul de l'Adamaoua date de la conquête.

L'organisation politique issue de la conquête peut se comparer sur bien des points : même centralisation autour de chefs à la fois religieux et militaires, issus du lignage dominant lors de la conquête. Le pouvoir politique tient son fondement de la domination des personnes et des groupes mais la servitude des peuples conquis n'empêche pas l'assimilation d'une partie de la population.

Toutefois, les rapports entre le pouvoir politique et la possession de bétail ne se calquent pas sur le même modèle. Sur l'Adamaoua, le pouvoir entraîne une exclusivité des activités pastorales aux dépens des populations autochtones. Au Fouta-Djalon, le pouvoir ne s'accompagne pas ou ne dérive pas d'une appropriation de bétail. Les premiers Foulbé, dominés, sont plus riches en cheptel que les conquérants. Sans doute, Foulbé et Mbororo de l'Adamaoua venus après la conquête, possèdent-ils, ici aussi, plus de troupeaux que les lignages au pouvoir.

Dans les deux cas, la conquête peule impose un droit foncier qui annule le droit des anciens occupants (Adamaoua) ou compose avec lui(Fouta-Djalon). De toute façon, les cultivateurs animistes ne peuvent prétendre détenir des droits sur les pâturages exploités par les éleveurs.

L'économie pastorale des éleveurs sédentarisés sur les deux plateaux offre de nombreux points communs. Les Foulbé habitaient autrefois des villages différents des *rumnde* de leurs serviteurs. Puis, devenant eux-mêmes éleveurs-cultivateurs, ils s'établissent près de leurs serviteurs.

Les techniques d'élevage font appel dans les deux cas à une transhumance de saison sèche. Les troupeaux séjournent sur les hauteurs en hivernage, puis descendent le long des vallées du pourtour à mesure que la saison sèche s'avance. Les trajets de transhumance suivent donc le cours des principales rivières et de leurs affluents.

L'installation des éleveurs sur les plateaux entraîne des modifications dans leur cheptel. En contrepartie de la conquête du Fouta-Djalon, les Foulbé ont dû abandonner leur type de zébu au XVIII^{e} siècle (DOUTRESSOULLE, 1947). Les Mbororo de l'Adamaoua, en provenance du nord du Nigeria, cherchent à croiser leurs races bovines avec celles du plateau. Inversement, l'isolement des troupeaux sur ces hautes terres les met à l'abri des grandes épizooties qui dévastent les zones sahélienne et soudanienne, par exemple la peste bovine de 1892.

Enfin, ces deux plateaux présentent l'avantage de leur proximité, relative dans le cas de l'Adamaoua, avec les grandes villes côtières à population forte consommatrice de viande. Le cheptel de l'Adamaoua a dû faire face, seul, à l'accroissement considérable de la demande au sud du Cameroun, lié au développement urbain et à l'élévation du niveau de vie. L'attitude de l'éleveur de l'Adamaoua à l'égard de son bétail se modifie alors en profondeur, sous la pression de plus en plus vive du marché.

Un réseau commercial s'est mis progressivement en place, organisé par les gens de la région et ne devant rien à des initiatives extérieures. Ce commerce, entièrement aux mains des gens du plateau, fonctionne relativement bien. Qu'il ne parvienne plus à satisfaire la demande toujours croissante des villes, ne doit pas conduire à le condamner. Il assure une exploitation maximum, parfois même excessive, du cheptel de l'Adamaoua. Il permet aux éleveurs de s'intégrer, sans crise, dans l'économie monétaire du pays. On peut lancer de nouvelles initiatives pour compléter ce type de commercialisation, sans pour autant le supprimer.

BIBLIOGRAPHIE DE LA PREMIÈRE PARTIE

ABDOULAYE M., 1964. — Le facteur humain dans l'élevage au Cameroun. Centre Camilli et Fournie, Toulouse, thèse de doct. vét., 55 p.

BOUTRAIS J., 1972. — Peuplement et milieu naturel en zone soudanienne : le cas de la plaine Koutine, *multigr.* (à paraître).

BOUTRAIS J., 1974. — Les conditions naturelles de l'élevage sur le plateau de l'Adamaoua (Cameroun). *Cah. ORSTOM, sér. Sc. Hum.*, vol. XI, n° 2, pp. 145-198, 9 fig., 18 photogr., bibliogr. + 2 cart. dépl. h. t.

CAPITAINE P., 1969. — Projet d'amélioration de zébu Mbororo par croisement d'absorption avec le zébu Foulbé de Ngaoundéré. *Colloque sur l'Elevage*, Fort-Lamy (Tchad), 8-13 déc. 1969, IEMVT, Maisons-Alfort, pp. 566-570.

DEEN D., JOHNSON D., 1972. — Beef cattle production on the Adamawa Plateau. US Peace Corps in cooperation with the United Rep. of Cameroon, Ministry of Elevage, 59 p., 8 fig., 23 tabl., photogr., bibliogr.

DOGNIN R., 1973. — L'installation des Djafoun dans l'Adamaoua cameronnais. *Colloque CNRS*, Paris, 4 p. *multigr.*

DOUTRESSOULLE G., 1947. — L'élevage en Afrique Occidentale Française. Larose, Paris, 298 p. ,50 pl. de photogr., 13 cart., bibliogr..

DUPIRE M., 1962. — Peuls nomades ; étude descriptive des Wodaabe du Sahel nigérien. Institut d'ethnologie, Paris, 338 p., 12 fig., 4 cart. dt. 1 depl., photogr., index, bibliogr.

DUPIRE M., 1970. — L'organisation sociale des Peuls ; étude d'ethnographie comparée. Plon, Paris, 624 p., 61 fig., 2 cart., photogr., bibliogr.

FRÉCHOU H., 1966. — L'élevage et le commerce du bétail dans le Nord du Cameroun. *Cah. ORSTOM, sér. Sc. Hum.*, vol. III, n° 2, 125 p., 19 cart., bibliogr.

FROELICH J. C., 1954. — Ngaoundéré : la vie économique d'une cité peul. *Et. Cam.*, n° 43-44, pp. 3-66, 1 fig. + carte.

GATES G. M., 1952. — Breeds of cattle found in Nigeria. *Farm and Forest*, vol. XI, pp. 19-43, fig. photogr.

GUIRAUDIE Ch., 1955. — Notice explicative sur la feuille Ngaoundéré-Ouest. Carte géologique de reconnaissance au 1/500.000, Impr. Nat., Paris, 23 p., carte dépl. en coul.

HOPEN C. E., 1958. — The Pastoral Fulbe Family in Gwandu. Intern. Afr. Inst., Oxford University Press, 165 p., 2 cart., photogr., index.

HUMBEL F. X., 1967. — Notice explicative de la carte pédologique Ngaoundéré 1d à 1/50 000. Centre ORSTOM de Yaoundé, 118 p. *multigr.*, carte dépl. en coul., bibliogr.

HURAULT J., 1964. — Antagonisme de l'agriculture et de l'élevage sur les hauts plateaux de l'Adamaoua (Cameroun) ; le lamidat de Banyo. *Etudes Rurales*, n° 15, pp. 22-71, 3 cart. h. t., photogr.

HURAULT J., 1969. — Eleveurs et cultivateurs des hauts plateaux du Cameroun ; la population du lamidat de Banyo. *Population*, n° 5, pp. 964-983, 1 graph., carte.

KOCH P., 1953. — Notice explicative de la feuille Banyo. Carte géologique de reconnaissance au 1/500 000. Impr. Nat., Paris, 47 p., carte dépl. en coul.

LACROIX P. Fr., 1952-1953. — Matériaux pour servir à l'histoire des Peul de l'Adamaoua. *Et. Cam.*, n° 37-38, sept.-déc. 1952, pp. 3-63 ; n° 39-40, mars-juil. 1953, pp. 5-40, fig., 4 cart. h. t., bibliogr.

LACROIX P. Fr., 1965. — Poésie peule de l'Adamaoua. Julliard, Paris, Classiques africains, n° 3-4, 2 vol., 645 p.

LACROUTS M., SARNIGUET J., 1965. — Le cheptel bovin du Cameroun ; exploitation, commercialisation, perspectives d'avenir. t. 1 : Les zones de production (Nord-Cameroun, Adamaoua, Bamoun-Bamiléké). Paris, 259 p. *multigr.*

LACROUTS M., 1969. — Problème de la commercialisation du bétail en Afrique. *Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, Maisons-Alfort, n° 1, pp. 127-144.

LETOUZEY R., 1968. — Etude phytogéographique du Cameroun. Le Chevalier, Paris, 513 p., 28 cart. et graph. h. t., tabl., 60 photogr. h. t., bibliogr., index.

LHOSTE Ph., 1969. — Les races bovines de l'Adamaoua (Cameroun). *Colloque sur l'Elevage*, Fort-Lamy (Tchad), 8-13 déc. 1969, IEMVT ; Maisons-Alfort, pp. 519-533, photogr.

MOHAMMADOU E., 1964. — L'histoire des lamidats foulbé de Tchamba et de Tibati. *Abbia*, Yaoundé, n° 6, août 1964, pp. 15-158. cart. et photogr., tabl., bibliogr.

MONNIER F., PIOT, 1964. — Problèmes de pâturage dans l'Adamaoua (Cameroun). *Bois et Forêts des Tropiques*, n° 97, pp. 3-16 et n° 98, pp. 13-26, photogr.

ORSTOM, Section de Géographie, 1971. — Tableau de la population du Cameroun (3e édition). Centre ORSTOM de Yaoundé, 117 p. *multigr.*, tabl., index.

PFEFFER V. G., 1936. — Die Djafun-Bororo, ihre Gesellschaft, Wirtschaft und Sesshaftwerdung auf dem Hochland von Ngaundere. *Zeitchrift fur Ethnologie*, n° 1-3, pp. 150-196, bibliogr.

SUCHEL J. B., 1972. — La répartition des pluies et les régimes pluviométriques au Cameroun ; contribution à l'étude des climats de l'Afrique tropicale. CEGET-Université Fédérale du Cameroun, 287 p., 85 fig., bibliogr.

STENNING D. J., 1959. — Savannah Nomads ; a study of the Wodaabe Pastoral Fulani of Western Bornu Province, Northern Region, Nigeria. Inter. Afr. Inst., Oxford University Press, 266 p., 5 cart. dt 1 dépl. h. t., 4 photogr., bibliogr.

TAYLOR F. W., 1932. — A Fulani-English Dictionary. Oxford University Press, 242 p.

WINTER M., 1967. — Le niveau de vie des populations de l'Adamaoua. ORSTOM-INSEE, 201 p., tabl., photogr.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE D'UNE ZONE DE TRANSHUMANCE : LA PLAINE DE NDOP (CAMEROUN)

RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS

La plaine de Ndop est une petite unité géographique originale comprise dans les hauteurs de l'ouest du Cameroun. Située entre le haut plateau volcanique et le plateau Bamoun, c'est en fait une haute plaine puisque ses ondulations s'alignent sur un même plan vers 1 150 m. Mais, par son paysage d'étendues planes où méandre le Noun, c'est bien une plaine. Le remblaiement est dû au seuil de Bamendjing. Une coulée de lave émise par un petit volcan au cours de la dernière phase volcanique dans la région, a barré le Noun à l'aval de la plaine.

Ce seuil volcanique explique la morphologie alluvionnaire de la plaine. Sur les remblaiements se développent partout des sols hydromorphes argileux. La végétation comprend quelques forêts marécageuses mais surtout, des prairies. Les différentes espèces de graminées se répartissent selon l'importance de l'inondation.

A chaque saison des pluies, la plaine est inondée en partie par les eaux du Noun qui ne peuvent s'écouler rapidement à l'aval. Le rythme de l'inondation est très régulier. Chaque saison, le paysage et le milieu de la plaine changent avec l'inondation puis l'assèchement.

Comment les habitants ont-ils réussi à s'adapter à ce milieu original ? En fait, les espaces cultivés se limitent aux buttes qui émergent toujours de la nappe d'inondation. Les essais de mise en culture des zones inondables ont échoué. Les villageois voulaient y cultiver le maïs qui ne supporte pas des sols gorgés d'eau. Les zones inondables sont donc disponibles pour le pâturage des troupeaux en saison sèche.

* * *

Plusieurs raisons font de la plaine de Ndop une zone de transhumance privilégiée. Elle est située au cœur d'une région d'élevage. On peut estimer à plus de 90 000 têtes de bétail, le cheptel qui séjourne en saison des pluies sur les hauteurs voisines. Même si tous ces troupeaux ne descendent pas en transhumance vers la plaine, la proximité des pâturages de saison sèche avec ceux de saison des pluies est un avantage appréciable.

Grâce à son altitude, la plaine n'est pas infestée de mouches tsé-tsé. Le seul danger, comme dans toutes les régions humides, provient des risques de contagion par le charbon symptomatique. On pourrait y craindre aussi les tiques mais ils ne peuvent survivre à l'inondation. Dès que les animaux entrent dans les prairies de décrue, ils en sont débarrassés. Les risques d'intoxication par des espèces forestières toxiques sont plus limités qu'en d'autres zones de transhumance. Seules, les mouches ennuient beaucoup le bétail par les chaudes journées de fin de saison sèche.

Les rapports entre les éleveurs et les habitants de la plaine sont meilleurs que dans l'ensemble de l'ouest du Cameroun. Au pied du massif du Mbam, des cultures précoces de maïs en plaine gênent beaucoup les éleveurs, les contraignant à quitter trop tôt leurs pâturages de saison sèche. Quelques vols de bétail sont à regretter aux environs de certains villages. Ailleurs, calendriers pastoraux et agricoles s'harmonisent en liaison avec l'utilisation des deux milieux opposés de la plaine.

Si les conditions humaines sont favorables à la transhumance, les pâturages de saison sèche de la plaine en font tout l'intérêt. On peut distinguer en zone inondable, les prairies sèches à *Hyparrhenia*, les prairies mouillées plus vertes à *Digitaria abyssinica* et la « bourgoutière » d'après le nom (« bourgou ») de l'espèce dominante : *Echinochloa crus pavonis*. L'adaptation de cette plante à l'inondation saisonnière et sa valeur fourragère expliquent l'intérêt porté par les éleveurs aux prairies à bourgou.

L'établissement d'une transhumance régulière vers la plaine de Ndop est assez tardif. Les éleveurs arrivés les premiers dans la région, vers la fin de la première guerre mondiale, ne la fréquentent guère. L'arrivée des éleveurs se poursuivant de façon régulière, certains commencent à y transhumer vers les années trente. Mais le déplacement saisonnier des troupeaux n'y devient régulier que plus tard : quand les pâturages de saison des pluies ne peuvent plus supporter toute l'année des effectifs croissants et que le bétail s'habitue aux prairies de décrue de la plaine.

* * *

La transhumance vers la plaine de Ndop suit un rythme régulier d'une année sur l'autre malgré des différences de législation pastorale entre les deux anciens Cameroun. Le départ, le déplacement et l'installation au nouveau campement, ne prennent que quelques jours. La répartition des éleveurs en plaine est illustrée par une carte établie d'après l'enquête sur le terrain. Elle varie selon la situation de l'inondation au moment de l'arrivée et selon la qualité des pâturages. La plupart des éleveurs reviennent chaque année au même endroit. Pour certains, le lieu de transhumance restait depuis longtemps le même alors qu'ils changeaient encore presque chaque année de pâturage de saison des pluies. Au contraire des départs, les retours de transhumance sont souvent progressifs. Dans beaucoup de cas, des éleveurs occupent un campement intermédiaire avant de regagner celui de saison des pluies.

En fait, l'uniformité du déplacement d'ensemble des éleveurs vers la plaine en saison sèche, recouvre une grande diversité de cas. On peut les classer en types de transhumance d'après certains critères. Les déplacements en cours de transhumance sont variables, un type de transhumance stable s'opposant à des transhumances mobiles, les éleveurs, dans ce cas, ne restant jamais longtemps au même endroit.

Les éleveurs utilisent les pâturages de la plaine de façons diverses. Pour les uns, le bétail va sans cesse des buttes exondées aux prairies de décrue. Les autres utilisent un type de pâturage une partie de la saison sèche, puis passent à un autre type de pâturage.

Le départ en transhumance donne souvent aux éleveurs l'occasion d'organiser leurs troupeaux de façon différente qu'en saison des pluies. Le modèle habituel consiste à diviser le troupeau en deux moitiés inégales. Seul le lot le plus important descend en plaine. Mais on observe aussi des regroupements, parfois complexes, de troupeaux appartenant à des propriétaires différents.

Entre tous ces types de transhumance, n'assiste-t-on pas, en fait, à une migration lorsque tous les membres de la famille se déplacent ? La différence entre transhumance et migration est claire dans l'esprit des éleveurs. Elle ne repose pas sur ce critère. Mais il est vrai que la signification de la transhumance n'est pas la même si toute la famille y participe ou seulement quelques-uns de ses membres. Toutefois, le déplacement de toute la famille peut s'imposer aussi par certaines conditions du milieu (problème des tiques).

La transhumance n'est pas seulement un déplacement mais aussi, le séjour d'éleveurs et de leurs troupeaux sur des pâturages nouveaux. Le regroupement des éleveurs en gros campements favorise une vie sociale intense, de même que la jeunesse de la plupart des transhumants. D'autre part, la vie quotidienne laisse beaucoup de loisirs dans la plaine de Ndop.

Si l'on tente de calculer les effectifs de bovins sur la plaine, on se heurte à des difficultés. On ne peut que proposer une estimation de 30 000 têtes de bétail sur les seules prairies de décrue. La charge des pâturages donne une idée de la répartition du bétail. Elle est très inégale et correspond bien à la valeur fourragère de chaque type de prairie. Mais dans l'ensemble, grâce à la richesse des prairies de la plaine, le bétail s'y ressent peu de la saison sèche.

En liaison à la fois avec les éleveurs et leur bétail, se situe le problème du gardiennage caractérisé par une désaffection de plus en plus sensible des jeunes éleveurs. La transhumance en plaine correspond avec la période de recrutement de bergers au statut variable mais à l'existence souvent difficile.

A l'ouest du Cameroun, les éleveurs n'ont aucun droit de propriété sur leurs pâturages. Ils sont simplement tolérés par les habitants du pays et en état d'infériorité en cas de contestation. Mais dans la plaine de Ndop, les cas de contestation sont très rares. Sans parler de propriété, les éleveurs se reconnaissent quand même entre eux des droits d'usage sur tel pâturage de la plaine.

Vue du côté des habitants de la plaine, la transhumance se traduit par des occasions de transactions multipliées, les éleveurs se comportant comme des acheteurs. La proximité de nombreux troupeaux favorise aussi les achats des bouchers locaux en saison sèche.

* * *

La plaine de Ndop a suscité beaucoup de projets d'aménagement. La plupart visaient des introductions de nouvelles cultures. Toutes ont échoué, sauf le riz inondé. Mais l'extension des rizières sera limitée par suite de la construction d'un barrage à Bamendjing, à la sortie du Noun de la plaine. Ce barrage vise à régulariser le régime de la Sanaga dont les étiages de saison sèche freinent les projets industriels connectés à l'usine hydro-électrique d'Edéa. Les rizières dans les parties hautes des zones alluviales, le lac de retenue à l'aval ; dès lors, il ne reste pratiquement plus de pâturages de saison sèche disponibles.

Pourtant, la transhumance se révèle une nécessité impérieuse pour les éleveurs. Les pâturages d'altitude, aussi bien que ceux du plateau Bamoun, ne peuvent supporter en saison sèche les mêmes effectifs de cheptel qu'en saison des pluies. Dès lors, les éleveurs se trouvent placés devant une alternative simple après l'inondation de la plaine de Ndop : trouver de nouveaux pâturages de saison sèche aux environs ou alors, quitter la région.

Trouver de nouveaux pâturages de saison sèche ? Les seuls disponibles se trouvent en plaine Tikar et dans la vallée inférieure du Noun. Les éleveurs du plateau Bamoun y transhument déjà. Mais ils ne s'éloignent guère du pied du plateau car la plaine est infestée de mouches tsé-tsé.

Quitter la région ? De nombreux éleveurs envisagent d'ores et déjà cette hypothèse. Pour aller où ? Ceux qui sont fixés depuis longtemps dans la région se disperseront en tous sens. Pour les autres, les éleveurs dits Akou, la plaine de Ndop ne représente qu'une aire de fixation privilégiée sur un long trajet de migration qui débouche jusqu'en Centrafrique. Les départs à partir de la plaine de Ndop reprendront la même direction.

* * *

30 000 têtes de bétail en transhumance chaque saison sèche sur les prairies de décrue de la plaine de Ndop ; en estimant chaque animal à 30 000 F CFA en moyenne, cela représente un capital de 900 millions CFA. Ce calcul simple justifie les initiatives à prendre pour le sauvegarder. Des migrations lointaines équivalent en effet, à une perte de richesse pour la région.

1 Améliorer le contrôle sanitaire

Si l'on veut diriger la transhumance des troupeaux du plateau Bamoun vers la plaine Tikar, *il faut prévoir une assitance vétérinaire systématique*. Des troupeaux y transhument actuellement sans aucun traitement contre la trypanosomiase. Les pertes ne sont pas rares. Or, ces troupeaux appartiennent à des Akou (« White Fulani »). Leurs animaux sont réputés résistants à la trypanosomiase. Les animaux roux des Djafoun (« Red Fulani ») ne pourront y transhumer sans traitement. Les troupeaux des éleveurs du plateau de Banyo descendent en transhumance vers la même plaine Tikar depuis qu'ils subissent de façon systématique deux traitements : l'un préventif, au trypamidium avant le départ, l'autre curatif, au bérénil au retour de transhumance. Il suffit d'adopter les mêmes campagnes d'injections sur le plateau Bamoun et l'arrondissement de Galim. L'encadrement vétérinaire existe. Encore faut-il lui donner les moyens de travailler.

2 Aménager les prairies de décrue encore disponibles

L'inondation de la plaine de Ndop ne sera pas permanente. En saison sèche, on laissera l'eau partir pour soutenir les débits de la Sanaga. Des zones ennoyées se découvriront. Avec des prairies ou des étendues de boue ? Il est difficile de le dire. On pourrait supposer que le bourgou s'étende sur les secteurs exondés en premier lieu par le retrait des eaux. Dès lors, si ce retrait ne se produit pas trop tard en saison sèche, on peut espérer que la plaine de Ndop n'est pas définitivement interdite aux éleveurs.

A deux conditions :

— que la retenue de Ndop soit utilisée la première en début de saison sèche pour régulariser la Sanaga, celle de Mbakaou ne prenant qu'ensuite le relais ;

— que les zones émergées se recouvrent de bourgou comme la partie la plus déprimée de la plaine autrefois.

Pour que le bourgou s'y étale le plus vite possible, il faudrait activer son installation par une diffusion : bouturages, semis à la volée à la décrue sur les terres encore humides. Il faudrait *mettre au point un programme d'aménagement de prairies sur les secteurs qui émergeront à chaque saison sèche.* Voilà un beau programme d'action pastorale pour les agrostologues de la station voisine de Bambui.

3 Orienter les déplacements

Si ces deux types d'interventions ne sont pas pris, ou trop tard, il reste à tenter d'orienter les migrations inéluctables des éleveurs à partir de la plaine de Ndop. Toute une partie de l'Adamaoua est actuellement interdite aux éleveurs qui voudraient s'y installer, notamment le plateau de Banyo, le plus proche. Il ne reste plus alors aux éleveurs qu'à se diriger plus loin, souvent au-delà des frontières du Cameroun.

Il ne faudrait pas traiter les éleveurs refoulés de la plaine de Ndop comme des « nomades incorrigibles ». Il faudrait au contraire, *leur donner des facilités pour se réinstaller au plus près en leur offrant des conditions pastorales acceptables.* Il est donc souhaitable que les autorités de Banyo acceptent de les accueillir. Ce ne serait que bonne justice. On a réinstallé les villageois dont les habitations seront submergées. Pourquoi ne pas accorder les mêmes facilités aux éleveurs qui perdront leurs pâturages de saison sèche ?

4 Régler le problème foncier des pâturages

On pourrait tirer prétexte de l'ennoyage de la plaine de Ndop pour envisager un programme pastoral beaucoup plus ambitieux que ces mesures immédiates. Les Mbororo de Bamenda sont prêts à accepter certaines améliorations de leur élevage traditionnel. Ils accepteraient l'introduction et le croisement avec d'autres races bovines. Mais toute amélioration zootechnique suppose une amélioration parallèle des pâturages. Or, les éleveurs ne possèdent pas leurs pâturages et n'ont jamais l'assurance de pouvoir y rester longtemps. L'incertitude foncière entrave tout investissement quelconque des éleveurs aussi bien dans leur habitat que dans leurs pâturages. *Régler le problème foncier des pâturages représente le préalable indispensable à toute amélioration de l'élevage traditionnel dans la région.*

SUMMARY AND RECOMMENDATIONS

The Ndop Plain is a small unique geographical unit in the Highlands of the west of Cameroon. Situated between the High Lava Plateau and the Bamun Plateau, it is essentially a high plain with ondulations reaching 1,150 m. However, because of its flat landscape where the Nun River meanders, it is really a plain. Deposition is due to the ridge of Bamendjing. A lava flow from a small volcano during the last volcanic phase in the region blocked the Nun at the lower part of plain.

This volcanic ridge accounts for the alluvial morphology of the plain. Hydromorphic clay soils have developped on the deposition. The vegetation includes some swamp forests but it is mainly grasslands. The distribution of different species of grass is determined by the extent of flooding.

During each rainy season the plain is partly flooded by the waters of the Nun River which cannot flow quickly downstream. The rhythm of the flooding is very regular. Each season, the landscape and the environment of the plain change with the flooding and then the drying up.

Now have the inhabitants adapted themselves to this unique environment ? Essentially, cultivated plots are limited to the hillocks which emerge from the surface of the flooding waters. Attemps to cultivate the seasonally flooded zones have failed. The corn which villagers wanted to cultivate there will not grow in water-soaked soils. The seasonally flooded zones are therefore available for the grazing cattle during the dry season.

* * *

Several things make the Ndop Plain a conducive dry season grazing area. It is located in the heart of a cattle breeding region. One estimates more than 90 000 heads of cattle stay in the surrounding hills during the rainy season. Even if all the heads do not move down to the plain in dry season, the proximity of dry season pastures and rainy season pastures is a considerable advantage.

Thanks to its altitude, the plain is not infested with tse-tse flies. The only main thred, as in all humid regions, comes from blackleg. Ticks could also be a problem but they cannot survive the floods. As soon as the animals enter the seasonally flooded grasslands, they are rid of them. Risks of poisoning from toxic forest species are more limited than in other dry season grazing areas. Only small flies bother the cattle very much during the hot days at the end of the dry season.

The relations between the inhabitants of the plain and the graziers are better than in the rest of the west of Cameroon. At the foot of the Mbam mountain, the early cultivation of maize interferes with the cattle people and forces them to leave their dry season grazing area too soon. Around some villages a few cases of cattle rustling are to be regretted. Elsewhere, pastoral and agricultural calenders harmonize with each other in the use of the two different environments of the plain.

Evenwith the human conditions being favorable to transhumance it is the season pastures on the plain that make it of special interest. In the seasonally flooded zone, one can distinguish between the dry grasslands with *Hyparrhenia*, the wet grasslands which are greener with *Digitaria abyssinica* and the « bourgoutière », after the name (*burgu*) of the dominant species : *Echinochloa crus-pavonis*. The adaptation of this plant to the seasonal flooding and its value as fodder explain why cattle people are particulary interested in grasslands with *burgu*.

The establishment of a regular transhumance to the Ndop Plain came rather late. The first cattle people to arrive in the region, around the end of the First World War, did not frequent it much. As newcomers arrived regulary, some began to go to the plain during dry season, around the 1930's. But the seasonal move of cattle did not become regular until quite late : when the rainy season pastures could no longer support the increasing number of animals all the year long and when the cattle became used to the seasonally flooded grasslands of the plain.

* * *

The transhumance towards the Ndop Plain follows a regular rhythm from one year to the next despite different grazing laws between the two earlier Cameroons. Leaving, moving and settling in at a new encampment take only a few days. The distribution of the cattle people on the plain is shown on a map based on work in the field. It varies according to the stage of flooding when they arrive and according to the quality of the grazing areas. Most of cattle people come back each year to the same place. For some, the place of transhumance stayed the same for a long time even though they changed their rainy season pastures almost every year. Unlike their departures, the return movements are often gradual. In many cases, the cattle people stay in an intermediate camp before returning to their rainy season camp.

The uniform group movement of graziers towards the plain in the dry season covers a wide variety of cases. It is possible to classify the types of transhumance according to certain criteria. The moves during transhumance are variable, a stable transhumance as opposed to a more mobile transhumance, and the graziers, in this instance, do not stay long in one place.

The graziers use the pastures on the plain in many different ways. For some, the cattle always go from the unflooded hillocks to the flooded grasslands. Others use one type of pasture for part of the dry season, and then pass on to another type of pasture.

The start of transhumance often gives the cattle people the opportunity to organize their herds in a way different from that of the rainy season. The most usual model consists of dividing the herd into unequal parts. Only the larger part goes down onto the plain. But one can also notice regroupments, sometimes quite complex, of herds of different owners.

Do all these types of transhumance constitute a migration when all of the members of family move ? The difference between transhumance and migration is obvious in the mind of the cattle people. It is not based on that criteria. But it is true that the meaning of transhumance is not the same if the whole family or only a few members take part in it. Nevertheless, the movement of the entire family is sometimes necessary because of certain environmental conditions (such as ticks).

Transhumance is not only a move but also a settling of graziers and their herds on new pastures. The regrouping of graziers in large camps, as well as the youth of most of them, favors an intense social life. In addition, daily routine allows for lots of leisure on the Ndop Plain.

If one tries to calculate the number of cattle on the plain, one runs into difficulties. One can only estimate that there are about 30,000 heads of cattle on just the seasonally flooded grasslands. The density of cattle on the pastures gives an idea of their repartition. It is very unequal and corresponds well to the value of fodder on each type of grassland. But, on the whole, thanks to the richness of the grasslands on the plain, the cattle do not suffer much during the dry season.

Linked up at the same time with the graziers and their cattle, exists the problem of more and more discontentment among the young cattle men in looking after the herds. Transhumance in the plain corresponds with the time of recruting cowboys whose status varies but whose existence is often difficult.

In the west of Cameroon, the cattle people have no rights of ownership to their pastures. They are simply tolerated by the local inhabitants and are in a position of inferiority in cases of conflict. But in the Ndop Plain, cases of conflict are very rare. Without even speaking of ownership, the cattle people recognize among themselves rights of usage of such pastures on the plain.

From the point of view of the inhabitants on the plain, transhumance permits greater trade relations, the graziers being the buyers. The proximity of numerous cattle also promotes purchases by local butchers during the dry season.

* * *

The Ndop Plain has occasioned many development projects. Most of them have been aimed at introducing new crops. All have failed with the exception of wet rice. However, the spreading of rice fields will be limited by the construction of a dam at Bamendjing, where the Nun River leaves the plain. This dam is designed to regularize the flow of the Sanaga whose low water level during the dry season slowed down the industrial projects connected with the hydro-electric plants in Edéa. With the rice fields in the upper alluvial zones and the dammed lake downstream, there are almost no more dry season pastures available.

Nevertheless, transhumance reveals itself to be a primary necessity for the cattle people. High pastures, as well as those on the Bamun Plateau, cannot support the same number of cattle in the dry season as in the wet season. Thus, the cattle people find themselves faced with a simple alternative after the flooding of the Ndop Plain ; to find new dry season pastures in the region or else to leave it.

How to find new dry season pastures ? The only available ones are found on the Tikar Plain (i. e. Mbaw Plain) and in the lower Nun Valley. The cattle people of the Bamun Plateau already move there. But they don't travel very far from the foot of the plateau since the plain is infested with tse tse flies.

To leave the region ? Many cattle people are already thinking about it. To go where ? Those who have been in the region for a long time will scatter in every direction. For others, such as the Aku cattle people, the Ndop Plain represents only a privilege area of settling on a long road of migration which ends up in Central Africa. Departures from the Ndop Plain will again take the same direction.

* * *

With thirty thousand heads of cattle moving each dry season on the seasonally flooded Ndop Plain, and estimating each animal to the worth 30,000 CFA this represents a value of 900 million CFA. This simple calculation alone justifies that initiatives must be taken to salvage it. Distant migrations represent a loss of wealth for the region

1 Improving Sanitary Control

If one wants to direct the moves of the Bamum Plateau herds towards the Tikar Plain and those of the High Plateau towards the Mbaw Plain, *it is necessary to provide systematic veterinary assistance*. Herds are moving there now without being treated trypanosomiasis. Losses are frequent. Now, most of the herds which are moving belong to the Aku (White Fulani). Their animals are reputed to be resistant to trypanosomiasis. The red animals of the Jafun (Red Fulani) will not be able to be moved without treatment. The herds of Banyo Plateau cattle people have been moving down to the same Tikar Plain since they have systematically been receving two treatments ; one is preventive, with trypamidium before they leave, and the other is curative, using bérénil when they return from transhumance. It is only a matter of adopting the same campaigns of injections on the Bamun Plateau and Galim division. A veterinarian staff exists. But it is necessary to give them means to accomplish their work.

2 Planning for better utilization of seasonally flooded grasslands still available

The flooding of the Ndop Plain will not be permanent. During the dry season, water will be let out to maintain the flow of the Sanaga. Flooded zones will be uncovered. With grasslands or mud ? It is difficult to say. One could suppose that the *burgu* could spread into the area which first dry up when the water recedes. Consequently, if the water doesn't go out too late in the dry season, one can hope that the Ndop Plain will not be denied to the cattle people for good.

There are two conditions :

— that the dammed up water of Ndop be used first, at the beginning of the dry season, to regulate the flow of the Sanaga, the water of Mbakaou being used afterwards,

— that the flooded zones be covered with *burgu* as was the deeper part of the plain previously.

In order that the *burgu* spreads out as fast as possible in the flooded zones, one should speed things up by organizing a diffusion : planting slips, sowing *burgu* on ground still damp when waters go away. *One should work out a program of improving the parts of the grasslands which will come out at each dry season.* Here is a good program of pastoral action for agrostologists of the Bambui station.

3 Directing moves

If these two types of interventions are not taken, or are taken too late, the only thing which remains to be done is to direct the inevitable migration of the cattle people from the Ndop Plain. A whole part of Adamawa is presently forbidden to graziers who would like to settle there, especially the Banyo Plateau, which is the nearest. Then the only thing for the cattle people to do is to go farther, often beyong the borders of Cameroon.

One should not treat the driven back graziers of the Ndop Plain as « incorrigible nomads ». To the contrary, *they should be given the opportunity of settling again as close as possible by offering them acceptable pastoral conditions.* Thus, one wish that the authorities in Banyo agree to welcome them. It would only be justice. Farmers whose houses will be flooded have been settled elsewhere. Why not, in the same way, help the graziers who will lose their dry season grazing areas ?

4 Settling the land problems of the grazing areas

One could take advantage of the flooding of the Ndop Plain by planning a pastoral program which is much more ambitious than the aforementioned immediate measures. The Bororo of Bamenda are willing to accept certain improvements of their traditional cattle breeding. They would accept the introduction of and cross breeding with other bovine races. But any zootechnical improvement implies a parallel amelioration of grazing land. Now, the cattle people do not own their grazing lands and are never assured to be allowed to stay there long. Uncertainty of land ownership fetters any investment on the part of the cattle people be it for their housing or their grazing lands. *Settling the land problem of grasslands is the indispensable condition to any improvement of traditional cattle breeding in the region.*

L'étude d'une zone de transhumance en région tropicale humide peut surprendre même un observateur averti des problèmes de l'élevage tropical. La saison sèche se raccourcissant, l'alimentation du bétail devrait soulever moins de difficultés à cette époque de l'année à mesure que l'on s'éloigne plus des tropiques vers l'Equateur. Mais, même écourtée, la période de « soudure » alimentaire n'est pas supprimée sous les tropiques humides. Les pâturages de saison des pluies sont mis à contribution pendant une plus grande partie de l'année. Quoique les pluies plus abondantes y facilitent une activité végétale plus intense qu'au nord, ils demandent à rester en repos au moins quelques mois pendant la saison sèche. La transhumance de saison sèche est donc pratiquée par la majorité des éleveurs des hauts plateaux de Bamenda.

Elle consiste à partir s'installer sur des pâturages disponibles qui ne sont pas utilisés en saison des pluies pour des raisons écologiques (inondation saisonnière), mais surtout sanitaires (infestation par les glossines plus dense en saison pluvieuse qu'en saison sèche). A mesure que l'on passe de la zone sahélienne aux zones soudanienne puis tropicale humide, les superficies de ces pâturages de saison sèche tendent à se restreindre. Déjà, les zones de transhumance du cheptel de l'Adamaoua, en zone soudanienne, sont plus réduites qu'en zone sahélienne, limitées par une situation sanitaire plus défavorable. Sur les hauteurs de Bamenda, vers 6° de latitude Nord, l'élevage traditionnel n'est plus possible que grâce à des conditions géographiques exceptionnelles. Les contraintes pathogènes marquent encore plus fortement le milieu. Au pied des plateaux, c'est le domaine de la forêt dense, interdisant tout séjour prolongé des troupeaux dans les conditions actuelles. Les pâturages salubres se limitent en altitude. La plupart sont occupés par le bétail en saison des pluies. Les pâturages disponibles pour accueillir le bétail en saison sèche se restreignent à peu de chose. Nécessaire, la transhumance reste difficile en zone tropicale humide.

En fait, beaucoup de troupeaux descendent alors vers des basses terres peu salubres. Ils risquent d'y subir les piqûres des glossines et de revenir de transhumance en mauvais état. La fréquentation de ces pâturages devrait s'accompagner d'un contrôle sanitaire régulier. Pourtant, en l'absence d'un tel contrôle, les éleveurs s'y aventurent quand même. Dans ces conditions, on comprend tout l'intérêt que peut présenter pour eux une zone de transhumance salubre dotée, de plus, de pâturages plus riches qu'ailleurs. Ce n'est donc pas un paradoxe, de la part d'un géographe, que de porter son attention sur une telle zone, même si les troupeaux n'y séjournent que quelques mois chaque année.

1.

UNE HAUTE PLAINE DE BARRAGE VOLCANIQUE

La plaine de Ndop est comprise dans la grande unité de relief appelée parfois « Dorsale Camerounaise », ensemble de hauts plateaux et d'édifices volcaniques plus ou moins continus qui, partant de Fernando Pô et du Mont Cameroun, s'étendent jusqu'aux Monts Mandara dans le Bassin du Lac Tchad. La plaine de Ndop fait partie intégrante de ces hauteurs. Située à 1 150 m d'altitude, elle ne se distingue pas, sur une carte à petite échelle, des plateaux environnants qui dominent, de toutes parts, des plaines à moins de 700 m (fig. 15). Une haute plaine donc, que sa localisation à 6° de latitude nord place dans la zone tropicale humide. Altitude et situation méridionale ; deux facteurs qui, s'ils se conjuguent en Afrique centrale, permettent déjà d'augurer de conditions naturelles favorables à l'implantation humaine.

Le Cadre géographique

L'ouest du Cameroun se compose surtout de plateaux étagés qui cloisonnent et dominent des plaines sur leur pourtour : plaine Tikar à l'est, plaine des Mbo et bassin du Nkam au sud, bassin de Mamfé à l'ouest, de la Donga au nord. Chaque relief (plateaux à divers niveaux, plaines) est limité par des abrupts vigoureux qui compartimentent la région en plusieurs unités naturelles bien définies. La plaine de Ndop figure comme l'une des plus originales, entre le haut plateau volcanique et le plateau Bamoun (fig. 16).

Certains auteurs la qualifient de « plateau », l'intégrant dans l'ensemble Bamoun (1). La concordance générale des altitudes leur donnerait raison. Mais l'altitude compte peut-être moins dans ce cas que les particularités du paysage et du modelé. De l'escarpement du « High Lava Plateau » aux versants abrupts du massif du Mbam, la plaine de Ndop est une unité géographique à part, avec la planité de son relief seulement interrompue par quelques « croupes » surbaissées et l'immense étendue des zones alluviales où méandrent le Noun et ses affluents. Que l'on observe la plaine du haut de l'escarpement volcanique à l'ouest, du massif du Mbam à l'opposé, ou même des derniers interfluves du plateau Bamoun à l'est, apparaît nettement la même dépression plane où miroitent les eaux de la nappe d'inondation en saison des pluies.

---

(1) Dans la littérature anglophone antérieure à la Réunification, « Ndop Plain » ne désignait que la partie relevant du Cameroun Occidental, l'ancienne frontière traversant la plaine. En fait, ce secteur ne constitue qu'un seul ensemble géographique avec la partie relevant de l'ancien Cameroun Oriental. Unité géographique à laquelle la Réunification des deux Cameroun donne encore plus de sens.

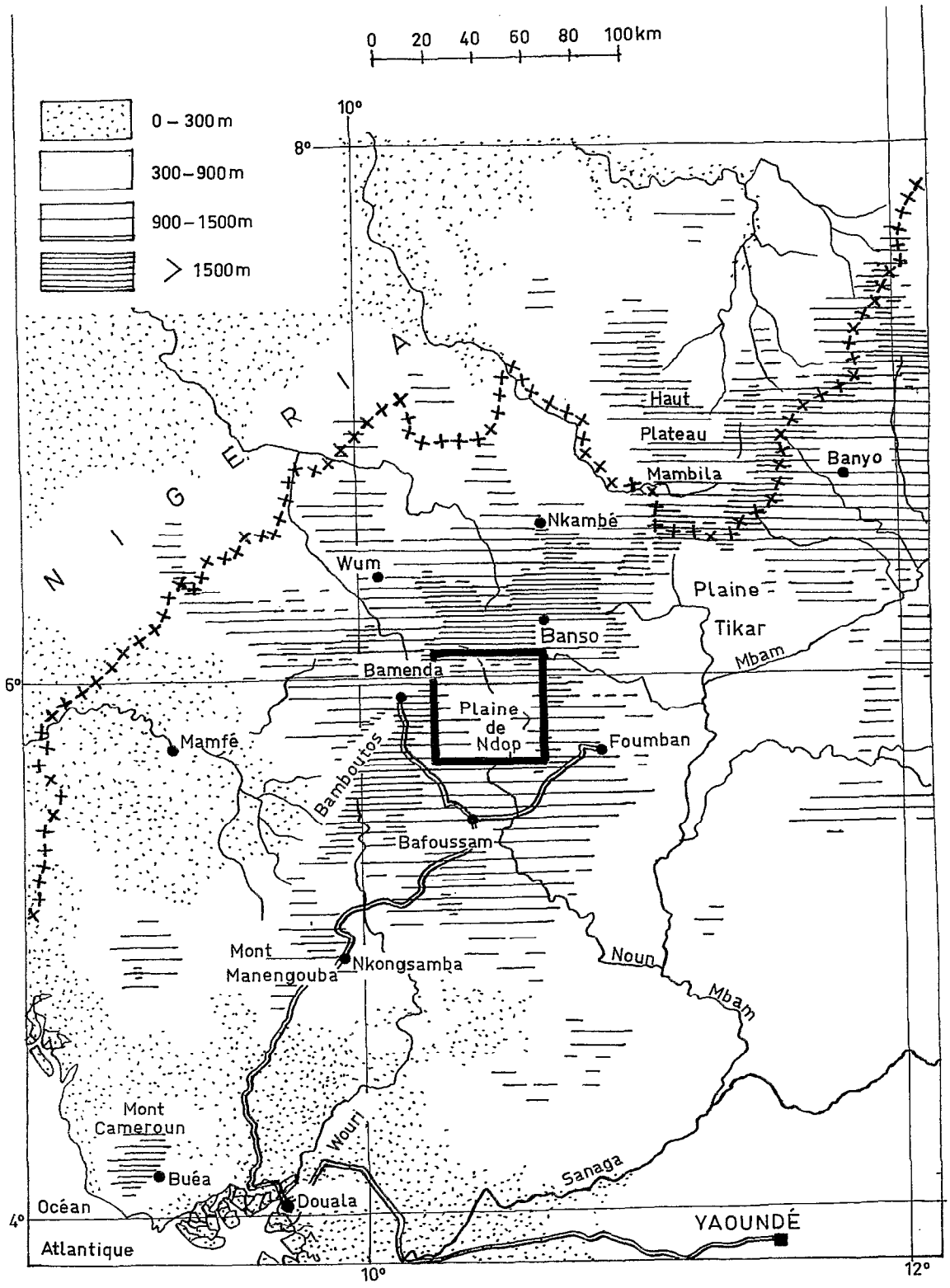

FIG. 15. — La plaine de Ndop ; croquis de localisation

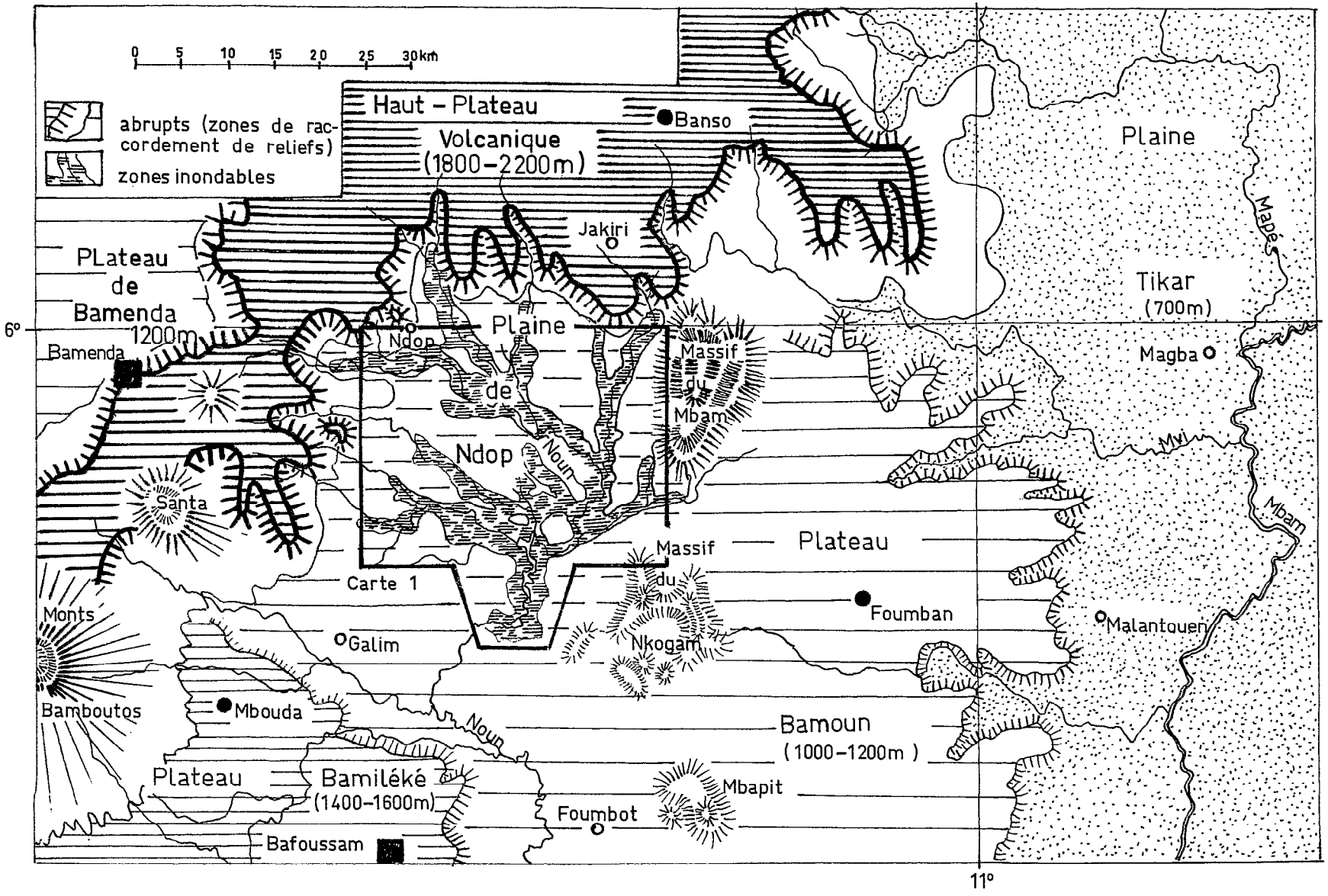

FIG. 16. — Le cadre géographique.

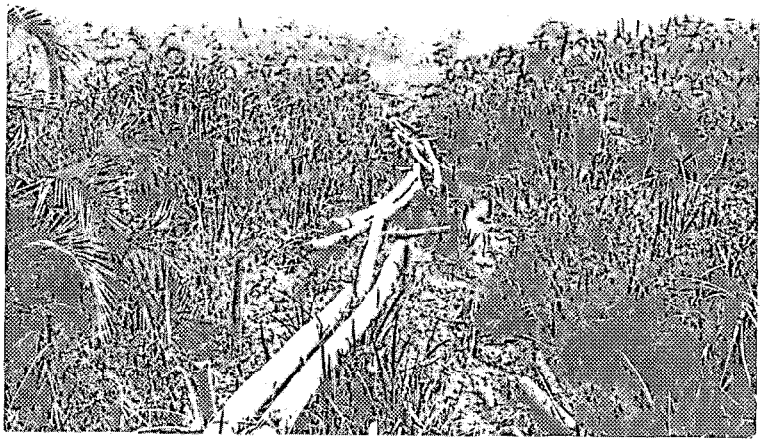

PL. VI. — Plaine de Ndop
Paysages de la plaine.

— Dans les marécages, les sentiers empruntent des passerelles édifiées avec des troncs de palmiers faux-dattiers ; végétation amphibie dominée par les papyrus.

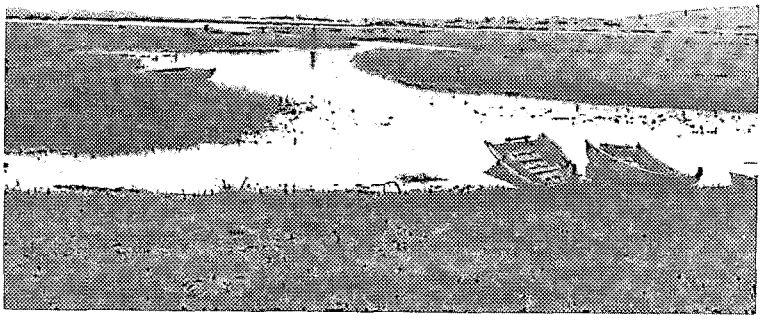

— A l'aval, le Noun se partage en plusieurs grandes mares reliées par des chenaux (au premier plan, barques de pêcheurs façonnées avec des tiges de raphias).

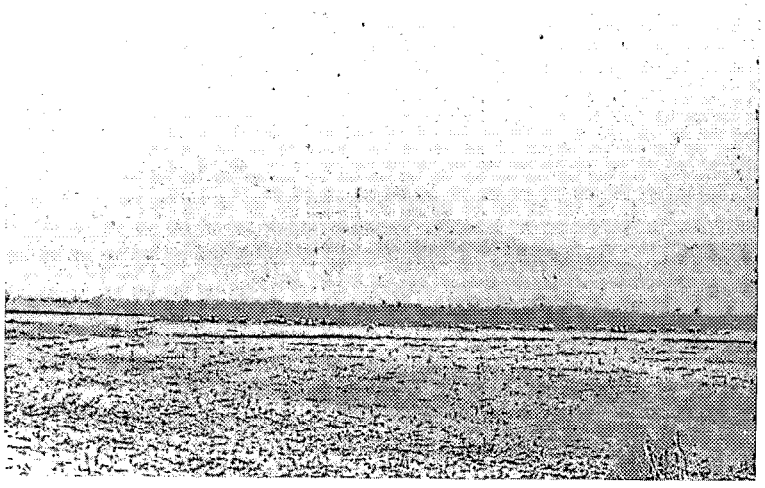

— Le massif du Nkogam domine de toute sa hauteur la « bourgoutière » du Noun où se rassemblent les troupeaux en saison sèche.

Entre les ondulations en « doigts de gant » du socle, émergeant de la plaine inondable, se situent des marécages, constamment inondés, à végétation herbacée. Le tapis herbacé flottant cache des profondeurs de plusieurs mètres de vases liquides. Les creux de « doigts de gant » sont souvent occupés par des forêts marécageuses sur un sol vaseux moins fluide mais toujours submergé. Dans ces dépressions à demi fermées, le remblaiement alluvial est très peu actif. Seule, la végétation libère une matière organique qui s'accumule mais en restant mal décomposée, acide, gorgée d'eau, sorte de tourbe spongieuse.

D'après la localisation de ces marécages non remblayés, on se rend compte que le remblaiement de la plaine s'est produit sous forme de longues nappes d'alluvions issues des rebords montagneux. Ces modalités d'alluvionnement supposent un écoulement moins concentré qu'aujourd'hui, donc, probablement, un climat plus sec.

Des sols hydromorphes

L'ennoyage saisonnier de la plaine se ressent sur les sols, tous marqués à des degrés divers par l'hydromorphie. Même les sols développés sur les pentes les plus faibles des glacis de piémont sont sensibles au battement de la nappe phréatique et tachés en profondeur. Quant aux sols alluviaux, ce sont tous des sols hydromorphes. La présence de la nappe phréatique commande la nature de ces sols en y modifiant les conditions de la vie biologique.

Les horizons supérieurs non gorgés d'eau, présentent une texture légère, meuble, poreuse, parcourue de radicelles. Les horizons inférieurs gorgés d'eau en permanence sont des gley, argiles massives, compactes, collantes et plastiques. Selon la profondeur de la nappe phréatique, l'horizon supérieur est plus ou moins développé. Les pédologues distinguent aussi, entre ces sols argileux, ceux qui présentent de forts pourcentages de matière organique et les sols minéraux. Les sols les plus organiques étant représentés par les marécages tourbeux, la plus grande partie de la plaine de remblaiement alluvial comprend des sols moyennement organiques, cependant que les sols minéraux se restreignent à certaines vallées, en bordure des glacis colluviaux. Très souvent, la teneur en matière organique varie entre les bombements et les chenaux vaseux, d'où une juxtaposition très fine dans le détail des différents types de sols. Quant aux sols tourbeux, c'est à peine si l'on peut parler de sol dans leur cas, tellement leur matière est fluide.

Tous les sols développés sur matériaux de remblaiement sont des sols argileux ou argilo-limoneux. Mais des différences de texture apparaissent sensibles quand on passe des sols sur colluvions à ceux sur alluvions. On peut résumer ces différences par le tableau suivant, synthèse des profils décrits par les pédologues Barbery et Vallerie (1970), Humbel et Barbery (1972) :

	Sols sur colluvions	Sols sur alluvions	
		Sols à gley	Sols moyennement organiques
Argile	15 à 25 %	25 à 40 %	25 à 75 %
Limon	15 %	45 à 35 %	45 à 20 %
Sable fin	20 %	20 à 10 %	4 %
Sable grossier	45 à 35 %	10 à 15 %	1 %

Dans l'ensemble, les variations de texture vont dans le même sens que l'influence de l'hydromorphie, les sols les plus argileux étant les plus engorgés. La nappe d'eau s'y trouve toujours de 50 à 70 cm de la surface alors que, plus profonde sous colluvions, elle ne se traduit que par des traces discrètes d'hydromorphie.

Une végétation hydrophile

Dans un milieu aussi marqué par la présence de l'eau, s'est opérée une sélection naturelle parmi les essences végétales. La plupart des espèces de la plaine inondable montrent une prédilection pour des conditions très humides. Aussi l'opposition du couvert végétal est-elle frappante avec les ondulations du socle couvertes de savanes arbustives ou arborées.

Les forêts marécageuses

Reléguées au creux des « doigts de gant » de la plaine, ces forêts occupent des sols hydromorphes gorgés d'eau, parcourus en tous sens par des chenaux vaseux. Le plus souvent, c'est une raphiale continue, exploitée seulement en bordure pour le vin de palme. Parfois, la couverture forestière prend de la hauteur avec des arbres comme *Newtonia* et *Mitragyna*, aux racines échasses. A un niveau inférieur, *Uapaca togoensis* présente ici un comportement très hydrophile avec des élargissements du tronc à la base.

Les formations forestières sont assez rares sur la plaine de remblaiement. Seuls, de grands *Ficus* bordent le cours du Noun dans son secteur amont et moyen. Ils forment aussi des îlots boisés au milieu de la plaine (carte 2).

Ailleurs, sur sols marécageux, se développent des palmeraies de dattiers sauvages, *Phœnix reclinata*, au milieu de touffes de papyrus. Les troncs très résistants à la pourriture du *Phœnix* sont utilisés pour les passerelles au-dessus des marécages. Souvent, *Phœnix* offre un peuplement plus clair, dominant une savane herbeuse.

Les prairies de décrue

Elles couvrent la majeure partie des zones alluviales et leur donnent leur physionomie particulière : grandes herbes émergeant de la nappe d'eau en saison des pluies, herbages aux immenses horizons en saison sèche. HAWKINS et BRUNT (1965) ont montré comment les diverses associations herbacées dépendent de la hauteur de la nappe d'eau.

Dans les parties les plus déprimées de la plaine domine une herbe aux grandes tiges, *Echinochloa crus pavonis*, dont le comportement particulier exigera une description plus détaillée. *Echinochloa* coexiste souvent avec *Leersia hexandra* qu'on identifie facilement en marchant car les feuilles s'accrochent aux jambes par de minuscules épines.

Quand la hauteur de la nappe d'eau ne dépasse pas 2 m, une graminée aux longues tiges effilées, *Digitaria abyssinica*, représente l'espèce dominante. Avec la saison sèche, elle retombe sur le sol, y formant un épais tapis. Les berges des cours d'eau dans les prairies à *Digitaria* sont souvent tapissées d'*Echinochloa*, cependant que dans les fondrières poussent des touffes de papyrus.

Une nappe d'eau de 50 cm au maximum permet l'existence de grandes *Hyparrhenia* et de *Loudetia* qui dépassent parfois 2 m de haut. Le tapis herbacé comprend aussi de nombreuses Cypéracées. Ailleurs, se développe une grande graminée qui ressemble au *sissongo* mais aux feuilles plus fines, *Phragmites sp.* Fait à remarquer, le *sissongo* lui-même, *Pennisetum purpureum*, ne se tient que sur le bourrelet de berge du Noun ou, plus souvent, sur les hautes alluvions au contact des piémonts, notamment en position post-culturale. Des peuplements importants se localisent dans la partie moyenne de la zone alluviale du Monoun. Il ne supporte donc qu'une certaine humidité du sol alors que, sur le plateau de l'Adamaoua, il colonise les terrasses alluviales.

Les plaques d'eau libre sont relativement limitées en saison sèche dans la plaine, sauf dans la partie aval. Elles sont alors couvertes localement de nénuphars (*Nymphea sp.*).

Cette végétation hydrophile fait toute l'originalité de la plaine de Ndop puisqu'on ne la retrouve pas à l'ouest du Cameroun. On pourrait la comparer à celle des plaines intérieures inondables du Niger ou du Lac Tchad. Mais, au point de vue floristique, c'est peut-être de certains marais d'altitude de l'Afrique Orientale qu'il vaudrait mieux la rapprocher, comme le font HAWKINS et BRUNT.

Le Rythme hydrologique

L'inondation saisonnière de la plaine ne provient pas de l'imperméabilité des sols alluviaux mais du seuil de Bamendjing qui ne peut évacuer les crues du Noun en saison pluvieuse. Le rythme de l'inondation règle celui de la vie biologique et par ce biais, celui des activités humaines. Lui-même dépend en partie du régime climatique de la région.

UN CLIMAT D'ABRI

Deux facteurs principaux commandent les climats et en particulier, les pluies, à l'ouest du Cameroun : la situation en latitude et le relief. La proximité du golfe de Guinée entraîne un climat pluvieux, les flux de la mousson balayant la région une grande partie de l'année. Le relief, par l'altitude et l'exposition, vient renforcer ce caractère

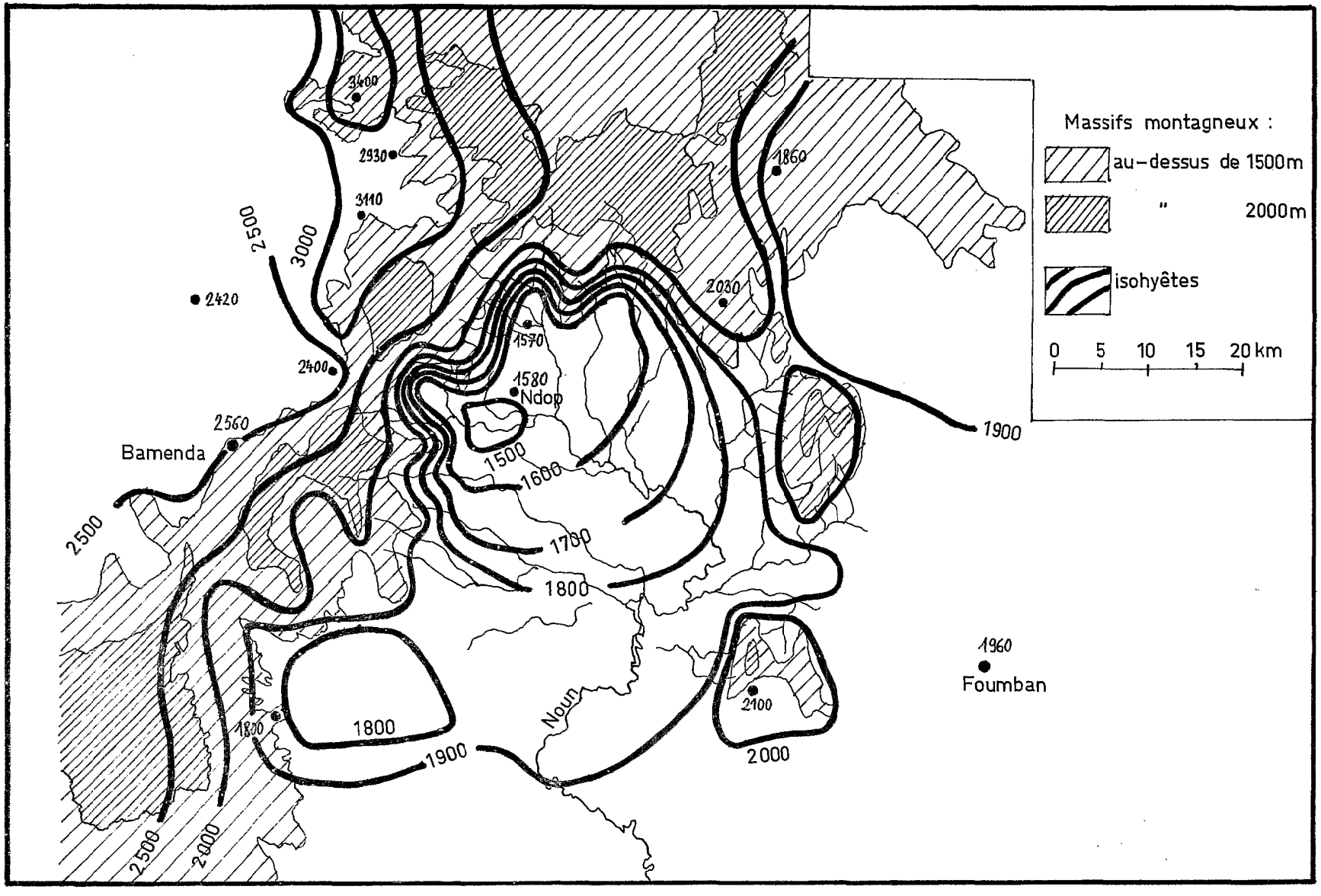

FIG. 19. — Les pluies dans la plaine de Ndop.

océanique ou, au contraire, l'atténuer, selon que l'on se trouve à l'ouest ou à l'est de la Dorsale Camerounaise. Ainsi, SUCHEL (1971) oppose-t-il les régimes pluvieux à paroxysmes sur le flanc ouest du haut plateau de Bamenda, directement soumis aux flux de mousson, et les régimes d'abri de l'autre côté. La plaine de Ndop se range parmi ces derniers.

Le phénomène d'abri s'y manifeste par des totaux pluviométriques nettement plus faibles qu'à l'ouest à la même latitude (fig. 19). Dès que le relief s'accentue, avec les massifs du Mbam et du Nkogam, les pluies redeviennent plus abondantes, notamment sur leurs flancs ouest. La plaine de Ndop figure donc comme une alvéole avec des pluies relativement faibles par rapport aux reliefs qui l'entourent.

Un diagramme ombrothermique comparant Ndop à une station du haut plateau indique nettement que la saison sèche est plus longue en plaine (fig. 20). Pourtant Jakiri n'est guère représentatif des régimes à paroxysmes, se trouvant sur la bordure orientale du haut plateau. Le contraste serait peut-être encore plus accentué si l'on comparaît Ndop à une station située plus à l'ouest.

Le climat de la plaine de Ndop présente donc des caractères continentaux plus marqués qu'ils ne devraient l'être à cette latitude. Cela s'observe bien sur le terrain au col de Sabga situé à la limite des deux domaines climatiques. De gros nuages chargés de pluies viennent se heurter à la « falaise » tournée vers l'ouest, tandis que le ciel reste longtemps dégagé vers la plaine de Ndop et le plateau Bamoun.

Pourtant, le Noun ne subit pas trop les déficiences pluviométriques de la plaine car il recueille une bonne partie des eaux tombées sur les reliefs environnants.

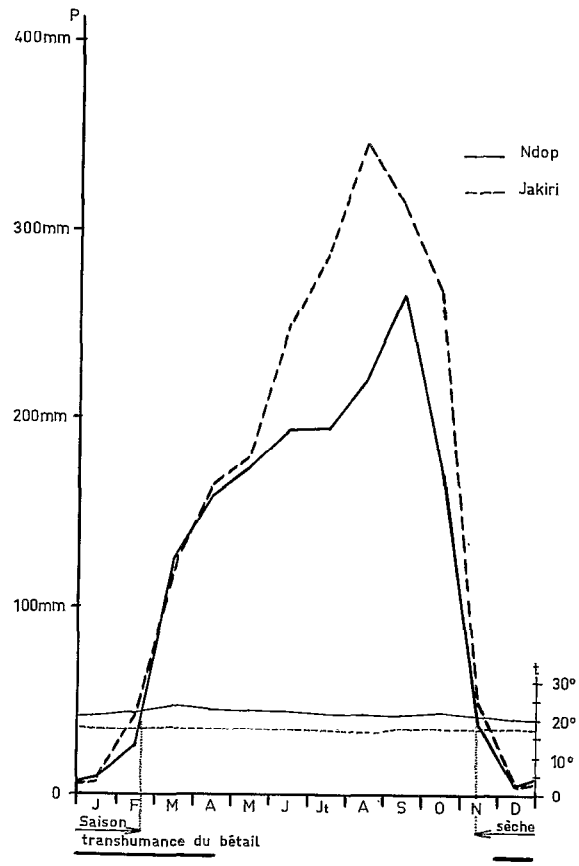

FIG. 20. — Diagramme ombrothermique de la plaine de Ndop et du haut plateau volcanique.

LE RÉGIME DU NOUN

Ne disposant pas de données suivies sur l'inondation de la plaine, on peut se reporter aux débits du Noun à sa sortie, relevés chaque jour depuis une dizaine d'années par le Service Hydrologique de l'ORSTOM.

La figure 21 juxtapose le débit moyen à Bamendjing avec les profils de trois stations dont les pluies participent à des degrés divers à l'inondation du Noun. Dans l'ensemble, les gros débits correspondent à la saison des pluies. Du 1er juillet au 30 novembre, s'écoulent 80 % des apports annuels. Cependant, on observe un décalage net entre les profils pluviométriques et celui du débit du Noun. Les sols perméables de la plaine emmagasinent les premières

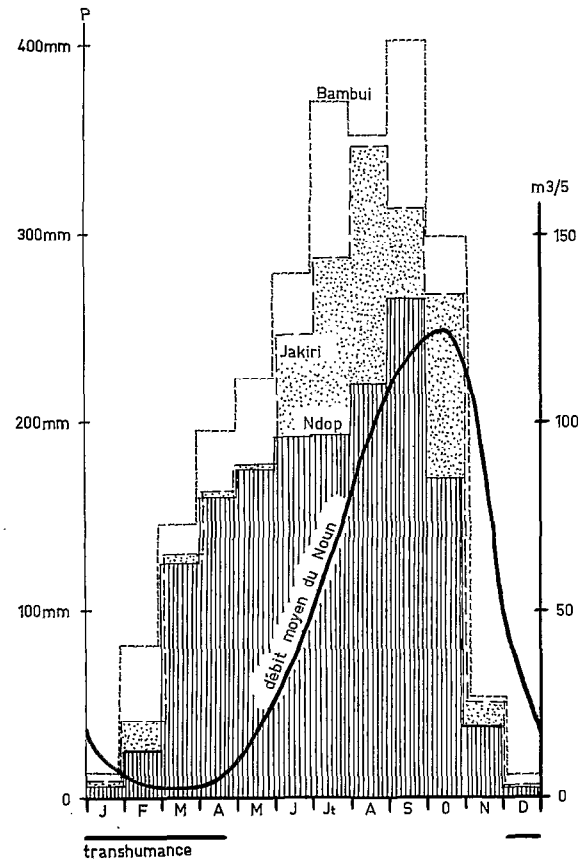

FIG. 21. — Régime des pluies et débit du Noun à Bamendjing.

pluies après la saison sèche. Le ruissellement est alors réduit, surtout si les chutes d'eau sont étalées et régulières, ce qui se produit plus souvent ici qu'en zone tropicale plus sèche. Une fois les sols gorgés d'eau en juillet, le pourcentage de la lame écoulée par rapport aux pluies devient plus important. L'inondation de la plaine commence. Le débit annuel maximum se place toujours en septembre ou octobre. La décrue est relativement rapide. En novembre, les pluies ont pratiquement cessé et, seule, la « vidange » de la plaine soutient encore le débit du Noun.

La plaine de Ndop joue donc un rôle de régulateur du Noun. Le graphique de quelques débits annuels souligne à nouveau ce rôle (fig. 22). Les débits présentent une bonne régularité d'une année sur l'autre. Les crues sont très amorties de façon naturelle par la plaine inondable. Elles sont beaucoup moins brusques et dentelées qu'il n'est habituel pour un bassin versant de 2 000 km^2 en relief aussi accentué.

On peut compléter ces données par quelques indications sur l'inondation elle-même de la plaine. Le niveau de la nappe phréatique dans les alluvions les plus hautes remonte régulièrement en début de saison pluvieuse pour atteindre le niveau du sol début juillet. En bas de glacis et sur hautes alluvions, l'ennoyage ne dépasse pas quelques centimètres après les averses les plus fortes. Grâce à la pente des glacis-terrasses, l'eau s'écoule régulièrement vers l'aval, les sols se ressuient vite. Plutôt qu'à un ennoyage complet, ces sols sont alors soumis à un battement constant de la nappe au travers de leur profil.

En aval, sur les basses terres alluviales, l'ennoyage est permanent pendant quatre mois, de juillet à octobre. Les différences proviennent alors de la profondeur de la nappe qui varie de 50 cm au nord de Bambalang à 1,50-2 m

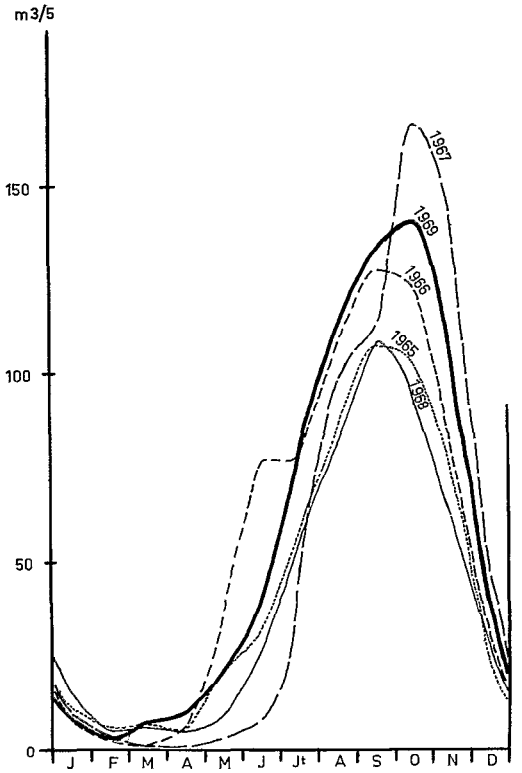

FIG. 22. — Quelques débits annuels du Noun à la sortie de la plaine de Ndop.

vers Njitapon pour atteindre 3-4 m dans la partie aval la plus déprimée. La baisse de la nappe s'effectue rapidement, fin octobre et en novembre. Quand la nappe phréatique passe au-dessous du niveau du sol, les horizons supérieurs s'assèchent rapidement à cause de leur perméabilité et de leur porosité. La partie aval reste naturellement la plus longtemps ennoyée et là, avec la proximité de la nappe phréatique, l'engorgement des sols se maintient en saison sèche.

A la succession régulière d'une longue saison des pluies et d'une saison sèche courte mais bien marquée, se surajoute le rythme régulier de l'inondation et de l'assèchement de la plaine. D'une période de l'année à l'autre, le paysage tout entier change. Les hommes ont-ils su s'adapter à ce rythme naturel ? Parviennent-ils à utiliser un espace dont les surfaces disponibles sont si différenciées et si variables au cours d'une même année ?

L'utilisation de la plaine

La plaine de Ndop est relativement bien peuplée puisque la densité de l'arrondissement atteint 65 habitants/km^2. Mais la plupart des villages se situent au pied des abrupts montagneux. Leurs terroirs s'étendent plus sur les glacis de piémont que sur les alluvions de la plaine elle-même. Seuls deux gros villages sont établis au milieu de la plaine alluviale, Bangolan et surtout Bambalang, entourés de toutes parts par les remblaiements alluviaux.

LES TERROIRS

On observe sur le terrain ou par une simple consultation des photographies aériennes que les terroirs de ces villages de plaine occupent de manière systématique les ondulations du socle aux dépens des alluvions inondables (fig. 23).

La population se regroupe en gros villages. Des hameaux dépendants s'isolent sur des ondulations différentes.

D'anciens fossés, coupant les digitations du socle, protégeaient autrefois gros villages et établissements secondaires. A l'intérieur de ces enceintes, l'habitat est peu concentré, aligné en bas de versants convexes, à proximité des raphiales des fonds humides. Les champs se rassemblent surtout sur les basses pentes des ondulations mais quand la pression sur la terre s'accroît, ils finissent par occuper tout l'interfluve.

En conditions de faible pression sur la terre, les bons sols accumulés en bas de versant sont réservés aux cultures les plus importantes (maïs), tandis que les terres pauvres de sommet d'interfluve suffisent pour des plantes comme le manioc, culture secondaire dans la région. La plaine de Ndop se distingue encore par de nombreuses parcelles de tabac autour des habitations, mais elles sont remplacées de plus en plus par des plantations de café. Les hauts d'interfluve et les ondulations non cultivées servent de pâturage pour le petit bétail (chèvres) du chef de village et des notables.

La plaine alluviale reste inoccupée, traversée seulement par les sentiers qui relient les villages entre eux. Les villageois utilisent une partie des raphiales pour la cueillette du vin et les besoins de construction mais la plus grande partie, marécageuse, est difficile d'accès en saison pluvieuse. Quelques femmes ouvrent des champs de maïs et de *macabo* en plaine alluviale. Dispersées sans ordre parmi les grandes graminées, ces parcelles ne présentent aucun signe de permanence. Elles sont destinées à assurer un supplément de production aux parcelles d'interfluve qui, ensemble, constituent le terroir stable de chaque communauté villageoise.

Voilà donc une utilisation de l'espace particulière. L'effort de mise en valeur agricole se porte sur une portion minime de l'espace, délaissant la plus grande partie de la plaine.

Les rapports avec les sols

Au niveau de chaque versant, la répartition des cultures montre une bonne adaptation aux conditions pédologiques, les sols de bas de pente bénéficiant d'apports renouvelés des niveaux supérieurs. Mais sur les cartes d'aptitudes culturales des pédologues Barbery et Vallerie (1970), concernant l'ensemble de la plaine, apparaît une contradiction générale entre la valeur des sols et l'occupation des terres.

Si l'on excepte les sols riches développés sur les basaltes récents de Mbabissa et Njitapon, tous les terroirs villageois s'étendent sur des sols ferrallitiques de fertilité médiocre ou seulement moyenne. En effet, toutes les ondulations du socle en plaine portent des sols ferrallitiques. Si leurs propriétés physiques sont assez bonnes, ils présentent par contre de mauvaises caractéristiques chimiques (sols acides, faible capacité d'échange, faibles réserves minérales). Ce sont donc des sols pauvres qui, sauf autour des habitations, ne peuvent supporter des cultures permanentes. Selon la position de la parcelle sur le versant, la durée de la jachère varie de 2 à 6 ans après 4-5 années de culture.

Au contraire, les sols alluviaux inutilisés de la plaine sont de qualité moyenne ou bonne avec de bonnes caractéristiques physiques en surface (plus mauvaises en profondeur à cause de l'engorgement d'eau) mais surtout des qualités chimiques nettement supérieures à celles des sols d'interfluve. Leur originalité, c'est d'être gorgés d'eau ou inondés la plus grande partie de la période agricole. Cette particularité pourrait en faire tout l'intérêt pour certains cultivateurs. Pour ceux de la plaine de Ndop, elle est, au contraire, la cause de leur abandon.

Les limites de l'agriculture traditionnelle en plaine

Les villageois ne se résignent pourtant pas aisément à l'abandon de ces terres riches dont ils sont dépourvus autour de leurs villages.

Sur les parties les plus hautes des alluvions, notamment aux environs de Ndop, les femmes luttent contre l'engorgement des sols cultivés en édifiant des buttes circulaires d'un à deux mètres de haut. A chaque début de saison agricole, les buttes sont refaites à des emplacements différents. Les femmes retournent à la houe les semelles de terre, les rassemblent en buttes, puis mettent le feu à la litière d'herbes sèches enterrées. Ensuite, avec les pluies, elles sèment maïs, haricots en association avec des tubercules (*taro*, *macabo*) sur chaque sommet de butte. Les rendements sont faibles si l'on prend en compte la surface totale du champ, dont les buttes occupent à peine la moitié. Surtout, les dépenses de travail sont considérables puisque les femmes refont le même travail de terrassement chaque année.

Ailleurs, sur les portions d'alluvions en bordure de glacis, donc ennoyées tardivement, les agriculteurs Bamoun recourent à une autre astuce en pratiquant des cultures qui sont presque de contre-saison. Les semis de maïs sont effectués sur terrain plat plusieurs semaines avant l'arrivée des pluies afin que la récolte soit possible avant l'inondation de la plaine : culture-loterie qui réussit ou non selon la précocité de l'inondation.

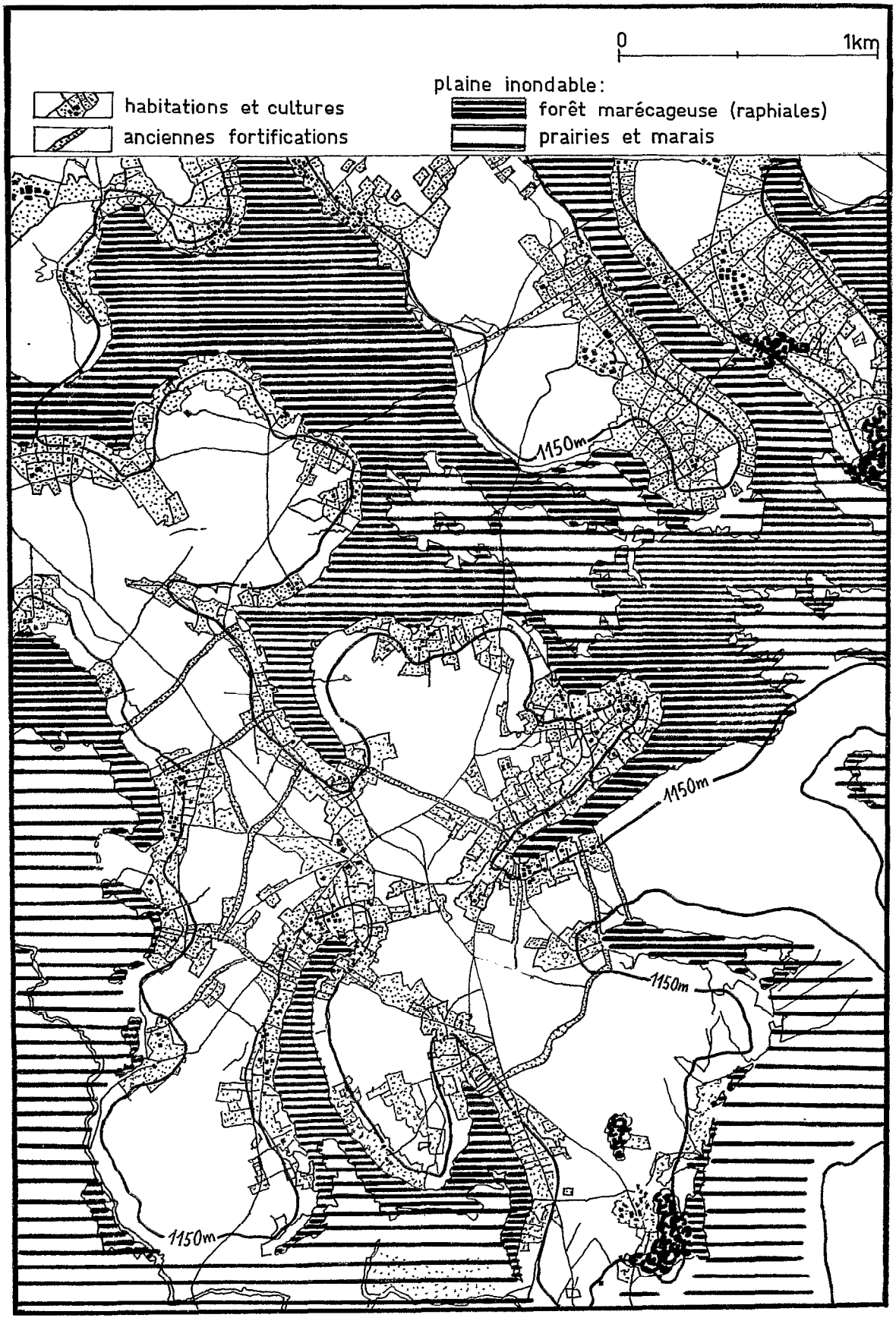

FIG. 23. — Un terroir de la plaine : Mbachi.

Ces techniques ne sont applicables que sur les parties les plus hautes de la plaine alluviale où l'inondation est plus tardive ou plus limitée. Si l'on descend en aval, il devient plus difficile de l'éviter. Les cultivateurs ont pourtant tenté de le faire.

En 1962, HAWKINS et BRUNT observent des vestiges de cultures dans la plaine au nord de Bambalang. Nous les avons repérés en 1974 dans le même état (fig. 29). Les auteurs se demandent quelle est la raison de l'abandon d'un système de drains et de billons relativement élaboré. Le même système se retrouve plus à l'aval, à proximité de marais (carte 2). Là, environ 150 ha étaient autrefois cultivés sur les alluvions de la plaine et se trouvent maintenant abandonnés, couverts de grands *sissongo*. Les billons dépassent souvent 1 m de haut et s'allongent parfois sur plus de 200 m. L'ampleur du travail investi indique un effort collectif d'essai de récupération de terres alluviales.

La raison de l'échec réside vraisemblablement dans une inondation plus forte ou plus précoce que les années normales. La régularité d'ensemble du rythme de l'inondation n'exclut pas les crues exceptionnelles. La figure 22 indique que l'amorce des gros débits se déclenche de façon irrégulière d'une année sur l'autre. Or, c'est à ce moment-là, dans les deux premiers mois de la saison pluvieuse, que se joue le destin des cultures de maïs en plaine inondable.

En définitive, le grand tort des agriculteurs était de vouloir transplanter des techniques de culture sèche dans un milieu naturel qui ne leur convient pas.

CIVILISATION AGRAIRE ET MAÎTRISE DU MILIEU

On imagine assez bien comment des cultivateurs chinois auraient utilisé la plaine de Ndop. Les ondulations du socle resteraient inutilisées tandis que la plaine alluviale serait presque entièrement couverte de cultures, quadrillée par un réseau complexe de digues qui canaliseraient, domestiqueraient l'inondation annuelle. Ils finiraient par s'assurer la maîtrise de l'eau, non pour des cultures qui ne la supportent pas comme le maïs mais pour celle qui l'exige, le riz inondé.

Au contraire, les cultivateurs de Ndop ont dû abandonner la plaine alluviale parce qu'ils ne disposaient pas des techniques et du stock végétal nécessaires, ni peut-être des techniques d'encadrement social sévère, indispensables pour la maîtrise d'un tel milieu. La physionomie de leurs terroirs suggère une parenté avec ceux du plateau Bamiléké. Ces terroirs reflètent l'organisation sociale et les techniques d'une civilisation agraire de plateaux transplantée dans une plaine. Ce faisant, les villageois n'ont pu adapter leurs techniques de production et d'organisation à ce milieu nouveau. « Toutes les civilisations ne sont pas également armées pour transformer (n'importe quel) paysage » (GOUROU, 1973).

On peut se demander, dans ces conditions, pourquoi ces gens de plateaux ont tenu à s'installer en plaine. L'aspect fortifié des villages suggère une réponse. La plaine inondable assurait la sécurité au moins une grande partie de l'année. En saison sèche, il suffisait de bien se barricader derrière de profonds fossés. L'histoire de plusieurs villages de la plaine de Ndop se résume à celle de réfugiés expulsés par l'état Bamoun voisin. A l'époque pré-coloniale, la région était soumise à ses raids annexionnistes, sans parler des quelques incursions des cavaliers Foulbé de l'Adamaoua. Les habitants de la plaine cherchaient donc à tirer profit au mieux du milieu, non à le transformer.

De nos jours, les conditions sont bien changées. Les villageois de Ndop ne sont plus nécessairement enfermés dans les limites de leurs techniques traditionnelles. Ils connaissent le riz inondé, en apprennent les techniques de culture. Un organisme officiel est chargé de diffuser cette plante dans la plaine de Ndop. Le succès rencontré auprès des habitants est réel. Il le devient même à un tel point ces dernières années qu'on est amené à en rechercher les raisons.

En fait, les villageois considèrent le riz comme une culture intéressante parce qu'il est vendu 150 F le kg à Bamenda. Il tend à devenir une véritable culture commerciale, concurrente du café dont les cours sont fixés et dont le commerce est le monopole des coopératives. Au contraire, le commerce du riz reste libre, soumis à tous les aléas de l'offre et de la demande. Celle-ci ne cesse de croître dans les villes, soutenant des prix très élevés. Mais que l'administration décide de fixer les prix du riz, que sa culture devienne moins rentable et les cultivateurs laisseront leurs rizières à l'abandon. Les opérations de développement rural importées de l'extérieur n'effacent pas facilement les choix fondamentaux d'une civilisation agraire. Les cultivateurs de Ndop demeurent avant tout des gens du maïs. Ils ne deviennent riziculteurs de nos jours que par intérêt commercial. La plaine inondable est donc largement disponible pour les éleveurs.

2.

UNE ZONE DE TRANSHUMANCE PRIVILÉGIÉE

L'originalité de la plaine de Ndop n'ayant pas suscité de réponse efficace de la part des cultivateurs, si ce n'est quelques solutions « bâtardes », cette plaine devenait libre pour les éleveurs. De plus, elle présente de réelles qualités pour eux en saison sèche, période la plus difficile pour l'élevage traditionnel.

Les atouts de la plaine

Une situation géographique exceptionnelle avec de nombreux avantages offerts par les milieux naturel et humain, se conjuguent pour attirer chaque année dans la plaine de Ndop de nombreux éleveurs venus des hauteurs voisines.

UNE PLAINE AU MILIEU D'UNE RÉGION D'ÉLEVAGE

Si l'on replace la plaine de Ndop dans le cadre des principaux secteurs d'élevage à l'ouest du Cameroun, on se rend compte de sa situation géographique exceptionnelle (1). Les surfaces du haut plateau de Bamenda, les massifs du Mbam et du Nkogam, le plateau Bamoun, sont fréquentés en saison des pluies par de nombreux troupeaux de Mbororo. Avec l'arrêt des pluies en novembre, les pâturages d'hivernage deviennent de plus en plus médiocres et la nécessité de pâturages nouveaux se fait sentir pour les éleveurs.

Il est difficile de donner un chiffre certain de l'effectif des troupeaux autour de la plaine de Ndop. Comme l'unification des deux Etats Fédérés du Cameroun date de deux années seulement, les méthodes administratives restent encore différentes de chaque côté de l'ancienne frontière. Ainsi les statistiques de l'élevage présentent une grande hétérogénéité.

Dans la province du Nord-Ouest (Bamenda), les « Councils » locaux tenaient autrefois un registre très soigné des éleveurs et de leur bétail. Comme le *Jangali*, l'impôt sur le bétail, alimentait l'essentiel de leur budget, les Councils renouvelaient chaque année le recensement des troupeaux. Depuis la réunification, la plupart des attributions des Councils reviennent aux sous-préfectures qui maintiennent pour le moment les anciennes méthodes. Les statistiques du bétail sur Bamenda sont donc récentes et ne semblent pas trop éloignées de la réalité. L'ensemble des Mbororo qui voisinent la plaine de Ndop dans la province du Nord-Ouest, possèdent environ 54 000 bovins (fig. 24).

---

(1) Consulter la carte « Elevage » à 1/500 000 de l'Atlas Régional OUEST 2 par CHAMPAUD (J.), 1973.

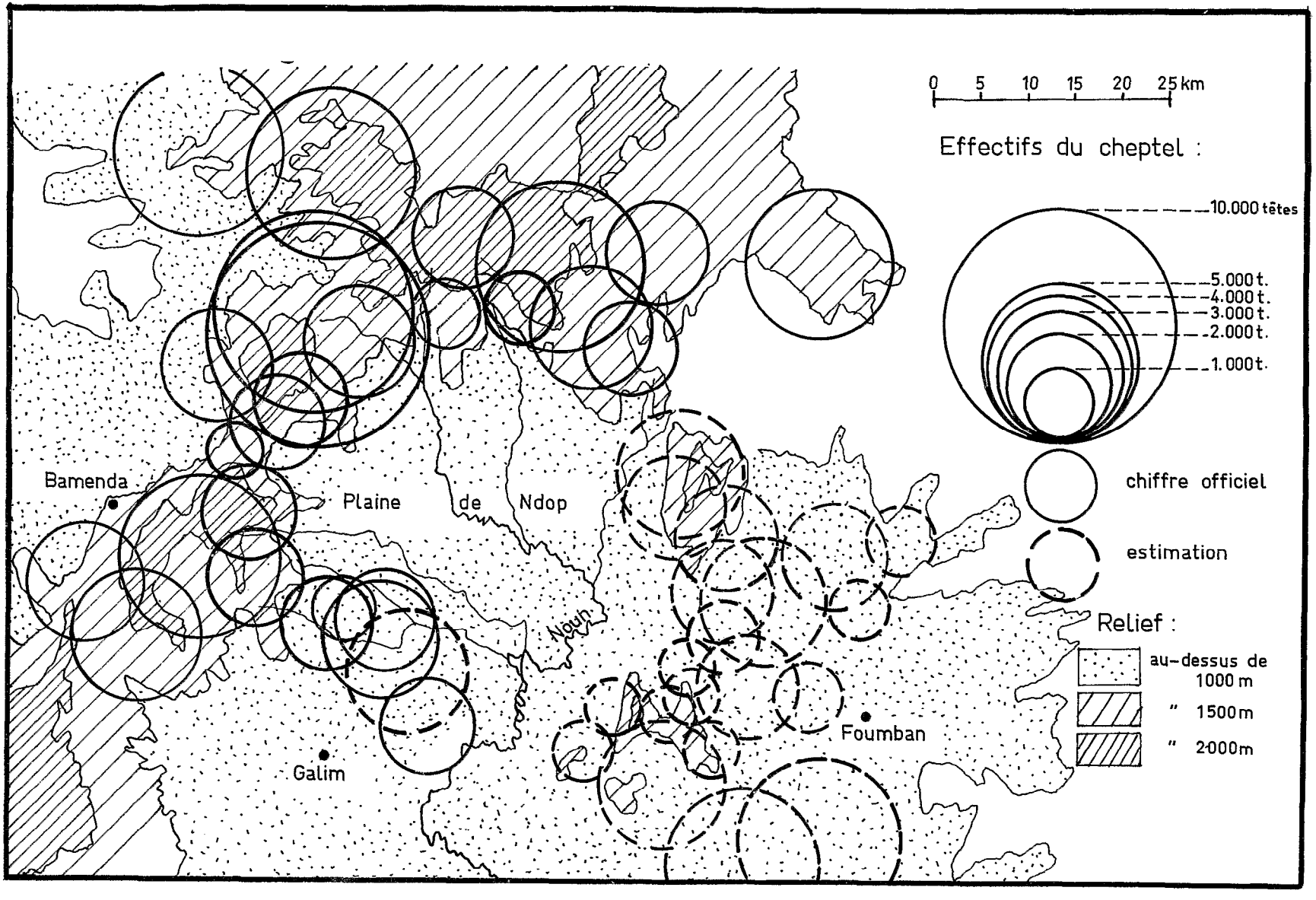

FIG. 24. — L'élevage aux environs de la plaine de Ndop.

Dans la province de l'Ouest, la situation du cheptel est beaucoup moins claire. Les chiffres de l'impôt sur le bétail, perçu depuis toujours par l'administration centrale, n'y correspondent pas du tout à la réalité. Chaque éleveur déclare ce qu'il veut aux agents de l'administration. Il s'établit un consensus entre les deux parties pour ne déclarer que la moitié ou le quart du troupeau réel, les affirmations des éleveurs n'étant jamais contrôlées sur le terrain par un recensement du bétail. Dans certaines circonscriptions administratives, par exemple le département des Bamboutos (arrondissement de Galim) et l'arrondissement de Foumbot, l'impôt sur le bétail n'existe pas, alors que tout près, il est perçu régulièrement (arrondissement de Foumban).

Etant donné l'incertitude et la fantaisie de ces chiffres, on est conduit à se reporter aux statistiques du service vétérinaire. Celui-ci mène théoriquement chaque année une campagne de vaccinations contre la pasteurellose et le charbon symptomatique. En fait, cette campagne n'intéresse qu'une partie des éleveurs et, au sein de chaque troupeau, uniquement les bêtes les plus jeunes. Les statistiques du service de l'élevage indiquent donc régulièrement un cheptel sous-estimé. Par exemple, dans l'arrondissement de Galim, 8 200 têtes sont vaccinées en 1973 alors que l'on estime le troupeau à 15 000 têtes. Dans l'arrondissement de Foumban, le service de l'élevage ne possède aucun chiffre de bétail, les campagnes de vaccination devenant très irrégulières ces dernières années.

On est donc réduit dans ce cas, à de simples estimations ne reposant sur aucun critère digne de foi. Il est vraisemblable que 22 000 têtes de bétail voisinent la plaine de Ndop sur le massif du Mbam et le plateau Bamoun sans écarter la possibilité d'une sous-estimation par suite d'arrivées incessantes d'éleveurs dans ce secteur. Plus le contrôle administratif se relâche, en particulier pour la perception de l'impôt sur le bétail, plus les éleveurs ont tendance à se concentrer dans cette unité administrative aux dépens d'autres où le cheptel est mieux connu et le poids de l'impôt plus sensible. Tout concourt donc à rendre les estimations plus fragiles sur le plateau Bamoun.

En tenant compte de l'inégale valeur des chiffres avancés selon les limites administratives, on peut estimer le cheptel à plus de 90 000 bovins autour de la plaine de Ndop. Naturellement, tous n'y transhument pas. Certains éleveurs scindent leurs troupeaux, les envoient transhumer vers des secteurs opposés, en maintiennent une partie au campement d'hivernage. D'autres changent de lieu de transhumance d'une année sur l'autre selon les pluies, l'état des pâturages ou leurs préférences personnelles. Tous ces facteurs peuvent intervenir dans la décision des éleveurs mais ils doivent tenir compte en premier lieu de l'éloignement de la zone de transhumance choisie.

Le grand avantage de la plaine de Ndop est précisément de se trouver à quelques kilomètres seulement des campements d'hivernage. La brutalité des dénivellations, l'originalité du milieu de la plaine inondable, font en sorte que les pâturages de saison sèche voisinent ici avec ceux d'hivernage. Les éleveurs du massif du Mbam se déplacent de 5 à 10 km seulement pour s'installer sur leurs campements de saison sèche. Ceux du haut plateau volcanique peuvent parcourir 20 à 30 km, rarement plus. L'analyse de la transhumance comportera une description de ces déplacements mais dès maintenant, on peut dire qu'ils ne durent pas plus de quelques jours. Rien de comparable avec les longs déplacements de la zone sahélienne ni même avec ceux de l'Adamaoua où les troupeaux s'éloignent parfois d'une centaine de kilomètres en saison sèche.

Avec des déplacements réduits vers la zone de transhumance, le bétail se fatigue moins et aborde le creux de la saison sèche en meilleur état. Une partie des éleveurs, les vieux qui aspirent plus à se reposer qu'à suivre le bétail (*siutoobe* : ceux qui se reposent), peuvent rester au campement d'hivernage sans perdre contact avec leurs troupeaux transhumants. Les jeunes, partis avec le bétail dans la plaine, reviennent rendre visite au campement pour quelques jours. Les vieux, de leur côté, vont régulièrement se rendre compte de l'état de leurs troupeaux. Au contraire, en zone sahélienne, les membres de la famille en transhumance, partis à plusieurs centaines de kilomètres, n'entretiennent plus de contact avec les sédentaires pendant plusieurs mois.

La situation géographique de la plaine de Ndop représente un avantage non négligeable pour des éleveurs passés du nomadisme ou de la grande transhumance à une petite transhumance de semi-sédentaires.

Une plaine salubre

Malgré une opinion largement admise, il semble établi que la plaine, grâce à son altitude, est exempte de mouches tsé-tsé, vectrices de trypanosomiase bovine (*badawnde*). Du moins, les éleveurs ne s'en plaignent-ils jamais, alors que leur bétail y séjourne sans être traité. La limite de la zone infestée dans la vallée du Noun se situe à environ 30 km en aval de la haute plaine. L'absence de mouches tsé-tsé représente un avantage appréciable par rapport aux zones de transhumance plus déprimées (plaine Tikar) toutes infestées de glossines.

Par contre, le pâturage des prairies « mouillées » de la plaine comporte un risque de charbon symptomatique (*labba*) marqué par un enflement sous-cutané généralisé. Toutes les régions tropicales inondables connaissent cette maladie sous une forme enzootique. Les spores du charbon résistent très bien aux conditions particulières de l'environnement. Elles peuvent se maintenir dans le sol humide plusieurs années. L'infection est facilitée par de petites blessures au museau du bétail, occasionnées par certaines herbes coupantes, par exemple *Leersia hexandra*, abondant dans les parties les plus humides de la plaine.

Le bétail est théoriquement vacciné contre le charbon avant son départ en transhumance. Mais il ne l'est pas toujours, soit par négligence de l'éleveur, soit par retard excessif de la campagne de vaccination par rapport au départ habituel en transhumance. Seul, le jeune bétail d'un à trois ans est vacciné contre le charbon. On considère qu'après trois injections successives, l'animal est prémuni. Mais les injections ne sont pas toujours régulières et la prémunition est mal établie. Lors de l'enquête en plaine en mars 1974, des troupeaux l'avaient déjà quittée parce que le charbon s'était déclaré sur plusieurs animaux.

On pourrait craindre qu'en descendant dans la plaine de Ndop, le bétail souffre de la présence de tiques. Avec la forte humidité ambiante de l'ouest du Cameroun, les tiques (*kooti* en dialecte mbororo) représentent en effet un des fléaux de l'élevage. Les éleveurs savent que les tiques sont de moins en moins nombreux avec l'altitude et qu'ils parasitent surtout les animaux en saison des pluies (1). Les relevés de tiques sur 200 animaux déparasités à différentes altitudes à la station IEMVT de Bambui confirment cette opinion (fig. 25). Les éleveurs installés en contrebas des abrupts dominant la plaine, se plaignent de la présence de tiques même en saison sèche. Lors de l'enquête, ils détiquaient leurs animaux au mois de janvier à 1 300 m d'altitude.

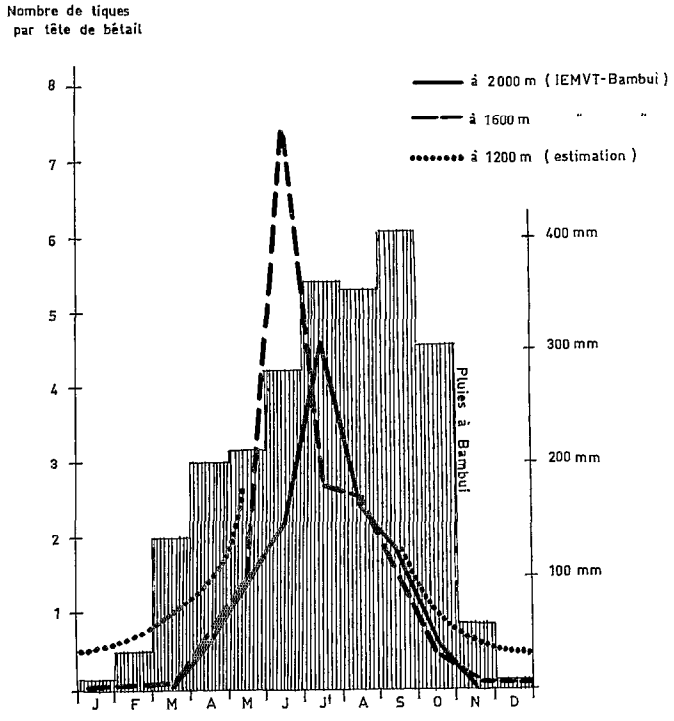

FIG. 25. — Variations du parasitisme par les tiques selon l'altitude.

Les tiques n'abîment pas seulement la peau des animaux non détiqués de façon régulière. Ils transmettent des maladies diverses, surtout des protozoaires responsables de la piroplasmose ou fièvre des eaux rouges. Les éleveurs connaissent bien cette maladie du bétail, la désignant simplement comme une fièvre : *pi'al*, ou par l'émission d'urine

(1) C'est l'une des raisons pour lesquelles le bétail se réfugie sur les hauteurs en saison pluvieuse.

rouge : *sillugo i'am*. Ils craignent beaucoup cette maladie dont les effets brutaux et très contagieux peuvent prendre une ampleur catastrophique. Ainsi, des éleveurs sédentarisés à la bordure nord de la plaine de Ndop perdirent la moitié de leur cheptel pendant la saison sèche 1972-1973. Ils attribuent la responsabilité de cette épizootie au passage d'animaux malades en cours de migration.

On sait, en effet, que de jeunes animaux, atteints de piroplasmose, acquièrent une forte prémunition s'ils résistent à l'infection. Cette prémunition peut devenir indéfinie si l'infection se répète régulièrement. Au contraire, s'il n'y a pas eu prémunition dès le jeune âge, l'animal demeure sensible à la maladie pendant le reste de son existence. La transmission s'effectue par le biais des tiques qui se contaminent sur des animaux porteurs. Des animaux apparemment en bonne santé, parce que prémunis, peuvent contaminer d'autres animaux, les tiques servant de vecteurs en passant d'un animal à l'autre. Des tiques non contaminés sont inoffensifs mais une fois porteurs, ils peuvent le devenir de génération en génération par le biais des œufs. Le danger de piroplasmose varie donc selon la densité des tiques. Il est multiplié par l'arrivée de bétail en provenance de zones infestées. La transmission est facilitée dans les zones de transhumance où d'innombrables troupeaux d'origines diverses se côtoient.

Les éleveurs soulignent toujours que la densité des tiques ne dépend pas seulement de l'altitude mais aussi de l'ancienneté d'occupation du terrain par le bétail. Des troupeaux occupant de nouveaux pâturages, même à basse altitude, ne sont pas parasités de tiques. Ils ne commencent à en souffrir qu'après quelques années, surtout s'ils stationnent toujours au même endroit. Dans la plaine de Ndop, les tiques sont présents en saison sèche sur les pâturages de piémont et de buttes exondées. Dès que les troupeaux abordent les prairies de la plaine inondable, ils en sont débarrassés. Pour ces pâturages, l'inondation saisonnière joue le même rôle d'assainissement que les feux de brousse. Mais les effets de l'inondation sont encore plus efficaces. Le cycle évolutif des tiques comporte un passage sur le sol, lorsque les femelles adultes s'y laissent tomber pour pondre. Des œufs sortent des larves qui s'attachent d'elles-mêmes à un hôte passant à leur portée. L'inondation interrompt le cycle en détruisant les larves au sol. Chaque année, les troupeaux retrouvent des pâturages neufs en plaine inondable alors que les autres pâturages de saison sèche tendent de plus en plus à être fréquentés en hivernage, donc à être davantage infestés de tiques.

La plaine de Ndop pourrait être dangereuse pour le bétail à un autre titre. Les nombreuses forêts denses qui occupent les têtes de vallons sur des sols alluviaux au voisinage des glacis-terrasses, comprennent une espèce d'arbre toxique : *Spondianthus preussii* (*lay* ou *kangoy* en foulfouldé). Cette espèce de forêt dense humide remonte toutes les galeries forestières sur le revers méridional de l'Adamaoua, en zone de savanes péri-forestières, fréquentées par le bétail en saison sèche. Elle y est responsable d'innombrables cas d'intoxication alimentaire. En fait, cette espèce ne devient dangereuse pour le bétail qu'après une coupe par les cultivateurs. Deux ou trois années de culture de maïs suivent le défrichement, puis la parcelle ouverte tombe en jachère où le bétail peut facilement entrer. Les souches de *Spondianthus* rejettent alors de jeunes tiges accessibles à la dent du bétail.

Heureusement pour les éleveurs, les cultivateurs de la plaine de Ndop déboisent très peu les lambeaux de forêts denses. Les seuls cas de défrichements se limitent au piémont du massif du Mbam. Là, les forêts voisinent la prairie de transhumance et plusieurs accidents s'y sont déjà produits. Mais, pour l'ensemble de la plaine, les forêts, d'accès difficile en saison agricole, demeurent peu attaquées. Le bétail y pénètre peu et ne risque guère d'y manger les feuilles de *Spondianthus* qui a les dimensions d'un grand arbre. Le danger est donc moindre qu'en zone de transhumance sillonnée de multiples galeries forestières coupées par les agriculteurs, par exemple en plaine Tikar.

Le seul défaut de la plaine de Ndop pour les éleveurs provient des particularités de son milieu. En saison sèche, les nombreuses mares résiduelles qui subsistent après la décrue, représentent de véritables bouillons de culture pour les larves d'insectes et de mouches. Les troupeaux en transhumance sur les prairies humides sont alors assaillis en pleine journée par une multitude de petites mouches (*bokaaje*) qui les empêchent de brouter en toute quiétude. Les animaux, énervés, se rassemblent et se frottent les uns contre les autres. Les bergers doivent les disperser de force pour les faire pâturer. Les jeunes veaux, attachés à la corde, *daangol*, pendant que leurs mères pâturent au loin, sont sans cesse entourés de mouches. Le travail des jeunes enfants consiste alors à allumer de petits feux à proximité, afin que la fumée disperse les mouches. Mais ils s'acquittent plus ou moins bien de cette tâche et des éleveurs préfèrent parfois, pour cette raison, quitter la plaine avant le terme de la période de transhumance. Ils prétendent que les mouches fatiguent les veaux nouveau-nés déjà affaiblis par la chaleur et une nourriture moins abondante qu'en hivernage. Les campements, l'intérieur des huttes, sont envahis au milieu de la journée par des quantités de mouches qui empêchent d'y séjourner.

Ce phénomène est toutefois entravé par les brouillards matinaux qui stagnent souvent sur la plaine humide en saison sèche. Ils proviennent d'inversions de température caractéristiques de la plaine de Ndop. L'air froid qui se

forme la nuit sur les hauteurs voisines, étant plus lourd que l'air de la plaine, s'y écoule. Il refroidit l'air ambiant humide des zones marécageuses. On sait que le degré de saturation de l'air en vapeur d'eau s'abaisse avec des températures plus faibles. Dès que ce point de saturation est dépassé, il se forme une condensation en brouillards épais. Ils se restreignent aux couches d'air les plus basses et les plus humides, les ondulations de terrain de quelques dizaines de mètres émergeant au-dessus du manteau de brume. Puis, avec le réchauffement de l'air au cours de la matinée, les condensations finissent par se dissiper. Mais elles peuvent se maintenir au-dessus des secteurs les plus humides jusqu'à 11 h du matin. Elles sont tellement épaisses qu'elles ont souvent arrêté l'enquête dans la partie aval de la plaine. Elles favorisent pourtant les troupeaux, en écartant provisoirement les assauts des mouches.

Le bilan du contexte pathogène de la plaine de Ndop apparaît nettement favorable à la transhumance du bétail en saison sèche. La plaine doit sa salubrité aux deux facteurs qui font toute son originalité : son altitude et son inondation saisonnière. Mais l'inondation et l'abondance de tiques en bordure pendant la saison pluvieuse suffiraient pour y interdire la présence du bétail en hivernage.

Les rapports avec les habitants de la plaine

Dans tout l'ouest du Cameroun, les rapports conflictuels entre éleveurs et non-éleveurs deviennent si souvent la source de vives tensions qu'il convient de se demander ce qu'il en est dans le cas de la plaine de Ndop.

Notons d'abord ce fait général à la région : le grignotage des pâturages de transhumance par les cultures. Dans la petite vallée de Lip, à l'est du haut plateau, comme dans la partie de la plaine Tikar (« Mbaw Plain ») en contrebas de l'abrupt volcanique, les rizières, cultivées par les gens du plateau, tendent à tapisser toutes les dépressions et fonds de vallées. Le cycle des travaux dans les rizières ne tient pas tellement compte du régime des pluies, si bien que les récoltes se trouvent encore sur pied au moment de l'arrivée du bétail. De toute façon, les animaux occasionnent tellement de dégâts aux diguettes que les cultivateurs n'hésitent pas à porter plainte, même si la récolte est déjà enlevée.

La plupart des zones alluviales les plus hautes de la plaine de Ndop sont, elles aussi, couvertes de rizières et interdites au bétail. Elles s'intègrent parfois dans le cadre des aménagements agricoles effectués par l'office local de développement rural, l'U. N. V. D. A. (Upper Nun Valley Development Authority). Souvent, il s'agit d'une véritable spéculation de la part de non-ruraux qui achètent des rizières et les font cultiver par des salariés agricoles. Ailleurs, par exemple au pied du Mbam, les responsables de villages Bamoun vendent ou louent avec profit des terres alluviales aux gens du haut plateau qui descendent cultiver du riz en plaine. Dans tous les cas, l'emprise grandissante de rizières plus ou moins soignées, soustrait autant de pâturages au bétail transhumant. Les éleveurs doivent se contenter des secteurs de la plaine non aménagés en rizières. Ces secteurs libres représentent encore, il est vrai, les plus grandes superficies.

Là, les éleveurs ne se heurtent à aucune concurrence de la part des villageois puisqu'ils ne coexistent qu'avec les pêcheurs. Pour tous les habitants de la plaine, l'activité en saison sèche se concentre sur la pêche. Celle-ci commence avec la décrue. Tous les cours d'eau, les plus grands chenaux et même le Noun dans son cours moyen, sont barrés d'édifices, clayonnages de nervures de palmier raphia, ne laissant que quelques passages étroits, sas équipés de pièges en vannerie. Les pêcheurs recourent à plusieurs techniques : pêche en pirogues faites de tiges de raphia jointoyées, à la ligne ou à la senne, pêche au petit filet au bout d'une hampe de bois passée sous les herbes flottantes, le pêcheur se tenant au milieu du cours d'eau. La pêche est individuelle ou collective, des groupes de jeunes barrant une section de rivière par des clôtures mobiles et la nettoyant de toutes les herbes flottantes. En saison sèche, la plaine est parsemée de campements de pêcheurs, huttes couvertes d'herbe, égrenées le long du Noun ou regroupées en gros villages saisonniers. Eleveurs d'une part, pêcheurs de l'autre, tous saisonniers, vivent en bonne intelligence et animent le paysage de la plaine d'une vie originale à cette période de l'année.

Mais tous ces pêcheurs occasionnels sont en même temps des cultivateurs. La disposition des terroirs traditionnels sur les ondulations du socle permet de supposer *a priori* qu'elle facilite la coexistence avec les éleveurs, ceux-ci recherchant plutôt les grandes prairies alluviales. Cependant, quelques difficultés peuvent surgir pour l'accès aux prairies. Quand la transhumance commence, en novembre, la décrue n'est pas entièrement achevée. Le bétail emprunte souvent les dos de terrain allongés pour accéder au site habituel du campement. Il doit alors circuler entre des parcelles de manioc, de haricots ou de *macabo* encore sur pied. Si le dos de l'interfluve ne porte que des friches ou de longues jachères herbeuses, les bas de versants sont régulièrement cultivés. La piste à bétail doit se frayer un étroit passage entre les cultures pour arriver aux prairies découvertes par la décrue (fig. 26). Parfois, pour

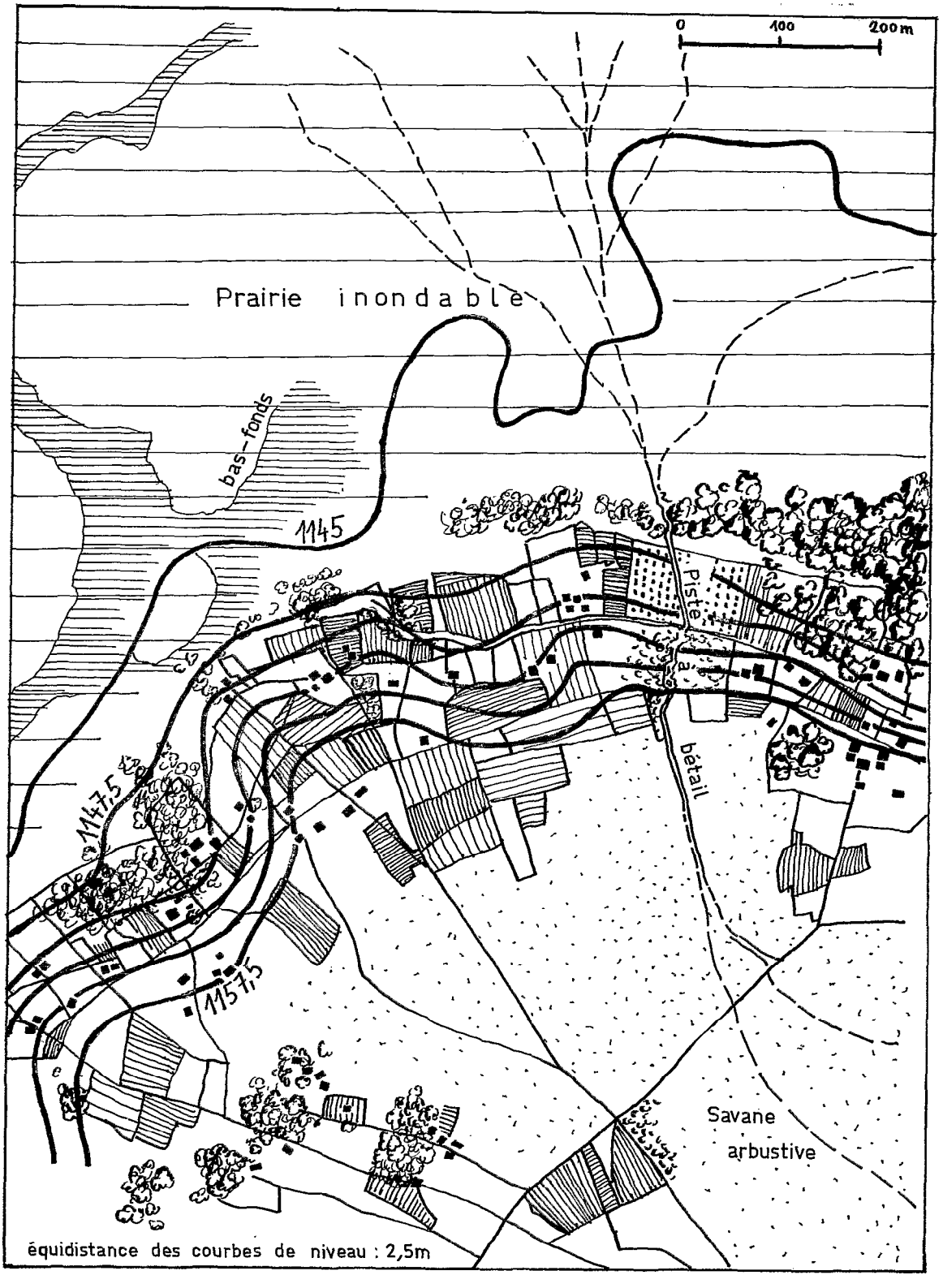

FIG. 26. — Le débouché d'une piste à bétail dans la plaine de transhumance.

éviter la traversée d'un village comme Bambalang, les troupeaux n'ont pas d'autre recours que de passer à la nage des chenaux mal asséchés.

Les parties les plus hautes des zones alluviales tendent de plus en plus à être cultivées en plantes vivrières (maïs et *macabo*). Quand les troupeaux arrivent, le maïs est récolté depuis longtemps. Il ne subsiste plus que les pieds de *macabo* et taro dont les bovins ne mangent pas les feuilles. Les rapports entre éleveurs et cultivateurs n'ont donc pas de raison de s'envenimer à cette époque de l'année. Mais les cultures, sans gêner directement les éleveurs, s'effectuent quand même à leur détriment. Après la récolte du maïs en juin, l'inondation recouvre la plaine et ne donne pas le temps au tapis herbacé de se reconstituer. En saison sèche, les troupeaux parcourent les chaumes de maïs, soulevant un nuage de poussière sans trouver de nourriture. Eleveurs et troupeaux doivent s'éloigner à l'aval de la plaine pour rencontrer des pâturages en état.

On remarque, ces dernières années, que les cultures précoces de maïs s'étendent de plus en plus dans la plaine alluviale longeant le pied du massif du Mbam. Le piémont, entre la retombée brutale du massif et la plaine inondable, se resserrant ici en un étroit glacis, les cultivateurs tentent depuis quelques années d'étendre leurs terroirs sur la prairie inondable. On a déjà indiqué le principe de ces cultures de « contre-saison » : effectuer les semis le plus tôt possible, de façon à pouvoir récolter avant l'inondation. La proximité de la nappe phréatique en saison sèche l'autorise, de même que le retard de l'inondation sur les terres alluviales les plus hautes. Mais ces cultures ne vont pas sans entraîner de sérieux conflits avec les éleveurs.

Les semis les plus précoces observés se situent dans ce secteur dès le début du mois de février. Lors d'un passage le 8 février, des pousses de maïs sortaient déjà de terre par endroits. Ailleurs, les femmes s'activaient à retourner le sol jusqu'à proximité des campements d'éleveurs. Elles recherchent naturellement les aires de stationnement des troupeaux à cause du fumier répandu sur le sol. Les méthodes de culture paraissent assez expéditives. Les femmes tranchent la couche d'humus superficielle du sol et la retournent à la houe. C'est une culture à plat et non en billons comme d'habitude. Les parcelles retournées prennent les formes les plus bizarres et s'éparpillent un peu partout, « de façon à nous gêner le plus possible », disent les éleveurs. Les échanges d'injures sont alors monnaie courante.

Lors d'un second passage dans le même secteur le 5 mars, les parcelles de maïs se sont considérablement agrandies. Sur certaines, les pousses de maïs atteignent déjà 20 cm. Il paraît alors bien difficile aux éleveurs d'écarter leurs troupeaux de ces pousses tendres. Les conflits agriculteurs-éleveurs s'échelonnent pendant tout le mois de mars, jugés le plus souvent par la chefferie locale aux dépens des éleveurs (fig. 27). Dès les premières pluies de mars, les cultivateurs veulent refouler les troupeaux vers le massif du Mbam. Au contraire, les éleveurs cherchent, à juste titre, à maintenir leurs troupeaux le plus longtemps possible sur les pâturages de transhumance, de façon à laisser le temps à ceux d'hivernage de se regarnir. Mais les éleveurs ne peuvent résister à la pression des cultivateurs, secondés par les chefs de villages. Ils doivent abandonner les prairies inondables dès le mois de mars et faire patienter leurs troupeaux sur les premières pousses d'herbe de l'étroit piémont avant de remonter sur les hauteurs. Cette situation localisée mais durement ressentie par les éleveurs concernés, symbolise assez bien le rapport de force entre les deux groupes dans toute la région. Elle met encore mieux en lumière la situation privilégiée des autres éleveurs de la plaine.

Sur les glacis-terrasses intensément cultivés en maïs qui bordent la plaine de Ndop, les travaux agricoles correspondent au cycle cultural habituel du maïs. Les rapports agriculteurs-éleveurs sont plus harmonieux, la pousse du maïs coïncidant dans l'ensemble avec le retour de transhumance des troupeaux (fig. 27). Ailleurs, sur la plus grande partie des prairies inondables déprimées, on a vu comment tous les essais de mises en culture s'étaient soldés par des échecs. Là, les rapports avec les agriculteurs restent pacifiques, sauf lorsque les troupeaux parcourent les ondulations du socle et rentrent dans les champs. Comme beaucoup de campements de transhumance se trouvent à la retombée de ces buttes sur les prairies, les éleveurs essaient d'y mener leurs troupeaux, entre les parcelles cultivées. La nuit, le bétail s'y rend de lui-même, provoquant des dégâts aux cultures, au manioc notamment. Les éleveurs doivent alors édifier une clôture pour éviter des palabres avec les habitants de la plaine.

Si l'on excepte la situation difficile au pied du Mbam, on se rend compte que les rapports des éleveurs avec les cultivateurs sont bons. La plaine de Ndop représente, de ce point de vue, une exception remarquable à l'ouest du Cameroun. Cela provient de la séparation nette entre terres agricoles et pâturages, imposée par l'inondation temporaire de la plaine et surtout, des techniques de culture sèche pratiquées par les cultivateurs. On a déjà suggéré comment, dans le cadre d'une civilisation agraire différente, les particularités du milieu de la plaine auraient certainement induit une autre forme d'utilisation de l'espace.

On ne peut analyser les rapports des éleveurs avec les habitants de la plaine sans évoquer les vols de bétail

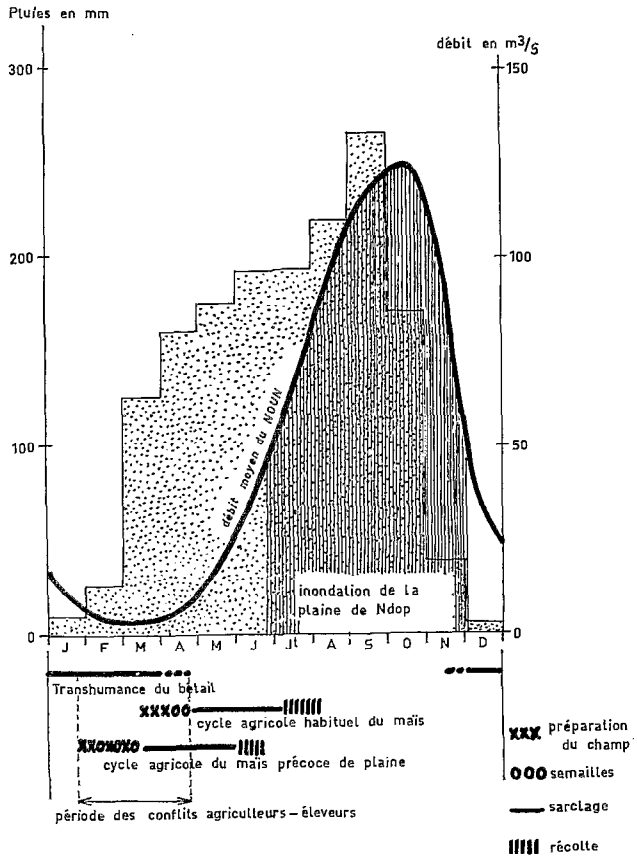

FIG. 27. — Les conflits agriculteurs-éleveurs au pied du Mbam.

dont les premiers se plaignent amèrement depuis quelques années. L'exemple vient de bergers Foulbé dévoyés qui mettent à profit leur connaissance du bétail pour le voler et le revendre au loin. C'est ainsi qu'un éleveur a pu suivre le voleur de ses animaux jusqu'au sud de Bafoussam où il l'a surpris en train de les vendre aux bouchers. Certains habitants de la plaine prennent modèle sur ces voleurs « professionnels ». Ils surprennent un animal isolé, l'abattent, cachent les quartiers de viande en forêt ou dans un trou. Plus tard, ils viennent récupérer la viande et l'écoulent sous le manteau. Certains villages, connus de tous les éleveurs, se spécialisent dans ce genre de rafles répétées. Comme les éleveurs ne craignent pas de possibles dégâts aux cultures, ils laissent déambuler presque librement leurs troupeaux, ce qui facilite les vols. Depuis quelques années, les éleveurs abandonnent une partie de la plaine voisine des villages réputés pour abriter des voleurs. Pour limiter les pertes, les campements de saison sèche se rassemblent en « villages » saisonniers. Ailleurs, les éleveurs exposés enferment la nuit leurs bêtes dans un enclos circulaire.

Les vols de bétail sont cependant moins fréquents en plaine de Ndop que sur le plateau Bamoun où, mettant en jeu toute une chaîne de complicités, ils constituent une véritable plaie économique. Ici, ils sont seulement le fait de quelques villages que les éleveurs évitent le plus possible. Avec les autres villages de la plaine, les relations sont bonnes, parfois même cordiales.

Les villageois connaissent de façon personnelle les éleveurs qui viennent transhumer depuis nombre d'années au même endroit. L'arrivée des troupeaux dans la plaine ranime les marchés locaux chaque saison sèche. Les éleveurs, disposant de numéraire, sont de gros acheteurs de produits agricoles. Parmi les troupeaux en transhumance aux environs, les bouchers trouvent toujours une bête affaiblie ou accidentée à acheter à bas prix. De leur côté, les éleveurs apprécient de pouvoir transhumer dans une zone habitée. Ils peuvent ainsi se procurer facilement de la nourriture aux marchés alors que d'autres zones de transhumance sont vides d'habitants. Enfin, les jeunes éleveurs aiment se retrouver aux villages et s'y adonner, parfois, aux plaisirs du cabaret.

Les Pâturages de la plaine (carte 1) (planche VII)

En descendant en transhumance dans la plaine de Ndop, les éleveurs s'insèrent donc dans un contexte naturel et humain qui, dans l'ensemble, leur est favorable. Mais, autant qu'à ces données liées à la transhumance mais qui lui sont « externes », ils sont sensibles à la valeur des pâturages dont leur bétail peut disposer en saison sèche. Le but n'est-il pas en effet, de suppléer aux défaillances saisonnières des pâturages d'hivernage pour que le bétail s'en ressente le moins possible ? Il importe donc de juger la valeur de ces pâturages de plaine très différenciés, des buttes exondées aux dépressions les plus humides.

Les savanes arbustives

Elles couvrent les piémonts de colluvions à la frange de la plaine, de même que toutes les ondulations du socle (*yolde*) en « doigts de gant » qui émergent des niveaux de remblaiement.

Le couvert arbustif comprend surtout des *Annona arenaria* (*dukuhi*) en peuplement dominant avec *Hymenocardia acida* (*samatahi*) et, parfois abondants : *Syzygium guineense* (*saki kondohi*), *Lophira lanceolata* et *Piliostigma thonningii* (*mbarkehi*). Le niveau herbacé se caractérise par de grandes *Hyparrhenia* (*geene ndime*) vivaces lorsque le sol est profond, mélangées à *Loudetia arundinacea* lorsque l'horizon gravillonnaire n'est pas loin de la surface. Ces savanes arbustives expriment fortement l'influence de cultures répétées séparées par de longues jachères en dos d'interfluve. Les premières années après les cultures, *Imperata cylindrica* (*sooho*) envahit les jachères, remplacée progressivement par *Melinis minutiflora* (*mebban'ho*), des *Hyparrhenia* ou du *sissongo*.

Les animaux délaissent ici le pâturage aérien, même en fin de saison sèche, alors que les feuilles et les fruits de *Piliostigma thonningii*, les feuilles d'*Hymenocardia*, sont très recherchés par le bétail de l'Adamaoua. Le tapis herbacé, très dense, est déjà jauni et vieilli lorsque les troupeaux descendent en transhumance. Il ne supporte pas la comparaison avec les prairies libérées par la décrue du Noun. D'autre part, parcourir ces savanes parsemées de cultures dont la récolte n'est pas toujours achevée, risquerait d'attirer des ennuis aux éleveurs. Ils se contentent d'incendier les savanes arbustives pour utiliser les repousses au milieu ou en fin de saison sèche. A ce moment-là, les cultivateurs ont récolté patates et haricots. Les troupeaux peuvent parcourir savanes et jachères herbeuses.

Imperata cylindrica n'attire guère le bétail avec ses feuilles effilées et dures, sauf la repousse après les feux. Pourtant, on a vu des animaux en brouter les têtes de tiges âgées de plusieurs semaines. *Melinis minutiflora*, avec son aspect duveteux et son odeur de miel, présente l'avantage de rester verte en saison sèche. Aussi est-elle très recherchée par le bétail mais elle demeure plus frêle à 1 200 m qu'à plus forte altitude. La valeur fourragère des savanes arbustives des ondulations du socle est donc limitée. Ces savanes jouent un rôle de soutien des prairies, rôle toujours important en fin de saison sèche et après les averses de mi-saison qui déclenchent une forte repousse herbeuse.

Les prairies sèches (fig. 28)

Elles correspondent aux alluvions les plus hautes de la plaine inondable. Ici, l'inondation n'atteint pas la même ampleur qu'en aval et les prairies sont déjà asséchées à l'arrivée du bétail. Le paysage de prairie est interrompu par endroits par de minces *Phœnix reclinata* et quelques bouquets de *Ficus* le long du Noun encaissé dans ses alluvions.

Les graminées atteignent 1 à 3 m de hauteur et comprennent surtout des *Hyparrhenia* (*H. rufa*) avec, en position plus déprimée, *Loudetia phragmitoïdes* et, sur les légères éminences de terrain, *Pennisetum purpureum* (*tollore*). En début de transhumance, ces prairies restent fraîches, l'eau ne faisant pas encore défaut aux plantes. Les troupeaux s'engagent dans ces grandes herbes vertes, *geene pewdum*.

Mais elles présentent déjà des chaumes épais et hauts. Les animaux n'attrapent que les extrémités des limbes. Après deux ou trois semaines, les éleveurs y allument des feux de brousse pour pouvoir se rabattre sur les repousses. Vers la mi-janvier, le recru herbacé est assez dense, grâce à la proximité de la nappe phréatique. Mais, en contrepartie, les grandes herbes ont mal brûlé et les animaux n'atteignent les repousses que par endroits, les chaumes noircis et raides formant écran. Le *sissongo* brûle à peine mais le passage du feu l'assèche au point de ne plus être consommable.

Les hautes alluvions de la plaine sont souvent mises en culture. Les vieilles jachères se couvrent progressivement d'un peuplement dense de *sissongo*. Ailleurs, les prairies sèches comprennent presqu'uniquement de grands *Phragmites* (*tahile*) au comportement identique à celui du *sissongo*. Comme lui, ce sont de grandes herbes vivaces, à habitat semi-palustre, à feuilles vertes en saison sèche. Toutefois, étant plus effilées que celles du sissongo, les

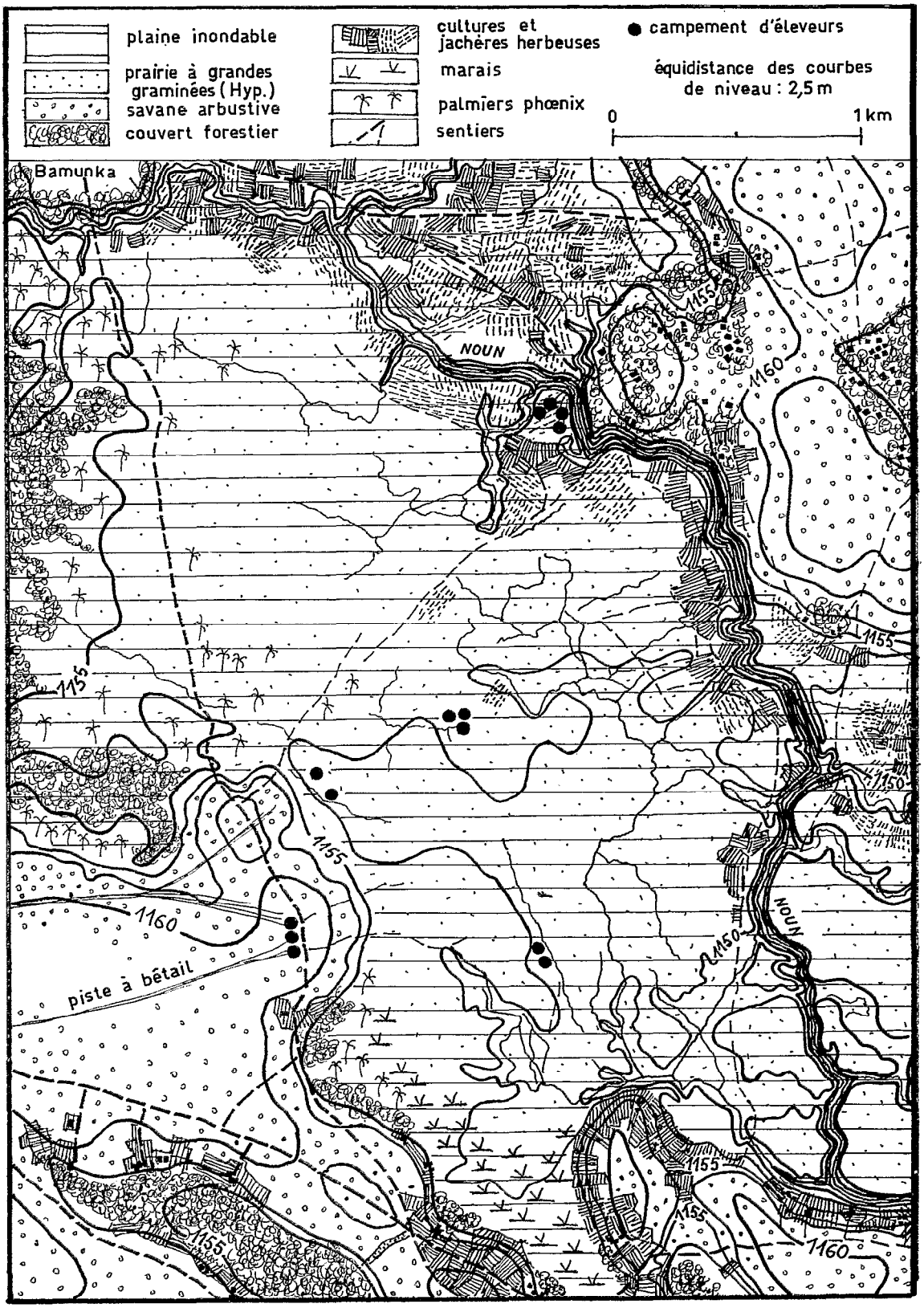

FIG. 28. — La partie haute de la plaine le long du Noun.

PL. VII. — Plaine de Ndop
Les pâturages.

— Dans la partie haute de la plaine alluviale, les troupeaux parcourent les jachères de maïs.

— Dans la partie moyenne, les animaux préfèrent les placages de « bourgou » le long des rives.

— A l'aval, prairie mouillée de la « bourgoutière » du Noun.

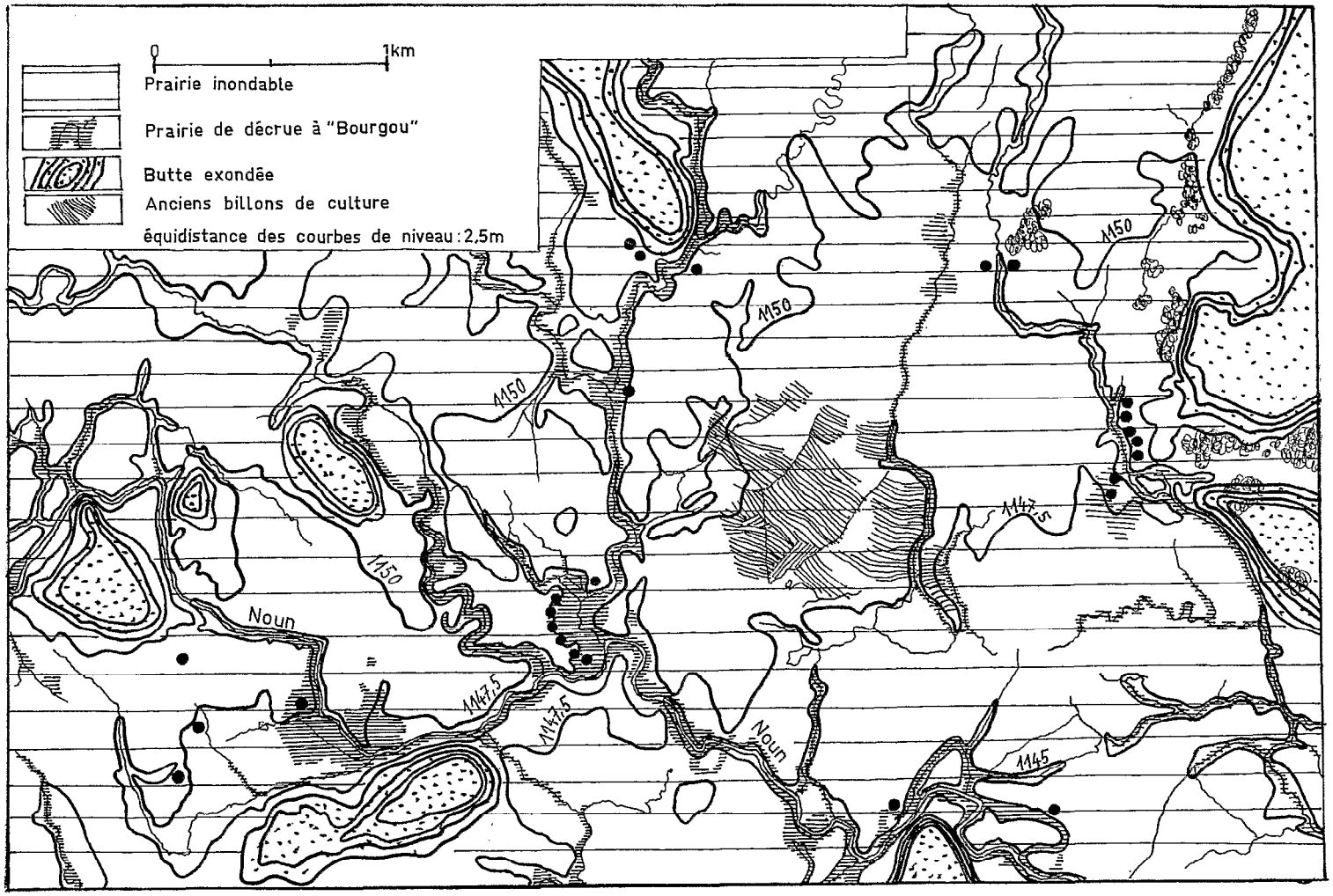

FIG. 29. — La plaine de Ndop près de Bambalang.

animaux ne s'y intéressent qu'en fin de saison sèche. Les éleveurs évitent d'incendier les prairies à *Phragmites* car il n'y a pas de repousse en saison sèche.

Les prairies sèches proposent au bétail la même gamme herbacée que les grandes vallées d'autres zones de transhumance. L'avantage de la plaine de Ndop provient de la superficie qu'y couvrent ces prairies.

Les prairies mouillées (fig. 29)

Avec elles commence le paysage typique de la plaine inondable où la décrue découvre des formations végétales originales. Les éleveurs désignent ce paysage par le terme *Fadamaare* qui, dans la région, ne s'applique qu'à la plaine de Ndop.

Ce sont des prairies « mouillées » parce qu'en saison sèche, le niveau de la nappe phréatique ne descend pas en dessous de 50 cm du sol, ce qui se ressent sur la végétation. Quand les troupeaux abordent ces prairies, ils y trouvent des formations diverses selon le modelé du terrain et les modalités de l'inondation. Les immenses étendues planes portent des *Hyparrhenia* et des *Loudetia* dominant un épais tapis de *Digitaria abyssinica* (*moumoundé*) aux longues et frêles tiges. Les affluents et défluents, les méandres coupés du Noun, les grandes mares, les niveaux déprimés de terrain encore gorgés d'eau courante, sont tapissés d'*Echinochloa* (*bourgou*). Par contre, les petites fondrières d'eau stagnante se remarquent par les touffes de papyrus (*uguli*) et de roseaux (*lachia*). Le *sissongo* colonise les berges du Noun exondées en un faible bourrelet.

Les troupeaux fréquentent de préférence les placages d'*Echinochloa* le long des cours d'eau et n'hésitent pas à entrer dans l'eau jusqu'à mi-corps. Mais, d'étendue limitée dans ce secteur, les pâturages à *bourgou* sont vite épuisés. Les animaux se reportent alors sur les autres graminées de la plaine. A partir de janvier, les éleveurs y allument des feux suivis d'un regain rapide de *Digitaria abyssinica* à cause de l'humidité du sol. Dans certaines parties de la plaine, les faibles superficies de *bourgou* restreignent beaucoup les possibilités de pâturages. De fines *Loudetia* ne permettent pas d'y entretenir de nombreux troupeaux qui doivent sortir de la plaine inondable vers les savanes arbustives des *yolde*. En fin de saison sèche, devenu moins difficile, le bétail accepte de brouter les repousses tendres de papyrus après les feux mais refuse les Cypéracées des endroits les plus humides.

La « bourgoutière » du Noun (Carte 3)

La partie la plus déprimée de la plaine couvre 15 km de long sur 4 à 6 de large. *Echinochloa* en couvre la plus grande part, si bien que l'on a affaire à une « bourgoutière » selon le terme des agrostologues, d'après le nom de cette plante en foulfouldé. Elle est comparable à celles qui longent les grands fleuves africains. Sur ces bourgoutières se rassemblent partout en saison sèche d'importants troupeaux.

Echinochloa crus pavonis est une graminée de zones inondables bien adaptée au rythme hydrologique de la plaine. A mesure que la crue s'accentue, le *bourgou* étend ses longues tiges charnues à partir du sol jusqu'à la surface de la nappe. Avec la décrue, les tiges retombent sur le sol et émettent de nouvelles pousses par marcottage. D'autre part, la fructification se produit au moment des hautes eaux. A la décrue, les graines s'enterrent dans le sol humide où elles germent.

Le troupeau préfère de loin les pâturages à *bourgou* à tous les autres. Il apprécie les tiges gonflées d'eau et sucrées mais recherche surtout les inflorescences. Les analyses de valeur alimentaire de la plante justifient cette préférence du bétail :

	Unités fourragères	Protéines (en g pour 1 kg de matière sèche)
bourgou		
feuilles	0,48	65
panicules	0,74	74
sissongo	0,46	55

Valeur alimentaire comparée du *bourgou* et du *sissongo* (1)

(1) D'après « Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères », 1970.

Les valeurs énergétiques et azotées du *bourgou* dépassent celles du sissongo, pourtant considéré comme l'une des meilleures graminées de saison sèche.

A l'entrée du troupeau dans la plaine, le *bourgou* est pâturé de façon intensive jusqu'à ce qu'il se réduise à un tapis de brindilles piétinées et desséchées. Même alors, le bétail ne méprise pas ce chaume mais il essaie aussi d'accéder à la couverture de *bourgou* à la lisière des étendues d'eau. De plus, il mange les premières repousses qui suivent la décrue sans qu'il y ait pour autant passage du feu. En effet, les prairies à *bourgou* ne sont jamais mises à feu par les éleveurs. En prairie mouillée, les feux s'arrêtent aux placages de *bourgou* à cause de la forte teneur en eau de la plante.

Les prairies de *bourgou* les plus homogènes correspondent aux secteurs déprimés de la plaine, la plante évitant l'asphyxie de l'inondation par ses longues tiges flexibles. Mais les éleveurs ont remarqué depuis longtemps que le pâturage par le bétail en favorise l'extension. En le piétinant en début de transhumance, les animaux facilitent le marcottage des tiges, épaississent le couvert herbacé, phénomène observé aussi par GALLAIS (1967) dans le Delta intérieur du Niger.

D'autre part, la recherche des panicules de *bourgou* pour leur richesse alimentaire en favorise la diffusion. Toutes les graines ne sont pas digérées. Rejetées avec les excréments, elles germent sur les aires de stationnement du bétail. A leur retour en transhumance dans la plaine, les éleveurs ont souvent observé l'extension du *bourgou* sur les emplacements de leurs campements l'année précédente. L'implantation en est favorisée par la richesse du sol à ces endroits.

Ainsi se précisent le comportement original de cette graminée et ses qualités exceptionnelles de plante fourragère. C'est une plante aux grandes facultés colonisatrices. Les étendues d'eau au milieu du *bourgou* sont progressivement recouvertes d'un épais coussin végétal. Ailleurs, le bétail contribue largement à l'étendre aux dépens d'autres graminées, si bien qu'on peut parler dans ce cas d'un paysage pastoral, lié de façon intime à la présence du bétail.

Parmi les autres graminées de la bourgoutière, *Leersia hexandra* (*rawbaare*) est la première victime de la colonisation des pâturages par le *bourgou*. Elle ne supporte pas une nappe d'inondation aussi haute et, pour cette raison, se tient en bordure de la cuvette. C'est une espèce moins recherchée bien que sa valeur alimentaire soit assez bonne. Mais ses feuilles, garnies de minuscules épines, blessent le bétail et le rebutent.

La frange la moins inondée de la bourgoutière comprend surtout des *Phragmites* ignorés par le bétail une grande partie de la saison sèche, cependant que *Digitaria abyssinica* tapisse les dos de terrain.

En conclusion, la bourgoutière du Noun représente le paysage le plus spectaculaire de la plaine de Ndop, en raison de son milieu naturel aquatique, des qualités du *bourgou*, herbe vivace bien adaptée à ce milieu et de l'énorme concentration de bétail sur la prairie pendant toute la saison sèche.

LES MARAIS

Ils correspondent aux secteurs non colmatés de la plaine, entre les ondulations en « doigts de gant » du socle. « Le tapis herbacé très dense qui recouvre les affleurements de tourbes, est formé d'espèces semi-aquatiques ou aquatiques qui leur donnent de loin l'aspect de magnifiques pâturages. En fait, sous un lacis racinaire superficiel très dense, débute une « soupe » épaisse de matière organique mal décomposée et gorgée d'eau, sans cohésion, dans laquelle la tarière s'enfonce sous son propre poids (1). »

Tous ces marais (*Falaakou*) sont donc sans intérêt pour le bétail. Le couvert herbacé, à base de Cypéracées, n'a aucune valeur fourragère. Surtout, ce sont de véritables bourbiers où le bétail risque de s'enliser. Aussi les évite-t-il le plus possible (fig. 35). Mais, en fin de saison sèche, poussés par la faim ou la soif, plusieurs animaux s'y perdent chaque année.

Les possibilités d'abreuvement du bétail

Certaines zones de transhumance attirent moins les éleveurs par leurs pâturages que par les possibilités d'abreuvement offertes au bétail en saison sèche.

La plaine de Ndop, parcourue par le réseau hydrographique permanent du Noun et de ses affluents, est bien pourvue en points d'eau. Au niveau des prairies sèches pourraient apparaître cependant quelques difficultés s'il n'y

(1) HUMBEL (F. X.), BARBERY (J.), 1972.

avait la présence du Noun. Avec la descente de la nappe phréatique, les petits cours d'eau tarissent dans ce secteur de la plaine. Aussi les campements des éleveurs se situent-ils de préférence le long du Noun, encore que les animaux n'y accèdent pas facilement partout, à cause de rives verticales sur plusieurs mètres. Il existe quelques points de passage privilégiés, *regorde*, où l'accès à la rivière est plus aisé qu'ailleurs. Tous ces *regorde*, points d'abreuvement du bétail, jouent un rôle important dans la plaine. Les troupeaux s'y rassemblent au moins deux fois par jour. Le spectacle des animaux pataugeant dans la rivière sous la surveillance des bergers, est toujours l'un des plus beaux que procure l'élevage. Les campements d'éleveurs ne sont jamais très éloignés de ces points de passage du bétail. Ils se remarquent facilement sur les photographies aériennes à grande échelle par la disposition des pistes à bétail qui y mènent (fig. 30).

Dans les prairies mouillées, l'accès au Noun est plus facile. Plusieurs cours d'eau de la plaine restent en eau pendant la saison sèche. Les marécages qui ne réservent aucune possibilité d'abreuvement, le bétail risquant de s'y enliser, s'égouttent par des émissaires aux rives de terre ferme (fig. 35).

Sur la bourgoutière du Noun, la multitude de chenaux qui sillonnent la plaine, offre beaucoup de points d'eau au bétail. En année normale, la nappe phréatique se maintient près de la surface du sol. Pendant la saison sèche de 1974, les travaux sur le barrage de Bamendjing ont provoqué un abaissement de la nappe. Plusieurs points d'eau sont devenus bourbeux et les troupeaux ont dû chercher à s'abreuver le long des rives mal consolidées du Noun.

Seuls, les éleveurs qui campent sur les ondulations du socle, éprouvent quelques difficultés pour abreuver leurs animaux. Les vallons voisins, boisés de raphiales marécageuses, ne disposent pas de points d'eau accessibles au bétail. Il doit alors parcourir chaque jour plusieurs kilomètres pour atteindre un *regorde* de la plaine inondable.

On pourrait supposer qu'en zone humide, avec une courte saison sèche, l'abreuvement du bétail devient un souci secondaire. En effet, la plupart des torrents de montagne sont permanents. Pourtant ceux du Mbam, sans doute à cause de la nature géologique du massif, tarissent très vite après les pluies. Le bétail ne peut donc pas s'y maintenir en saison sèche. La plaine, en contrebas du massif, accueille alors les troupeaux. Avec ses prairies juste découvertes par la décrue et ses nombreux points d'eau, elle prend, à cette période, valeur de pâturage essentiel pour le maintien en bon état du bétail.

Les étapes de l'utilisation de la plaine par les éleveurs

Comme la mise en place des éleveurs autour de la plaine n'excède pas une vie humaine, on peut reconstituer avec assez de précision les étapes d'établissement d'une transhumance de plus en plus régulière et importante par ses effectifs.

Une région d'élevage relativement récente

Pendant le XIX^e^ siècle, l'avancée des éleveurs nomades Mbororo de la zone sahélienne vers le sud, suit l'expansion de la conquête peule vers le *Fombina*. Bien qu'ils ne participent pas directement aux expéditions militaires, les nomades en profitent. Dès qu'une région passe sous l'administration d'un lamidat peul, ils peuvent s'y installer avec leurs troupeaux. Profitant des annexions territoriales des Foulbé, les Mbororo en subissent aussi directement les limites. Pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle, les Foulbé échouent dans la conquête du haut plateau de Bamenda, se heurtant à la résistance victorieuse de puissantes chefferies païennes, comme celle de Nso. Etablis sur le haut plateau Mambila « pacifié », il était alors impossible aux Mbororo d'aller s'aventurer plus au sud. Ils y auraient été considérés comme des envahisseurs et anéantis par les populations locales.

Il leur fallut attendre la sécurité imposée par les colonisateurs européens pour pouvoir s'abstraire des limites spatiales de la conquête peule. Suivant, avec leurs troupeaux, les arrière-gardes des Foulbé, ils n'étaient pas considérés d'égal à égal par ces derniers et subissaient, de leur part, une série de préjudices et vexations. Leurs demi-frères les accusaient de ne pas payer de leur personne dans la Guerre Sainte, la *Jihad*, et soupçonnaient la sincérité de leur conversion à la religion qu'ils voulaient imposer. Cet état d'homme libre de second ordre se manifestait par le paiement de droits de pâturage aux lamidats, le prélèvement de force de bétail et surtout, des restrictions dans l'utilisation des sources natronées, les *lahore*, ce qui constituait pour les éleveurs Mbororo un lourd préjudice.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que vers 1914, un *ardo*, chef de Mbororo nomades du lamidat de Banyo, ait accepté la proposition de Njoya, le « sultan » de Foumban, de venir s'installer en pays Bamoun où un *lahore* serait à leur disposition. Après la mission exploratoire d'un envoyé, Ardo Sawga vint s'installer près de Foumban en 1916

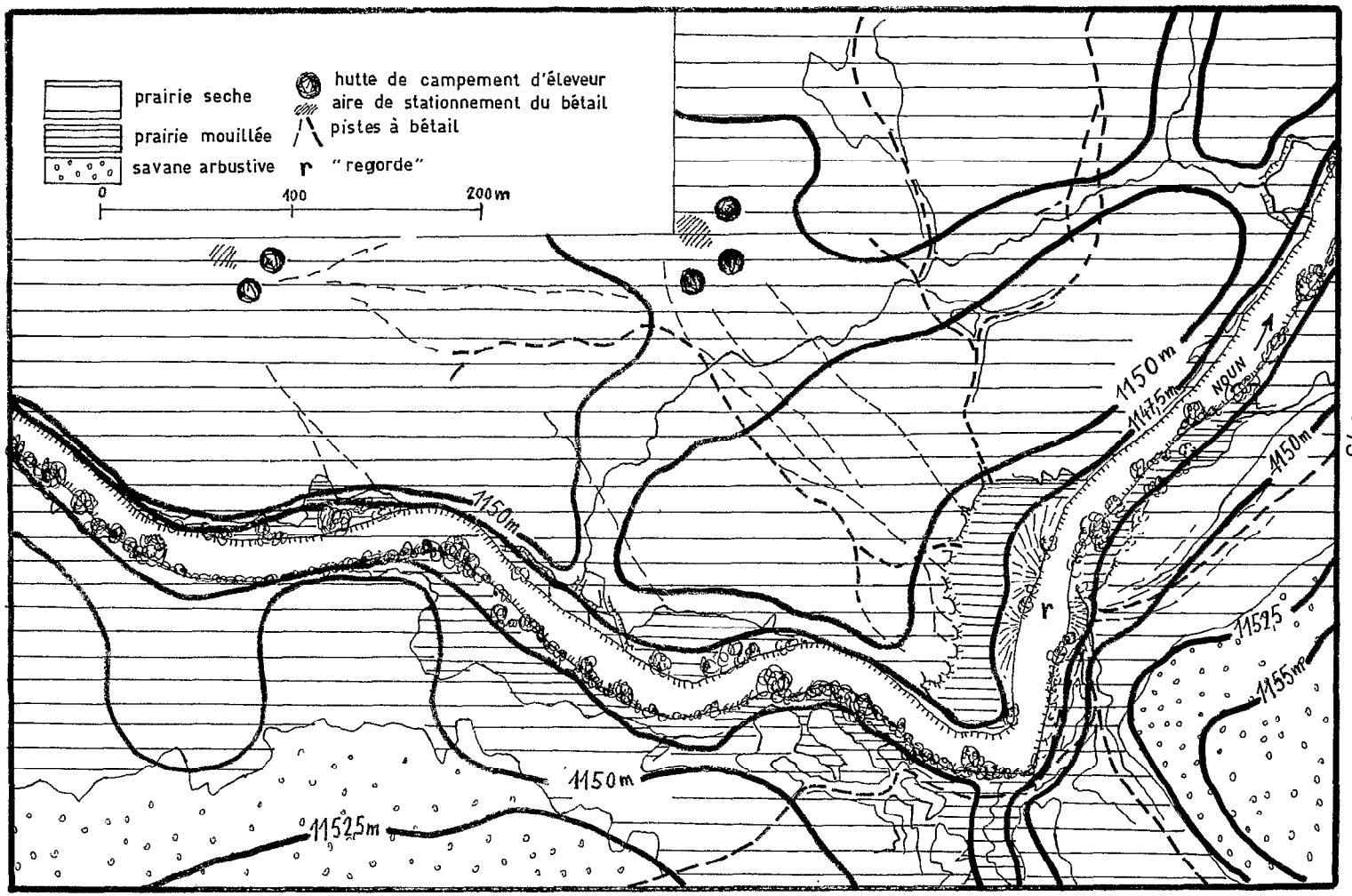

FIG. 30. — Campements et « régordé ».

avec un groupe de Mbororo comprenant surtout des Ngochi de son lignage auxquels se joignirent quelques Ouranko'en et Madjanko'en. Après quelques années d'hivernage sur le plateau Bamoun, ce premier groupe d'éleveurs se fixa dans la région de Bamenda, en 1922, où d'autres *lahore* furent découverts. Des Mbororo du lignage Rahadji qui avaient suivi de Banyo vers le pays Bamoun, n'y restèrent que quelques années, la plupart d'entre eux préférant retourner sur le haut plateau Mambila. Par contre, des Toukanko'en très nombreux avaient déjà précédé les Ngochi sur le haut plateau de Bamenda qui accueillit alors la plupart des nouveau-venus (fig. 31). Sans doute, les pâturages d'altitude de Bamenda leur convenaient-ils mieux que le plateau Bamoun moins élevé. Mais il faut aussi faire intervenir les exigences de Njoya qui ne cherchait certainement pas à attirer sans contrepartie les éleveurs dans son pays.

Les premiers éleveurs, peu nombreux, s'installèrent de préférence aux environs de *lahore*, dont ceux de Babanki et Laïnga (fig. 38) figurent comme les plus importants. Le cheptel restait limité. Par contre, les pâturages disponibles étaient immenses. La nécessité d'une transhumance vers la plaine de Ndop ne se faisait guère sentir. Certains allaient alors transhumer vers Bagam (« Mbaga ») au sud-est de la plaine mais ils ignoraient les pâturages de la prairie inondable. Les Rahadji du plateau Bamoun hivernaient sur le massif Nkogam et descendaient en saison sèche sur le plateau.

Les débuts de la transhumance vers la plaine

Vers les années trente, une transhumance des troupeaux vers la plaine inondable s'amorce sous l'influence de deux facteurs principaux. D'abord, le courant de migration des éleveurs vers les hauteurs de Bamenda s'amplifie. Du plateau de Banyo et du pays Mambila arrivent de nouveaux Mbororos appartenant surtout aux lignages Faranko'en, Ba'en, Saïganko'en et Madjanko'en. Comme les pâturages autour des *lahore* se trouvent déjà occupés par les premiers lignages, ils doivent s'installer ailleurs. Ainsi, les Madjanko'en se regroupent à Jakiri et sur les hauteurs de Balikumbat. Les Madjanko'en jouent un rôle de pionniers dans l'utilisation en saison sèche de la plaine inondable. Ils sont les premiers à y mener paître leurs troupeaux alors que les Ngochi et Rahadji continuent à ne parcourir que les pâturages de *yolde*.

Vers 1931 s'abattent sur la région, comme en beaucoup de secteurs de l'Afrique occidentale et centrale, des nuages de criquets qui dévastent les pâturages, causant beaucoup de pertes de bétail. Jusqu'en 1936, d'autres nuages de criquets, plus localisés, ravagent quelques endroits de la région, obligeant les éleveurs à migrer vers les pâturages épargnés. Dans l'ensemble, les pâturages d'altitude eurent beaucoup de mal à se reconstituer. Les éleveurs racontent qu'en 1931, il ne restait plus d'herbe, la terre apparaissant partout à nu. La couverture herbacée qui se reforma n'avait pas la même composition botanique qu'autrefois, *Sporobolus africanus* prenant une place prédominante en altitude. La capacité de charge des pâturages diminuait fortement, contraignant les éleveurs à les abandonner une partie de l'année en partant en transhumance.

Ces deux événements, afflux de nouveaux éleveurs et mauvaise reconstitution des pâturages après leur destruction complète en 1931, se conjuguèrent pour déclencher une transhumance vers la plaine de Ndop. Mais celle-ci resta encore limitée à quelques éleveurs Madjanko'en et n'intéressa que les zones alluviales faiblement ennoyées dont la couverture herbacée diffère peu de celle des interfluves exondés.

L'établissement d'une transhumance régulière

Pendant les deux décennies des années quarante et cinquante, les arrivées d'éleveurs se succèdent dans la région. Les courants de migration suivent le même trajet que celui des premiers arrivants, en provenance du pays Mambila et du plateau de Banyo (fig. 32). En fait, ils s'inscrivent maintenant dans une migration beaucoup plus longue dont ils marquent l'aboutissement. La raison majeure de ce courant migratoire de grande amplitude réside dans l'épizootie de peste bovine qui ravagea le bassin moyen de la Bénoué vers les années quarante (Yola, Mayo Belwa). L'épizootie lança sur les chemins de migration (*perol*) des éleveurs démunis de bétail ou accompagnés seulement de quelques têtes. Ainsi, des Faranko'en ruinés arrivent sur le pays Mambila, y reconstituent progressivement leurs troupeaux grâce à des prêts et continuent leur migration vers le sud. D'autres Faranko'en s'engagent comme bergers chez les éleveurs de Bamenda et réussissent, à force de privations, à s'y refaire un cheptel. La même épizootie de peste bovine déclenche la migration de lignages nouveaux qui se retrouvent aux environs de la plaine de Ndop, vers Bagam : Siwalbe, Daneeji, Guerodji, tous arrivés là après un séjour plus ou moins prolongé sur le pays Mambila.

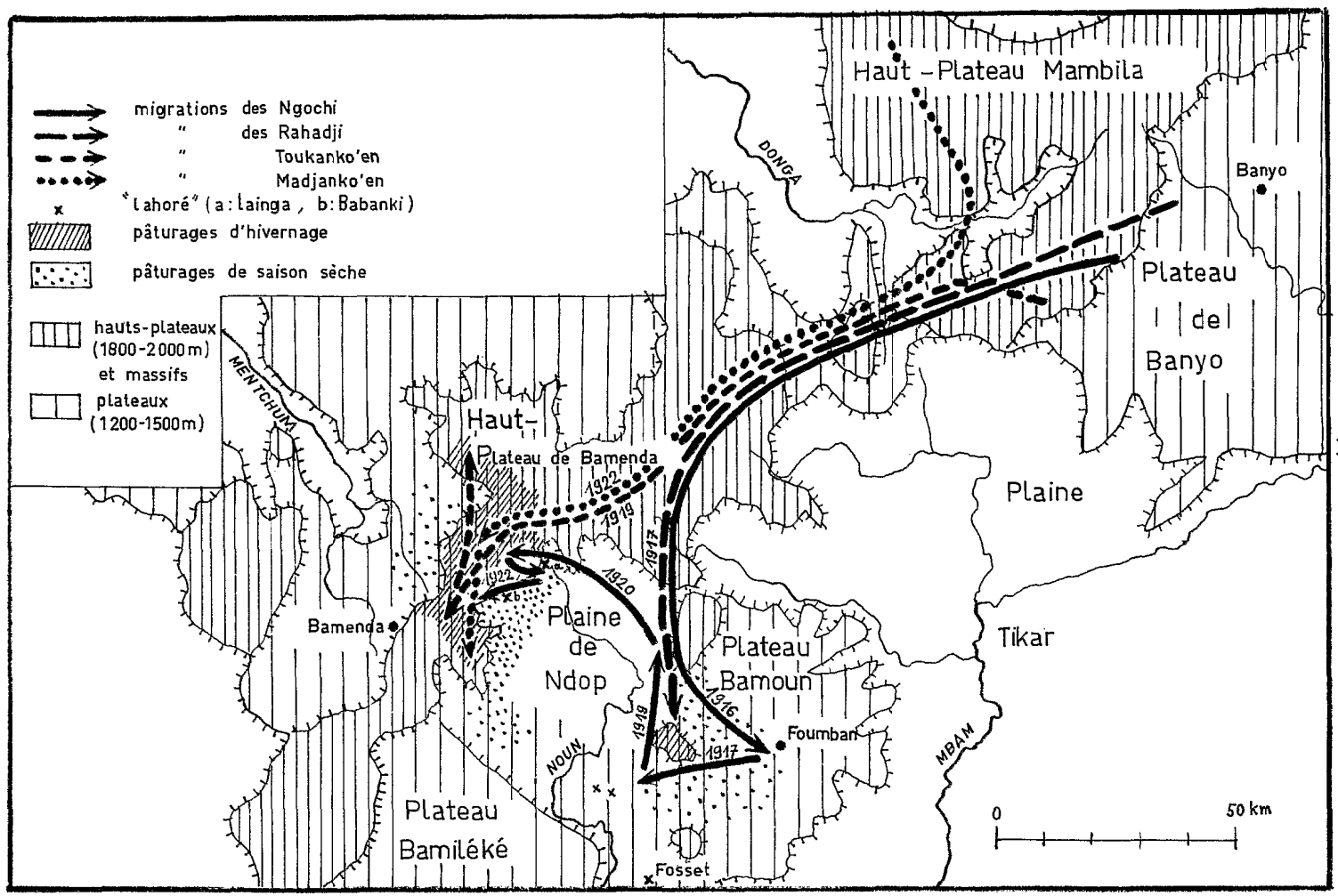

FIG. 31. — La mise en place des premiers éleveurs aux environs de la plaine.

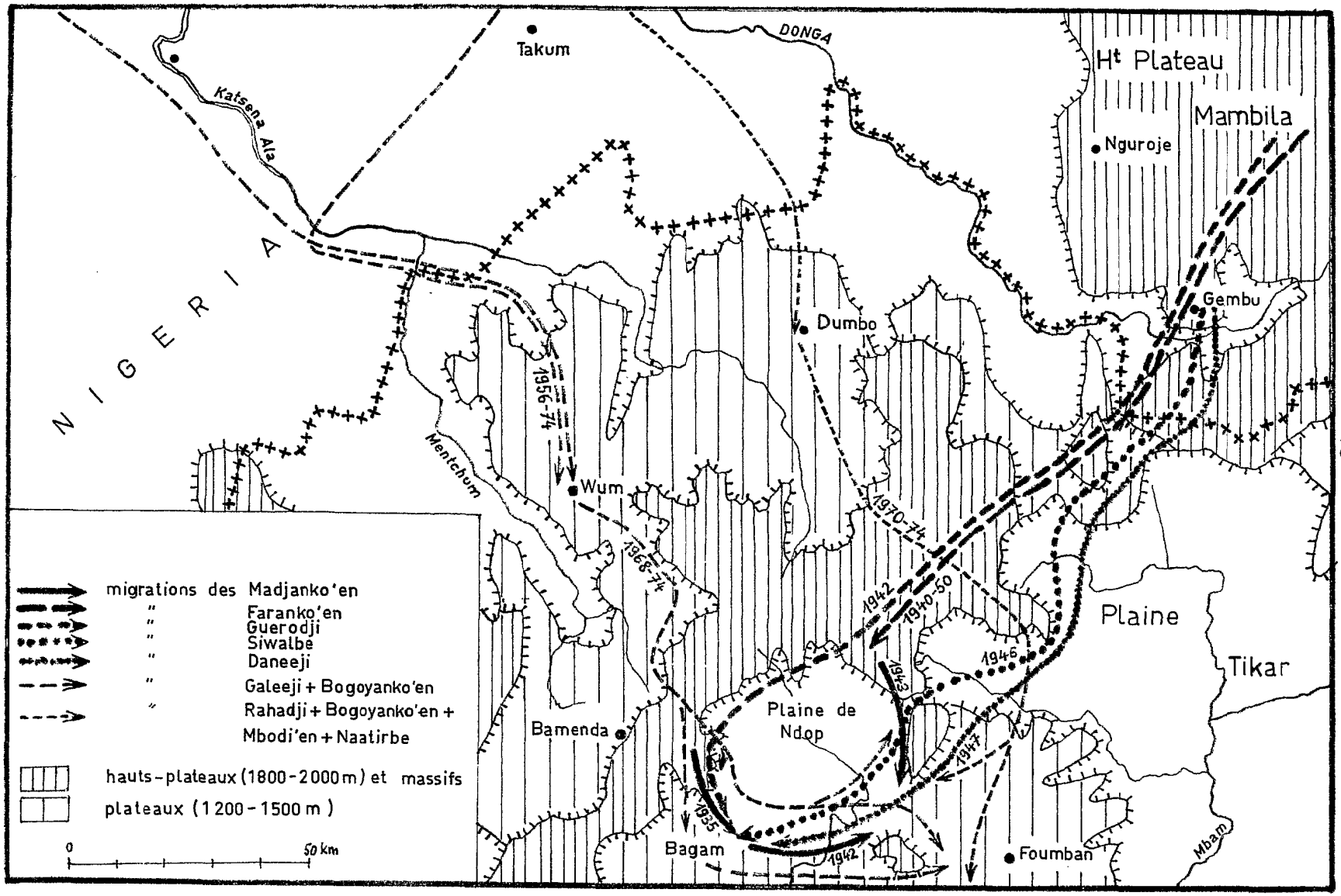

FIG. 32. — Nouvelles migrations d'éleveurs aux environs de la plaine de Ndop.

Des éleveurs de la région (Ba'en et surtout Madjanko'en) ont déjà occupé depuis 1935 les bordures du plateau Bamoun en contact avec la plaine de Ndop. De Jakiri et Balikumbat, les Madjanko'en se dispersent sur les pentes du Mbam, vers Bagam et le piémont du Nkogam (fig. 32). Cet étalement de leurs pâturages d'hivernage provient de deux facteurs. A partir de 1935, le commerce du sel en provenance d'Europe commence à s'établir dans la région. Il dispense les éleveurs de la sujétion de la cure aux *lahore* et leur permet de se disperser sur tous les pâturages disponibles. D'autre part, les Madjanko'en deviennent très attachés à la transhumance vers la plaine de Ndop. Ils commencent à transhumer vers la bourgoutière de la partie aval de la plaine et en découvrent tout l'intérêt. Ils viennent alors s'établir au plus près. Ils se contentent de pâturages d'hivernage médiocres pour pouvoir mieux profiter des avantages du *bourgou* où ils se déplacent pendant toute la saison sèche.

Même les éleveurs les plus attachés aux pâturages secs d'interfluve en saison sèche commencent à transhumer vers la plaine, du moins pendant quelques semaines. Les pâturages du plateau Bamoun, déjà bien chargés, perdent de plus en plus de leur valeur en saison sèche ce qui contraint les Rahadji et Faranko'en à fréquenter la plaine de Ndop. Mais, dès que la repousse après les feux de brousse couvre suffisamment le sol, ils reviennent vers les interfluves du plateau. Cette situation se poursuit jusqu'aux dernières années soixante, seulement troublée par la rébellion des Bamiléké qui chasse tous les éleveurs de Bagam pendant quelques années.

Le remplissage de la plaine

Depuis environ 1965, de nouveaux courants migratoires amènent en bordure de la plaine de Ndop des éleveurs appelés couramment par les autres *Akou*, d'après leur formule de salutation empruntée aux Haoussa. Cette dénomination recouvre en fait des lignages très différents mais qui présentent tous le caractère commun de venir des savanes au nord du Nigeria, *Wayla Maayo*, au nord de la rivière (Bénoué). Ils arrivent dans la région par deux voies différentes, après un séjour soit aux environs de Wum, soit de Dumbo. De Wum proviennent les éleveurs des lignages Galeeji et Bogoyanko'en ; de Dumbo, les Rahadji, Bogoyanko'en, Naatirbe, Mbodi'en (fig. 32). Comme précédemment, leur arrivée dans la région ne représente que le dernier maillon d'une série de déplacements à partir du nord du Nigeria. Les Galeeji ont longtemps séjourné sur le plateau Baoutchi mais la plupart sont nés vers Zaria. Bogoyanko'en et Rahadji proviennent aussi du plateau Baoutchi qui figure ainsi comme un pôle d'émigration des éleveurs vers les hauteurs de Bamenda.

Tous ont la particularité de ne posséder que des vaches blanches (*daneeji*), se distinguant ainsi d'autres éleveurs au même nom de lignage (Rahadji). Leurs arrivées deviennent plus nombreuses chaque année. La plupart des éleveurs en provenance de Wum fuient l'hostilité de cultivateurs, les rapports avec ces derniers étant toujours tendus dans ce secteur. Autour de la plaine de Ndop, ils s'installent surtout sur le plateau Bamoun. Ces dernières années, ils hivernent aussi au pied de l'escarpement du haut plateau volcanique. Maintenant on rencontre leurs campements un peu partout, juste à la bordure de la plaine.

Les Akou ne transhument pas volontiers vers la plaine inondable, arguant que leur bétail n'est pas habitué à ces pâturages particuliers. Ils parcourent de préférence les savanes arbustives de piémont. Depuis quelques années, certains s'engagent pourtant vers ces prairies inondables, surtout au contact du plateau Bamoun.

L'arrivée des Akou aux abords de la plaine de Ndop y accentue la charge des pâturages et aiguise même une concurrence entre éleveurs. Hivernant en bas de versant de l'abrupt montagneux ou sur le plateau Bamoun, ils utilisent des pâturages autrefois parcourus par les troupeaux en saison sèche. Le cas est particulièrement saisissant sur le plateau Bamoun dont les pâturages se trouvent exploités à l'arrivée de la saison sèche. Les troupeaux des Rahadji et des Faranko'en doivent rechercher d'autres zones de transhumance. La plupart se dirigent vers la plaine de Ndop.

Les Akou, eux-mêmes, conduisent maintenant leurs troupeaux vers la plaine en saison sèche. Ils provoquent alors des déplacements en série des sites de transhumance des autres éleveurs qui n'acceptent pas aisément de cohabiter. Ceux-ci accusent leur bétail de ne pas être en bonne santé et craignent, en particulier, qu'il contamine leurs animaux de piroplasmose. On a vu comment cette allégation pouvait être fondée.

Le rôle pastoral tardif de la plaine

La transhumance de saison sèche est un phénomène bien établi de nos jours et la plaine de Ndop joue un rôle pastoral qui paraît essentiel pour bon nombre d'éleveurs des environs. L'histoire des étapes de l'utilisation de la plaine indique pourtant comment ce rôle pastoral fut lent à s'établir. Sans doute, l'arrivée récente de la grande

masse des éleveurs dans la région explique-t-elle en partie ce retard. Mais les lignages pionniers (Ngochi, Rahadji) ont toujours montré peu d'attirance pour la transhumance vers les prairies inondables. On peut s'en étonner si l'on compare leur valeur fourragère à celles des savanes arbustives de piémont.

D'autres facteurs peuvent rendre compte du rôle pastoral tardif de la plaine. Les prairies inondables aux herbes coupantes prédisposent, on l'a vu, à la contamination des troupeaux par le charbon symptomatique (*labba*) et même le charbon septicémique (*kikow*). On sait, en effet, que la fréquence de ces épizooties varie avec la nature du sol et le climat. Dans les zones inondables, elles deviennent enzootiques, les sols y restant contaminés pendant de très longues périodes. Les troupeaux n'ont pu transhumer en toute sécurité vers les prairies inondables qu'avec l'établissement d'un contrôle sanitaire régulier, dans les dernières années quarante. Les vaccinations régulières avant la transhumance font tomber l'incidence de ces maladies à des taux négligeables.

Autrefois, les terroirs des villageois de la plaine se limitaient aux abords des villages groupés. Ils tendent de plus en plus à s'étaler sur les piémonts et les ondulations du socle. En même temps, l'habitat se disperse. Des cases de culture, habitées seulement à l'époque des travaux agricoles, deviennent les noyaux de nouvelles familles à la génération suivante. La dispersion de l'habitat sur tout le territoire villageois rend plus difficile le parcours des troupeaux, même si les pâturages recouvrent de grandes surfaces entre les parcelles dispersées. L'ondulation de terrain suivie par la piste de Bambalang regroupait autrefois les sites de transhumance des éleveurs du haut plateau. Parcelles de cultures isolées et nouvelles habitations le long de la piste interdisent l'accès des troupeaux depuis une décennie. Chaque année, les troupeaux sont insensiblement refoulés vers les prairies inondables, les seules à demeurer disponibles.

Une raison souvent invoquée par les éleveurs pour expliquer leur répugnance à transhumer vers la plaine, tient à la nécessité d'une accoutumance du bétail à ce milieu particulier. Il est certain que les animaux non habitués hésitent beaucoup à s'aventurer dans les prairies encore aquatiques en début de saison sèche, à traverser à la nage des cours d'eau, à entrer jusqu'au ventre dans la bourgoutière encore humide pour atteindre les inflorescences les plus prisées. Seuls, les troupeaux habitués par plusieurs années de transhumance, attendent avec impatience de regagner la plaine dès que les pâturages d'hivernage commencent à s'assécher. Arrivés dans la prairie, ils savent rechercher d'abord les tiges succulentes du *bourgou*, même si elles se trouvent dans les dépressions plus humides et moins accessibles que d'autres pâturages.

Jusqu'ici, l'analyse a cerné de l'extérieur le phénomène de transhumance. Par la présentation du milieu géographique d'abord, puis par l'examen des conditions favorables au déplacement saisonnier du bétail, enfin en suivant la réponse progressive des éleveurs aux sollicitations du milieu, l'étude a permis de préciser le contexte de la transhumance. A présent, il importe de la décrire en elle-même.

3.

LA TRANSHUMANCE DE SAISON SÈCHE

Chaque année, la descente des troupeaux dans la plaine, puis leur remontée sur les hauteurs, suivent le même rythme adapté au climat de la région en même temps qu'à l'inondation. L'uniformité du rythme d'ensemble du déplacement saisonnier n'exclut pourtant pas la diversité de plusieurs types de transhumance. La vie quotidienne des éleveurs et de leur bétail est assez originale dans la plaine de Ndop par rapport à d'autres zones de transhumance.

Le rythme de la transhumance

D'un côté à l'autre de l'ancienne frontière entre les deux Cameroun, le rythme de la transhumance vers la plaine n'est pas tout à fait le même, obéissant dans un cas à une législation pastorale tandis que dans l'autre, les déplacements du bétail s'effectuent en toute liberté.

Les départs

Leur date

A l'est de la plaine de Ndop, du côté de l'ex-Cameroun oriental, les départs en transhumance commencent dès la fin de la saison des pluies (fig. 33). Les éleveurs qui hivernent au pied des massifs du Mbam et du Nkogam disent que leurs troupeaux vont d'eux-mêmes vers la plaine. N'étant pas très éloigné des prairies inondables, le bétail cherche à s'y rendre dès que les pâturages du piémont s'appauvrissent et que la décrue découvre la bourgoutière. Les éleveurs viennent alors s'installer en bordure de la prairie. Les troupeaux entrent dans le *bourgou* au fur et à mesure du recul de l'eau.

Du côté de l'ex-Cameroun occidental, la transhumance suit les réglementations d'une législation pastorale complexe. Les divers pâturages de saison sèche disponibles sont assignés aux éleveurs lors d'une réunion, « General Fulani Meeting », en début de saison sèche, à Bamenda. Un éleveur qui doit se rendre près de tel village ne peut changer d'avis de lui-même sans risquer d'encourir des sanctions. Au cours de la même réunion, est décidée la date de départ en transhumance, la même pour tout le monde. Des fonctionnaires locaux, les « Cattle Control Officers » sont chargés de faire respecter ces règlements et de signaler les fautifs : éleveurs partis en transhumance avant l'autorisation légale, éleveurs fréquentant d'autres pâturages que ceux qui leur sont assignés.

Naturellement, avec le temps nécessaire à la mise sur pied de cette réglementation chaque année, les éleveurs ne peuvent compter partir en transhumance avant mi-décembre. A ce moment-là, la saison sèche est déjà bien

avancée. Les prairies hautes, découvertes les premières, commencent à s'assécher. A l'aval, les troupeaux originaires du pays Bamoun traversent le Noun à la nage et viennent pâturer le *bourgou* de façon subreptice. Quand les éleveurs de l'ex-Cameroun occidental arrivent sur leurs pâturages, ils les trouvent déjà broutés en partie. Aussi réclament-ils souvent de pouvoir partir en transhumance avant la date légale. Depuis la réunification des deux Cameroun en 1972, les différences ne se sont guère atténuées, si ce n'est par la suppression du « Fulani Meeting » en 1973.

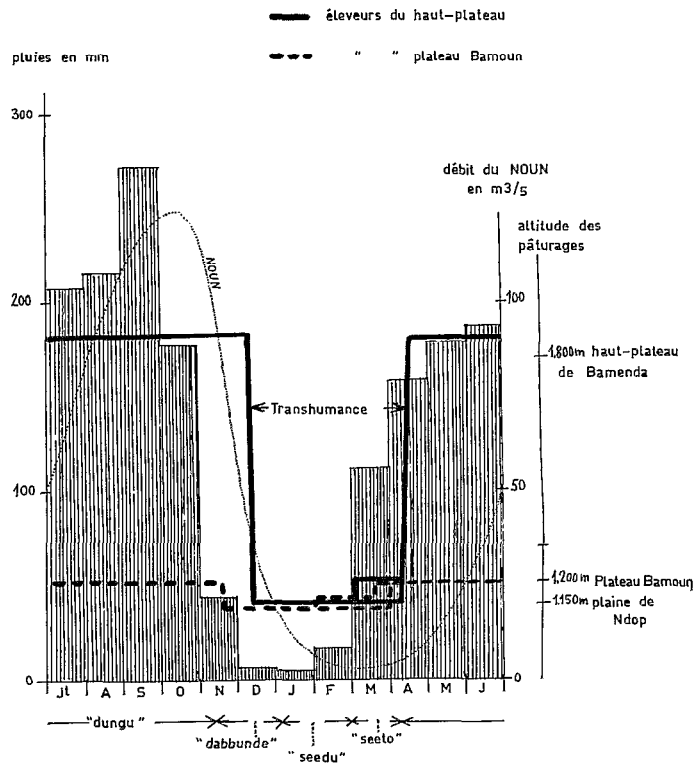

FIG. 33. — Le rythme de transhumance vers la plaine de Ndop.

Les déplacements

La carte 4 indique les trajets suivis par les troupeaux pour gagner leurs pâturages de saison sèche à partir de ceux d'hivernage. La proximité géographique de ces pâturages les uns par rapport aux autres raccourcit les déplacements à quelques dizaines de kilomètres.

Les éleveurs du plateau Bamoun, ceux des massifs du Mbam et du Nkogam, paraissent les plus avantagés. Ils peuvent se déplacer en une seule journée vers leur site de transhumance. Quant à ceux du haut plateau de Bamenda, leurs déplacements s'allongent s'ils veulent atteindre les parties les plus humides de la plaine. Pour éviter les marécages tourbeux, ils doivent suivre les ondulations longilignes du socle. La présence de villages de cultivateurs, comme Bambalang, impose des détours vers les prairies avant de gagner le pâturage assigné. Parfois, la traversée de terroirs cultivés ne peut être évitée, par exemple au niveau de Bamali pour tous les troupeaux en provenance de Bambuluwe. Les animaux empruntent alors une piste à bétail étroite qui serpente entre les champs avant de déboucher sur des jachères en savane. La disposition des terroirs en bas de versant des ondulations du socle, rend difficile l'accès de la prairie aux troupeaux (fig. 26). Le déplacement vers la plaine se révèle souvent une épreuve pour les éleveurs qui doivent éviter les dégâts aux champs car les villageois sont alors aux aguets.

Pourtant, cette épreuve ne se prolonge guère plus de quelques jours. Pour en donner une idée plus précise, voici un tableau de déplacements tirés de cas individuels relevés lors de la transhumance de 1973-74 :

Pl. VIII. — Plaine de Ndop
L'installation des éleveurs.

— Les femmes plantent en terre les premiers supports de la construction...

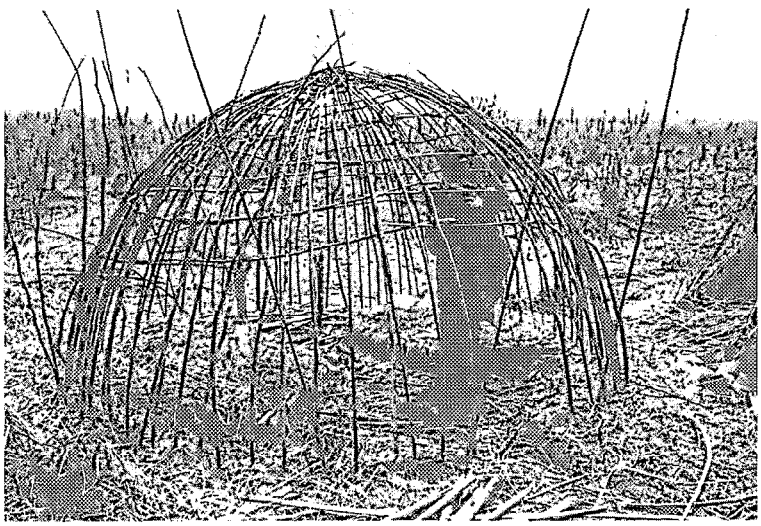

— ... courbent l'armature sphérique de la hutte...

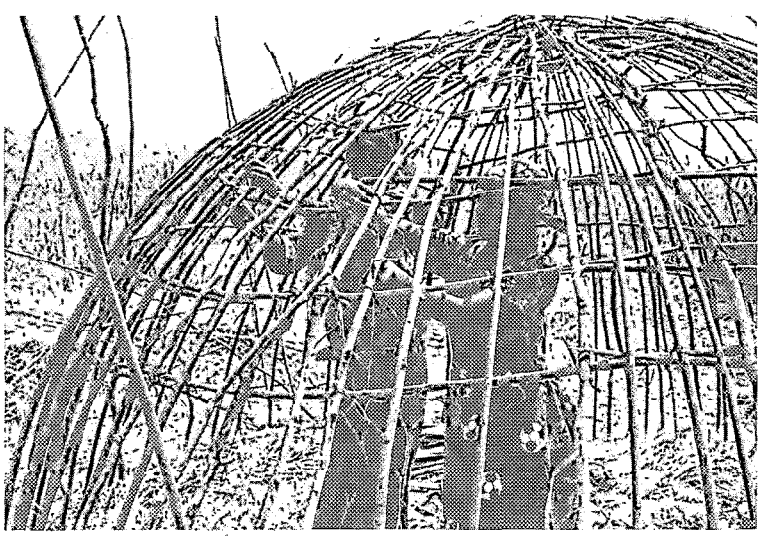

— ... et attachent les tiges transverses maintenant l'assemblage.

Pâturages		*Longueur du trajet* (en km)	*Temps du déplacement* (en jours)
d'hivernage	de s. sèche		
Jakiri	Bambalang	30	2
Bambuluwe	Nord-Bambalang	34	2
Bambuluwe	Sud-Bambalang	46	3
Bamukumbit	Sud-Bambalang	42	3
Bamukumbit	Mbabissa	32 (1)	2
Foumloum	Njingoumbé	28	2
Mbapit	Njingoumbé	36	3

Dans le cas 1, les éleveurs disent qu'ils raccourcissent leur trajet en prenant le risque de traverser à la nage avec leurs troupeaux des chenaux au centre de la plaine. Des pertes de bétail surviennent parfois lors de ces traversées hasardeuses.

Le bétail parcourt un peu plus de 10 km par jour. Cela représente une distance notable, vu le relief accidenté qu'il doit souvent franchir avant d'arriver à la plaine. Les éleveurs ne traînent guère en chemin. Ils ne laissent pas tellement aux animaux le temps de brouter en cours de route, pressés qu'ils sont d'atteindre rapidement le site de campement.

Le bétail se déplace devant le groupe en transhumance, encadré par les jeunes fils ou les bergers. Traînant à l'arrière du troupeau, le bœuf porteur, *daandi*, porte les nattes enroulées, les cordes à veaux et autres cordes pour le campement. L'ensemble des bagages, *kaakon*, sur une couverture d'écorce d'arbre pilée, *daadu*, est solidement arrimé par des cordes qui entourent la poitrine du bœuf. Les hommes, surtout les anciens, *mawbe*, suivent à cheval, tenant au-devant d'eux les jeunes enfants pas encore assez résistants pour marcher toute la journée. La bouilloire, *buuta*, cet ustensile indispensable pour les prières quotidiennes, ballotte sur le côté. Les femmes ferment la marche, bébés dans le dos et ustensiles de cuisine serrés dans un vieux pagne sur la tête. Chaque jour de déplacement, on se lève au point du jour pour se préparer au départ. On marche toute la matinée jusqu'à 2 h de l'après-midi environ, l'heure de la prière *juura*. Le bétail pâture alors jusqu'à la soirée tandis que les femmes préparent un campement provisoire sous un arbuste.

L'installation (planche VIII)

A l'arrivée sur le site habituel du campement, les hommes déchargent le bœuf porteur, ce qui, comme son chargement, représente parfois une tâche délicate. Dès le lendemain de l'arrivée, les femmes commencent la construction des huttes hémisphériques, *buteeru*, qui forment le nouveau campement. Chez les Djafoun, les femmes se chargent de tous les travaux de construction : recherche du bois en brousse, fixation de l'armature flexible, couverture de paille retenue par des cordes. Chez les Mbororo dits Akou, ces travaux incombent par contre aux hommes. Les Djafoun se contentent, eux, d'inspecter les pâturages et de surveiller le bétail de façon plus ou moins régulière. En fait, ils s'absentent presque toujours du campement qui figure comme le domaine des femmes pendant toute la saison sèche. Pourtant, le chef de famille a fixé devant son *buteeru* les pieux de la corde *daangol* pour attacher les veaux la nuit. Avec l'aire de stationnement du bétail, *pellel na'i*, cela constitue, à ses yeux, l'essentiel du campement.

LA TRANSHUMANCE

Les éleveurs distinguent plusieurs périodes au cours de la saison sèche : *dabbunde* quand il fait frais en début de saison sèche, puis *seedu*, la période sèche et chaude en milieu de saison, suivie par *seeto*, la période des tornades et averses irrégulières qui annoncent la saison des pluies. Selon la latitude, *seedu*, la vraie saison sèche, dure plus ou moins longtemps. Même à la latitude de la plaine de Ndop où elle ne dure en moyenne qu'un mois et demi, elle sert à désigner la transhumance proprement dite. Les éleveurs vont en transhumance, *seedugo*, et les campements de saison sèche s'appellent *seedirde*.

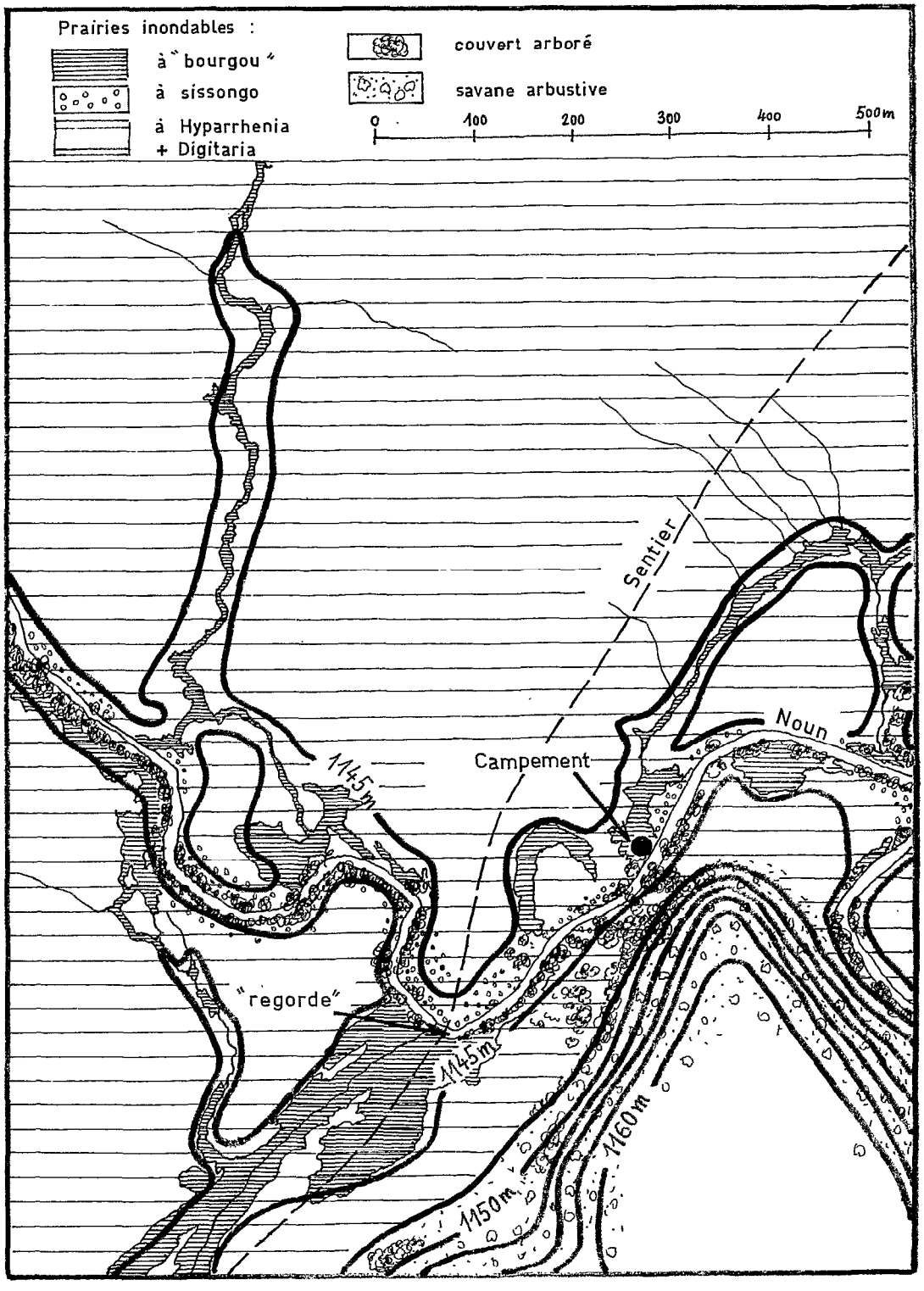

FIG. 34. — Un campement de berger au bord du Noun.

La répartition des éleveurs

Sur la carte 1 sont reportés les sites de 160 *seedirde* localisés dans la plaine de Ndop lors des visites effectuées pendant la saison sèche 1973-1974. L'enquête consistait à relever les renseignements concernant l'origine de la famille et ses habitudes de transhumance de la façon la plus systématique possible. Cependant, les renseignements collectés ne peuvent prétendre être exhaustifs pour plusieurs raisons. Des éleveurs n'ont pas été recensés, surtout lorsque leurs campements se situent dans les savanes arbustives des *yolde* où il est beaucoup plus difficile de les repérer à l'œil nu. Pour d'autres campements localisés sur la carte, on ne dispose pas de renseignements, sinon celui du nom de l'éleveur par personnes interposées. L'éleveur se trouvait toujours absent lors de l'enquête ou bien refusait de parler, redoutant quelque conséquence fâcheuse. Enfin, pour toute la partie aval de la plaine vers la bourgoutière du Noun, l'enquête, arrivant en fin de saison sèche, n'a touché qu'une partie des éleveurs, le plus grand nombre ayant déjà quitté leurs *seedirde*.

Malgré toutes ces lacunes, la carte 1 peut prétendre à une représentation assez fidèle de la répartition des éleveurs en transhumance. La plupart des éleveurs viennent s'installer en saison sèche dans les prairies alluviales plutôt que sur les ondulations du socle. On en a pourtant repéré quelques-uns cachés par les savanes arbustives, à proximité des prairies que les troupeaux fréquentent chaque jour. Les campements les plus nombreux s'égrènent en une traînée très dense le long du Noun et de son affluent le Monoun, au pied du Mbam. Cependant, la densité apparaît inégale en fonction de la largeur de la plaine et de la valeur des pâturages de décrue. Parmi ceux-ci, la bourgoutière du Noun concentre les effectifs de transhumants les plus nombreux. D'autres fréquentent les parties hautes de zone alluviale tandis que les secteurs moyens sont un peu délaissés. Au nord de Bambalang, une zone alluviale relativement vaste reste presqu'inoccupée à cause des risques de vols de bétail déjà évoqués.

Les sites de *seedirde* dans la plaine se classent selon deux catégories : *seedirde* sur rive de cours d'eau ou bien à la retombée des ondulations du socle sur la zone alluviale. Le premier type de campement (fig. 30 et 34) se rencontre surtout dans les parties haute et moyenne de la zone alluviale (1) tandis que le second (fig. 35) caractérise les parties basses. Dans le premier cas, les prairies sont déjà bien essuyées par la décrue à l'arrivée des éleveurs qui peuvent s'installer où ils préfèrent, souvent à proximité d'un point d'abreuvement du bétail. Ailleurs, les prairies ne sont pas encore entièrement accessibles à l'arrivée des éleveurs qui doivent s'installer sur les parties asséchées en bas de versant. Dans la bourgoutière du Noun, les éleveurs tiennent à s'avancer aussi loin que possible dans la prairie. Des campements s'alignent en une traînée à peu près continue à la limite du *bourgou*, de chaque côté de la dépression (carte 3). A partir de chaque campement, le bétail attend le recul de la nappe d'inondation et consomme le *bourgou* en suivant le retrait des eaux. Les pâturages de décrue, ne se découvrant ici que de façon progressive, entretiennent de nombreux troupeaux pendant toute la saison sèche. Le paysage de ces multiples campements et de leurs troupeaux, vu au petit matin des hauteurs des ondulations voisines, symbolise l'importance du rôle pastoral de la plaine de Ndop.

La régularité de transhumance

D'une année sur l'autre, la grande majorité des éleveurs revient transhumer au même endroit, s'installe sur le même site. Dans le cas des Madjanko'en, l'ancienneté de transhumance sur les mêmes pâturages de la plaine peut atteindre trente années ou plus. La régularité de transhumance correspond souvent à une stabilité ou une sédentarisation en cours des éleveurs sur leurs pâturages d'hivernage. La vie des éleveurs, chaque année, se partage alors entre un pâturage de saison des pluies et un autre de transhumance, toujours les mêmes, les troupeaux faisant le va-et-vient de l'un à l'autre.

La régularité de transhumance sur les mêmes pâturages peut aller aussi de pair avec une mobilité des pâturages d'hivernage. Ce fut longtemps le cas des Madjanko'en avant qu'ils ne se stabilisent en pâturages d'altitude (fig. 36). Leur attachement était plus fort pour le site de transhumance que pour celui d'hivernage, alors qu'habituellement c'est l'inverse qui se produit. Pour eux, une transhumance régulière s'intercalait chaque année dans une migration de plus ou moins grande amplitude, circonscrite aux abords de la plaine. Les Madjanko'en restaient nomades par

(1) Exemples : *Julol Ibbi, Julol Kotimay*, à l'est de Bambalang, où se regroupent de nombreux éleveurs. *Julol* désigne une partie de cours d'eau en foulfouldé. Les noms des sites de campements dans la plaine reprennent alors celui du cours d'eau le long duquel ils s'alignent.

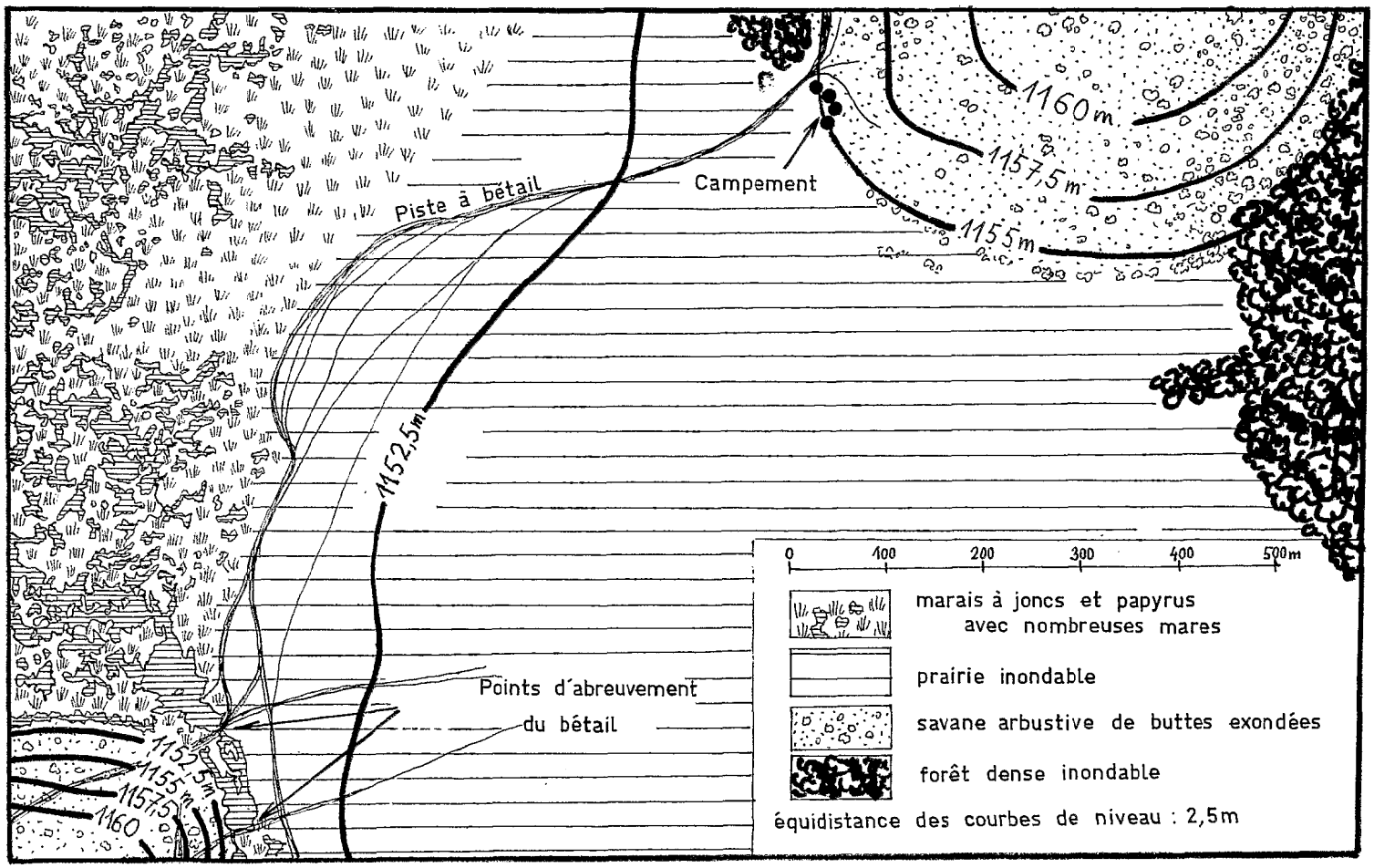

FIG. 35. — Le site d'un campement de transhumance.

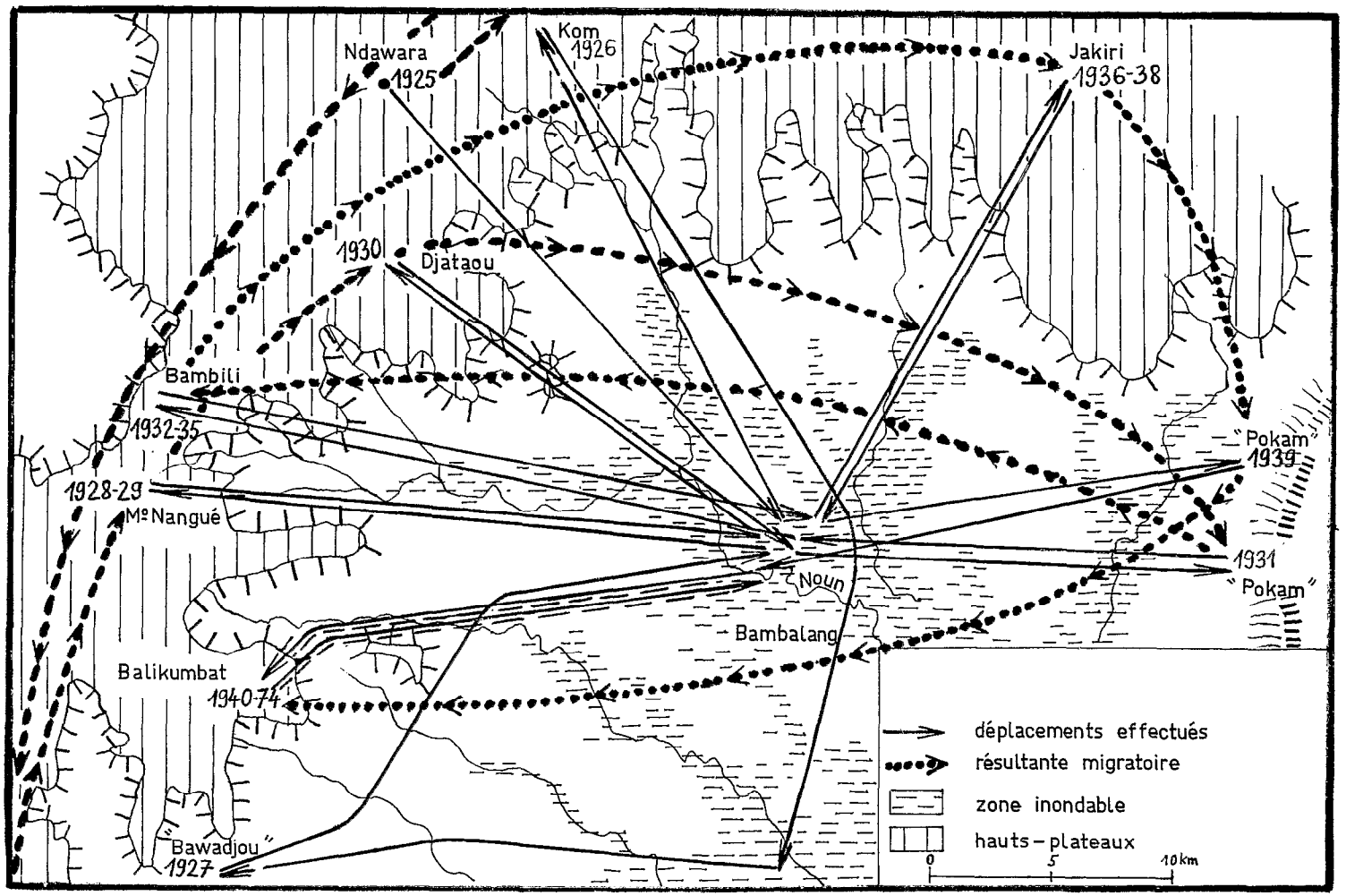

FIG. 36. — Transhumance et migration d'un éleveur du lignage Madjanko'en.

PL. IX. — Plaine de Ndop
Retour de transhumance.

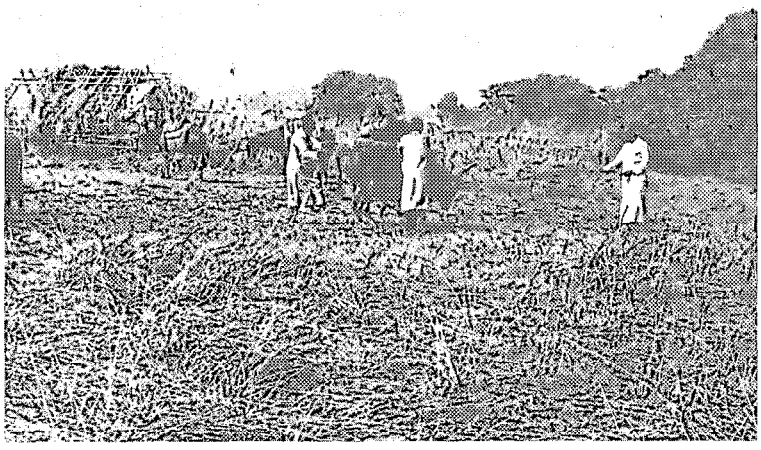

— On charge le bœuf porteur qui ne se laisse pas faire...

— ... Les ustensiles de cuisine fragiles sont l'affaire des femmes...

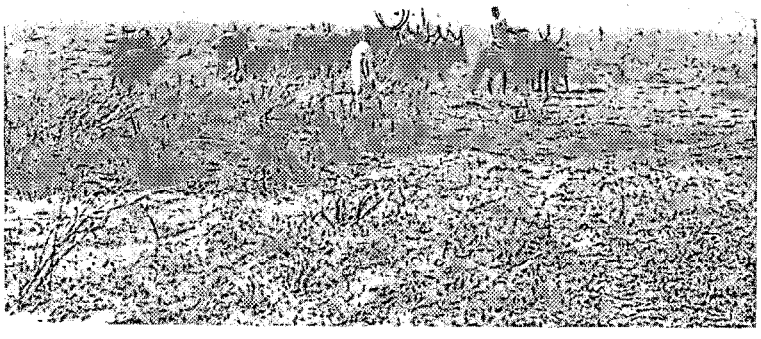

— ... Mais le troupeau est déjà parti.

Pl. X. — Plaine de Ndop
Campements de saison sèche.

— La hutte solitaire d'un berger au milieu des grandes herbes de la plaine.

— Les huttes d'un campement familial s'alignent derrière l'aire à bétail.

— Campement provisoire, sous un arbre, de jeunes gens partis à la recherche de nouveaux pâturages en fin de saison sèche.

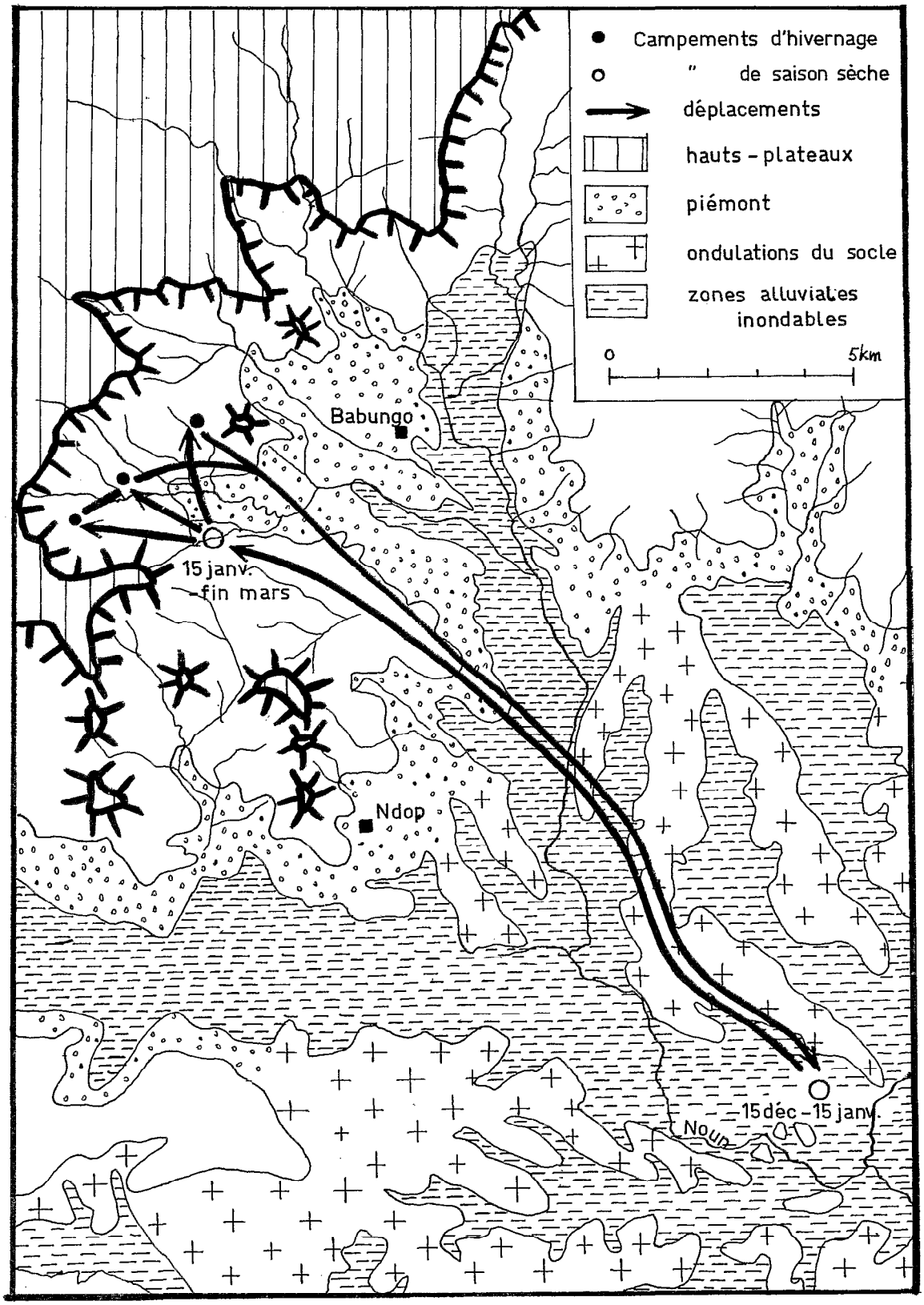

FIG. 37. — Un type de transhumance vers la plaine.

pluvieuse sera déjà bien entamée. Ces campements correspondent souvent à la saison intermédiaire, *seeto*, celle des pluies irrégulières annonciatrices de *dungu*, la saison des pluies. En campant ainsi à l'écart de leurs pâturages d'hivernage, les éleveurs veulent les ménager, en permettant une bonne repousse d'herbe.

Une autre raison essentielle tient aux tiques. En écartant le plus longtemps possible les animaux de leur aire de stationnement en hivernage, les éleveurs réduisent leur infestation. Ils ont coutume de dire que les tiques se multiplient surtout dans les détritus des aires à bétail : *kooti don tokka ngooba na'i*, les tiques « suivent » le fumier de vaches. Or, la période *seeto* correspond à une forte reprise de parasitisme après la récurrence de saison sèche (fig. 25). La nécessité d'un campement d'attente, repoussant à plus tard le retour au *rummirde*, se fait très sensible pour les éleveurs de piémont ou du plateau Bamoun où la présence des tiques est toujours plus sensible qu'en altitude.

Voici l'exemple d'un groupe d'éleveurs dont la transhumance se déroule en deux temps (fig. 37). Au cours de la saison sèche 1973-1974, ils partent d'abord vers les prairies inondables au nord de Bambalang où ils ne restent qu'un mois, de mi-décembre à mi-janvier. Là, le *bourgou* se réduit aux bordures des petits cours d'eau qui serpentent dans la plaine. Après la pâture de ce *bourgou*, les éleveurs cités décident de se retirer au pied de l'abrupt du haut plateau pour y exploiter les repousses d'herbe. Ces repousses, après passage des feux de brousse dans les pâturages à grandes *Hyparrhenia* du piémont, présentent une valeur fourragère nettement supérieure à celles que fourniraient les *Sporobolus* en altitude. Les éleveurs cherchent à les exploiter au moment où elles sont les plus tendres pour le bétail, dans les premières semaines de leur croissance. En fait, le séjour du troupeau au campement de fin de saison sèche va se prolonger pendant au moins deux mois, avant le retour au *rummirde* tout proche.

Le site de ces campements ne change pas d'une année sur l'autre. Ils se trouvent juste au pied de l'escarpement (fig. 38). Chaque jour, le bétail parcourt les savanes arbustives à *Entada abyssinica* et *Annona* de bas d'abrupt. Mais les pâturages disponibles n'abondent guère sur le piémont. Les gros villages de cultivateurs s'y concentrent et la dispersion des cultures impose une garde sans relâche du bétail. Avec l'établissement de la saison pluvieuse, les troupeaux regagnent les sites d'hivernage sur les hauteurs voisines et les prairies d'altitude.

On peut s'étonner que le groupe d'éleveurs cité regagne si vite le pied de l'abrupt. Dans leur cas, le séjour au campement intermédiaire se prolonge plus longtemps que le séjour en plaine. D'autres campements analogues jalonnent le pied du massif Nkogam, de l'autre côté de la plaine de Ndop. Eux ne sont habités que pendant quelques semaines, en fin de saison sèche. Les éleveurs sortent des prairies inondables aux premières averses orageuses pour se reporter sur les repousses. Les troupeaux parcourent alors les grandes lanières du piémont aux savanes arbustives à *Hymenocardia acida* et *Annona*. Mais une sécheresse de plusieurs semaines peut suivre une grosse averse orageuse à cette période de l'année. La repousse herbacée vite épuisée, les troupeaux doivent parfois revenir pâturer sur la prairie inondable qui, dans ce secteur, n'est jamais très éloignée du piémont.

Les retours tardifs

Ils concernent surtout les éleveurs du haut plateau dont les déplacements obéissent, dans une certaine mesure, à la réglementation de la transhumance.

En fait, ces éleveurs ne tiennent pas d'eux-mêmes à regagner rapidement leurs pâturages d'hivernage. La repousse de *Sporobolus africanus* avec les pluies y est plus tardive et plus lente que celle des *Hyparrhenia* du piémont ou des *Loudetia* et *Setaria* du versant de l'abrupt. Les troupeaux exploitent donc le plus longtemps possible les prairies inondables puis les ondulations du socle sur la plaine (fig. 33). Ils attendent quelques semaines après l'établissement des pluies régulières pour retourner en altitude.

Selon les cas, le retour s'effectue en une ou deux journées, comme le départ en transhumance, ou de façon plus progressive. Il est fréquent que le propriétaire du bétail regagne rapidement le *rummirde* tandis que le gros de son troupeau, sous la garde des jeunes ou des bergers, n'y retourne que par étapes. A mesure qu'il gagne de l'altitude, le troupeau pâture les regains herbacés de bonne venue, de façon à retarder le plus possible l'exploitation des pâturages d'hivernage.

La transhumance s'intègre donc de façon harmonieuse dans le rythme climatique et hydrologique de la plaine. Mais les modalités diverses des retours suggèrent que, d'un éleveur à l'autre, les adaptations au milieu n'empruntent pas les mêmes solutions. De même, le contexte familial et social de l'élevage en transhumance présente toute une variété de cas. Ces divergences de situations engagent à distinguer, dans le cadre d'un même rythme d'ensemble, une série de types de transhumance.

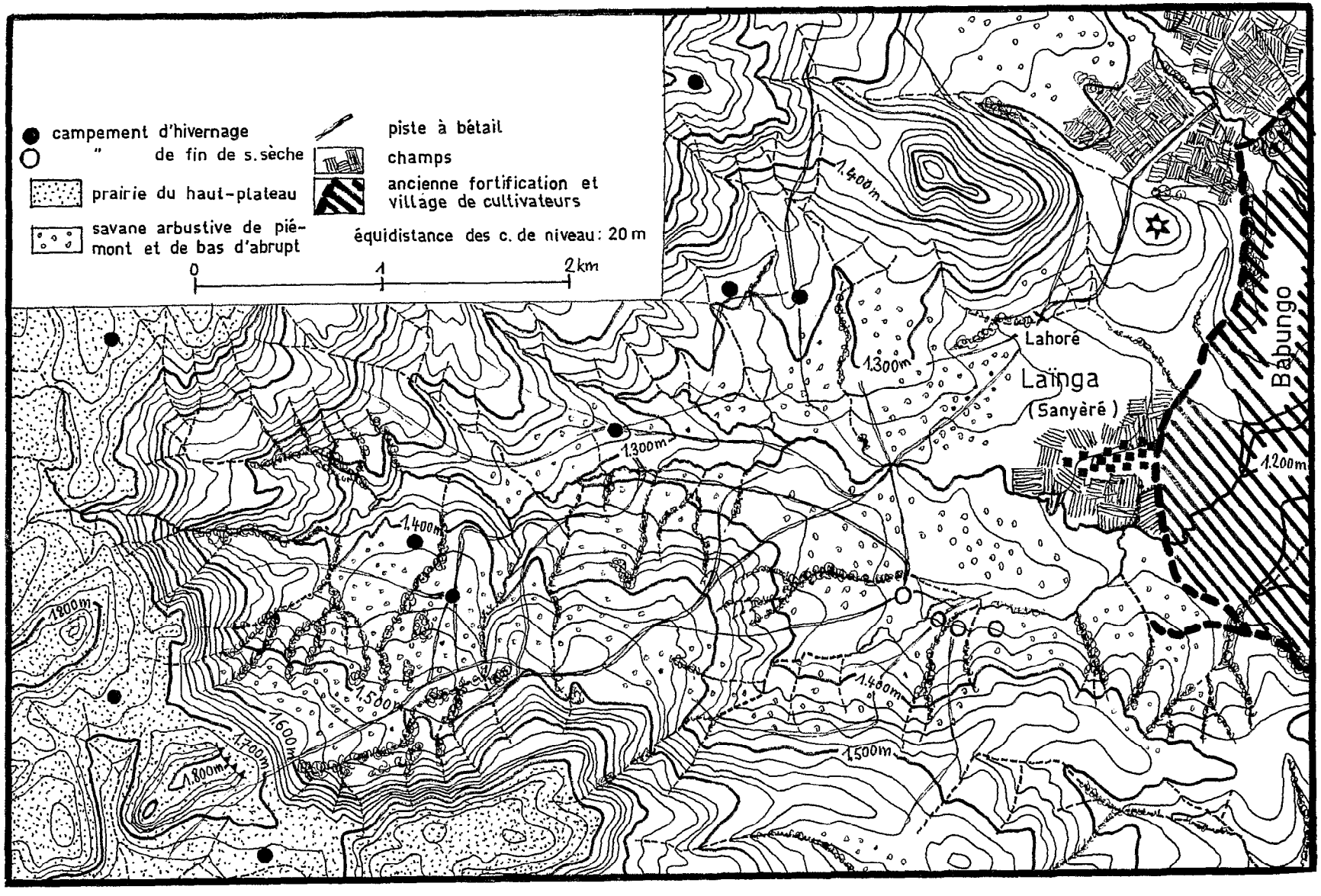

FIG. 38. — Le site de campements de fin de saison sèche en bordure de la plaine.

Les types de transhumance

Parmi la grande diversité de cas qui ressort de l'enquête sur le terrain, on peut tenter une classification selon certains critères significatifs : les déplacements, les pâturages utilisés, l'organisation du troupeau.

Les déplacements en transhumance

Les départs et les retours de transhumance ont déjà permis d'évoquer plusieurs variantes. Il convient de les compléter par une analyse des déplacements en transhumance même. En effet, ceux-ci font apparaître deux types de transhumance assez différents.

La transhumance stable

Une fois installés dans leur campement de transhumance, certains éleveurs n'en bougent plus pendant toute la saison sèche. Cette transhumance stable caractérise ceux qui fréquentent depuis longtemps la plaine et reviennent chaque année sur les mêmes sites de transhumance. Même si les pâturages perdent beaucoup de leur valeur fourragère en fin de saison sèche, les éleveurs ne cherchent pas à conduire leur bétail ailleurs. Dans ce cas, le calendrier pastoral est très simple, consistant en un va-et-vient saisonnier entre deux pâturages.

La transhumance mobile

D'autres éleveurs, par contre, ne se contentent pas de s'installer une fois pour toutes dans la plaine mais spéculent sur les meilleurs pâturages aux différents moments de la saison sèche. Ils se déplacent de l'un à l'autre, ne restent en chaque endroit que quelques semaines. Le campement se réduit à une hutte hâtivement édifiée et aussi vite abandonnée.

Voici le cas d'un jeune éleveur des environs de Bamenyam (arrondissement de Galim) qui transhume chaque année vers la plaine. Pendant la saison sèche 1973-1974, il s'installe d'abord à Wali, au nord de la bourgoutière du Noun où ses animaux suivent la décrue dans le *bourgou*, fin novembre-début décembre. Après un mois, le *bourgou* commence à s'épuiser à cet endroit. Il se déplace alors plus au nord à côté d'un placage de *bourgou* plus restreint mais encore peu pâturé. Son troupeau y reste seulement deux semaines. Vers la mi-janvier, il part pour un nouveau site de transhumance dans une prairie à *Phragmites* dont le bétail doit alors se contenter. Lors de l'enquête, début février, il s'y trouve depuis un mois et pense y rester jusqu'aux pluies. En fait, lors d'une contre-enquête, à la fin de février, il a déjà ramené des vaches laitières et les veaux près du *rummirde*, laissant le plus gros du troupeau en plaine à la garde d'un jeune frère. Le dernier déplacement est causé par la multitude de mouches qui assaillent alors les jeunes veaux. En une saison sèche, l'éleveur change ainsi quatre fois de campements, tout en restant toujours en plaine.

Pour d'autres éleveurs du plateau Bamoun, le séjour dans la plaine ne se prolonge pas au-delà de quelques semaines. Dès que les prairies de décrue commencent à s'assécher, ils partent soit vers la plaine Tikar, soit vers la basse vallée du Noun. Ainsi, un gros éleveur du plateau Bamoun descend chaque année en transhumance au pied de l'abrupt nord du plateau. Mais il envoie ses fils avec la plus grosse part du troupeau vers la plaine de Ndop, près de Njitapon, où ils restent un mois.

Puis ils partent en plaine Tikar, aux environs de Magba, soit à 75 km à vol d'oiseau de leur premier pâturage de saison sèche. Ils y séjournent deux mois avant de venir rejoindre leur père au pied du plateau qu'ils regagnent ensemble en début de saison des pluies.

Dans ces cas plus rares, la mobilité en cours de transhumance embrasse des déplacements de grande amplitude pour la région, dépassant le cadre de la plaine de Ndop. Qu'il s'agisse d'une petite ou d'une grande mobilité, ce type de transhumance concerne des éleveurs peu attachés à tel site de la plaine et, souvent, de faible ancienneté dans la région. En se déplaçant, ils cherchent à tirer parti au maximum de pâturages complémentaires en saison sèche.

L'utilisation des pâturages

Des éleveurs, tout en restant installés au même *seedirde*, parviennent, eux aussi, à associer l'utilisation de différents pâturages. La morphologie de la plaine, avec la coexistence d'ondulations du socle émergeant des zones de remblaiement, multiplie les possibilités d'utiliser de front pâturages de décrue et de *yolde* sans se déplacer.

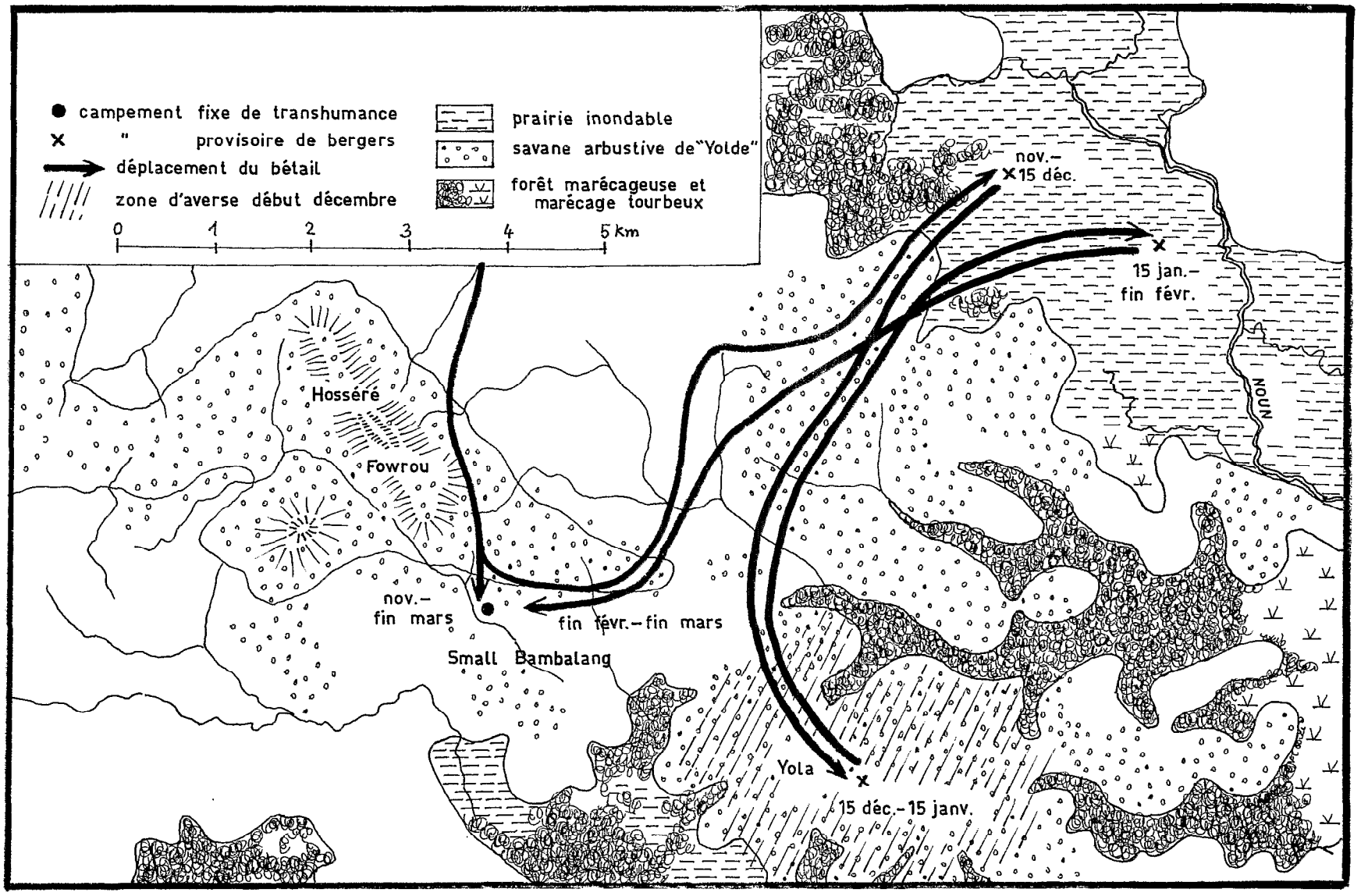

FIG. 39. — Une forme d'utilisation des pâturages de la plaine.

Les associations de pâturages

En début de saison sèche, les troupeaux se concentrent dans les prairies de décrue alors que les feux de brousse embrasent les savanes arbustives des buttes allongées. A mesure que la saison sèche s'avance, les pâturages de décrue s'appauvrissent alors que la repousse d'herbe s'annonce sur les buttes. Les éleveurs incendient alors, vers janvier, les premiers et conduisent leurs troupeaux vers les *yolde*.

A cette époque, certains, mettant à profit leur site de transhumance au contact des deux milieux naturels, associent les deux types de pâturages (fig. 21). Dans la journée, les troupeaux parcourent les savanes arbustives sous bonne garde, car les dégâts aux champs de manioc sont à craindre. Dans la soirée, de retour au campement, le bétail pâture librement en plaine, surtout les repousses vertes de *bourgou* qui commencent à pointer. Il continue de le faire une partie de la nuit. Pour éviter qu'il s'aventure sur les buttes au cours de la nuit, les éleveurs en barrent parfois l'accès d'une clôture.

La même association de pâturages peut s'effectuer dans le sens inverse, un éleveur installé en savane arbustive envoyant son bétail paître dans la prairie voisine. La multitude des pistes à bétail qui sillonnent tous ces pâturages montre combien les éleveurs tentent de combiner les ressources fourragères à leur disposition dans la plaine.

Les successions de pâturages

Des éleveurs peuvent envoyer momentanément une partie de leur bétail à la recherche d'herbe dans un autre secteur de la plaine. Eux-mêmes restent à leur campement mais ils scindent le troupeau en ne gardant que quelques vaches laitières à proximité. Le plus gros s'en va pour plusieurs semaines sous la garde de fils ou de bergers salariés. Ceux-ci ne prennent même pas le soin de construire une hutte en déplacement. Ils passent la nuit sous un arbuste où sont accrochés quelques vêtements de rechange. Ils sont venus là parce qu'une averse locale y est tombée, favorisant la repousse de l'herbe après les feux de brousse. Il peut s'agir aussi d'un secteur isolé de la plaine, non fréquenté de façon régulière par les troupeaux en transhumance : butte exondée entourée de marécages, lambeau de savane libre entre des terroirs cultivés.

Cette technique de transhumance ne débute habituellement qu'après la pâture complète des prairies de décrue. Les éleveurs qui transhument sur les parties haute et moyenne de la plaine inondable, la pratiquent de façon courante, parce que leurs prairies s'épuisent plus vite qu'à l'aval. A partir du mois de février, il est fréquent de rencontrer ces campements éphémères de bergers à la recherche de pâturages de complément.

Le passage des troupeaux d'un type de pâturage à l'autre peut ne pas se limiter à la fin de la saison sèche mais se répéter de façon plus systématique. Voici le cas d'un éleveur du haut plateau de Bamenda qui transhume en plaine, mais en savane arbustive près d'Hosséré Fowrou. Son troupeau se trouve presque toujours scindé en saison sèche. Une partie reste près du campement, avec lui, tandis que l'autre se promène sous la garde d'un fils aidé d'un berger. Quand ils descendent en plaine, début novembre, les jeunes partent sur la prairie, l'herbe des *yolde* n'étant pas encore brûlée. Le propriétaire du troupeau, quant à lui, s'installe à son campement habituel avec son petit lot de vaches. En décembre, les feux de brousse balaient les savanes arbustives. Une averse orageuse les accompagne en 1973 sur un secteur limité. Les jeunes viennent s'y installer jusqu'à la mi-janvier. A ce moment, la repousse d'herbe étant épuisée par les nombreux troupeaux qui sont venus s'y rassembler, le berger et le fils de l'éleveur retournent sur la prairie. Ils y restent jusqu'à la fin de février. En mars, les averses se multiplient et déclenchent une pousse générale de l'herbe. Ils rejoignent alors le campement du propriétaire de bétail et attendent ensemble quelques semaines le retour au *rummirde* (fig. 39).

Dans ce cas, le bétail utilise successivement pâturage de prairie et de *yolde* pendant toute la saison sèche. L'éleveur compte sur les averses de saison sèche pour accélérer la repousse de l'herbe sur les buttes. Entre-temps, les prairies inondables accueillent les animaux, jouant un rôle de « volant » dans le calendrier pastoral. Bien que le site du campement de transhumance ne soit pas localisé dans les prairies, le troupeau s'y rend de façon régulière.

L'ORGANISATION DES TROUPEAUX

Les cas précédents illustrent une technique d'utilisation de pâturages différents grâce à la scission du troupeau en cours de transhumance. Des pâturages d'hivernage à ceux de saison sèche, des éleveurs répartissent souvent leurs troupeaux d'une autre façon. Des types de transhumance peuvent ainsi se différencier selon l'organisation des troupeaux.

Le fractionnement du troupeau

Une méthode habituelle suivie par les éleveurs du haut plateau de Bamenda consiste à fractionner le troupeau familial en deux parties pour la saison sèche. Le lot le moins important, formé de vaches *sureeji* (de *sura* : maintenir les femmes en vie retirée), reste au campement d'hivernage pour y contribuer à l'approvisionnement en lait des membres de la famille qui ne transhument pas. Les Foulbé villageois appellent aussi ces vaches : *diilaaji* d'après *diila*, garder une vache laitière sur place de façon à disposer de lait de façon régulière. La partie la plus importante du troupeau, les *horeeji* (de *hore* = tête), part en transhumance sous la conduite de bergers ou de jeunes fils. Le lot des *horeeji* comprend les animaux mâles du troupeau et les jeunes génisses, les vaches stériles ou qui n'allaitent pas.

Cette façon de fractionner le troupeau caractérise les éleveurs en cours de sédentarisation. Elle est généralisée parmi les Foulbé villageois du plateau de l'Adamaoua. Les Mbororo les plus anciennement installés dans la région de Bamenda l'adoptent aussi couramment. D'autres éleveurs y recourent parce qu'ils ne peuvent transhumer pour une raison ou une autre. L'un des membres de la famille n'a pas la force d'effectuer le déplacement : vieillard impotent, nombreux enfants en bas âge. Le propriétaire du troupeau peut être attaché à son campement par les cultures qu'il a entreprises à proximité. Dans ce cas, il s'agit d'une sédentarisation en cours alors que dans le premier cas l'arrêt du déplacement saisonnier peut n'être que provisoire.

Voici l'exemple d'un éleveur du lignage des Faranko'en du haut plateau de Bamenda. Son troupeau comprend environ 200 têtes de bétail fractionnées en hivernage entre trois campements : les *sureeji* près du campement, les *horeeji* sur une éminence à deux kilomètres de là, et des *cakaaji* (de *caka* = entre, au milieu) à proximité mais à part. Les années précédentes, tout le troupeau descendait en plaine avec l'ensemble de la famille. Cette année, le père de l'éleveur, âgé d'environ 80 ans, ne se sent plus la force de se déplacer à cheval comme il parvenait encore à le faire. La famille reste donc au *rummirde* avec les vaches *sureeji*. Seuls, les *horeeji* partent en transhumance sous la garde d'un berger peul, vers Bambalang, de même que les *cakaaji* avec un berger autochtone assisté de l'un des fils de l'éleveur.

Dans cet exemple, le troupeau, déjà assez important, demeure fractionné en hivernage. D'autres éleveurs, moins aisés, ne possèdent que 50 à 80 têtes de bétail. Pendant la saison des pluies, les animaux sont regroupés sur une même aire à bétail, près du *rummirde*. L'éleveur ne fractionne son troupeau en *sureeji* et *horeeji* qu'avec le départ des derniers en transhumance.

Le maintien du troupeau

Beaucoup de petits éleveurs descendent eux-mêmes en plaine avec leur troupeau en saison sèche. Comme le bétail couvre juste les besoins de la famille, elle ne s'en sépare pas. Les jeunes enfants en assurent la garde toute la journée. Le soir, les animaux se rassemblent autour du *seedirde*.

Caractéristique des petits éleveurs, le maintien de la cohésion du troupeau peut intéresser aussi de plus grands nombres. Tel propriétaire de 150 à 200 têtes de bétail les accompagne régulièrement en transhumance dans la plaine avec toute sa famille. Les animaux, sous la garde de trois bergers, se séparent pour aller au pâturage mais se retrouvent chaque soir autour du même campement. L'unité pastorale d'hivernage est maintenue en saison sèche par le déplacement de tous les membres du groupe familial. Dans le cas précédent, trois fils avec leurs troupeaux personnels (40, 50 et 10 têtes de bétail) se joignent au chef de famille dans le même *seedirde*, alors qu'en altitude ils disposent de campements séparés. La saison sèche offre ainsi, pour certains, l'occasion de retrouver la cohésion du troupeau familial au sens large.

Le regroupement de troupeaux

Le prêt de bétail, contrat aux formes juridiques très souples, se pratique souvent pour la période de transhumance. Un éleveur met ainsi en pension une partie de son troupeau chez l'un de ses parents qui rassemble les animaux avec les siens pour partir en transhumance. Tel autre éleveur descend lui-même dans la plaine mais redoute les voleurs de bétail aux environs de son campement habituel. Ne se résignant pas à changer de site de transhumance, il ne conserve que des vaches *sureeji* et transfère les *horeeji* en plus grande sécurité au campement de son petit frère, au centre de la plaine. Une autre forme de regroupement associe deux propriétaires de troupeaux qui ne transhument pas mais emploient chacun un berger salarié. Les deux bergers sont installés sur le même pâturage en plaine par leurs patrons, les troupeaux réunis en un seul. Les bergers en assurent la garde à tour de rôle.

Voici un cas plus complexe, observé en plaine et expliqué plus tard par les intéressés. Deux jeunes Rahadji du plateau Bamoun transhument avec un énorme troupeau de 500 têtes. Ils ont réuni leurs deux troupeaux en un seul, dont ils se répartissent la garde, eux aussi, à tour de rôle. Début mars, ils se trouvaient sur le piémont du massif Nkogam, après être sortis un mois plus tôt de la bourgoutière du Noun. Renseignements pris deux mois plus tard au site d'hivernage, chacun d'entre eux s'était chargé de la garde de plusieurs troupeaux. L'un avait réuni à ses vaches celles de son frère et d'un neveu. L'autre avait la responsabilité des *horeeji* de son père avec l'aide d'un jeune frère non encore doté d'animaux à son compte. Le troupeau issu de tous ces rassemblements impressionnait par sa taille. Il n'appartenait pourtant pas à un gros éleveur, comme on aurait pu le penser, mais résultait de l'association complexe de plusieurs propriétaires de bétail, tous unis par des liens de parenté. La garde du bétail entre alors dans le réseau de services entre parents et ne donne pas lieu à prestation de salaire comme dans le cas des bergers.

On comprend dès lors combien il est difficile d'évaluer l'importance de la transhumance par le pourcentage d'éleveurs rencontrés en plaine par rapport à une liste nominale de tous les chefs de famille Mbororo des environs. C'est ce qu'on avait décidé au début de l'enquête mais l'imbrication des fractionnements ou regroupements de troupeaux en transhumance invite rapidement à écarter cette méthode. A qui attribuer ces troupeaux composites dont l'éleveur sur place n'a reçu que délégation de garde ? Beaucoup d'éleveurs qui ne transhument pas en plaine y envoient quand même du bétail, en recourant à l'un ou l'autre des procédés qui viennent d'être énumérés.

Transhumance et nomadisme

La distinction entre les deux modes de déplacement n'est pas aussi claire qu'on pourrait le supposer. En zone sahélienne, des auteurs ont montré comment une série de légères modifications de parcours saisonniers aboutissait à une migration lente. En fait, dans ce cas, la migration n'est qu'une amplification des mouvements saisonniers à l'intérieur d'une même unité administrative ou politique (1). Dans le cas de la plaine de Ndop, on a vu comment une migration zigzagante résulte de changements de campements lors des retours de transhumance (fig. 36). La migration n'apparaît pas alors comme le mouvement lent de forme amiboïde décrit en zone sahélienne, mais comme un déplacement saccadé alors que la transhumance reste remarquablement régulière.

De la transhumance à la migration

Faut-il entendre par transhumance les seuls déplacements qui ne concernent qu'une partie du groupe familial (2) ? Selon cette hypothèse, il faudrait écarter les mouvements saisonniers des familles qui vont et viennent du pâturage d'hivernage à celui de saison sèche. Ces mouvements sont pourtant parmi les plus réguliers. Ils s'accompagnent dans la plaine de Ndop d'une remarquable stabilité dans chaque pâturage. Il paraît difficile de qualifier ces éleveurs de nomades. En fait, on a vu que, selon les événements familiaux, le groupe entier participe à la transhumance, y délègue l'un de ses membres avec une partie du troupeau ou engage des bergers salariés. Dans tous les cas, les animaux accomplissent le même itinéraire de transhumance.

Les Mbororo de la région disposent dans leur langue de deux vocables pour identifier leurs déplacements : *rimda*, mettre une charge sur le dos d'un animal (sous-entendu : pour partir) s'applique à un déplacement temporaire qui n'entraîne pas l'abandon de la résidence d'attache. La transhumance entre dans cette catégorie de déplacements. Par contre, *fera* s'appliquait autrefois à toute migration-fuite par suite de vexations religieuses, politiques ou administratives. Il désigne maintenant tout déplacement qui se traduit par l'abandon du lieu d'attache des éleveurs. *Fera* désigne donc une migration, qu'il s'agisse d'une migration-fuite sur de longues distances ou d'une migration « interne », déplacement de faible ampleur n'induisant qu'un changement d'allégeance d'*ardo*. *Rimda* concerne tout déplacement temporaire ou saisonnier qui s'achève par le retour au point de départ.

Il convient de reprendre ce critère de distinction très clair dans l'esprit des éleveurs. Pourtant, il faut aussi reconnaître que la signification de la transhumance varie sensiblement selon que le groupe familial se déplace en entier ou non.

Normalement, quand il atteint la vieillesse, l'éleveur Mbororo renonce aux déplacements de transhumance. Alors qu'il s'est déplacé toute sa vie derrière ses animaux selon le rythme des deux saisons, l'éleveur devenu ancien,

---

(1) Dupire (M.), 1970, p. 223.
(2) Gourou (P.), 1973, p. 256.

mawdo, décide de se reposer au campement d'hivernage. Les *siutoobe*, ceux qui se reposent (sous-entendu : qui ne transhument plus) ont formé progressivement les noyaux de sédentarisation des éleveurs nomades. Avec la stabilisation de plus en plus accentuée des campements, les éleveurs ne cessent plus seulement de transhumer sur leurs vieux jours mais dès qu'ils peuvent déléguer quelqu'un à leur place : fils devenus capables de prendre la responsabilité du troupeau en transhumance, bergers salariés si les moyens de l'éleveur le permettent.

Les deux types de transhumance, selon que le groupe familial en entier y participe ou non, traduisent donc deux contextes pastoraux différents. Si toute la famille transhume, elle peut toujours, selon les événements ou la préférence de ses membres influents, transformer en migration ce qui n'était au départ qu'un déplacement de transhumance. Rien ne la rattache au *rummirde* si ce n'est le campement qui se délabre et qu'il faudra, de toute façon, réparer au retour. Au contraire, si une partie de la famille reste en permanence au campement d'hivernage, il sera beaucoup plus difficile aux transhumants de prendre la décision de migrer. Ils se heurtent presque toujours au refus des membres de la famille restés sur place.

Très souvent, intervient en même temps un autre critère significatif : l'ouverture ou non d'un champ de maïs près du campement d'hivernage. Si toute la famille transhume, il lui est pratiquement impossible d'entreprendre de telles cultures, car il faut préparer le champ avant la saison des pluies. Les autres, par contre, peuvent employer des ouvriers agricoles pour le faire à cette période, car il y a quelqu'un sur place pour les surveiller. Or, la présence de cultures au campement d'hivernage joue à son tour un rôle non négligeable dans la stabilisation des éleveurs.

La transhumance de tous les membres de la famille s'apparente au semi-nomadisme des éleveurs de la zone sahélienne. Elle se caractérise, de la même façon, par des déplacements réguliers mobilisant la grande majorité des éleveurs, la permanence des parcours, la longue fréquentation des mêmes pâturages. Au contraire, le nomadisme pur implique des déplacements désordonnés sans point d'attache. La transhumance des éleveurs sédentaires suppose la séparation du groupe familial, une partie restant aux pâturages habituels tandis que l'autre se déplace quelques mois avec les troupeaux. Dans cette gamme de situations pastorales, les semi-nomades occupent donc une place intermédiaire. Leur état n'est pas aussi clairement défini que celui des autres. On a vu que les Mbororo évoluent normalement, au cours de leur existence, du semi-nomadisme à la sédentarisation. Inversement, le retour du semi-nomadisme au nomadisme est toujours possible, une transhumance se transformant aisément en migration.

Pourtant, le semi-nomadisme des Mbororo de Bamenda ne se confond pas tout à fait, au point de vue géographique, avec celui des éleveurs de la zone sahélienne. Même si tout le groupe familial participe aux déplacements saisonniers, il garde ici son lieu d'attache sur les plateaux et le site de transhumance reste le même depuis longtemps. L'amplitude des parcours n'atteint pas celle des sahéliens, surtout chez ceux qui descendent vers la plaine de Ndop. Ils seraient donc plus proches des sédentaires transhumants que des vrais semi-nomades. Ils associent des déplacements saisonniers généralisés avec des habitudes de sédentaires. Cette situation spécifique est liée aux particularités géographiques des plateaux de Bamenda mais surtout, aux conditions climatiques humides prolongeant la période d'hivernage à plus de huit mois sur douze.

Le rôle du milieu sur la transhumance

Transhumance familiale ou individuelle se conjuguent avec la présence ou l'absence de cultures au *rummirde* pour différencier deux types de situations pastorales qui coexistent aux environs de la plaine de Ndop.

La première situation (transhumance du fils ou d'un berger, cultures près du campement d'hivernage) se rencontre plus souvent sur le haut plateau de Bamenda, la seconde (transhumance familiale, activités uniquement pastorales) sur le plateau Bamoun. Elles traduisent une sédentarisation plus ou moins avancée en rapport avec une installation plus ancienne sur le haut plateau.

Mais, pour mieux comprendre ces différences de situation, il faut surtout faire intervenir les données écologiques liées à l'altitude qui, dans un cas, permettent un séjour permanent au *rummirde* tandis que dans l'autre, elles l'interdisent pratiquement. Si les éleveurs du plateau Bamoun n'abandonnent pas en saison sèche leur *rummirde*, ne brûlent pas le fumier (*ngooba*) de l'aire à bétail, l'infestation des animaux par les tiques devient vite critique à chaque retour de transhumance. A cette altitude, la profusion des tiques à certaines périodes de l'année, apparaît comme le plus sûr obstacle à la sédentarisation des éleveurs. Ils ne peuvent y parer que par le départ régulier de tout le troupeau en transhumance.

Voici le cas d'un gros éleveur (300 à 400 têtes de bétail) qui hiverne au même endroit, près de Bamenyam, depuis une quinzaine d'années. Le campement d'hivernage est situé sur une ondulation de la surface du plateau, vers 1 300 m. L'éleveur ne transhume plus, son fils partant avec la plus grande partie du troupeau vers la bourgoutière

du Noun. Mais les vaches *sureeji* ne restent pas non plus au *rummirde*. L'éleveur s'est déplacé avec sa famille à 1 km de là, où il a édifié un campement de saison sèche. Début mars, il s'y trouve toujours, alors que les vaches *horeeji* sont revenues de la bourgoutière un mois plus tôt et campent sur le plateau un peu plus loin. Dans quelques semaines, les deux parties du troupeau se réuniront au *rummirde* débarrassé d'une partie de ses tiques par le départ saisonnier du bétail (fig. 40).

Le contexte écologique particulier du plateau impose à tous les éleveurs la transhumance, même si le déplacement est minime, comme dans l'exemple précédent. C'est, en effet, leur seul moyen d'intervenir sur le cycle biologique des tiques. Nul doute que le même éleveur, hivernant en altitude, ne se déplacerait plus.

On pourrait comparer cette situation sur tous les pâturages situés à moins de 1 500 m autour de la plaine, à celle qui existe dans les régions d'élevage les plus humides de Centrafrique. Là aussi, l'infestation par les tiques constitue un frein sérieux à la sédentarisation des Mbororo. Le Service de l'Elevage l'a compris, en mettant au point un système de bains détiqueurs adaptés à l'élevage nomade (1).

Des types de transhumance différents ne proviennent pas seulement de l'attachement plus ou moins accentué des éleveurs à un souvenir de leur vie nomade, mais aussi des conditions de vie imposées par le milieu.

Eleveurs et troupeaux en transhumance

La transhumance de saison sèche ne consiste pas seulement en un déplacement aux modalités diverses des hommes et de leurs animaux. Elle est faite aussi de la vie quotidienne sur de nouveaux pâturages, avec son organisation particulière, des rapports et des obligations à l'égard du bétail qui n'existent pas toujours en hivernage.

Les éleveurs

Avec une répartition de l'habitat qui n'obéit pas aux mêmes règles qu'en hivernage, une population à la composition différente, la transhumance fait naître une vie sociale originale.

Les campements (planche X)

Le modèle d'habitat en transhumance est le même pour tous les éleveurs de la plaine de Ndop : le *buteeru mbororo*, hutte semi-cylindrique au clayonnage de tiges de bois courbées et rattachées entre elles par des cordes, *mbadji*, tirées d'écorces d'arbustes. C'est le même modèle que celui des nomades du Sahel. Les Mbororo l'ont importé avec eux jusqu'à cette latitude. Même si les cases rectangulaires à toit de tôle envahissent le *rummirde*, l'éleveur reste fidèle à son *buteeru* en transhumance.

Si l'éleveur en transhumance a plusieurs femmes, la disposition du campement prend souvent la même orientation : les huttes des femmes alignées à l'est, celle du mari à l'ouest, la porte ouvrant sur la corde *daangol* et l'aire à bétail. Cette disposition reflète aussi un souvenir de la vie nomade d'autrefois, alors qu'elle est souvent abandonnée au *rummirde*.

Le campement *seedirde* peut varier de taille entre des limites assez larges. Au niveau le plus réduit, il ne comprend qu'une hutte isolée au milieu de la plaine. Dans ce cas, il s'agit souvent d'un campement de berger célibataire (fig. 34). Le matin, après la traite, le berger accompagne le troupeau au pâturage et le campement reste vide toute la journée. Deux jeunes ménages peuvent aussi se réunir au même *seedirde* composé de trois ou quatre huttes disposées entre les deux aires à bétail.

Le rassemblement de plusieurs familles dans le même campement forme un véritable hameau de huttes circulaires. Ainsi, près de Bambalang, six familles transhument ensemble au bord du Noun avec huit troupeaux. Les beuglements de veaux qui appellent leurs mères matin et soir, les femmes qui écrasent le maïs près des huttes en chantonnant, tandis que les hommes échangent des salutations et des visites, composent le tableau d'un village de transhumance sur le fond de l'immense prairie. D'autres gros campements présentent un caractère plus familial. Plusieurs fils avec leurs épouses continuent à transhumer avec leur père et s'installent à ses côtés en un même campement.

---

(1) Crouail (J. C.), 1969.

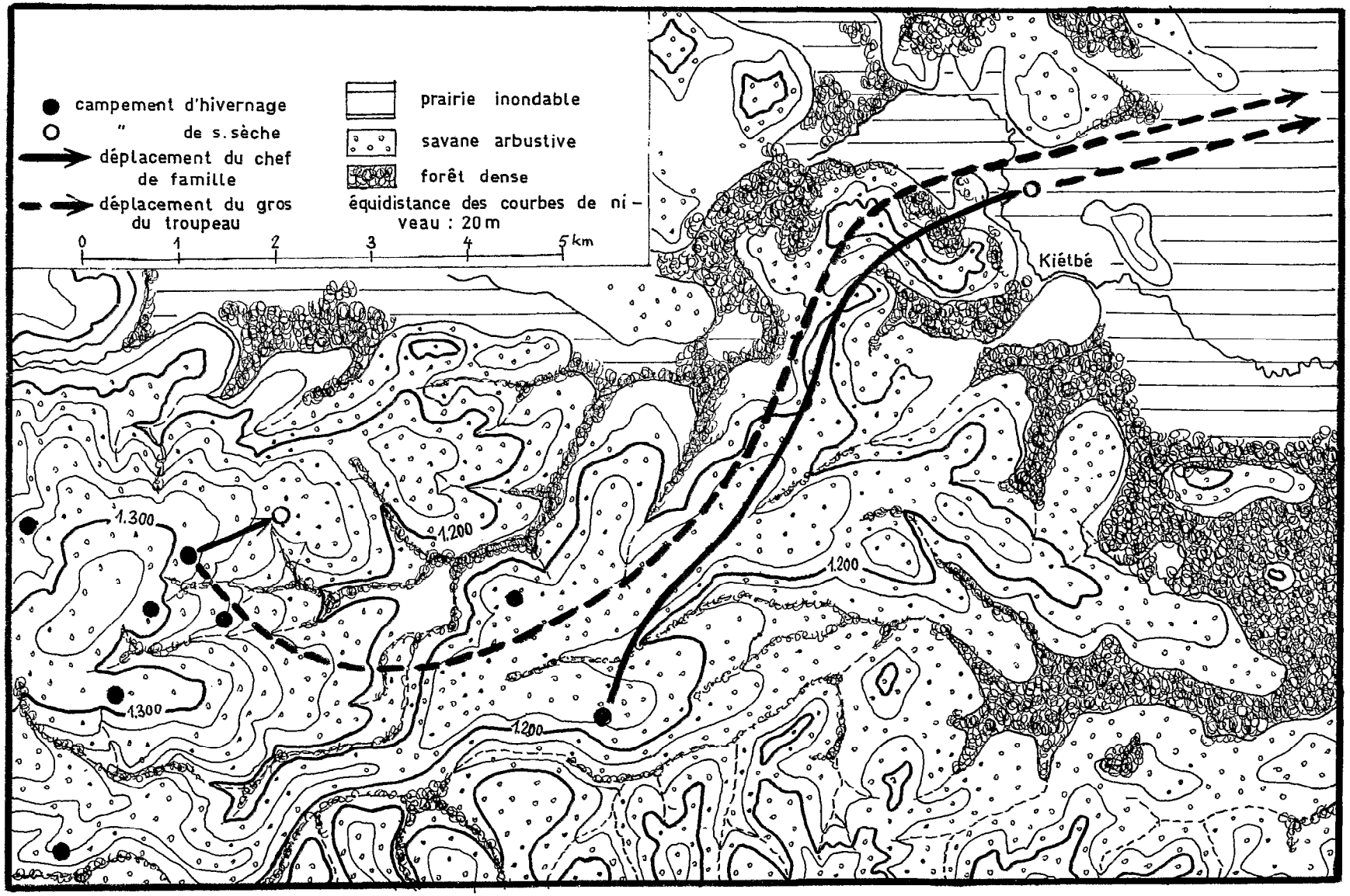

FIG. 40. — Un dédoublement de transhumance à partir du plateau.

Pl. X. — Plaine de Ndop
Campements de saison sèche.

— La hutte solitaire d'un berger au milieu des grandes herbes de la plaine.

— Les huttes d'un campement familial s'alignent derrière l'aire à bétail.

— Campement provisoire, sous un arbre, de jeunes gens partis à la recherche de nouveaux pâturages en fin de saison sèche.

PL. XI. — Plaine de Ndop.
La vie quotidienne en transhumance.

— Le matin, les enfants quittent le campement avec le troupeau.

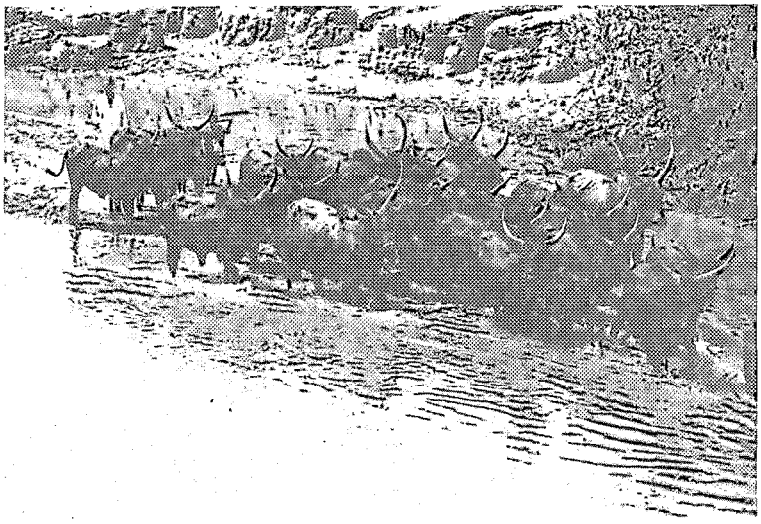

— L'abreuvement du bétail au gué du Noun, un « régordé ».

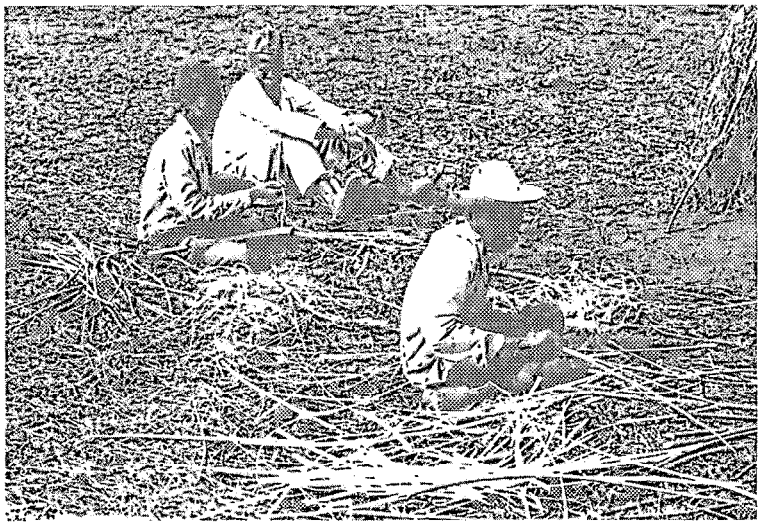

— Pendant les loisirs, la fabrication de cordages avec les écorces d'arbustes.

Ailleurs, voici un campement situé au pied d'une butte exondée (fig. 35). Autour du chef de famille, un *ardo*, se rassemblent son fils et deux frères cadets avec leurs ménages, plus deux bergers mariés. En tout, 10 femmes vivent au même campement, entourées de 31 enfants. Toutes les huttes s'alignent en bas du versant de *yolde*, en arrière d'une clôture de protection du bétail. Seule, la hutte du chef du campement se trouve un peu à l'écart, donnant sur l'aire à bétail. Les trois frères ont rassemblé leur bétail en un même troupeau d'environ 300 têtes, gardé par les deux bergers assistés de quelques jeunes garçons.

Ce regroupement des éleveurs en gros campements est un trait original de la transhumance en plaine de Ndop par rapport à la dispersion intégrale de l'habitat sur les pâturages d'hivernage. C'est encore sur la bourgoutière du Noun, à l'ombilic de la plaine, qu'il se manifeste avec le plus d'évidence (carte 3). D'un côté de la plaine, sur la rive gauche du Noun, on a compté 25 familles alignées sur une même rangée continue de campements au-devant des prairies à *bourgou*. Encore était-on début mars, alors que plusieurs éleveurs s'étaient déjà repliés sur le piémont du Nkogam avec leurs troupeaux. Même ainsi, le spectacle de cette multitude de huttes et des aires à bétail marquant l'emplacement de chaque troupeau, composait un paysage pastoral impressionnant.

Une population jeune

Le regroupement des éleveurs en gros campements de transhumance prédispose à une vie sociale intense, favorisée de surcroît par la composition démographique de cette population saisonnière. D'une façon générale, il s'agit d'une population jeune, composée de jeunes ménages et de célibataires. Ce caractère est plus accentué parmi les éleveurs en provenance du haut plateau de Bamenda où l'absentéisme pastoral des adultes se manifeste de plus en plus précocement.

Voici le cas de six familles hivernant en bordure du haut plateau, près de Ndop. Deux adultes, âgés d'une cinquantaine d'années, ne transhument plus depuis 3 et 2 ans. Ils délèguent leur bétail à leurs 3 fils, l'un célibataire, les deux autres mariés. Tous les trois, âgés d'une vingtaine d'années, transhument en compagnie et sous l'autorité d'un oncle, *baka*, âgé de trente ans. Ils ne forment qu'un seul campement et rassemblent les animaux en un seul troupeau.

Quand on demande, lors de l'enquête, le nom des éleveurs installés à tels campements, les informateurs répondent : « c'est le campement d'un tel... ». En fait, autour de cet éleveur, encore jeune mais devenu indépendant avec son troupeau personnel, vivent d'autres jeunes gens, célibataires. Ils ont la garde du troupeau de leurs parents restés sur les hauteurs. D'autres, plus jeunes encore, sont en pension pour étudier le Coran et transhument avec leur maître d'école.

La vie quotidienne en transhumance (planche XI)

La transhumance de saison sèche n'engage pas habituellement, en zone soudanienne, au renforcement de la vie sociale. Les éleveurs se dispersent à la recherche des pâturages le long des vallées et, isolés, n'entretiennent que de minces rapports entre eux.

La plaine de Ndop, au contraire, par la richesse relative de ses pâturages de saison sèche, permet une concentration de nombreux éleveurs dans des campements peu éloignés. Sur les prairies de décrue uniformément couvertes d'herbe, la garde du bétail laisse beaucoup de loisirs. Il se développe, surtout dans les campements de jeunes, une ambiance particulière qui n'est pas sans rappeler celle des éleveurs rassemblés sur les *yaere* du Logone au nord du Cameroun. Les rapports sociaux sont plus libres qu'en hivernage, surtout entre jeunes qui conservent normalement un comportement très effacé face aux anciens. Ici, le contrôle moral des parents ne s'exerce que de loin et de façon intermittente, lors de leurs visites au campement. Les jeunes Mbororo se retrouvent nombreux chaque jour aux cabarets des villages de la plaine, par exemple Bambalang, et n'y boivent pas que de l'eau.

Le rythme de la vie quotidienne se règle sur celui des troupeaux. Le matin est occupé par la traite et les soins aux animaux. L'éleveur les conduit au *regorde* pour l'abreuvement, leur donne parfois à lécher du sel sur une termitière en champignon dont la calotte est légèrement creusée à cet effet. Ensuite, le troupeau s'en va pâturer librement en plaine ou sous la conduite d'un berger vers les *yolde* voisins. Les hommes partent se rendre des visites, vont au marché ou se promènent dans les villages d'agriculteurs. Des jeunes se rassemblent pour la confection des cordes à veaux à partir d'écorces d'arbustes qu'ils ramassent en brousse.

En dehors des jours de marché où elles se rendent pour l'achat de la nourriture, les femmes restent seules au campement. En plein midi, dans le bourdonnement des mouches, il est rare de rencontrer des hommes au campement.

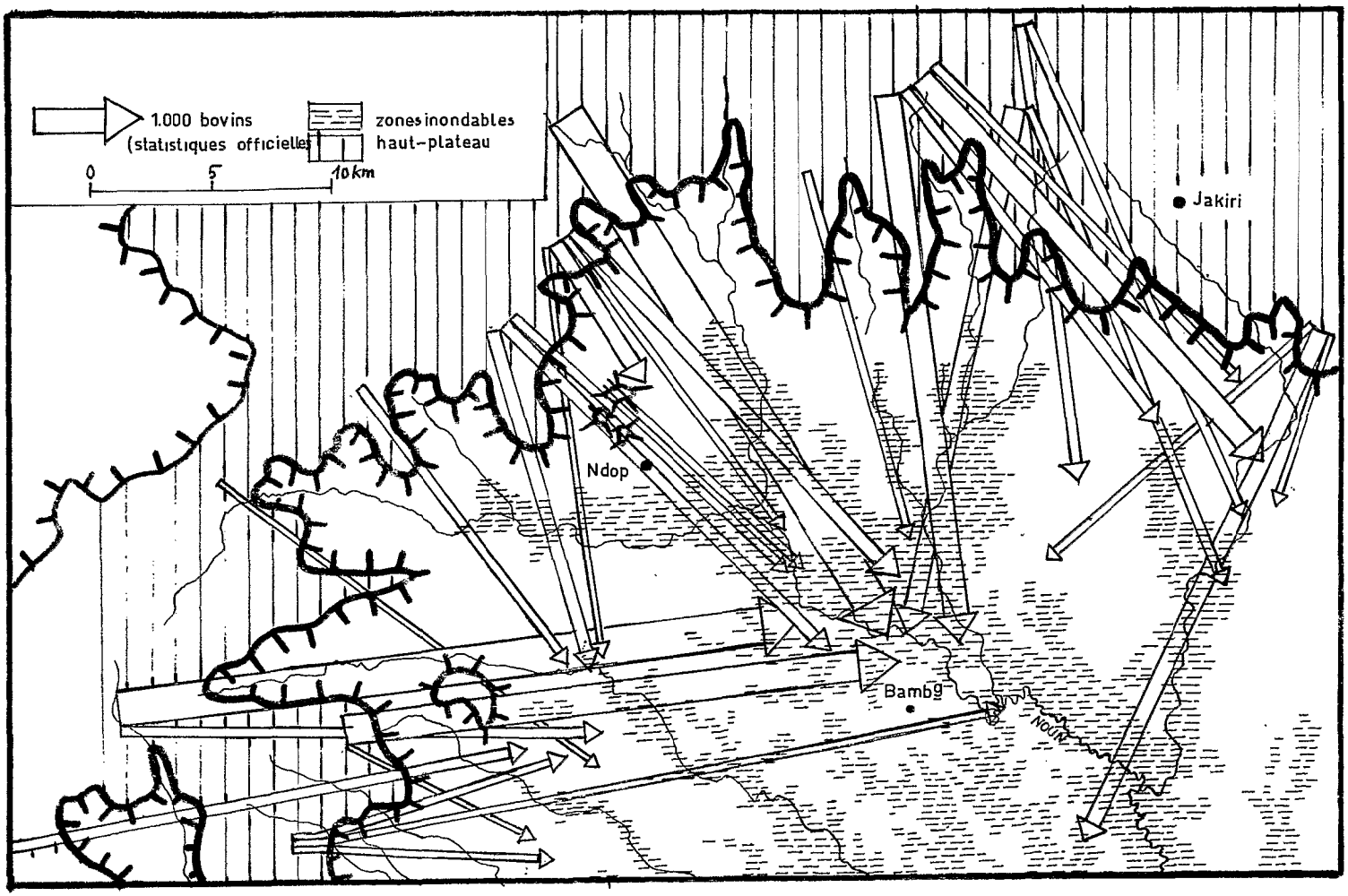

FIG. 41. — Les effectifs de bovins en transhumance à partir du haut plateau.

Ils suivent leurs troupeaux, s'amusent au village voisin ou se reposent à l'ombre de quelque galerie forestière. Les femmes s'occupent à la préparation de la nourriture, à la quête de l'eau. Elles vont la chercher au trou creusé dans les alluvions près du campement mais parfois beaucoup plus loin. Le soir est marqué par le retour du troupeau, vers les 5 h, dans le beuglement des veaux affamés attachés à leur corde et les réponses de leurs mères. Si les femmes Akou tentent de vendre du lait aux villageois et s'absentent du campement, celles des Djafoun ne se déplacent guère. En transhumance comme en hivernage, leurs activités quotidiennes se limitent à la traite des vaches et à la longue préparation des repas.

En somme, c'est une vie assez facile pour les éleveurs quand on la compare à celle qu'ils doivent endurer sur d'autres zones de transhumance de saison sèche. Comme disent les propriétaires de bétail, la transhumance vers la plaine de Ndop équivaut à une période de repos pour les bergers. Le travail de gardiennage n'y est pas très fatigant et ils peuvent dormir chaque nuit en toute quiétude. Pour le bétail, ce n'est pas non plus une période aussi difficile à passer qu'en d'autres régions d'élevage.

Le bétail

Dès qu'on étudie une région d'élevage, il faut savoir, ainsi que le conseille Gourou (1), quels sont les effectifs de bovins dans le territoire concerné. Pourtant, ce n'est pas toujours tâche facile.

Les effectifs

On retrouve les mêmes difficultés d'approche de l'effectif des transhumants que lors de l'estimation du cheptel de la région. Du côté de Bamenda, les « Councils » puis l'administration centrale depuis la réunification, tiennent des statistiques précises des départs en transhumance. En effet, la plupart des éleveurs du haut plateau viennent transhumer sur le territoire de Ndop mais n'y hivernent pas. Or, ils versent leur impôt sur le bétail, *jangali*, à l'administration du lieu d'hivernage. Ensuite, celle-ci doit reverser 25 % de l'impôt à l'administration de Ndop en proportion du bétail conduit sur la plaine. Souvent, les administrations contestent leurs statistiques respectives. Il est certain que les chiffres du bétail sont sous-estimés mais il est aussi difficile de savoir dans quel pourcentage. En tous cas, ces chiffres ont le mérite d'exister et il est possible de les reprendre pour avoir une idée des effectifs en transhumance.

Du côté de l'ancien Cameroun Oriental, le service vétérinaire dispose habituellement de chiffres comparables relevés lors des campagnes de vaccination avec la mention du lieu de transhumance pour chaque troupeau. Malheureusement, ces chiffres, pas plus que d'autres, n'existent pour le département Bamoun ni pour l'arrondissement de Galim. On en est donc réduit, encore une fois, à des estimations ne reposant sur aucun critère solide.

Pour essayer de parer à ces défectuosités des statistiques officielles, on a tenté une estimation à vue d'œil des troupeaux rencontrés en plaine lors de l'enquête. L'aide d'un jeune accompagnateur Mbororo a permis de corriger des appréciations personnelles qui se révélaient régulièrement sous-estimées. Naturellement, il est impensable de demander aux éleveurs eux-mêmes l'effectif de leurs troupeaux. Ils ne répondraient jamais et la complexité d'origine du bétail pour chaque troupeau en transhumance, telle qu'elle apparaît dans l'analyse ci-dessus, rendrait de toute façon cette réponse difficile à formuler, s'ils avaient la bonne volonté de le faire. Enfin, une telle question éveillerait leur méfiance et, les nouvelles circulant très vite en milieu éleveur, risquerait d'empêcher l'enquête elle-même. Le recours à l'appréciation personnelle, avec l'aide d'un accompagnateur et un peu d'entraînement, semble donc la seule solution qui respecte à la fois la susceptibilité compréhensible de l'enquêté et le désir de savoir de l'enquêteur.

Il s'avère que les résultats obtenus par cette méthode ne se trouvent pas trop éloignés des repères donnés par les statistiques de la région de Bamenda. On a estimé le bétail rencontré sur les prairies de décrue à 20 000 têtes. Comme beaucoup de troupeaux n'ont pas été observés et que d'autres étaient déjà sortis de la plaine, on peut penser que 30 000 têtes transhument chaque année plus ou moins longtemps sur les prairies inondables de la plaine de Ndop.

Les statistiques de l'ancien Cameroun occidental indiquent que 17 000 animaux descendent de différents points du haut plateau de Bamenda vers la plaine de Ndop. Parmi ces animaux, 12 000 fréquentent les prairies de décrue, le reste, les piémonts sur le pourtour de la plaine (fig. 41).

---

(1) Gourou (P.), 1973, p. 249.

On a estimé le cheptel dans l'arrondissement de Galim à 15 000 têtes. La plus grande partie de ce troupeau transhume régulièrement vers les prairies de décrue, ne disposant pas d'autres pâturages de saison sèche. Quant aux 22 000 têtes de bétail du plateau Bamoun, aux environs de la plaine, il est vraisemblable que la moitié y transhume, le reste partant vers la plaine Tikar et les basses terres du Mbam.

On aboutit donc à peu près aux 30 000 têtes de bovins en transhumance sur les prairies inondables. Dans un rapport analysant les conséquences de la construction du barrage, le sociologue NDOUMBE-MANGA (1972) estime, quant à lui, que près de 40 000 bovins se retrouveraient sans pâturage de saison sèche, tout en admettant que la moitié ne descend pas vers les prairies de décrue.

La répartition du bétail

Peut-être plus intéressante pour le géographe que l'effectif brut du cheptel en transhumance, sa répartition en plaine offre l'occasion de confirmer ou d'infirmer quelques corrélations présumées lors de l'enquête. L'estimation des troupeaux rencontrés s'accompagnait d'un report sur une carte à 1/50 000e. La localisation correspondait à l'endroit d'observation du troupeau et non au campement dont on pouvait supposer qu'il dépendait, mais souvent sans certitude aucune.

La carte 5 indique la répartition du bétail sur les zones inondables, exprimée par la charge sur chaque unité de pâturage. Elle ne prend toute sa signification qu'en la confrontant aux divers types de pâturages cartographiés sur la carte 1.

La charge varie d'une à sept têtes de bétail pour 10 ha de pâturages de saison sèche. Les charges les plus faibles se remarquent sur les prairies de fines graminées du secteur moyen des zones alluviales (1 à 2 têtes/10 ha). Ces petites herbes s'assèchent rapidement après la décrue et le recrû après passage des feux n'est pas abondant. Ce secteur moyen de la plaine apparaît relativement vide de campements sur la carte 1.

Les prairies à grandes *Hyparrhenia* des parties hautes des zones alluviales portent 2 à 3 têtes/10 ha. On peut supposer qu'en début de transhumance leur charge dépasse ces chiffres de fin de saison. La charge des pâturages à *Phragmites* à l'ouest de Bambalang (2 têtes/10 ha) évolue par contre de façon inverse. En début de saison sèche, les troupeaux dédaignent ces prairies, surtout si quelques averses tombent sur les *yolde* voisins, comme ce fut le cas en décembre 1973. En milieu de saison, avec l'épuisement du regain herbacé sur les interfluves et l'appauvrissement d'autres prairies inondables, le bétail se reporte sur les formations à *Phragmites*. En février, quelques éleveurs venaient juste de s'y installer, amorçant la seconde phase de leur transhumance. La charge indiquée correspond à cette phase tardive de remplissage.

Les prairies les plus humides présentent les charges de bétail les plus élevées. Sur les tapis de *Digitaria abyssinica* avec des placages de *bourgou* le long des cours d'eau, elles atteignent déjà 3-4 têtes/10 ha (Wali). Mais sur la bourgoutière du Noun, elles dépassent 5 têtes/10 ha. Les secteurs à répartition homogène de *bourgou* portent 6-7 têtes en fin de saison sèche. En début de saison, les charges sont beaucoup plus considérables. Sur un secteur limité (Deyadji) où l'on compte 3 000 têtes de bétail début mars sur 5 000 ha, les éleveurs affirment qu'il se concentre 10 000 animaux en début de transhumance, soit une charge moyenne de 2 têtes/ha. Si l'on se rappelle que le bétail ne se contente pas d'exploiter cette formation originale mais qu'il contribue à l'étendre de diverses façons, on dispose là d'un bel exemple du « rôle paysagiste du bétail » (GOUROU, 1973).

Le comportement du bétail

La saison sèche représente souvent une période difficile pour le cheptel bovin. Les restrictions alimentaires se traduisent par des pertes de poids, un retard de croissance, sans parler des cas de pertes de bétail provoquées par d'autres causes (maladies, accidents) mais préparées par un affaiblissement des animaux. Les difficultés alimentaires seraient aussi responsables d'un allongement de la période entre chaque gestation, donc d'un abaissement du taux de reproduction du troupeau.

A la latitude de la plaine de Ndop, la saison sèche, réduite à 3 ou 4 mois selon les années, constitue certes un moindre handicap qu'à des latitudes plus septentrionales. Les pâturages de décrue de la plaine aident le bétail à surmonter la raréfaction et l'appauvrissement de l'herbe ailleurs. Cependant, selon la richesse des prairies, le bétail y reste quand même sensible.

Dans le secteur moyen des zones alluviales au niveau de Bambalang, les animaux maigrissent à partir de février. Les éleveurs disent que leur bétail commence à ressentir les effets de la faim vers la mi-janvier. Début février,

certains envoient leurs bergers à la recherche de nouveaux pâturages en plaine avec une partie du troupeau. Les bergers sillonnent la plaine, ne restent jamais plus de quelques jours en place, prospectant les endroits les plus isolés. De stable en début de saison, la transhumance tend donc à devenir mobile pour beaucoup de troupeaux. Mais dès mars, les averses orageuses se multiplient. La période de soudure se prolonge rarement plus d'un mois.

Au niveau de la bourgoutière du Noun, elle ne se fait guère sentir. Bien sûr, la charge des prairies à *bourgou* diminue à mesure que la saison sèche s'avance. Mais, lorsqu'il subsiste 7 têtes sur 10 ha en mars, les animaux n'y paraissent pas pour autant affectés par la saison sèche. Le matin, les troupeaux demeurent rassemblés près des campements jusqu'à une heure tardive. La faim ne les presse pas de partir au pâturage. Il faut dire qu'ils ont brouté librement une grande partie de la nuit. De toute évidence, le bétail est en bonne santé. Les éleveurs disent qu'il engraisse sur le *bourgou*. D'autre part, ils ont remarqué que la fécondité des vaches est plus élevée qu'en hivernage. Elles « retiennent » mieux, comme diraient les paysans français. Quant aux vaches pleines, elles attendraient avec le plus d'impatience la descente au *bourgou* pour y vêler. Grâce à la nourriture excellente qu'elles y trouvent, elles tarissent moins vite qu'en hivernage, toujours d'après les dires des éleveurs. Il suffit de les écouter pour se rendre compte de ce que peuvent signifier, dans la réalité quotidienne, des analyses un peu abstraites de valeurs fourragères.

Le gardiennage (planche XII)

Se déplacer avec le bétail en plaine ne suffit pas, encore faut-il assurer chaque jour un gardiennage minimum des troupeaux. Des éleveurs, même jeunes, tendent de plus en plus à confier cette tâche à des bergers salariés.

La désaffection pour le gardiennage

Chez les éleveurs Djafoun arrivés les premiers sur le haut plateau de Bamenda se développe une désaffection grandissante des jeunes à l'égard du gardiennage. Elle va parfois jusqu'au refus de transhumer avec le troupeau du père. Même ceux qui acceptent de descendre en plaine avec le bétail, en négligent la garde quotidienne. Ce travail ingrat et fastidieux est alors reporté sur de tout jeunes enfants qu'on voit courir derrière des troupeaux de plus de 50 têtes. Des éleveurs, craignant que leurs fils dilapident leur bétail en dépenses inutiles pendant la transhumance, préfèrent le confier à des bergers.

Désaffection des jeunes à l'égard du gardiennage, emploi généralisé de bergers salariés, vont de pair avec l'ancienneté de la sédentarisation et un détachement progressif du mode de vie purement pastoral. Ceux qui restent le plus attachés à ce style de vie n'ont pas de bergers. Ils n'en veulent pas, les soupçonnant, eux aussi, de voler du bétail en cachette. Certains anciens disent que, s'ils n'avaient pas d'enfants pour assurer la garde des animaux, ils continueraient à les garder eux-mêmes chaque jour plutôt que de les confier à des bergers. C'est dire combien cette solution ne leur paraît pas une panacée. Elle est pourtant de plus en plus adoptée pour la transhumance.

Les bergers

L'arrivée de la saison sèche marque une période d'engagements massifs de bergers par les éleveurs du haut plateau.

Le plus souvent, le troupeau, sur les pâturages d'altitude, vit sans garde effective. Le recrutement d'un berger, *gaynaako,* ne vaut que la période de saison sèche, après quoi il reprend de lui-même sa liberté. Beaucoup de jeunes des environs, Babanki, Bambuluwe et surtout Pinyin, trouvent ainsi des occasions de travail temporaire. Tous cependant, n'acceptent pas facilement la rude vie de berger ; les Bali, par exemple, qui refusent presque tous de s'y engager. L'autre contingent de bergers dans la région est formé par de jeunes Foulbé villageois, ou assimilés, en provenance du nord du Cameroun ou du Nigeria.

Le statut de berger comprend deux situations très différentes. Le véritable berger est capable de prendre soin d'un troupeau d'une centaine de têtes à lui seul : conduite au pâturage, à l'abreuvement, connaissance des maladies et de remèdes traditionnels. Il est souvent assisté dans ce travail par un aide d'origine locale, appelé couramment *boy na'i.* Le contrat de berger dure toujours la même période de cinq mois, appelée *gaynaaka.* Au terme de cette période, le berger perçoit son salaire : un taurillon d'un an, *ngaari dumdi.* En cours de contrat, l'employeur veille à sa nourriture et à son vêtement, en lui fournissant régulièrement de l'argent à cet effet, à la veille d'un marché local. Quand le berger se trouve nanti de son taurillon, il peut le conserver dans le troupeau de son patron si le contrat est

Pl. XII. — Plaine de Ndop
Le métier de berger.

— Conduire le troupeau vers les meilleurs pâturages.

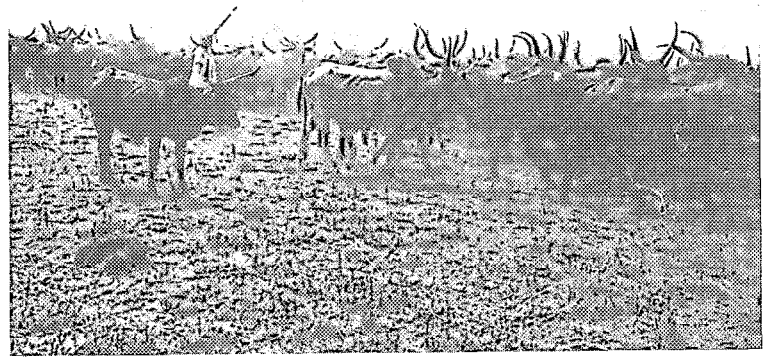

— Ne pas le quitter de la journée.

— Se faire respecter des animaux.

reconduit. Le plus souvent, il le vend et s'en va avec l'argent. Rares sont les bergers qui restent plus d'un *gaynaaka* avec le même patron. Il faut reconnaître que leur existence est assez rude.

La garde quotidienne du bétail est un travail monotone et ingrat. Les bergers s'en consolent en dépensant ce qu'ils gagnent en plaisirs éphémères. Bien peu parviennent à se constituer un troupeau personnel à partir de leurs gains. Il leur faut pour cela faire preuve d'une ténacité remarquable. Pauvres, la plupart sont condamnés à le rester toute leur vie. Aussi, beaucoup d'entre eux sont-ils des célibataires, les femmes acceptant difficilement de suivre l'existence au lendemain mal assuré d'un sans-bétail. Ils doivent donc se charger eux-mêmes de la traite des vaches, de la préparation des repas, de l'achat de nourriture au marché, tâches habituellement réservées à l'autre sexe. Quand ils se trouvent éloignés en transhumance dans la plaine de Ndop, leurs patrons ne viennent les visiter que tous les 3 ou 4 marchés pour leur donner de l'argent. Et encore, tous les employeurs ne respectent pas à la lettre les engagements pris à l'égard du berger.

Voici l'exemple des deux bergers, un *gaynaako pullo*, berger peul, assisté d'un *boy bi-lesdi*, aide autochtone, en transhumance au sud de Bambalang avec un troupeau de 120 vaches. Le patron vient les visiter après une longue absence, sans doute avec l'intention de choisir une ou deux bêtes à vendre. Le berger, âgé d'une quarantaine d'années, se plaint amèrement de ne pas recevoir suffisamment d'argent pour la nourriture. Il serait obligé d'emprunter aux voisins qui le connaissent bien car il est berger depuis 10 ans aux environs. S'il n'obtient pas satisfaction, il partira le lendemain : la discussion sera serrée.

Les campements des bergers, isolés et construits à la hâte, se distinguent des campements soignés des éleveurs en transhumance. Les bergers sont souvent mal habillés et ne possèdent pas de transistors comme la plupart des fils d'éleveurs. Ils forment un groupe social inférieur, en état de dépendance complète à l'égard du propriétaire de bétail. On le remarque vite dans les conversations, même entre jeunes.

Le statut des pâturages

Le parcours de pâturages de saison sèche ne donne pas habituellement en Afrique de droits fonciers sur le territoire. Toutefois, la répartition des troupeaux n'est pas anarchique. Elle obéit à certains droits d'usage que les éleveurs se reconnaissent entre eux.

L'absence de droits fonciers des éleveurs

Dans le Delta intérieur du Niger, le *bourgou* ne désigne pas seulement la formation végétale des prairies de décrue. Le terme s'applique par extension à une unité territoriale possédée par un groupe d'éleveurs. Les prairies humides en forment le centre avec les pâturages complémentaires surélevés, de façon à entretenir les troupeaux toute l'année. La communauté des éleveurs détient des droits fonciers sur ses pâturages ; cas exceptionnel, en Afrique Noire, d'une appropriation de terres non cultivées (1). En fait, cette propriété communautaire de pâturages se comprend dans le cadre d'une organisation de l'espace imposée par la domination peule. Après la conquête militaire, la sédentarisation forcée des nomades, l'organisation du pays s'est faite largement en fonction des besoins de l'économie pastorale.

Rien de comparable à l'ouest du Cameroun. On a vu que les Mbororo s'y sont infiltrés de façon pacifique au début de ce siècle. Les chefs villageois les ont autorisés à s'installer sur leurs territoires. Mais cette permission ne s'est jamais confondue avec une aliénation des pâturages au bénéfice des éleveurs. L'impôt sur le bétail était versé aux autorités locales dans l'organisation administrative décentralisée établie par la colonisation anglaise. Le *jangali* prenait ainsi la signification, aux yeux des villageois, d'une sorte de compensation payée par les éleveurs pour le droit de pâture.

Les éleveurs ne figurent donc qu'en tant que locataires des pâturages, plus ou moins bien supportés par les villageois et soumis en permanence à la menace de l'expulsion si la communauté villageoise ressent le besoin d'utiliser les pâturages pour la mise en culture. L'administration a tenté de régulariser plus ou moins les droits de pâturage et d'occupation du sol mais la situation de fait n'a pas changé. Les éleveurs demeurent des éléments seulement tolérés par les villageois propriétaires du sol.

---

(1) Gallais (J.), 1967, t. 1, p. 137.

Dans le cadre de cette insécurité foncière, l'avantage de la plaine de Ndop apparaît encore plus sensible. Sauf les parties hautes des zones alluviales, les éleveurs savent qu'ils ne s'y heurtent à aucune menace d'occupation des pâturages de décrue. Même si la propriété foncière de ces prairies revient aux villageois de la plaine, ils en laissent facilement l'usufruit aux éleveurs.

Les droits d'usage sur les pâturages

L'administration de l'ancien Cameroun occidental, en accordant des permis de pâturage, a reconnu implicitement un certain droit des éleveurs sur les pâturages utilisés. Même du côté oriental, lorsque l'éleveur occupe depuis plusieurs années le même secteur, il se crée des droits d'usage reconnus au moins par les autres éleveurs, sinon par les villageois.

Ceci vaut aussi pour les pâturages de transhumance puisque des éleveurs y viennent de façon régulière depuis plus de trente années. Lors de l'enquête, ils indiquent avec précision le secteur parcouru par leur bétail, le même d'une année sur l'autre. S'ils ne transhument plus eux-mêmes, les propriétaires de bétail viennent quand même installer leurs bergers sur leur site de transhumance habituel. Quand un éleveur vient s'installer à l'improviste sur le même pâturage, il s'ensuit des palabres. Les villageois eux-mêmes connaissent les sites de transhumance de tel éleveur qu'ils retrouvent à chaque saison sèche.

Sans parler de droits fonciers, il existe, avec la force de l'habitude, une certaine emprise de fait des éleveurs sur leurs pâturages de saison sèche dans la plaine de Ndop. De nombreux lieux-dits de la plaine portent des noms foul-fouldé, différents de la toponymie des villageois. Cela traduit, sinon une humanisation de ce paysage, du moins une longue habitude de fréquentation.

La vie économique en transhumance

La transhumance d'une multitude de troupeaux ne s'accompagne pas seulement de rapports sociaux originaux dans la plaine de Ndop. Elle donne de l'ampleur à des circuits économiques locaux au plus grand profit des villageois.

Les échanges entre éleveurs et villageois de la plaine

Le principal produit de consommation quotidienne que les éleveurs peuvent proposer, c'est le lait. Mais les villageois n'en sont pas grands consommateurs. Ils n'en achètent qu'à de très rares occasions, pour les jeunes enfants. D'autre part, les femmes Djafoun de famille aisée refusent de plus en plus de faire le porte à porte dans les villages ou même d'amener du lait au marché, *sippa kosam*, dans la grande calebasse, *sippirgel*. Elles considèrent ce petit commerce comme dégradant. Seules les femmes des éleveurs les plus pauvres, et surtout des Akou, continuent à vendre régulièrement du lait.

La demande la plus sûre provient des Haoussa des petits villages *sanyeere*, assez nombreux sur le piémont de la plaine. Des femmes font parfois plusieurs kilomètres à pied pour aller vendre le lait au marché de l'un de ces *sanyeere*. D'autres font pression pour raccourcir la transhumance en plaine et revenir sur le piémont où elles pourront reprendre leur commerce chaque matin vers le *sanyeere* tout proche (fig. 38). A 7 h du matin, elles vont déjà de concession en concession, proposer du lait contre de l'argent ou, plus souvent, du maïs et des tubercules. La vente de lait par les éleveurs aux Haoussa de la plaine s'intègre dans tout un réseau de relations sociales suivies entre les deux ethnies. La pratique de la même religion les rapproche et se manifeste par une certaine solidarité par rapport aux autres villageois.

Les éleveurs, dans leurs rapports économiques avec les villageois, se comportent surtout comme demandeurs. L'arrivée des troupeaux transhumants, accompagnés d'une population nombreuse, provoque une forte demande de produits vivriers. Les femmes des éleveurs vont s'approvisionner dans les villages mais fréquentent surtout les marchés de la plaine. En saison sèche, ces marchés drainent une forte clientèle qui s'y rend à pied, par des sentiers établis sur les diguettes qui sillonnent les prairies inondables.

Le marché de Bambalang, au centre de la plaine, est l'un des plus importants. Il attire de nombreux villageois du piémont de la plaine qui s'y rendent surtout pour l'achat de poissons aux pêcheurs. Certains vendent du maïs aux éleveurs contre de l'argent liquide avec lequel ils achètent ensuite du poisson, les pêcheurs refusant de le troquer contre des produits vivriers. Les pêcheurs exercent en effet cette activité saisonnière surtout pour se procurer du

numéraire. Dans les circuits d'échanges locaux qui s'établissent en saison sèche dans la plaine, les éleveurs sont les seuls à disposer de numéraire. Ils jouent donc un rôle d'animation commerciale indéniable.

Ils le font aussi par leurs multiples petits achats aux commerçants locaux ou ambulants : savon, allumettes, sucre, onguents et fards pour les femmes, sacs de sel, et cigarettes pour les hommes. Tous ces achats donnent aux marchés de la plaine une animation qu'ils sont loin de connaître en saison des pluies.

La commercialisation du bétail

Si les disponibilités en numéraire des éleveurs ne proviennent que pour une part minime des ventes de lait au cours de la transhumance, elles découlent directement des ventes de bétail opérées par le propriétaire. Les ventes de bétail faiblissent habituellement de façon sensible en saison sèche parce que les animaux, partis en transhumance, ne sont pas facilement accessibles et que la demande est inexistante aux endroits de parcours. L'éleveur doit donc prévoir d'effectuer ses ventes avant le départ en transhumance.

Dans le cas de la plaine de Ndop, il ne se présente, au contraire, aucune difficulté pour commercialiser le bétail pendant la saison sèche. Il n'existe pas de marché à bétail officiel, mais la demande locale est appréciable. Il n'est pas rare de rencontrer les bouchers, *wangaarbe*, se promener en bicyclette de campement en campement à la recherche de bêtes à acheter. Les éleveurs n'éprouvent donc de difficulté, ni pour acheter de la nourriture en plaine de Ndop, ni pour vendre des animaux selon leurs besoins. Les jeunes Djafoun apprécient ces facilités. Ils auraient même tendance à en abuser lorsqu'ils se trouvent à la tête d'un troupeau, éloignés de la surveillance des anciens.

Les bouchers locaux ne prospectent pas seuls la plaine de Ndop. Ils subissent la concurrence de toute une série de petits commerçants en bétail, *palke'en*, qui tentent d'y effectuer de bonnes affaires. La plupart sont des Haoussa, mais de jeunes Mbororo, suivant l'exemple de quelque aîné qui a réussi, se lancent aussi dans ce commerce. Le principe est simple : acheter au pâturage dans la plaine de Ndop pour revendre plus cher sur le marché de Bamenda fréquenté par de gros commerçants qui expédient directement vers le sud. En saison sèche, l'offre baisse beaucoup sur ce marché et la plaine de Ndop est bien placée pour l'approvisionner en priorité. Aussi les commerçants écument-ils les troupeaux. Ils pratiquent des prix inabordables pour les bouchers locaux. Ceux-ci se reportent le plus souvent sur les bêtes malades ou accidentées que les éleveurs vendent au rabais.

Les possibilités de commercialisation existent donc, nombreuses. La transhumance dans la plaine de Ndop n'équivaut pas, comme en d'autres zones de transhumance, à un repli sur lui-même du monde pastoral, cherchant à subsister au mieux dans l'attente de jours meilleurs. Autant par la qualité des pâturages que par les conditions de vie des éleveurs et de leurs troupeaux, elle leur offre — ou plutôt, leur offrait — des avantages qu'ils ne sont pas près de retrouver ailleurs.

4.

LES CONSÉQUENCES DU BARRAGE DE RETENUE

Effectuée pendant la saison sèche 1973-1974, l'enquête a permis de suivre sans doute la dernière transhumance normale vers la plaine de Ndop. Dès 1974, en effet, une grande partie de la plaine sera inondée par les eaux du lac de retenue de Bamendjing. Les conséquences risquent d'être douloureuses pour les éleveurs et sensibles pour l'économie régionale, si certaines dispositions ne sont pas prises à temps, c'est-à-dire d'urgence.

Les projets sur la plaine de Ndop

La planité d'ensemble du relief de la plaine de Ndop dans une région accidentée, a engagé depuis longtemps les responsables dans des projets de cultures sur de grandes échelles avec des moyens puissants. Les essais se sont succédé les uns aux autres, sans beaucoup de succès jusqu'à ces dernières années.

Les projets agricoles

A l'époque anglaise et même après 1960, les essais agricoles ont porté sur le coton et le riz. On s'appuyait sans doute sur une pluviométrie moins abondante qu'ailleurs et une sécheresse plus accentuée dans la plaine de Ndop pour penser que la culture du coton y était possible. Mais, en altitude, la période végétative est prolongée. Combiné avec l'humidité ambiante quand même assez forte pour le cotonnier, cet allongement entraînait la nécessité de deux traitements anti-parasitaires par année. Les essais durent être abandonnés.

Quant à la culture du riz, elle fut tentée au moins à deux reprises mais sans résultat. Le terrain choisi n'était peut-être pas favorable (inondation trop forte ou insuffisante) ni les variétés de semences bien adaptées. Au moment de l'Indépendance existait aussi le vague projet d'une plantation de canne à sucre. On sait que cette plante exige beaucoup d'eau dont la plaine est bien pourvue et que la teneur en sucre dépend beaucoup de la luminosité qui est assez bonne dans la plaine. Les villageois cultivent la canne à sucre en grandes quantités autour des habitations. La décision du Cameroun oriental d'implanter une grande plantation à Mbandjock, au nord de Yaoundé, ruina le projet, le marché intérieur n'étant pas suffisant à cette époque pour absorber la production de deux plantations industrielles.

L'union commerciale des deux Cameroun a, par contre, donné un coup de fouet aux productions vivrières de la plaine de Ndop. C'est le secteur le plus facilement accessible à partir des pays Bamoun et Bamiléké où existent des débouchés pour les produits vivriers (1). D'autre part, les prix pratiqués restent à un niveau plus bas qu'à l'est,

(1) En fait, la plupart des expéditions vers le pays Bamiléké n'y font que transister, à destination du Mungo et de Douala. Par contre, les nombreux achats de petit bétail (chèvres) sur le marché de Ndop, ravitaillent le pays Bamiléké depuis le recul sensible du petit élevage dans cette région lors des troubles au moment de l'Indépendance (renseignements communiqués par J. CHAMPAUD).

bien qu'ils tendent à se réajuster de nos jours. Pour ces deux raisons, de nombreux commerçants Bamiléké et Bamoun viennent acheter des produits vivriers à Ndop au moment des récoltes. Aussi, l'orientation de la plaine vers les productions vivrières dont la demande ne peut qu'augmenter, n'était-elle pas irréaliste.

Pourtant, c'est vers la culture d'une plante introduite, le riz, qu'on s'est orienté. Vers la fin des années soixante, le BDPA (Bureau pour le Développement de la Production Agricole) reprend les essais en mains, avec de gros moyens. Sans doute, le milieu de la plaine se prête-t-il à cette culture. Mais elle s'y heurte aussi à de nombreux obstacles. Produit de luxe, le riz n'entre pratiquement pas dans la consommation des villageois qui n'ont jamais été riziculteurs. Les variétés n'étaient pas au point, très sensibles aux dégâts provoqués par les charançons au stockage. Aussi la culture du riz démarre-t-elle lentement dans la plaine.

Le BDPA s'essoufle dans son action qui devait s'intégrer dans un développement rural global peut-être trop ambitieux. Elle est reprise par un organisme local, l'UNVDA qui fonctionne sur financement extérieur et se limite à l'encadrement de la culture du riz en fournissant aux villageois les moyens d'aménagement nécessaires (terrassement des rizières, aménagement hydraulique : canaux, digues). L'aire d'action se limite aussi de façon sensible puisque toute une partie de la plaine sera sous les eaux.

Le barrage de Bamendjing

Le barrage de Bamendjing est un barrage de retenue destiné à régulariser le débit du Noun en accumulant des eaux en saison des pluies pour les restituer de façon progressive en saison sèche. On a vu que la conjugaison du seuil volcanique et des grandes zones inondables jouait déjà ce rôle en partie, l'étiage étant plus tardif qu'il ne devrait l'être s'il reflétait fidèlement l'image du régime des pluies sur le bassin. Il s'agit en somme de renforcer cette régularisation naturelle en augmentant le volume de la nappe d'inondation et en retardant l'écoulement.

L'effet de régularisation devrait se faire sentir à plusieurs centaines de kilomètres en aval, à Edéa où la Sanaga fournit la principale source d'énergie au Cameroun. Pour comprendre cet aménagement, il faut donc le replacer dans le cadre du bassin de la Sanaga tout entier (fig. 42). Ce bassin représente l'essentiel des ressources hydroélectriques du Cameroun. Son cours inférieur à l'avantage d'être proche des centres urbains et industriels du pays. C'est dire tout l'intérêt qu'il représente au niveau national. Le barrage d'Edéa est l'un des premiers grands équipements réalisés par l'ancienne puissance coloniale en Afrique Noire. Il fournit de l'électricité pour une usine de traitement d'alumine importée de Guinée par le port de Douala. Il fut longtemps cité comme l'exemple d'une initiative industrielle en pays dit sous-développé. Depuis lors, le barrage a été surélevé, la capacité d'usinage de l'alumine augmentée, des branchements effectués par des lignes à haute tension vers Yaoundé et Douala. Le seul goulot d'étranglement au développement de ce complexe provenait du régime hydrologique de la Sanaga.

Tout en étant elle-même un fleuve de zone guinéenne aux pluies bien réparties sur toute l'année, la Sanaga reflète le régime hydrologique de ses principaux affluents. Ceux-ci drainent le revers méridional du plateau de l'Adamaoua et, de ce fait, connaissent un régime soudanien caractérisé par des écarts très marqués. Par exemple, la moyenne des étiages du Djérem à l'aval de Tibati tombe à 25 m^3/s alors que la moyenne des débits maxima atteint 1 330 m^3/s, soit plus de 50 fois les débits minima. Comme toutes les grandes rivières qui alimentent la Sanaga (Mbam, Djérem, Lom) présentent le même régime hydrologique, leurs insuffisances de débit en saison sèche se conjuguent pour rendre celui de la Sanaga encore plus contrasté. On comprend donc facilement que l'on ait cherché à régulariser ces débits pour rendre celui de la Sanaga aussi uniforme que possible à Edéa. En 1971, le barrage de Mbakaou sur le Djérem est mis en service, première correction au régime de la Sanaga. Il sera suivi en 1974 par celui de Bamendjing sur le Noun, tandis que d'autres travaux sur la Sanaga elle-même sont en projet.

Le barrage de Bamendjing trouve donc sa justification dans cet effort d'aménagement global du bassin de la Sanaga. La consommation d'électricité de Youndé et Douala, en croissance rapide, les perspectives d'exploitation des gisements de bauxite de Ngaoundal et Minim-Martap, rendent cet aménagement d'utilité nationale. Toutefois, le simple examen de quelques débits indique que les effets du barrage de Bamendjing resteront secondaires sur le régime de la Sanaga.

Le débit du Noun ne peut se comparer à ceux d'autres affluents de la Sanaga. Le barrage contrôlera seulement l'écoulement des eaux d'un bassin de 2 000 km^2 alors que celui de Mbakaou règle celui d'un bassin de 20 200 km^2. D'autre part, le régime du Noun est beaucoup moins constraté que celui du Djérem (fig. 43). On peut dire à la limite qu'il y a un certain paradoxe à vouloir régulariser le débit d'un fleuve issu de cours d'eau soudaniens par celui qui présente le moins ce régime.

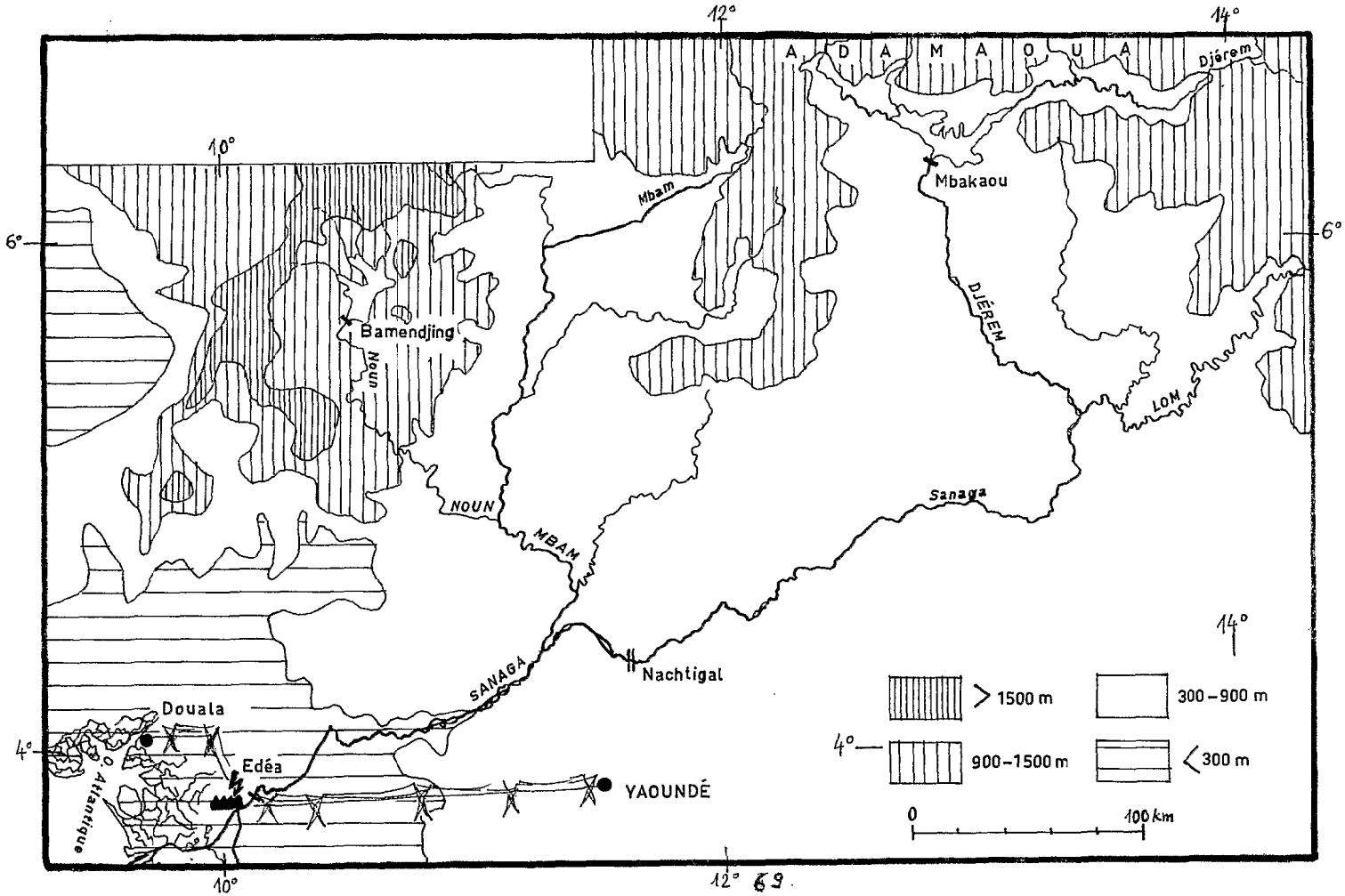

FIG. 42. — Le barrage de Bamendjing dans le complexe de la Sanaga.

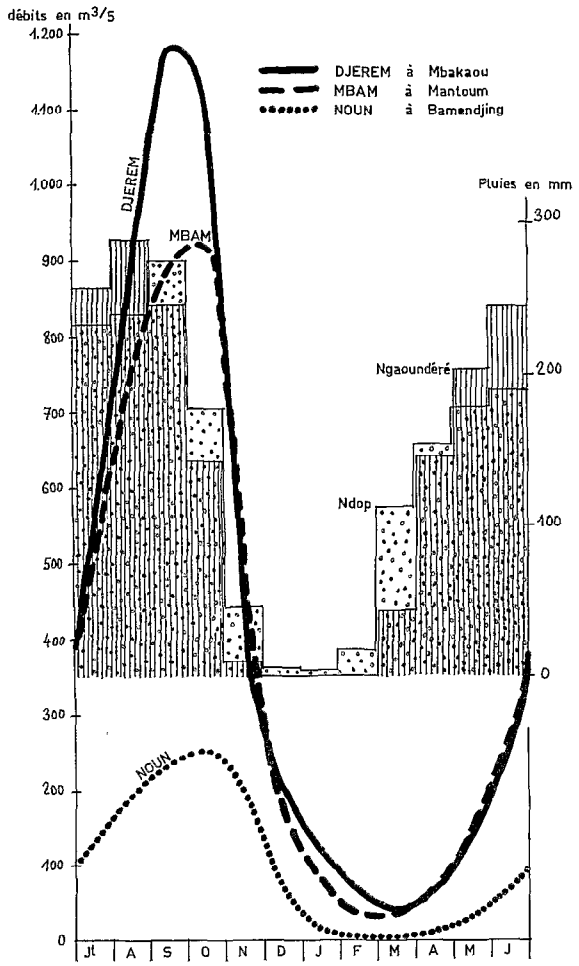

FIG. 43. — Régime hydrologique de quelques cours d'eau du Bassin de la Sanaga.

Il y a du moins paradoxe à effectuer cet aménagement en premier alors que d'autres seraient certainement plus efficaces. Une seule raison peut l'expliquer : le faible coût de l'ouvrage. Il se réduit en effet à peu de chose au point de vue architectural. Il utilise de façon naturelle le verrou volcanique qui barrait déjà le cours du Noun à sa sortie de la plaine de Ndop. L'ancrage de l'ouvrage était aisé. Rien de comparable aux grands terrassements et aux injections de béton qui furent effectués à Mbakaou. Cependant, le lac de retenue présente un autre inconvénient : sa faible profondeur. L'épaisseur d'eau atteindra au maximum 10 m en fin de saison des pluies. Elle se réduira le plus souvent à une lame de quelques mètres d'eau qui s'étendra sur de grandes surfaces. Les effets d'évaporation en seront multipliés en saison sèche.

On se rend compte finalement que l'utilité de cet aménagement n'allait pas de soi. Longtemps, partisans et adversaires se divisèrent à son sujet, plusieurs responsables de l'ancien Cameroun occidental y étant opposés. Sa réalisation ne fut acquise qu'avec la promesse de l'équipement, en contrepartie, du port de Victoria. Il faut dire que le barrage de Bamendjing n'apportera rien à l'économie régionale. Il en est de même de celui de Mbakaou mais, là, les terres inondées n'avaient pas, de toute façon, grande valeur. Ce n'est pas le cas de la plaine de Ndop, d'après l'avis de tous les pédologues qui y ont travaillé (1). Du moins, le programme d'action rizicole, tout en étant restreint,

(1) « The Ndop plain should rate very high on any development program » in HAWKINS (P.) et BRUNT (M.), 1965, vol. 1, p. 156 (souligné par les auteurs).

n'est-il pas complètement condamné. Quant à l'utilisation traditionnelle des zones ennoyées, pâturages d'accueil des troupeaux en transhumance, c'est autre chose.

Lac de retenue et rizières

La revue des projets concernant la plaine de Ndop indique une orientation exclusive vers les essais agricoles aux dépens des pâturages. Pourtant, les pâturages de saison sèche représentaient bien l'une des meilleures utilisations possibles des prairies de décrue comme le soulignent les cartes des aptitudes culturales de la plaine dressées par les pédologues Barbery et Vallerie (1970). Or, rien n'a été tenté pour une meilleure utilisation pastorale de ces prairies. En 1965, Hawkins et Brunt proposaient d'y essayer l'introduction de l'herbe du Nil (*Acroceras macrum*) qui pousse de façon spontanée dans les fonds de vallée inondés de façon saisonnière en Rhodésie avec des pluies variant de 900 à 1 500 mm. C'est une plante qui couvre bien le sol et dont la valeur alimentaire est bonne (1). Elle est difficile à implanter mais le site des prairies de décrue de la plaine de Ndop lui serait sans doute favorable, de même que leurs sols riches.

En fait, cette expérimentation agrostologique est maintenant compromise par la création du lac de retenue. La carte 5 indique l'extension maximum du lac. Il recouvre la majeure partie des zones alluviales, c'est-à-dire les prairies de décrue les plus riches. Quant au riz, on a vu comment, après un départ assez lent, il est devenu la première culture commerciale des villageois. Les rizières couvrent déjà plus de 1 000 ha dans la plaine de Ndop. Elles s'étalent de plus en plus sur les parties hautes des zones alluviales. En dehors des secteurs aménagés de façon rationnelle, les cultivateurs en ouvrent de façon spontanée un peu partout dans les endroits humides. Ailleurs, les tentatives de culture précoce de maïs sur les prairies se multiplient. On se rend compte que, dans ces conditions, les espaces disponibles pour les pâturages de saison sèche se réduisent en peau de chagrin.

Les études préalables à la mise en eau du barrage se sont surtout intéressées à évaluer les dommages causés aux villageois alors que les principaux perdants sont bien les éleveurs. Mais l'élevage traditionnel est une activité peu marquante dans le paysage et qui ne crée pas de droits d'occupation intangibles. Surtout, les éleveurs ne sont pas organisés en chefferies traditionnelles puissantes qui s'imposeraient à tous. Ils restent des individualistes comme au temps de la vie nomade. Bien qu'ils contribuent plus que tous les autres habitants aux finances régionales par le versement de l'impôt sur le bétail, on les a simplement oubliés. Aucun dédommagement n'est prévu en leur faveur, alors qu'ils sont là depuis plus de trente ans. D'ailleurs, ils réclament moins des dédommagements en numéraire comme les villageois qu'une offre de pâturage de rechange en saison sèche.

Des études préalables ont quand même insisté sur ce point : « Pour les éleveurs nomades, la réalisation de l'ouvrage entraînera des perturbations sérieuses de leurs circuits traditionnels et le problème de leur avenir se pose déjà avec acuité... Il est absolument temps que les services techniques intéressés se penchent sur leur cas avant la mise en eau du barrage (2) ». Or, le lac se remplit et personne ne sait où transhumeront l'an prochain les 30 000 têtes de bétail qui venaient y pâturer chaque année. Dès lors, la situation, pour les éleveurs, se résume en une alternative simple.

L'alternative

Si la transhumance se révèle indispensable à l'élevage traditionnel, les éleveurs devront trouver de nouveaux pâturages de saison sèche aux environs ou, alors, quitter la région.

La suppression de la transhumance ?

A plusieurs reprises, l'administration de l'ancien Cameroun occidental a tenté de réduire les mouvements saisonniers du bétail. On peut supposer qu'avec l'ennoyage de la plaine de Ndop, on va recourir à nouveau à cette solution. Mais il est d'ores et déjà certain que les éleveurs n'abandonneront pas la transhumance de saison sèche. Elle est pour eux, une exigence impérieuse.

---

(1) D'après : Manuel sur les pâturages tropicaux... p. 124.
(2) Ndoumbe-Manga (S.), 1972.

Voici, pour le démontrer, quelques cas concrets évocateurs. Parmi les nombreux éleveurs qui arrivent sur le plateau Bamoun vers les années cinquante, certains décident de s'y fixer. Quelques-uns se mettent même à cultiver autour de leurs campements. Les chefs de famille, retenus par leurs cultures, envoient leurs enfants transhumer en plaine avec une partie du troupeau, tandis qu'ils restent aux campements avec les vaches *sureeji*. Ils paraissent donc en bonne voie de sédentarisation. Au bout de six années de cette expérience, avouent les intéressés, ils ont dû l'interrompre. D'une année sur l'autre, les pâturages se dégradaient en saison sèche. Les vaches *sureeji* souffraient davantage de la faim à chaque saison sèche nouvelle. Elles partaient la nuit, quittaient le campement et s'en allaient si loin qu'il était difficile de les retrouver. Dès lors, les éleveurs ont abandonné leurs cultures et sont partis transhumer avec tous leurs troupeaux vers la plaine de Ndop.

On a déjà évoqué le cas de cet éleveur du haut plateau qui vient de cesser de transhumer parce que son vieux père est devenu presqu'aveugle. Autrefois, toute la famille descendait en plaine avec les troupeaux, le père juché à cheval. Mais cette année, ils ont dû se résoudre à rester avec lui au campement pour le soigner. Seuls, les deux bergers assistés d'un fils, sont partis avec le gros du troupeau. Les vaches *sureeji*, restées en altitude avec la famille de l'éleveur, ont tellement souffert de la faim qu'elles se sont presque toutes taries. Il n'y avait même plus assez de lait à donner aux enfants.

Enfin, l'état du troupeau de la station d'élevage de Bambui en fin de saison sèche, montre précisément ce qu'il ne faut pas faire. Ce troupeau est maintenu toute la saison sèche sur les pâturages d'hivernage. Même avec quelques compléments, il présente, à l'arrivée des pluies, un état d'affaiblissement qu'on ne soupçonnerait pas dans une région où la saison sèche est si courte. Les pertes de jeunes animaux par épuisement ne sont pas rares à la station à cette époque alors que les troupeaux revenus de transhumance abordent la saison des pluies en assez bonne forme.

Il convient donc de préciser la signification de la transhumance pour les éleveurs de la région. Tous les pâturages du haut plateau comprennent un couvert homogène de *Sporobolus*, une herbe droite, fine et rigide, poussant par touffes entre lesquelles s'intercalent de petits trèfles. Le *Sporobolus (pagame)* est une herbe dure à brouter mais à l'enracinement si solide qu'il arrête toute érosion du sol. Le bétail le broute bien quand il est jeune, mais après une certaine hauteur, il ne fait qu'écourter l'extrémité des feuilles. Ces pâturages arrivent donc en début de saison sèche avec des touffes assez hautes qui s'assèchent vite et se durcissent. Si les éleveurs n'y mettent pas le feu, les repousses de saison des pluies seront noyées dans les tiges sèches de l'année précédente. Le bétail ne pourra y accéder sans souffrir de plaies au museau et aux yeux à cause de la dureté particulière des vieilles feuilles. Il circulera, affamé, sur des pâturages au couvert de belle venue. L'éleveur du haut plateau doit donc brûler en saison sèche les prairies à *Sporobolus* malgré toutes les conséquences que ces feux peuvent avoir sur la composition floristique des pâturages. Pour lui, c'est une évidence qui se comprend d'elle-même.

En brûlant les pâturages du haut plateau les éleveurs ne peuvent y maintenir leurs troupeaux. La repousse de *Sporobolus* après les feux de brousse est insignifiante en saison sèche. Ils transfèrent donc le bétail vers les basses terres en contrebas du haut plateau. Là, les températures sont en moyenne plus élevées qu'en altitude : les herbes y sont donc aussi sèches. Mais, n'ayant pas été pâturées en hivernage, elles sont plus abondantes. En fait, c'est surtout la repousse après les feux de brousse qui est plus abondante qu'en altitude. C'est sur elle que se nourrit le bétail pendant la transhumance sauf dans le cas particulier et original des prairies vertes de décrue de la plaine de Ndop. Le bétail reste d'habitude sur les pâturages de saison sèche aussi longtemps que possible pour laisser le temps aux pâturages d'altitude de bien se garnir. A son retour, il y trouve un couvert herbacé nouveau et frais, directement accessible, alors que les secteurs non brûlés sont encombrés de vieilles herbes dures formant litière. Les éleveurs donnent donc un repos aux pâturages en pratiquant la transhumance. En fait, elle permet surtout de libérer des pâturages à brûler et de les décharger vers d'autres pâturages inutilisés une grande partie de l'année.

A cette justification fondamentale de la transhumance de saison sèche, s'en ajoutent d'autres selon les secteurs. Sur le massif du Mbam se pose un problème d'abreuvement du bétail en saison sèche qui oblige, de toute façon, à le conduire vers la plaine. Enfin, sur les pâturages d'hivernage à faible altitude relative comme le plateau Bamoun, la transhumance, même sur de courtes distances, s'avère indispensable pour assainir le milieu de l'infestation par les tiques. Comme celle-ci s'accentue avec l'ancienneté du campement, plus les éleveurs sont fixés depuis longtemps au même site d'hivernage, plus ils ressentent la nécessité de transhumer.

Avec toutes ces raisons, on comprend qu'il est vain, dans l'état actuel des choses, de vouloir supprimer le déplacement saisonnier du bétail dans la région. On comprend aussi combien il est vain de calculer les capacités de charge des pâturages comme le font des économistes, si l'on ne distingue pas au moins hivernage et saison sèche puisque, d'une saison à l'autre, cette charge est condamnée à varier entre des limites très extensibles.

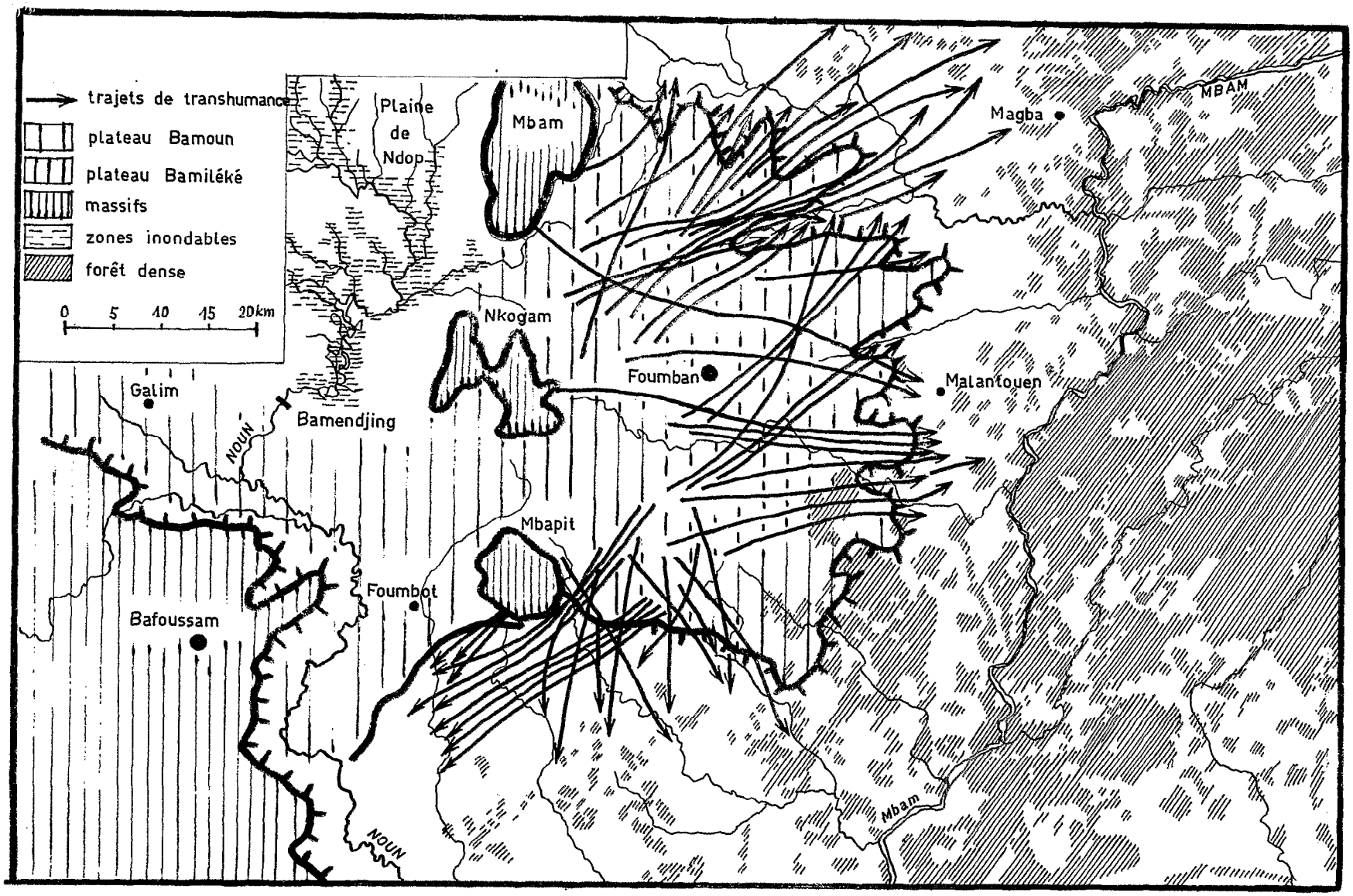

FIG. 44. — La transhumance vers la plaine Tikar et la basse vallée du Noun.

De nouveaux pâturages de saison sèche ?

Une fois admise la nécessité de la transhumance, on est conduit à se demander si les éleveurs trouveront des pâturages où se reporter en saison sèche après l'ennoyage de la plaine.

Le lac de décrue ne chassera pas seulement les troupeaux qui fréquentent les prairies de décrue. Des villages (Njitapon, Bambalang) vont être reconstruits en partie sur les piémonts ou les buttes exondées de la plaine. Les villageois y développeront leurs cultures de façon plus systématique. C'est déjà le cas depuis l'an dernier sur le piémont du massif du Mbam (Bangourain). Les éleveurs qui utilisaient ces savanes arbustives en saison sèche et même en hivernage sur certains piémonts, devront les libérer. Il faut donc exclure un transfert des troupeaux vers les surfaces exondées de la plaine de Ndop. Reste à trouver de nouvelles zones de transhumance en dehors de la plaine.

Les autres plaines au pied du haut plateau sont de petits bassins d'étendue limitée (Lip) ou en cours d'aménagement en rizières par les villageois du haut plateau (Mbaw plain). On ne peut donc envisager d'y détourner tous les troupeaux de la plaine de Ndop (1).

On pourrait imaginer qu'une partie du bétail du haut plateau aille transhumer à l'ouest sur le plateau de Bamenda (Bafut, Babanki). De nombreux troupeaux s'y rendent déjà chaque année dans un paysage ondulé de savanes arbustives à *Terminalia glaucescens* sur le socle granitique. Il ne semble pas possible pourtant d'y augmenter de beaucoup le cheptel en saison sèche. Vers Bafut et Bali, le peuplement progresse rapidement en liaison avec le développement de Bamenda. Les cultures s'étendent au détriment des pâturages.

Il ne subsiste donc que deux possibilités beaucoup plus éloignées : la plaine Tikar et la vallée inférieure du Noun entre les plateaux Bamoun et Bamiléké.

Les éleveurs du plateau Bamoun transhument déjà depuis plusieurs années vers ces basses terres (fig. 44). Les sites de transhumance habituels se circonscrivent aux piémonts en bas d'abrupt et aux vallées qui échancrent la bordure du plateau. Depuis quelques années, les éleveurs s'aventurent un peu plus loin en plaine, surtout vers Magba. Au sud, le raccord du plateau Bamoun avec la vallée du Noun ne donne pas lieu à un abrupt comme au-dessus de la plaine Tikar. Les nouveaux arrivants Akou essaient d'hiverner sur les seuls pâturages disponibles du plateau sur ce revers, vers 1 000 m et même 900 m. A mesure que l'aire d'hivernage s'étend, les zones de transhumance sont repoussées en direction du Noun. Là, de grands pâturages séparés par des galeries forestières seraient libres pour le bétail s'ils n'étaient pas infestés par les glossines. La densité d'infestation varie avec l'importance des galeries forestières où les glossines se réfugient en saison sèche. Les forêts sont beaucoup moins larges et nombreuses au pied de l'escarpement du plateau qu'au centre de la plaine. Cela explique pour une large part que la zone de transhumance se limite encore à une frange en bas de plateau.

En effet, cette transhumance en milieu infesté s'effectue sans aucun contrôle sanitaire. Les animaux ne reçoivent pas de traitement préventif à leur départ contre le risque de trypanosomiase. S'ils s'aventurent trop loin en plaine et en reviennent malades, les éleveurs ne peuvent compter que sur leur pharmacopée traditionnelle pour les soigner. Il est vrai que le bétail des Akou montre une résistance particulière à la trypanosomiase et qu'il peut séjourner en milieu peu infesté sans subir trop de préjudices. Au contraire, les grands animaux roux *Mbororodji* présentent une sensibilité plus accusée aux risques d'infection. Ils transhument quand même au pied du plateau, en raison de la dégradation des pâturages sur le plateau.

Il serait donc possible de détourner de la plaine de Ndop les courants de transhumance originaires du plateau Bamoun. Les troupeaux de l'arrondissement de Galim iraient vers la vallée inférieure du Noun, ceux du département Bamoun vers la plaine Tikar. Il semble plus difficile d'y envoyer transhumer les troupeaux du haut plateau (2). Certains se trouveront comme bloqués par la traversée obligatoire de la plaine de Ndop, alors ennoyée. Dans ce cas, il ne reste plus qu'un seul recours aux éleveurs : l'émigration.

---

(1) L'extension considérable ces dernières années des rizières dans la « Mbaw plain » sur d'anciens pâturages de saison sèche, reporte les troupeaux en transhumance plus loin dans la plaine, vers des secteurs boisés et moins salubres qu'au pied du haut plateau.

(2) On peut penser qu'il subsiste pourtant une possibilité pour les éleveurs du haut plateau : la « Mbaw plain », prolongement de la plaine Tikar vers l'ancien Cameroun Occidental. Dans ce cas, il faudrait alors interdire aux éleveurs en provenance du plateau Mambila, au Nigeria, de continuer à y transhumer. De plus, de nombreux troupeaux (par exemple, ceux de Jakiri), devraient traverser des secteurs du haut plateau densément peuplés ou faire de larges détours pour y parvenir. Enfin, les troupeaux ne pourraient accéder aux pâturages disponibles de cette plaine sans traitements réguliers contre les risques de trypanosomiase.

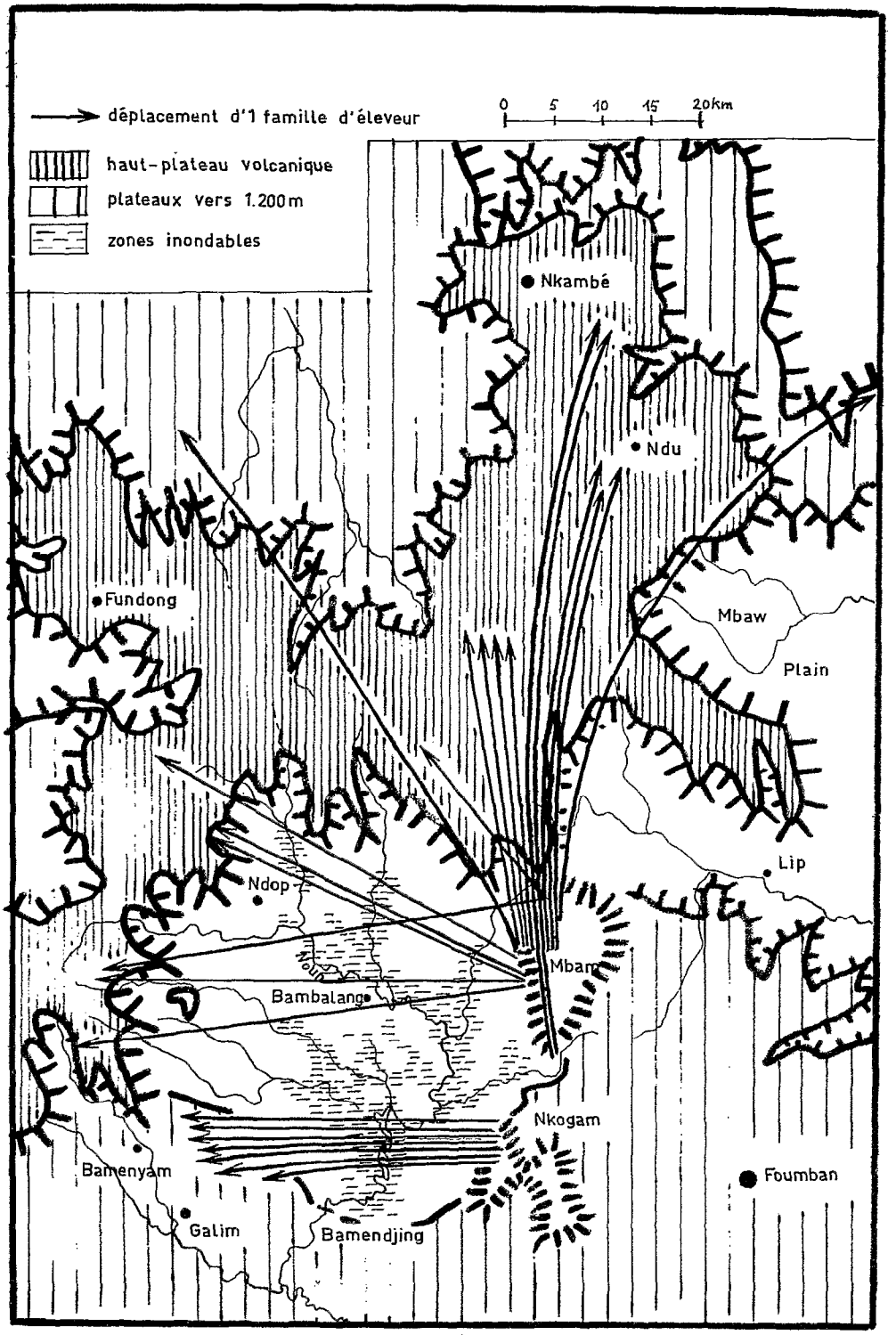

FIG. 45. — Quelques migrations d'éleveurs des environs de la plaine de Ndop en 1974.

L'émigration ?

La conséquence essentielle de l'ennoyage de la plaine de Ndop sera l'émigration de nombreux éleveurs des environs.

On le comprend mieux si l'on tient compte du rôle joué par la plaine dans la fixation d'éleveurs semi-nomades sur les plateaux qui l'entourent. Ces éleveurs supportent des conditions d'hivernage peu satisfaisantes (pâturages médiocres, infestation par les tiques) contre l'assurance de bons pâturages de décrue en saison sèche. Ils sont les premiers à envoyer leurs animaux suivre le retrait des eaux pour entrer à mesure dans les herbes aquatiques. S'ils n'ont plus cette assurance en saison sèche, ils finiront par se détacher de la région, s'en « fatiguer » comme ils disent souvent pour rendre compte de leurs déplacements. Le report et l'extension des cultures sur d'anciens pâturages ont déjà provoqué de nombreux départs au sud du massif du Mbam. Sur 40 chefs de familles, 14 ne sont plus revenus hiverner sur le massif après la dernière transhumance en plaine.

Le mouvement migratoire s'amplifiera sans doute ces prochaines années. Vers quelles directions ? Les éleveurs qui envisagent la perspective d'un déplacement, ne le savent pas très bien eux-mêmes pour le moment ou ne veulent pas le dire. La répartition des dernières migrations à partir du massif du Mbam indique un essaimage sur le haut plateau (fig. 45). Il est probable que les migrations futures suivront le même modèle : une dispersion en toutes directions, chaque famille se déplaçant selon ses préférences et ses alliances de parenté. Mais il est vraisemblable que les Djafoun s'orienteront vers le haut plateau au niveau de Banso, du pays Kaka et même du pays Mambila au Nigeria.

Quant aux éleveurs Akou plus récemment arrivés dans la région, la plaine de Ndop se trouve en fait, comme un maillon sur le trajet d'une migration de grande amplitude. Partant au Nigeria du plateau Baoutchi, les effectifs les plus nombreux s'arrêtent sur les plateaux de Wum et Nkambé (Dumbo). D'autres, après une halte de quelques années, poursuivent leur migration vers le plateau Bamoun. Leur « dérive migratoire » vers le sud est bloquée par le plateau Bamiléké entièrement cultivé et les massifs forestiers de la vallée du Mbam. Le trajet de migration rebrousse alors vers le nord, en direction du plateau de l'Adamaoua, vers Tibati. Les lamidats de Ngaoundéré, Tignère et Banyo, domaines des éleveurs Foulbé villageois, sont en effet interdits d'accès aux nomades en déplacement. Depuis quelques années, une bretelle est ouverte sur le plateau à l'ouest de Yoko où des Akou tentent d'hiverner pour la première fois. De Tibati, l'axe migratoire se dirige vers l'est, atteignant les plateaux de Meiganga après la traversée du Djérem, pour déboucher sur le prolongement de l'Adamaoua en Centrafrique (fig. 46).

Il s'agit donc d'une courbe migratoire s'étalant sur un millier de kilomètres, qui évite les pays des Foulbé de l'Adamaoua. Sur ce trajet, la plaine de Ndop ne représente qu'une aire de fixation privilégiée par les conditions avantageuses offertes aux éleveurs. Leur disparition ne fera qu'accélérer le rythme des déplacements.

Quand on parle avec tous ces éleveurs, on se rend compte que les départs seront nombreux. Ils craignent par-dessus tout de perdre des animaux qu'ils ne pourraient contrôler. Tous ceux qui habitent en bordure de la plaine de Ndop, savent que leurs animaux ont pris l'habitude d'y descendre avec l'arrivée de la saison sèche. Les troupeaux n'hésitent pas à traverser à la nage des chenaux pour rejoindre leurs pâturages de décrue. Aussi, la nappe d'eau risque-t-elle de ne pas les effrayer. Ils y rentreront jusqu'à se perdre. Des éleveurs de Bagam commencent déjà à édifier des clôtures en fil de fer barbelé pour interdire l'accès de la plaine ennoyée aux points de passage habituels. Mais on sent qu'ils ne sont pas certains de pouvoir contrôler leurs animaux. Il suffira de quelques pertes pour les décider à partir.

Quelques propositions

30 000 têtes de bétail en transhumance chaque saison sèche sur les prairies de décrue de la plaine de Ndop ; si l'on estime chaque animal à 30 000 F CFA en moyenne, cela représente un capital de 900 millions de F CFA. Toutes les initiatives devraient concourir au même but : préserver le capital pastoral d'une région si douée pour l'élevage et si proche des lieux de consommation. Voici quelques propositions dans ce sens.

Améliorer le contrôle sanitaire

On a vu que la plaine Tikar était la zone de transhumance la mieux placée pour relayer en partie la plaine de Ndop. Malgré l'existence de massifs forestiers denses le long des cours d'eau, de grands espaces y restent disponibles

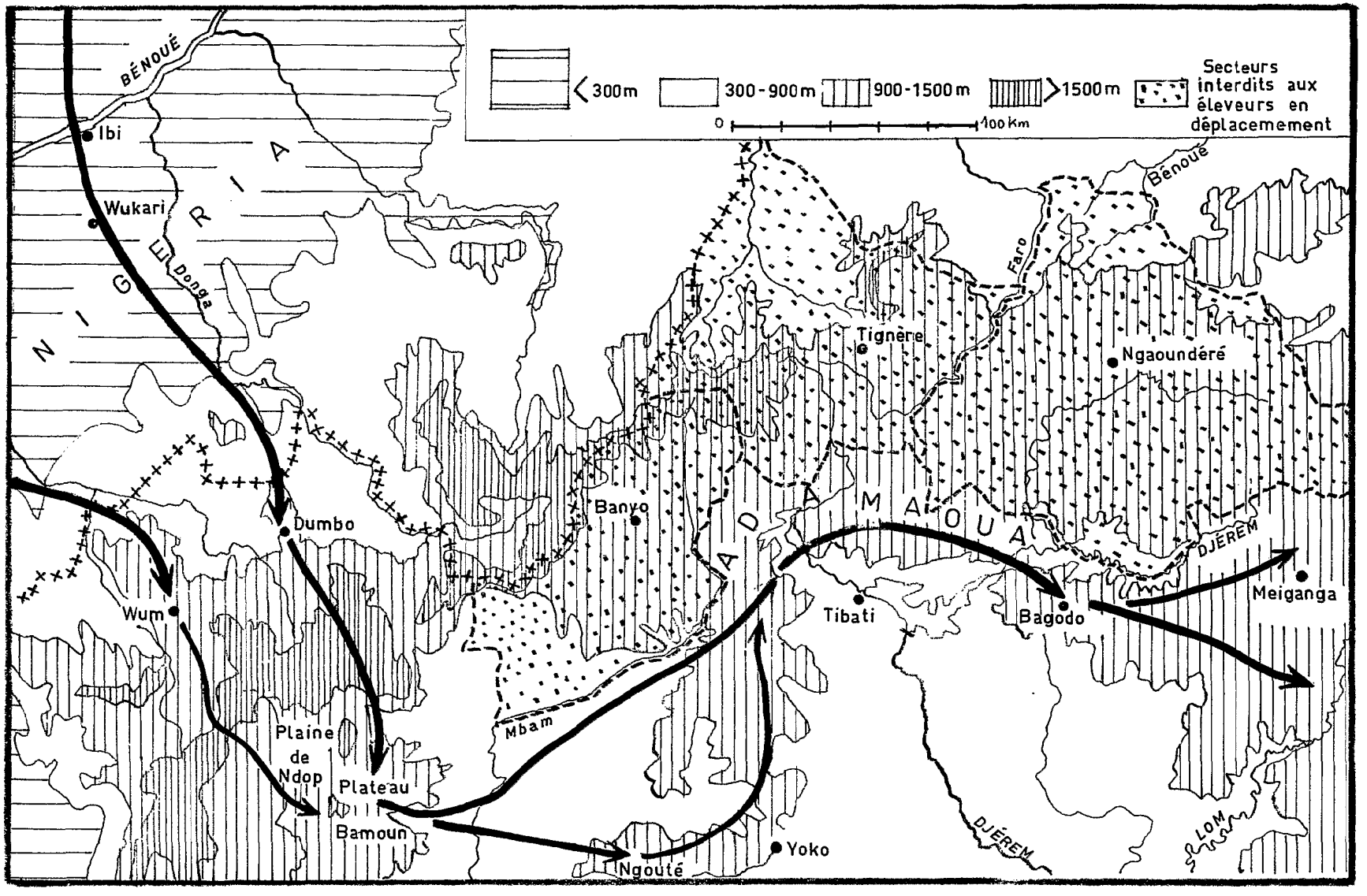

FIG. 46. — Le courant migratoire des Akou.

au parcours du bétail en saison sèche. Le seul inconvénient grave de cette plaine est d'être infestée de glossines. Toutefois, en saison sèche, les aires à glossines se restreignent aux abords des galeries forestières. Les troupeaux se font surtout piquer lorsqu'ils vont boire.

L'infestation de glossines représente un handicap sérieux en l'absence d'intervention sanitaire. Un *ardo* du plateau Bamoun, où il résidait depuis une vingtaine d'années, a décidé de migrer vers Tibati en 1973. Il descendait régulièrement en transhumance vers Magba dans la plaine Tikar. Quand il revenait, des vaches succombaient chaque année. Les agents vétérinaires, appelés, répondaient qu'ils n'avaient pas de remèdes. « Il est parti là où l'on soigne les vaches », disent ses voisins.

Le transfert de transhumance des troupeaux du plateau Bamoun vers la plaine Tikar et la basse vallée du Noun, est subordonné à une assistance vétérinaire systématique. Il ne suffit pas qu'un service vétérinaire existe avec un encadrement et des agents locaux. Encore faut-il lui donner les moyens et la volonté de travailler au service des éleveurs. La transhumance de saison sèche devrait être précédée, comme sur l'Adamaoua, d'une campagne d'injection d'un produit préventif, par exemple le trypamidium, et suivie de celle de bérénil au retour du bétail sur le plateau. L'affectation à Foumban de l'ancien chef de poste d'élevage de Tibati où il effectuait régulièrement ces deux campagnes, devrait être un élément favorable pour une reprise en mains indispensable.

Le prix relativement élevé de ces produits ne devrait pas constituer un frein. Environ 50 000 têtes de bétail sur le plateau Bamoun, près de 15 000 à Galim : cela représente un cheptel suffisant pour justifier le coût de telles campagnes vétérinaires. Les troupeaux du plateau de Banyo n'ont pu descendre en transhumance vers la plaine Tikar que grâce aux mêmes traitements appliqués de manière systématique. Le gain est appréciable par l'ouverture de nouveaux pâturages de saison sèche et la mise en repos de ceux de plateaux déjà passablement dégradés, tant à Banyo que sur le plateau Bamoun.

Aménager les prairies de décrue encore disponibles

Le lac de retenue de Bamendjing ne sera pas un lac permanent. Au fur et à mesure de la baisse des débits avec l'avance de la saison sèche, un volume d'eau de plus en plus important sera éclusé pour soutenir le régime de la Sanaga à Edéa. Le lac se videra progressivement, laissant émerger les zones alluviales de la plaine. Le régime hydrologique de la plaine sera donc sensiblement le même, mais décalé de quelques mois. La surélévation de la nappe d'eau provoquera un allongement de la durée d'inondation. Tout dépendra en fait, de la façon dont les responsables combineront l'utilisation des deux retenues de Mbakaou et Bamendjing. S'ils éclusent en premier la retenue de Bamendjing, le rythme hydrologique de la plaine de Ndop ne sera pas trop perturbé.

En se plaçant dans cette hypothèse favorable, il reste encore à savoir ce que la nappe d'eau laissera au moment de son retrait : des prairies ou des étendues de boue ? Il est difficile de le prévoir pour le moment. Le *bourgou*, en particulier, s'accommodera-t-il d'un ennoyage prolongé ? Il est probable que les prairies de la bourgoutière actuelle, à l'ombilic de la plaine, disparaîtront à cause d'une hauteur d'eau trop importante et d'une inondation trop longue. *Echinochloa* arrive en effet à fructification au moment de la décrue dans la plaine de Ndop. Les graines tombent dans une terre encore humide où elles germent. Si, au moment de la fructification, la nappe d'eau ne s'est pas retirée, la reproduction risque d'être arrêtée. La plante finira par dépérir. Par contre, on peut penser que les rives du futur lac de retenue offriront de bons sites à *bourgou* : hauteur d'eau renforcée, retrait de l'eau plus précoce qu'ailleurs.

En somme, la bourgoutière serait transférée de la partie aval de la plaine vers les prairies à grandes *Hyparrhenia* et *Digitaria* des environs de Bambalang. Là, des placages de *bourgou* existent déjà le long des cours d'eau secondaires. Si les conditions hydrologiques nouvelles leur sont favorables, ils s'étendront à toute la plaine. Mais cette extension ne se fera que de façon très lente. On pourrait donc envisager de l'accélérer en dispersant au maximum des semences de *bourgou* récoltées à temps. Il y aurait là un beau champ d'expérimentation pour les agrostologues de la station de Bambui et un moyen de se rendre utiles aux éleveurs de la région. Réussira-t-on à répéter dans la plaine de Ndop le beau résultat obtenu en altitude par les Anglais avec l'introduction de *Pennisetum clandestinum*, l'herbe du Kikuyu ?

De toute façon, on peut espérer que la plaine de Ndop n'est pas définitivement interdite aux éleveurs. La profondeur du lac étant relativement faible, des éclusages peu importants découvriront de larges espaces de la plaine. Sans aller jusqu'à préconiser des cultures fourragères sur ces terres d'inondation plus restreinte qu'ailleurs, on peut suggérer d'y favoriser, par des interventions simples, l'extension des graminées les plus intéressantes. *Cet aménage-*

ment élémentaire des prairies qui resteront encore disponibles sur les rives du lac, permettra seule, d'y maintenir une partie du cheptel en transhumance.

Orienter les déplacements

Si ces deux types d'interventions ne sont pas réalisés ou s'ils le sont trop tard, il reste à tenter d'orienter les migrations inéluctables des éleveurs à partir de la plaine de Ndop.

Pour le moment, les migrations sont surtout guidées par les interdictions de pénétrer sur toute une partie de l'Adamaoua. Il ne faudrait pas croire que ces interdictions ne sont que verbales, comme c'était souvent le cas autrefois. Un nouvel arrivant est maintenant vite signalé dans une région par des éleveurs qui ne voient jamais de gaîté de cœur la menace d'une restriction de leurs pâturages. Ensuite, l'affaire n'a plus qu'à suivre son cours administratif pour aboutir à l'expulsion de l'éleveur, au besoin par les gendarmes. Plusieurs éleveurs du plateau Bamoun se sont fait ainsi refouler du plateau de Banyo où ils tentaient de s'installer.

Chaque limite de département, d'arrondissement, tend à devenir une frontière que les éleveurs ne franchissent qu'avec des difficultés de plus en plus grandes. Le résultat paradoxal de cette réglementation restrictive est de favoriser des déplacements de plus grande ampleur qu'autrefois. La plupart des éleveurs entretiennent, en effet, des relations avec des parents qui peuvent habiter aussi bien au Nigeria qu'en Centrafrique. Si la situation leur devient trop difficile en telle région, ils décident de les rejoindre en éliminant l'obstacle des limites administratives ou politiques par un moyen simple et nouveau. Ils vendent tout le troupeau dans cette région, prennent le taxi avec leur famille et vont s'installer dans leur pays d'élection, s'y constituant un nouveau troupeau par achats sur place. C'est un type de migration plus facile et plus rapide que les longues marches d'autrefois derrière le troupeau. Plusieurs Faranko'en de l'est du plateau Bamoun, viennent ainsi de migrer vers la Centrafrique en 1973.

Loin de ralentir les migrations des éleveurs, d'arrêter leur « nomadisme », les restrictions administratives aboutissent donc à des déplacements sur de très grandes distances en une seule année. Chaque fois, le bilan est négatif pour la région de départ. Il est à craindre que l'exemple de ces départs soit suivi par beaucoup d'autres à la suite de l'ennoyage de la plaine de Ndop.

Il faut comprendre que ces départs ne se décideront, pour la plupart des éleveurs, qu'à contrecœur. *Il ne faudrait pas traiter ces éleveurs comme des « nomades incorrigibles » mais leur donner des possibilités de se réinstaller au plus près en leur offrant des conditions pastorales acceptables.* Il est donc souhaitable que les autorités de Banyo acceptent d'accueillir les éleveurs qui voudraient s'y installer à partir des environs de la plaine de Ndop. Faute de quoi, ils partiront soit sur le plateau Mambila au Nigeria, soit en Centrafrique.

Les villageois de la plaine de Ndop dont les habitations seront submergées, recevront des compensations et des emplacements pour se réinstaller. Il serait injuste de ne pas offrir les mêmes facilités aux éleveurs qui perdront leurs pâturages de saison sèche.

Régler le problème foncier des pâturages

Naturellement, on pourrait tirer prétexte de la construction du barrage de Bamendjing pour envisager un programme d'aménagement pastoral beaucoup plus ambitieux. Les propositions précédentes ne font que reprendre les souhaits exprimés par les éleveurs eux-mêmes. Elles présentent toutes l'avantage d'être réalisables dans l'immédiat. Les adopter donnerait par ailleurs l'occasion de prouver aux éleveurs qu'ils ne figurent pas comme des citoyens de second ordre, ce dont ils ont souvent l'impression dans la région.

Mais il est certain que les Mbororo de Bamenda sont les mieux préparés, parmi tous ceux du Cameroun, à accepter une action pastorale. Les éléments les plus ouverts sont déjà prêts à adopter des améliorations du cheptel. Les croisements de la race locale avec les zébus Wakwa issus des Brahman, y auraient plus de succès que sur l'Adamaoua. Des éleveurs accepteraient aussi l'introduction et le croisement avec des bovins d'origine européenne, par exemple, les Charolais. L'un d'entre eux vient de faire l'acquisition d'un jeune taurillon de cette race à ses frais. Tout ceci témoigne d'une ouverture d'esprit qu'il est rare de rencontrer ailleurs en milieu éleveur.

Les améliorations zootechniques supposent pourtant une amélioration parallèle des pâturages. Sur ce plan, le changement semble plus difficile à envisager. Par leur civilisation purement pastorale, par leur mépris du travail de la terre, l'ensemble des éleveurs n'est pas encore prêt à accepter de cultiver la terre pour faire pousser l'herbe.

Ils ne le feront au mieux qu'en employant une main-d'œuvre salariée. Mais alors, les gains à la vente du bétail ne pourraient couvrir les frais engagés. D'autre part, de tels investissements supposent une garantie foncière. Or, les éleveurs savent bien que les pâturages ne leur appartiennent pas, que les villageois peuvent les forcer à déguerpir d'un moment à l'autre. Malgré les déclarations rassurantes, les exemples sont là, trop nombreux, qui le confirment. L'incertitude foncière entrave la sédentarisation, l'amélioration de l'habitat, toute velléité d'investissement.

Régler le problème foncier des pâturages représente le préalable indispensable à toute amélioration de l'élevage traditionnel dans la région. Cela ne se fera pas sans soulever l'opposition d'intérêts bien établis qui gagneraient à ce que la situation actuelle se maintienne, mais ce sera le seul moyen de moderniser l'élevage et, en définitive, d'augmenter la production de viande de la région.

CONCLUSION

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET DÉVELOPPEMENT PASTORAL

Pour les éleveurs de la région, l'ennoyage de la plaine de Ndop est révélatrice d'une situation inquiétante. Tous les aménagements ou opérations de développement en cours ou en projet se font, en fait, à leurs dépens. Dans tous les cas, des centaines d'hectares nécessaires à ces opérations sont prélevés sur des pâturages. Des éleveurs se trouvent expulsés sans dédommagements, sauf exceptions. Inversement, aucun des programmes de développement en cours ne fait de place à l'élevage. Il suffit de citer l'UNVDA à Ndop ou le WADA (Wum Area Development Authority) qui pourtant, d'après leurs sigles, devraient embrasser toutes les activités économiques de leurs régions d'action. Les projets de créations de ranches avec les Fonds de la Banque Mondiale à Dumbo et Jakiri, se traduiront une fois de plus, par des expulsions d'éleveurs pour laisser le terrain libre à de grandes stations d'élevage. Ces faits démontrent que les pâturages sont encore considérés comme des espaces libres, sans droits de jouissance garantis. Le pâturage par les troupeaux des éleveurs n'entraîne pas de droits aux yeux des non-éleveurs.

Quand on parle de développement rural dans la région, on sous-entend implicitement développement agricole plutôt que pastoral. Serait-ce que le second n'offre aucune perspective ? Pourtant, la consommation de viande augmente régulièrement. L'élevage devient une activité rentable, surtout dans cette région proche des centres de consommation. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'énumérer les créations de ranches privés par tous les grands notables de la région. Dès lors, pourquoi n'envisage-t-on pas un développement pastoral qui se grefferait sur le milieu éleveur, comme les opérations agricoles le font sur le milieu villageois ?

Il apparaît que le problème du développement pastoral n'a jamais été correctement posé. L'administration l'a tout le temps pensé en termes de sédentarisation des éleveurs Mbororo. Si, dans les premiers temps, les tentatives de sédentarisation échouaient, les pressions de l'administration ont pris plus de poids lorsque son contrôle a fini par englober les principaux éléments de la vie économique. Des Mbororo ont cédé à la facilité de la sédentarisation. Facilité, parce qu'elle signifie, pour la plupart, un abandon des tâches essentielles de l'élevage.

Ils sont devenus des éleveurs absentéistes, confiant tous les soins des troupeaux à une main-d'œuvre salariée. Ils se contentent alors de visiter leur bétail de temps à autre, le plus souvent pour y prélever une bête et la vendre. A la génération suivante, le processus de détachement de la vie pastorale continue. Des jeunes qui ne grandissent pas avec le bétail, n'apprennent plus les techniques traditionnelles de conduite, d'entretien et de soin des animaux. Ils dépendent entièrement de leurs bergers, souvent de jeunes villageois inexpérimentés et peu soucieux du bien-être d'un bétail qui ne leur appartient pas. Les techniques d'élevage se dégradent. On aboutit à l'inverse d'une amélioration de l'élevage traditionnel.

A côté de la sédentarisation indispensable, l'administration a longtemps pensé le développement pastoral en termes de commercialisation du bétail. De même que les cultivateurs devaient se mettre aux cultures commerciales pour être capables de payer l'impôt, de même les éleveurs devaient accepter de vendre plus de bétail. Autrefois, toute l'expérience sociale et même morale des éleveurs allait à l'encontre des ventes inconsidérées de bétail, c'est-à-dire

quand le besoin n'en était pas urgent. Aujourd'hui, des cultivateurs s'adonnent tellement aux cultures commerciales par souci de gagner de l'argent qu'ils en négligent leurs cultures vivrières traditionnelles et en paient les frais lors des mauvaises années agricoles. De même, les jeunes éleveurs, avides de dépenser, ne commercialisent plus seulement le croît du troupeau mais l'entament dans sa capacité de reproduction. Certains dilapident ainsi leur bétail en quelques années.

La commercialisation abusive du bétail va de pair avec la sédentarisation. Elle est la conséquence directe d'un détachement des jeunes à l'égard du bétail dont la sédentarisation est la première responsable. Elle jette « sur le pavé » des sans-bétail qui ne sont bons à rien, sinon à grossir le lot des chômeurs urbains. Pour éviter les ventes inconsidérées, les anciens retardent le plus possible le moment de confier aux jeunes la responsabilité des troupeaux. On sait qu'autrefois, les règles d'héritage accordaient aux fils une responsabilité progressive sur le troupeau familial. Le transfert d'autorité s'effectuait de façon harmonieuse entre les générations alors qu'aujourd'hui, la société pastorale est comme bloquée.

Que l'on considère cette évolution sous l'angle social ou économique, c'est le même échec symbolisé par l'exemple des Ngochi à Sabga et des Rahadji à Didango. D'un autre côté, les éleveurs coexistent sans contact avec des stations d'élevage, aussi bien à Bambui qu'à Jakiri, qui devraient jouer un rôle d'incitation à une véritable modernisation de l'élevage. Les deux milieux restent comme imperméables l'un à l'autre. L'un perpétue les mêmes pratiques ancestrales, comme si rien ne devait changer. L'autre conduit un élevage expérimental dont aucun éleveur ne pourrait supporter les frais. Autant dire qu'il n'est pas question de compréhension mutuelle.

La tâche du développement pastoral à partir du monde des éleveurs est plus difficile à mener à bien que celle du développement agricole. Autrefois, les rapports des éleveurs entre eux et avec le bétail s'établissaient selon un code social que tout le monde respectait. L'élevage n'était pas seulement une activité pratiquée avec passion mais aussi un mode de vie et une forme de civilisation. Pratiques d'élevage et conduites individuelles se moulaient sur les mêmes modèles. Les éleveurs maîtrisaient leur destin. Il faudrait que les actions de développement pastoral en tiennent compte et maintiennent à tout prix ces valeurs. C'est dire qu'elles supposent, au départ, une grande sympathie à l'égard des valeurs morales et sociales des éleveurs avec un grand effort d'imagination pour les accorder à une modernisation nécessaire des méthodes d'élevage.

BIBLIOGRAPHIE DE LA DEUXIÈME PARTIE

1 Sources

IGN. — Cartes Bafoussam 3d et 4c (1/50 000).

IGN. — La cuvette de Bamendjing (1/20 000), 4 feuilles : Ndop, Foumban, Foumbot, Galim.

IGN. — Repérage de la cote 1 151,50 m, 4 dossiers de photoplans (1/5 000).

Service de l'élevage (Bamenda). — Planning des pâturages de saison sèche ; déplacements du bétail en 1972-1973.

2 Ouvrages et articles

BARBERY J., VALLERIE M., 1970. — Notice explicative des cartes pédologiques Foumban-Dschang 3d et 4c à 1/50 000. Centre ORSTOM de Yaoundé, 1 vol., 112 p. *multigr.*, bibliogr, + 4 cart. pédologiques et d'aptitudes culturales en coul.

BAWDEN M. C., LANGDALE-BROWN I. J., 1961. — An aerial photographic reconnaissance of the present and possible land use in the Bamenda Area, Southern Cameroons (now part of the Federal Republic of Cameroon). Londres, Department of Technical Co-operation, Directorate of Overseas Survey, Forestry and Land Use Section, 25 p. *multigr.*

BDPA, 1969. — Développement rural de la plaine de Ndop : riziculture et points d'eau.

CHABROLIN R. — Perspectives offertes par la riziculture dans la plaine de Ndop. 14 p. *multigr.*

PAYE. — Possibilités d'introduction de la riziculture dans la plaine de Ndop ; avant-projet de casiers expérimentaux. 78 p. *multigr.* + 16 cart.

JENNY F. — Aménagement des points d'eau dans la plaine de Ndop. 38 p. *multigr.* + 3 cart.

BLOOD D. C., HENDERSON J. A., 1971. — Médecine vétérinaire. Vigot, Paris, 1017 p., bibliogr., index.

BROUWERS M., 1963. — Report of expert. Ministry of Natural ressources, Buea, West Cameroon, 28 p. + 100 p. + 95 p. *multigr.*

CARTER J., 1956. — On the Fulani, their cattle and the grazing lands of the Bamenda Province of the S. Cameroons. *Dactyl.*

CARTER J., 1967. — The Fulani in Bamenda. *The Journal of Geography*, Singapour, vol. 25, pp. 1-7, 4 fig., 1 tabl.

CHAMPAUD J., 1973. — Atlas régional Ouest 2 : commentaire des cartes. Centre ORSTOM de Yaoundé, 1 vol., 117 p., 9 fig., 7 tabl., bibliogr. + 10 cart. en coul.

COOK H., TURNER F. L., 1965. — The economic potential of West Cameroon ; priorities for development, vol. 2 : Agriculture. Stanford Research Institute, 148 p. + annexes, 8 fig., 30 tabl., bibliogr.

COURADE G., 1972. — Atlas régional Ouest 1. Centre ORSTOM de Yaoundé. 1 vol., 266 p. *multigr.*, fig., 59 tabl., bibliogr. + 12 cart. en coul.

CROUAIL J. C., 1969. — Une étape vers la sédentarisation de l'éleveur Mbororo en RCA ; le bain détiqueur adapté à l'élevage nomade. Maisons-Alfort, 88 p., thèse doct. d'Etat, Méd. vét.

DESROTOURS J., s. d. — Les pasteurs Mbororos et leurs troupeaux ; organisation, modes de vie, modes d'élevage. in SEDAGRI : Approche du milieu éleveur dans les opérations de production animale, pp. 103-119, *multigr.*, bibliogr.

DONGMO J. L., 1972. — L'élevage bovin dans l'Ouest-Cameroun. *Cameroun agricole, pastoral et forestier*, n° 133, pp. 17-27, 2 cart., bibliogr.

DOUTRESSOULLE G., 1947. — L'élevage en Afrique occidentale française. Larose, Paris, 298 p., 50 pl. de photogr., 13 cart., bibliogr.

DUPIRE M., 1970. — L'organisation sociale des Peuls ; étude d'ethnographie comparée. Plon, Paris, 624 p., 61 fig., 2 cart., photogr., bibliogr.

EDF, 1971. — Barrage réservoir de Bamendjing : analyse des conséquences de la mise en eau de l'ouvrage. Paris.

GALLAIS J., 1967. — Le delta intérieur du Niger ; étude de géographie régionale. *Mém. IFAN.*, 79, Dakar, 2 vol. 621 p., 14 fig., XXIV pl. h. t. de photogr., tabl., bibliogr. + 6 cart. dépl.

GEZE B., 1943. — Géographie et géologie du Cameroun occidental. *Mém. Mus. Hist. nat.* XVII, 271 p.

GLEAVE M. B., 1965. — The West Cameroon Meat Scheme. *Geography*, vol. XLIX, part. 2, pp. 166-168.
GORSE J., PETIT J., 1965. — Projet de développement rural de la plaine de Ndop dans le Nord du Cameroun Occidental. Ministère Coopération. Paris, 86 p.
GOUROU P., 1973. — Pour une géographie humaine. Flammarion, Paris, 388 p.
HAWKINS P., BRUNT M., 1965. — The soils and ecology of West Cameroon. Report to the Government of Cameroon (a broad reconnaissance survey, with special reference to the Bamenda area). FAO, Rome, 2 vol. dt. 1 vol. annexes, 506 p. *multigr.*, photogr., bibliogr. + 10 cart.
HUMBEL F. X., BARBERY J., 1972. — Notice explicative des cartes pédologiques et d'aptitudes culturales à 1/50 000 : Nkambé 1b et 2a. Centre ORSTOM de Yaoundé, 1 vol. 140 p. *multigr.* + 4 cart. en coul.
JEFFREYS M. W. D., 1943. — The mineral springs of Bamenda. *Farm and Forest*, IV, pp. 173-178.
JEFFREYS M. W. D., 1966. — Some notes on the Fulani of Bamenda in West Cameroon. *Abbia*, n° 14-15, pp. 127-134.
KEAY R. W. J., 1955. — Montane vegetation and flora in the British Cameroons, *Proc. Linn. Soc.*, vol. 165, part. 2, pp. 140-143.
LACROUTS M., 1963. — Etude des pròblèmes posés par l'élevage et la commercialisation du bétail et de la viande au Cameroun occidental. Ministère Coopération, Paris, 86 p.
LIGHTBODY J. S., 1952. — The mountain grassland forests of Bamenda, Cameroons UBT, and some factors influencing their structure and composition. 42 p. *multigr.* Intern. Rep. Colon. For. Serv. Nigeria. Forestry thesis, Oxford.
MAITLAND T. D., 1932. — The grassland vegetation of the Cameroons Mountains. *Kew Bull.*, n° 9, pp. 417-425.
Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères, 1970. — par J. C. BILLE, G. BOUDET, J. P. LEBRUN, R. RIVIÈRE. IEMVT, Manuels et précis d'élevage, n° 4, 183 p., 18 fig., 2 cart., 32 photogr., bibliogr.
MARTIN de, 1969. — Programme de développement rural dans la plaine de Ndop ; étude sociologique. BDPA, Paris, 34 p. *multigr.*
NDOUMBÉ-MANGA S., 1972. — Le barrage réservoir du Noun et les populations installées en amont de la cuvette. Centre ORSTOM de Yaoundé, 145 p. *multigr.*, tabl.
ORSTOM, 1971. — Monographie hydrologique de la Sanaga (Cameroun). 1° partie : les facteurs conditionnels du régime. 1 vol. 113 p. *multigr.*, 34 fig., 28 tabl. + 6 cart. depl. 3e partie : Données de base. 43 p. *multigr.*
PUGH J. C., 1954. — High level surface in the eastern highlands of Nigeria. *S. Afr. Geogr. Journ.*, vol. XXXVI, pp. 31-42.
RICHARDS P. W., 1963. — Ecological notes on West African vegetation, 3 : The Upland forests of Cameroons Mountains. *Journ. Ecol.*, vol. 51, n° 3, pp. 529-554.
SEGALEN P., 1967. — Les sols de la vallée du Noun. *Cah. ORSTOM, série Pédol.*, vol. V, n° 3, pp. 278-349, 12 fig., 22 tabl., 12 photogr., bibliogr. + carte en coul.
SOGETHA, 1970. — Aménagement de la haute vallée du Noun, étude préliminaire.
SUCHEL J. B., 1972. — La répartition des pluies et les régimes pluviométriques au Cameroun ; contribution à l'étude des climats de l'Afrique tropicale. CEGET, Université Fédérale du Cameroun, 287 p., 85 fig., bibliogr.
TAYLOR F. W., 1932. — A Fulani-English dictionary. Oxford University Press, 242 p.
TREUTENAERE, s. d. — Modernisation rurale dans la plaine de Ndop ; rapport d'exécution de l'opération préliminaire. BDPA, 32 p. *multigr.*

TABLE DES FIGURES

1 : Le Plateau de l'Adamaoua 8
2 : Le relief du plateau 12
3 : Diagramme ombrothermique du plateau 14
4 : Les limites de l'aire à glossines autour de l'Adamaoua 18
5 : L'arrivée et la dispersion des Mbororo Djafoun 40
6 : La migration des Akou vers l'Adamaoua 44
7 : Les déplacements des Akou sur le plateau 45
8 : La composition des troupeaux 54
9 : L'évolution de l'aire à glossines au nord du plateau 66
10 : Deux types de marchés à bétail 73
11 : Les exportations de bétail à partir de deux marchés 75
12 : Le drainage du bétail pour l'exportation 76
13 : Le transit des troupeaux au poste de filtrage de Tibati 78
14 : Les routes à bétail vers le sud du Cameroun 80
15 : La plaine de Ndop ; croquis de localisation 98
16 : Le cadre géographique 99
17 : Profil en long du Noun 103
18 : Le remblaiement de la plaine 106
19 : Les pluies dans la plaine de Ndop 109
20 : Diagramme ombrothermique de la plaine de Ndop et du haut plateau volcanique 110
21 : Régime des pluies et débit du Noun à Bamendjing 111
22 : Quelques débits annuels du Noun à la sortie de la plaine de Ndop 112
23 : Un terroir de la plaine : Mbachi 114
24 : L'élevage aux environs de la plaine de Ndop 117
25 : Variations du parasitisme par les tiques selon l'altitude 119
26 : Le débouché d'une piste à bétail dans la plaine de transhumance 122
27 : Les conflits agriculteurs-éleveurs au pied du Mbam 124
28 : La partie haute de la plaine le long du Noun 126
29 : La plaine de Ndop près de Bambalang 128
30 : Campements et « régordé » 132
31 : La mise en place des premiers éleveurs aux environs de la plaine 134
32 : Nouvelles migrations d'éleveurs aux environs de la plaine de Ndop 135
33 : Le rythme de transhumance vers la plaine de Ndop 139
34 : Un campement de berger au bord du Noun 142
35 : Le site d'un campement de transhumance 144
36 : Transhumance et migration d'un éleveur du lignage Madjanko'en 145
37 : Un type de transhumance vers la plaine 148
38 : Le site de campements de fin de saison sèche en bordure de la plaine 150
39 : Une forme d'utilisation des pâturages de la plaine 152
40 : Un dédoublement de transhumance à partir du plateau 158
41 : Les effectifs de bovins en transhumance à partir du haut plateau 162

42 : Le barrage de Bamendjing dans le complexe de la Sanaga 172
43 : Régime hydrologique de quelques cours d'eau du Bassin de la Sanaga 173
44 : La transhumance vers la plaine Tikar et la basse vallée du Noun 176
45 : Quelques migrations d'éleveurs des environs de la plaine de Ndop en 1974 178
46 : Le courant migratoire des Akou 180

TABLE DES PLANCHES

I : Plateau de l'Adamaoua. Agriculture et élevage 24
II : Plateau de l'Adamaoua. Agriculture et élevage (suite) 25
III : Plateau de l'Adamaoua. Les éleveurs 34
IV : Plateau de l'Adamaoua. La transhumance de saison sèche 61
V : Plateau de l'Adamaoua. Une ressource du troupeau, le lait 69
VI : Plaine de Ndop. Paysages de la plaine 100
VII : Plaine de Ndop. Les pâturages 127
VIII : Plaine de Ndop. L'installation des éleveurs 140
IX : Plaine de Ndop. Retour de transhumance 146
X : Plaine de Ndop. Campements de saison sèche 159
XI : Plaine de Ndop. La vie quotidienne en transhumance 160
XII : Plaine de Ndop. Le métier de berger 166

LISTE DES CARTES HORS TEXTE

1 : La plaine de Ndop.
2 : Un essai de mise en valeur agricole de la plaine inondable.
3 : La « Bourgoutière » du Noun.
4 : Les mouvements de transhumance vers la plaine de Ndop.
5 : L'utilisation des zones alluviales.
6 : La répartition du bétail sur le plateau de l'Adamaoua.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 4

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLEVAGE SUR LE PLATEAU DE L'ADAMAOUA

1. Les conditions de l'élevage 11

DE HAUTES TERRES D'ÉLEVAGE 11

Le plateau 11

Des unités de relief étagées 11
Un milieu soudanien d'altitude 13
Des sols peu favorables à l'agriculture 15

Les pâturages 15

Les prairies d'altitude 15
Les savanes du plateau 16
Les pâturages de saison sèche 17

L'abreuvement du bétail 17

Le contexte pathogène 19

Une région longtemps salubre 19
L'invasion du plateau par les glossines 19

LES CONDITIONS HUMAINES 20

Un plateau faiblement peuplé 20

Les rapports éleveurs-agriculteurs 21

Les conséquences de l'élevage sur les activités agricoles 21
Les dangers des cultures pour l'élevage 26
Les formes d'association éleveurs-cultivateurs 27

Les rapports entre éleveurs 28

Les rapports entre les éleveurs et les autorités 29

Les lamidats foulbé 29
L'administration coloniale 30
Depuis l'Indépendance 32

2. Les éleveurs ... 33

LES ÉLEVEURS VILLAGEOIS ... 33

Les premiers éleveurs ... 33
Des Foulbé réfugiés ... 37
Des commerçants éleveurs ... 38

LES ÉLEVEURS DE BROUSSE ... 39

L'arrivée et la dispersion des Djafoun ... 39
Les Wodaabe ... 42
Les courants migratoires des Akou ... 42
Des Foulbé de brousse ... 46

LES PAYSANS ÉLEVEURS ... 47

L'ancien élevage des Mboum ... 47
L'élevage, activité d'hommes libres ... 47
La naissance d'un élevage paysan ... 48

3. Le bétail ... 50

LES TROUPEAUX ... 50

Les races bovines ... 50
Les races des Foulbé villageois ... 50
Les races des Mbororo ... 51
Les croisements ... 51

La taille des troupeaux ... 52
La composition des troupeaux ... 53

LA RÉPARTITION DU BÉTAIL ... 55

Les effectifs ... 55
Les secteurs d'élevage sur le plateau ... 57
Les noyaux de concentration du bétail ... 57
Les secteurs d'élevage diffus ... 58

L'évolution de la répartition du bétail ... 59
L'évolution des marges de l'aire d'élevage ... 59
Les fluctuations de densité du bétail ... 59

LA TRANSHUMANCE ... 60

La nécessité de la transhumance ... 60
Les types de transhumance ... 62
Le mécanisme de la transhumance ... 62
Transhumance longue et courte ... 63
Transhumance de saison sèche et de saison des pluies ... 64
Le gardiennage du bétail en transhumance ... 64

L'évolution des zones de transhumance ... 65

4. La commercialisation ... 68

L'EXPLOITATION DU CHEPTEL ... 68

Les formes traditionnelles d'exploitation ... 68
Une surexploitation du cheptel ? ... 70

Le commerce du bétail 72
Les marchés à bétail 72
Les bouchers 73
Les marchands de bestiaux 73
L'exportation 77
Le draînage du bétail 77
L'acheminement du bétail 78
Les destinations 82
Conclusion 83
Bibliographie 85

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE D'UNE ZONE DE TRANSHUMANCE : LA PLAINE DE NDOP

Résumé et recommandations 88
Summary and recommendations 92
1. Une haute plaine de barrage volcanique 97
Le cadre géographique 97
Les limites 101
La plaine 101
Le Noun 102
La formation de la plaine 103
Les effets du barrage volcanique 104
Une morphologie alluvionnaire 104
Le piémont 104
La plaine alluviale 105
Les marécages 105
Des sols hydromorphes 107
Une végétation hydrophile 107
Les forêts marécageuses 108
Les prairies de décrue 108
Le rythme hydrologique 108
Un climat d'abri 108
Le régime du Noun 110
L'utilisation de la plaine 112
Les terroirs 112
Les rapports avec les sols 113
Les limites de l'agriculture traditionnelle en plaine 113
Civilisation agraire et maîtrise du milieu 115

2. Une zone de transhumance privilégiée 116

LES ATOUTS DE LA PLAINE 116

Une plaine au milieu d'une région d'élevage 116
Une plaine salubre 118
Les rapports avec les habitants de la plaine 121

LES PÂTURAGES DE LA PLAINE 125

Les savanes arbustives 125
Les prairies sèches 125
Les prairies mouillées 129
La « bourgoutière » du Noun 129
Les marais 130

LES POSSIBILITÉS D'ABREUVEMENT DU BÉTAIL 130

LES ÉTAPES DE L'UTILISATION DE LA PLAINE PAR LES ÉLEVEURS 131

Une région d'élevage relativement récente 131
Les débuts de la transhumance vers la plaine 133
L'établissement d'une transhumance régulière 133
Le remplissage de la plaine 136
Le rôle pastoral tardif de la plaine 136

3. La transhumance de saison sèche 138

LE RYTHME DE LA TRANSHUMANCE 138

Les départs 138
Leur date 138
Les déplacements 139
L'installation 141

La transhumance 141
La répartition des éleveurs 143
La régularité de transhumance 143

Les retours 147
Les retours précoces 147
Les retours échelonnés 147
Les retours tardifs 149

LES TYPES DE TRANSHUMANCE 151

Les déplacements en transhumance 151
La transhumance stable 151
La transhumance mobile 151

L'utilisation des pâturages 151
Les associations de pâturages 153
Les successions de pâturages 153

L'organisation des troupeaux 153
Le fractionnement du troupeau 154
Le maintien du troupeau 154
Le regroupement de troupeaux 154

Transhumance et nomadisme 155
De la transhumance à la migration 155
Le rôle du milieu sur la transhumance 156

ELEVEURS ET TROUPEAUX EN TRANSHUMANCE ... 157

Les éleveurs ... 157

Les campements ... 157
Une population jeune ... 161
La vie quotidienne en transhumance ... 161

Le bétail ... 163

Les effectifs ... 163
La répartition du bétail ... 164
Le comportement du bétail ... 164

Le gardiennage ... 165

La désaffection pour le gardiennage ... 165
Les bergers ... 165

Le statut des pâturages ... 167

L'absence de droits fonciers des éleveurs ... 167
Les droits d'usage sur les pâturages ... 168

LA VIE ÉCONOMIQUE EN TRANSHUMANCE ... 168

Les échanges entre éleveurs et villageois de la plaine ... 168

La commercialisation du bétail ... 169

4. Les conséquences du barrage de retenue ... 170

LES PROJETS SUR LA PLAINE DE NDOP ... 170

Les projets agricoles ... 170
Le barrage de Bamendjing ... 171
Le lac de retenue et rizières ... 174

L'ALTERNATIVE ... 174

La suppression de la transhumance ? ... 174
De nouveaux pâturages de saison sèche ? ... 177
L'émigration ? ... 179

QUELQUES PROPOSITIONS ... 179

Améliorer le contrôle sanitaire ... 179
Aménager les prairies de décrue encore disponibles ... 181
Orienter les déplacements ... 182
Régler le problème foncier des pâturages ... 182

Conclusion : développement agricole et développement pastoral ... 184

Bibliographie ... 186

Table des figures ... 188

Table des planches ... 189

Liste des cartes ... 189

Table des matières ... 190

COORDINATION — FABRICATION

Hélène DARDENNE

Imprimé en France. — Imprimerie JOUVE, 17, rue du Louvre, 75001 PARIS

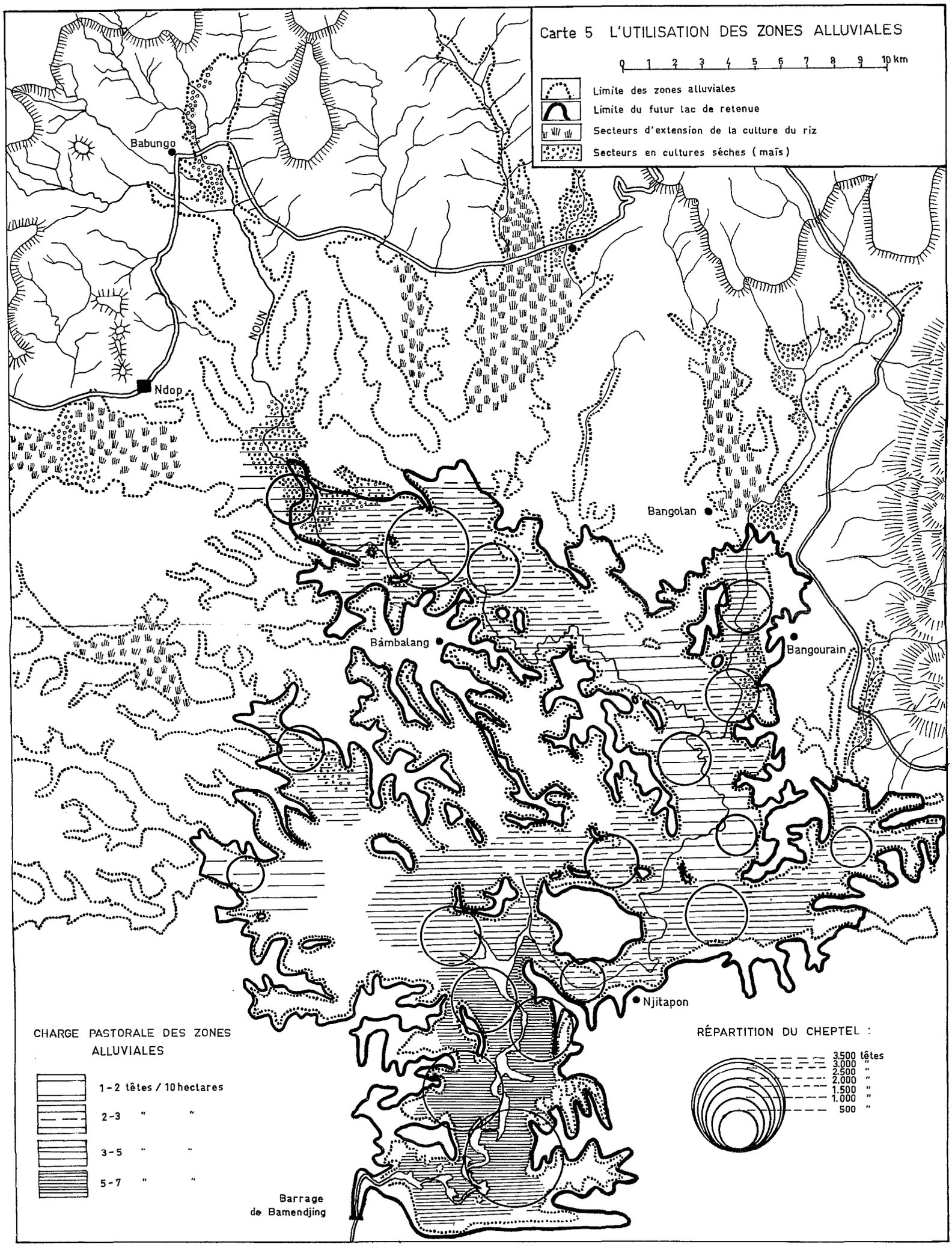
Carte 5 L'UTILISATION DES ZONES ALLUVIALES
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 km
Limite des zones alluviales
Limite du futur lac de retenue
Secteurs d'extension de la culture du riz
Secteurs en cultures sèches (maïs)
Babungo
NOUN
Ndop
Bangolan
Bambalang
Bangourain
Njitapon
Barrage de Bamendjing
CHARGE PASTORALE DES ZONES ALLUVIALES
1-2 têtes / 10 hectares
2-3 " "
3-5 " "
5-7 " "
RÉPARTITION DU CHEPTEL :
3.500 têtes
3.000 "
2.500 "
2.000 "
1.500 "
1.000 "
500 "

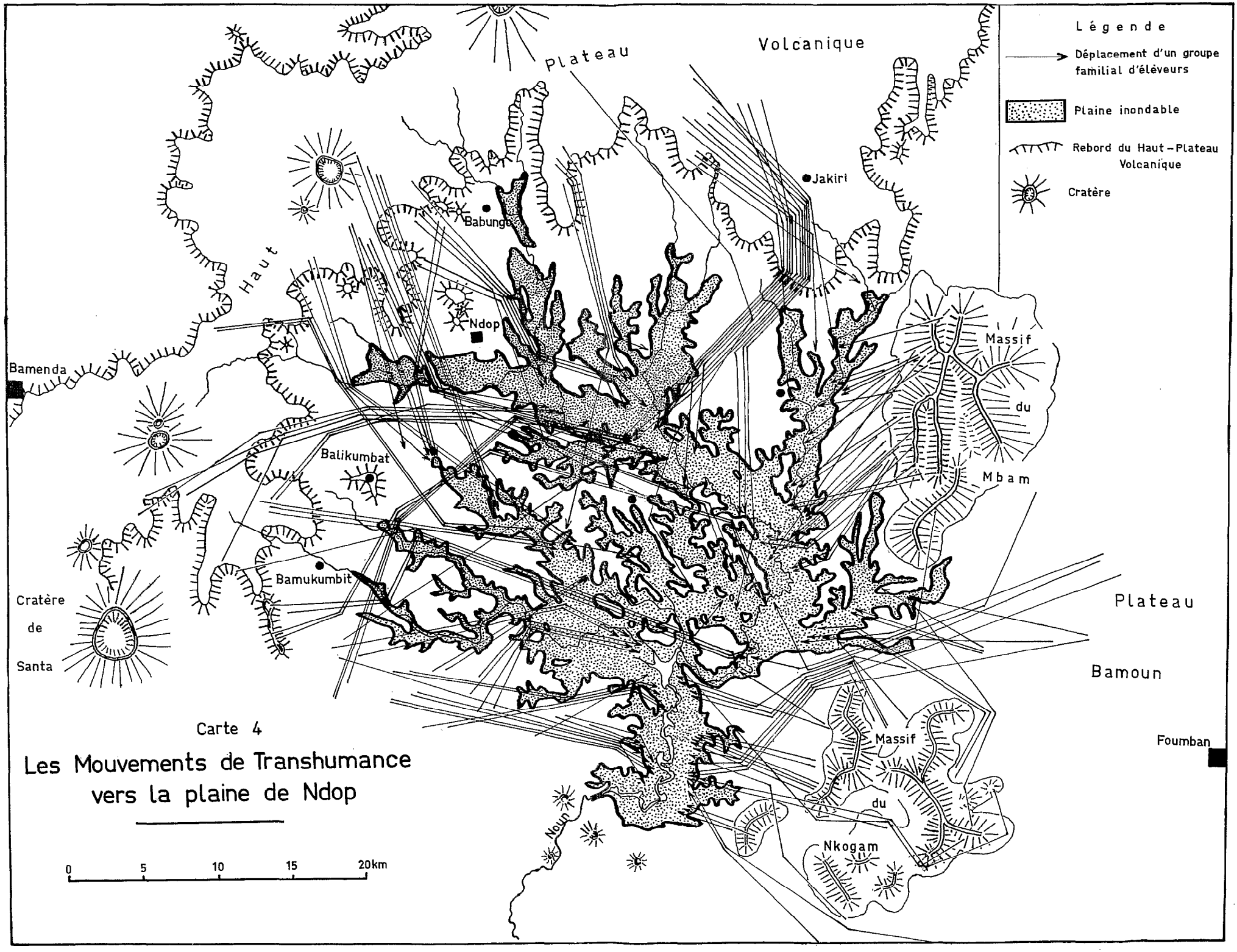

Carte 4

Les Mouvements de Transhumance vers la plaine de Ndop

Carte 2

UN ESSAI DE MISE EN VALEUR DE LA PLAINE INONDABLE

Billons de culture abandonnés

Zones très humides

forêt dense

savane arborée

0 100 200 300 400 500m

équidistance des courbes de niveau : 2,50 m

Carte 3

LA "BOURGOUTIÈRE" DU NOUN

10°35

- Campements des éleveurs
- des pêcheurs

Prairies de décrue à " bourgou "

Forêts denses

0 1 2 3 km

équidistance des courbes de niveau : 2.5 m

fonds topographiques IGN

Les Editions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer tendent à constituer une documentation scientifique de base sur les zones intertropicales et méditerranéennes, les pays qui en font partie et sur les problèmes posés par leur développement.

CAHIERS ORSTOM *(séries périodiques)*

- **biologie :** études consacrées à diverses branches de la biologie végétale et animale : agronomie, biologie et amélioration des plantes utiles, entomologie agricole, nématologie.
- **entomologie médicale et parasitologie :** systématique et biologie des arthropodes d'intérêt médical et vétérinaire, parasitologie, épidémiologie des grandes endémies tropicales, méthodes de lutte contre les vecteurs et les nuisances.
- **géologie :** pétrologie et cycles des éléments (géochimie) - hydrogéologie - altération et érosion - sédimentologie - stratigraphie - orogenèse continentale - métallogenèse - paléogéographie - structure et évolution des fonds océaniques.
- **hydrologie :** études, méthodes d'observation et d'exploitation des données concernant les cours d'eau intertropicaux et leurs régimes.
- **océanographie :** hydrologie, physico-chimie, hydrodynamique, écologie, caractérisation des chaînes alimentaires, niveaux de production, dynamique des stocks, prospection faunistique (Sud-ouest Pacifique, Canal de Mozambique et environs, Atlantique Tropical Est).
- **hydrobiologie :** physico-chimie, écologie, caractérisation des chaînes alimentaires, dynamique des stocks, action des insecticides sur la faune (Bassin Tchadien, Côte d'Ivoire).
- **pédologie :** problèmes soulevés par l'étude des sols : morphologie, caractérisation physico-chimique et minéralogique, classification, relations entre sols et géomorphologie, problèmes liés aux sels, à l'eau, à l'érosion, à la fertilité.
- **sciences humaines :** études géographiques, sociologiques, économiques, démographiques et ethnologiques.

MÉMOIRES ORSTOM : consacrés aux études approfondies (synthèses régionales, thèses...) dans les diverses disciplines scientifiques (87 titres parus).

ANNALES HYDROLOGIQUES : depuis 1959, deux séries sont consacrées : l'une, aux Etats africains d'expression française et à Madagascar, l'autre aux Territoires et Départements français d'Outre-Mer.

FAUNE TROPICALE : collection d'ouvrages principalement de systématique, pouvant couvrir tous les domaines géographiques où l'ORSTOM exerce ses activités (35 titres parus).

INITIATIONS/DOCUMENTATIONS TECHNIQUES : mises au point et synthèses au niveau, soit de l'enseignement supérieur, soit d'une vulgarisation scientifiquement sûre (82 titres parus).

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'ORSTOM : cette collection, diverse dans ses aspects et ses possibilités de diffusion, a été conçue pour s'adapter à des textes scientifiques ou techniques très variés quant à leur origine, leur nature, leur portée dans le temps ou l'espace, ou par leur degré de spécialisation (66 titres parus).

Les études en matière de géophysique (gravimétrie, sismologie, magnétisme...) sont publiées, ainsi que certaines données (magnétisme) dans des séries spéciales : **GÉOPHYSIQUE** et **OBSERVATIONS MAGNÉTIQUES**.

L'HOMME D'OUTRE-MER : cette collection, exclusivement consacrée aux sciences de l'homme, est réservée à des textes d'auteurs n'appartenant pas à l'ORSTOM, mais dont celui-ci assure la valeur scientifique (co-édition Berger-Levrault) (10 ouvrages parus).

De nombreuses **CARTES THÉMATIQUES,** accompagnées de **NOTICES,** sont éditées chaque année, intéressant des domaines scientifiques ou des régions géographiques très variées.

BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRINAIRE (périodicité mensuelle ; ancienne dénomination jusqu'en 1970 : Bulletin signalétique d'entomologie médicale et vétérinaire) (XXV^{e} année).

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Direction générale :
24, rue Bayard - 75008 PARIS

Service des Publications :
70-74, route d'Aulnay - 93140 BONDY

O.R.S.T.O.M. Éditeur
Dépôt légal : 3e trim. 1978
I.S.B.N. : 2-7099-0474-8

CARTE 6

LA REPARTITION DU BETAIL SUR LE PLATEAU DE L'ADAMAOUA

Répartition du bétail sur les pâturages d'hivernage

(Chaque signe représente 100 têtes de bétail)

- bétail de race Goudaali
- bétail Mbororo de race Mbodeeji
- bétail Mbororo de race Daneeji
- bétail composite appartenant à des cultivateurs

Pâturages de saison sèche

Principaux courants de transhumance

- 100-500 têtes de bétail
- 500-1 000 //
- 1 000-1 500 //
- 1 500-2 000 //
- 2 000-3 000 //

(d'après les statistiques du service de l'élevage)

Zones de transhumance

(le semis des points correspond à la densité du bétail observée)

forêts denses

0 5 10 20 30 40 50 km

Kontcha
Faro
Mbé
Bénoué
Déo
Tignère
NGAOUNDÉRÉ
Mbam
Sambolabbo
Galim
Douala-Yel
Minim
Martap
Vina
Banyo
Tékel
Béka
Danfili
Djérem
Tibati
Retenue de Mbakaou
Ngaoundal
Bagodo
Mapé
Bankim
Pangar

12° 13° 8° 7° 6°

Cette mire doit être lisible dans son intégralité
Pour A0 et A1: ABERPFTHLIJDOCGQUVWMNSZXKY
zsaeocmuvnwxirfkhbdpqgyjlt 7142385690
Pour A2,A3,A4: ABERPFTHLIJDOCGQUVWMNSZXKY
zsaeocmuvnwxirfkhbdpqgyjlt 7142385690

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

GAM-T-12
N° 60 073 DMT

Carte 1 LA PLAINE DE NDOP

Echelle : 1/50.000

0 1 2 3 4 5 km

équidistance des courbes de niveau . 20 m

- Limite de la zone inondable
- Piste de transhumance
- Campement d'éleveurs en saison des pluies
- saison sèche
- Campement abandonné en fin de saison sèche
- Noun — Toponymie en langues locales
- Mayo Garafi — " — foulfouldé

PATURAGES DE SAISON SÈCHE

- Prairie inondable à «bourgou» *(Echinochla)*
- " " à «moumounde» *(Digitaria a.)*
- " " à «rawbaare» *(Leersia h.)*
- " " à «tahile» *(Phragmites)*
- " " à petites graminées
- " " à grandes Hyparrhenia
- " " à papyrus
- Savanes arbustives soudaniennes sur buttes exondées

PATURAGES DE SAISON DES PLUIES

- Savanes arbustives
- Prairies de montagne

ZONES INACCESSIBLES AU BÉTAIL

- Marais tourbeux
- Ilots de palmiers faux-dattiers *(Phœnix reclinata)*
- Couvert forestier dense
- Villages et zones de cultures

NDOP
" Bamunka "
Bamunka
Noun
" Bamare "
Hossere Fowrou
Chossi
Small Bambalang
" Yola "
Jongorou
Bafanji
Bali-Gashi
Mbashi
Bambalang
Mayo Banyo
Carte 2
Wali
Mbabissa
Njitapon
Nkoumangba
Kourom
Kourom
Bangolan
Nkoutoupi shisha
Bangourain
" Yambérei "
Mf du Mbam – " Hossere Pokam "
Mf du Nkogam – " Hossere Panjim "
Groupt - Mbagam
Groupt " Bamendjing "
Mayo Garafi
Barrage de Bamendjing (en construction)
Pont du Noun " Massou "
Carte 3

6° 10°25 10°30 10°35 10°40 6°
5° 55′ 5° 50′ 5° 45′ 5° 50′ 5° 55′
10°25′ 10°30′ 10°35′ 10°40′

Cette mire doit être lisible dans son intégralité
Pour A0 et A1:ABERPFTHLIJDOCGQUVWMNSZXKY
zsaeocmuvnwxirfkhbdpqgyjlt 7142385690
Pour A2 A3 A4:ABERPFTHLIJDOCGQUVWMNSZXKY
zsaeocmuvnwxirfkhbdpqgyjlt 7142385690
GAM-T-12
N° 60 073 DMT